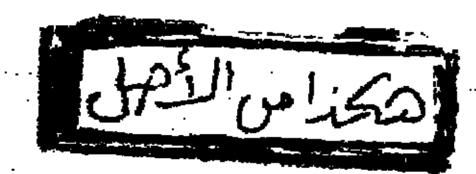


Le Monde

Le Monde des poches
L'art en petit format
Un cahier de 15 pages

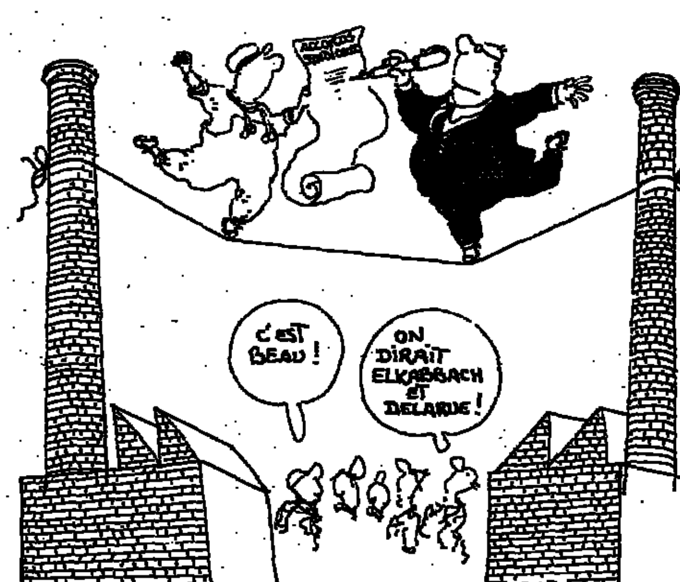
CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15946 – 7 F | SAMEDI 4 MAI 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La métallurgie ouvre la voie à une sixième semaine de congés

Un accord a été signé sur l'aménagement annuel du temps de travail

À L'ISSUE d'une dernière séance de négociations, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a signé, vendredi 3 mai, avec deux syndicats, FO et la CGC, un accord sur *« l'aménagement et la durée du travail en vue de favoriser l'emploi »*. Ce texte autorise les entreprises à faire travailler les salariés jusqu'à 46 heures par semaine et 44 heures en moyenne sur une période de douze semaines consécutives. Les horaires seront « annualisés », au lieu d'être calculés sur la semaine : la durée hebdomadaire moyenne du travail reste fixée à 39 heures, les *« semaines hautes »* étant compensées par des *« semaines basses »*.

En contrepartie de la flexibilité, les salariés disposeront de deux à six jours de congés payés supplémentaires, ce qui correspond à une réduction du temps de travail d'une heure par semaine. Tous les syndicats, même les signataires, estiment que cet accord n'aura pas d'impact positif sur l'emploi. Ce document est le premier conclu dans une branche professionnelle, à la suite de *« l'accord national interprofessionnel »* signé entre le CNPF et quatre confédérations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, FO) le 31 octobre 1995, qui offrait aux branches jusqu'au 30 juin pour négocier sur le temps de travail.




Forte de ses 2 millions de salariés, la métallurgie va sans doute influencer les autres secteurs d'activités.

Lire page 16

François Mitterrand a voulu croire en l'avenir de la RDA

Un document confirme ses réserves sur l'unification

LA CONTROVERSE n'est pas close sur l'attitude de François Mitterrand dans les mois qui ont précédé la réunification allemande. Dans son livre posthume paru à la fin du mois d'avril – *De la France, de l'Allemagne* (Odile Jacob) –, l'ancien président de la République se livrait à un exercice d'autojustification.

Le Monde livre une nouvelle pièce au dossier. Il s'agit du compte-rendu, rédigé par un fonctionnaire est-allemand, des entretiens entre le chef de l'Etat français et les dirigeants de la RDA finissante, qui ont eu lieu les 20 et 21 décembre 1989 lors d'une visite officielle à Berlin-Est. L'hebdomadaire *Der Spiegel* a publié, lundi 29 avril, quelques citations de ce texte conservé dans les archives fédérales allemandes à Potsdam.

Nous publions l'essentiel de ce document qui confirme les réserves de François Mitterrand devant un mouvement qu'il craignait incontrôlable, ses ambiguïtés face à l'ordre issu de la guerre froide et son souci de maintenir aussi longtemps que possible les droits des « quatre grands ». Il est bien conscient que les batailles d'arrière-garde ne pouvaient empêcher l'inéluctable et que, finalement, tout dépendait des Allemands eux-mêmes. *« La France n'a pas peur du problème de l'unité*, déclarait François Mitterrand à ses hôtes est-allemands. *Un cours trop rapide des événements porte en lui le risque que l'ordre existant en Europe depuis quarante ans s'effondre et conduise à une situation instable. »*

Le chef de l'Etat voulait croire que la RDA subsisterait assez longtemps pour permettre à l'intégration de l'Europe occidentale de progresser parallèlement : *« Si la RDA retrouve son équilibre politique*, disait-il à son homologue est-allemand moins de deux mois après la chute du Mur de Berlin, *elle a de bonnes chances à l'avenir d'avoir une place importante en Europe »* au XXI[e] siècle... Le 3 octobre 1990, l'unité allemande était solennellement scellée.

Lire page 2

Les tendances de l'été 96



dans un cahier de 64 pages distribué gratuitement avec ce numéro

Le n'importe quoi négationniste



PIERRE VIDAL-NAQUET

IL FUT l'un des premiers, au début des années 80, à démonter les thèses des négationnistes. Auteur des *Assassins de la mémoire* et de *Réflexions sur le génocide*, l'historien Pierre Vidal-Naquet revient, dans un entretien au *Monde*, sur la polémique déclenchée par le soutien de l'abbé Pierre à Roger Garaudy, auteur d'un livre, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, qui vise à nier la Shoah.

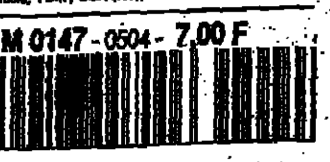
Jugeant ce soutien *« absolument lamentable »*, M. Vidal-Naquet dit craindre que cette affaire ne provoque une *« poussée antisémite »* en France. *« Des verrous ont sauté au moment où l'extrême droite a eu 15 % des voix. S'il n'y avait pas eu ce fait-là, je crois que le livre de Garaudy et la prise de position de l'abbé Pierre auraient été à peine remarqués »*, ajoute-t-il.

L'historien s'en prend vivement à l'ouvrage de M. Garaudy, *« spécialiste du n'importe quoi »*. Il relève erreurs et confusions dans ce livre *« fait de contresens historiques effrayants »*.

Enfin, M. Vidal-Naquet estime que l'historiographie française, *« longtemps restée médiocre sur ce sujet »*, a *« sans le moindre doute »* laissé le champ libre aux négationnistes.

Lire page 8


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Washington et son maire en cure de « régénération »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le maire de la capitale fédérale des Etats-Unis suspend ses activités pour *« au moins une semaine »*. Il ne s'agit pas de vacances : si Marion Barry a besoin de prendre du champ, c'est pour affronter les *« signes éloquents d'une rechute spirituelle et d'un épuisement physique »*. Ainsi part-il à la recherche d'une *« régénération »*, qu'il espère trouver au Skinner Farm Leadership Institute, une retraite paisible située au sud d'Annapolis. Les hôtes des lieux, Tom et Barbara Skinner, sont de vieux amis : c'est là que le maire de Washington était venu se réfugier, en avril 1992, après avoir purgé une peine de six mois de prison pour usage de drogue.

Depuis, les rumeurs vont bon train. Comme le résume le démocrate Jack Evans, membre du conseil municipal : *« Avec Marion Barry, votre première pensée est de dire : « Oh, mon Dieu, a-t-il une rechute avec la drogue et l'alcool ? » J'espère simplement qu'il a besoin de repos... »* Les conseillers du maire ainsi que son épouse Cora ont démenti – et ses amis ont confirmé – que Marion Barry assiste toujours aux séances de l'association Alcoholics Anonymous et Narcotics Anonymous. Quant à son médecin, il assure que la santé de son patient, récemment opéré d'un cancer de la prostate, est satisfaisante. Alors quoi ? Au-delà des dénégations de circonstance, le maire a livré un indice en faisant référence au quatrième des « douze commandements » des Alcooliques anonymes : *« Faites un bilan moral rigoureux et sans appréhension de vous-même. »*

Mais le stress dont souffre Marion Barry pourrait bien avoir d'autres causes. Le premier magistrat de Washington gère, si l'on peut dire, une ville dont nul ne conteste l'état calamiteux : endettement, sous-équipement criant, criminalité et exode urbain croissants. L'hiver particulièrement rigoureux qui vient de s'achever a mis la patience des Washingtoniens à rude épreuve. Après les rues désespérément enneigées en raison du mauvais état du parc des chasse-neige municipaux, ils retrouvent, avec le printemps, leurs trottoirs encombrés de poubelles : seules 40 bennes à ordures sur 104 sont en état de rouler. En ville, chacun est confronté à la faillite des services publics. La municipalité conseille régulièrement de faire bouillir l'eau du robinet, les chaussées sont parsemées de nids de poule, et il arrive que 1500 feux de signalisation soient brusquement mis hors service pour cause de facture d'électricité impayée.

Il y a tout juste un an, lorsque la dette à long terme de la ville atteignait 3 milliards de dollars (environ 15 milliards de francs), Bill Clinton avait signé une loi créant un office de contrôle financier qui, dans les faits, tient les rênes de la capitale fédérale. Le Congrès à majorité républicaine vient d'adopter le budget municipal de quelque 4,9 milliards de dollars de Washington D. C. Les législateurs en ont profité pour ajouter une nouvelle clause contraignante. Anthony Williams, le contrôleur financier, aura désormais le pouvoir de licencier les fonctionnaires fédéraux. Une manière de souligner que la cure de « régénération » entreprise par la ville est tout aussi nécessaire que celle de son maire.

Laurent Zecchini

POINT DE VUE

Le Front populaire du triomphe au désastre

par Gilles Martinet

LE souvenir de la victoire du Front populaire en mai 1936 l'emporte sur celui de ses échecs ultérieurs. Cela s'explique aisément. La victoire et les réformes sociales qu'elle a entraînées comportent encore aujourd'hui une forte charge émotionnelle, alors que les déconvenues économiques exigent des analyses que la gauche n'aime guère entreprendre et que la droite juge inutiles, tant il lui paraît évident que la gauche ne sait pas gérer l'économie, sauf à utiliser les méthodes de ses adversaires.

Au premier tour des élections législatives du 26 avril 1936, les partis qui composent le Front populaire obtiennent 5 420 000 voix contre 4 200 000 aux formations de la droite. Au second tour, le 3 mai, ils font élire 376 députés contre 165 à leurs opposants.

Les grands vainqueurs sont les communistes, qui passent de 797 000 voix en 1932 à 1 468 000 en 1936 et obtiennent 62 sièges supplémentaires. La SFIO gagne aussi des sièges mais pas de voix. Les radicaux perdent des sièges et des voix. Ils n'en occupent pas moins une position-clé, car il n'y a pas de majorité parlementaire sans leur participation. La victoire électorale sert de détonateur à un formidable mouvement social. Parties spontanément de quelques usines, les grèves submergent rapidement tout le pays. Après plusieurs semaines d'affrontement et grâce à l'arbitrage du nouveau gouvernement présidé par Léon Blum, les syndicats obtiennent des augmentations massives de salaires (de 15 à 20 %), ainsi que trois grandes mesures qui vont beaucoup compter dans la mémoire populaire : la semaine de 40 heures, les congés payés, les conventions collectives.

Lire la suite page 14

Gilles Martinet, cofondateur du PSU, ancien secrétaire national du PS, était en 1936 secrétaire des étudiants communistes de l'université de Paris.

Modeste cadeau fiscal

Le gouvernement envisage une légère baisse des impôts, afin de respecter les engagements électoraux de Jacques Chirac. p. 6

Conflit franco-allemand sur l'armement

La restructuration de l'armée française agace l'Allemagne, qui menace de remettre en cause des projets communs avec la France. p. 3

Necker et l'amiante

Les travaux destinés à débarrasser la faculté Necker à Paris de 10 000 mètres carrés d'amiante tardent. Le préfet de police menace de fermer les locaux. p. 11

Danone, de père en fils

Franck Riboud succède à son père à la tête du premier groupe agroalimentaire français. pp. 13, 15 et 17

La baisse des taux

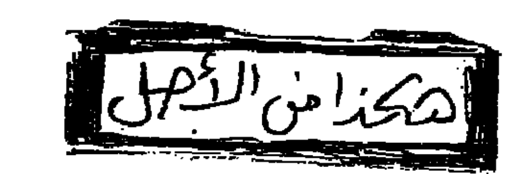
Pour la première fois depuis deux ans, les taux des obligations françaises sont inférieurs à ceux des emprunts d'Etat allemands. p. 19

Le joli vélo des JO

Court, avec une selle surélevée, le vélo Superbike 2 sera l'arme secrète des pistards américains aux Jeux olympiques. p. 22

Photo de mode

Une nouvelle génération de photographes de mode expose au Festival de Biarritz. p. 26



DOCUMENT Les 20 et 21 décembre 1989, alors que le mur de Berlin était ouvert depuis moins de deux mois, François Mitterrand se rendait en visite officielle en Allemagne de l'Est, suscitant commentaires critiques en France et agacement à Bonn. ● CE VOYAGE n'était pas simple *« curiosité »*, comme il l'écrira par la suite. Le président de la République voulait surtout manifester l'intérêt qu'il portait à l'existence de deux Etats allemands, afin de *« canaliser »* les changements en Europe. ● LE COMPTE-RENDU de ses entretiens avec les responsables d'une Allemagne de l'Est en pleine déconfiture politique et économique montre que François Mitterrand était obsédé par les risques de déstabilisation, qui, selon lui, mettaient en péril l'ordre d'après-guerre et les efforts entrepris depuis plus de trente ans pour intégrer la RFA à l'Europe occidentale.

Les réserves de François Mitterrand sur l'unification allemande

En visite officielle à Berlin-Est en décembre 1989, l'ancien président s'efforçait de garder le contrôle d'un mouvement d'émancipation qui allait emporter l'ordre européen de la guerre froide. « Le Monde » publie le « verbatim » de ses conversations avec les derniers dirigeants est-allemands

L'ATTITUDE de François Mitterrand face à la réunification allemande continue à susciter des polémiques que n'a pas fait taire le livre posthume publié fin avril, chez Odile Jacob, *De l'Allemagne, de la France* (*Le Monde* du 24 avril). Ce plaidoyer *pro domo* n'a pas convaincu les observateurs qui avaient souligné les hésitations du président de la République à l'automne 1989, ses manœuvres de retardement pour freiner le rythme d'un mouvement menaçant d'échapper aux hommes politiques.

Un épisode a particulièrement été critiqué : le voyage dans la RDA moribonde, les 20 et 21 décembre 1989. François Mitterrand explique dans son livre qu'il s'y était rendu *« par curiosité »* alors que les dirigeants de Berlin-Est en attendaient une consécration internationale, le président français étant le premier – et le dernier – chef d'Etat d'une des trois puissances occidentales à mettre les pieds en Allemagne de l'Est. Les conditions rocambolesques de l'invitation lancée par Erich Honecker – débarqué le 24 octobre 1989 –, acceptée auprès de son éphémère successeur, Egon Krenz, et honorée enfin auprès du remplaçant de ce dernier, Manfred Gerlach, en disent long sur le délabrement du régime est-allemand.

Le Monde verse une nouvelle pièce au dossier. Il s'agit du compte rendu des entretiens entre François Mitterrand d'une part, Hans Modrow et Manfred Gerlach, respectivement chef du gouvernement et chef de l'Etat est-allemands, d'autre part. Ce texte a été rédigé par un des collaborateurs de Hans Modrow, comme il est de coutume dans toutes les rencontres internationales. Provenant des archives fédérales allemandes, dont une partie est conservée à Potsdam, c'est un des rares témoignages sur ces entretiens.

Pour les anciens collaborateurs de l'Elysée que nous avons interrogés, la pertinence du document ne fait aucun doute. Ils y retrouvent la pensée de François Mitterrand, même si la langue diplomatique est-allemande rend souvent le style pesant. Il n'en reste pas moins que s'expriment ici les interrogations du chef de l'Etat, ses réserves face à des événements qui *« portent en eux le risque de détruire l'ordre existant en Europe depuis quarante ans »*, la hantise d'un retour à l'Europe de 1913 dont il a fait part aussi bien à Mikhaïl Gorbatchev qu'à George Bush, sa préoccupation fondamentale de ne pas laisser les Allemands décider seuls du sort de l'Europe, mais en même temps sa conviction profonde, presque fataliste, que finalement tout dépendra de ces mêmes Allemands et des élections libres qui *« montreront clairement quelle est la volonté »* des citoyens de la RDA.



« PAYSAGES FLORISSANTS »

A Berlin-Est, il croit – ou feint de croire – *« ce qu'on lui a dit »*, à savoir qu'une majorité des Allemands de l'Est est en faveur de la démocratie, mais dans un Etat séparé. Les opposants qu'il y rencontre sont tous, à un titre ou à un autre, des adversaires de l'unité. Et les étudiants de Leipzig qui se bousculent pour l'entendre à l'université font montre de *« leur peu d'empressement pour l'unification »*, note-t-il dans son livre.

C'était oublier que, deux jours auparavant, le chancelier Kohl, qui s'était précipité à Dresde pour ne pas venir en RDA après un chef d'Etat « étranger », avait assisté à un tournant du mouvement protestataire est-allemand : le slogan brandi depuis quelques semaines – *« Nous sommes le peuple »* – était devenu : *« Nous sommes un peuple »*, sous l'impulsion, il est vrai, de quelques militants chrétiens-démocrates opportunément arrivés de l'Ouest. Moins de trois mois plus tard, le 18 mars 1990, la réponse des électeurs est-allemands était sans équivoque ; ils votaient à une imposante majorité en faveur du rattachement à l'Allemagne de l'Ouest, à son deutschemark et aux *« paysages florissants »* que leur promettait M. Kohl.

François Mitterrand avait-il l'espoir de sauver la RDA, fût-ce en la soumettant à la perfusion financière de la CEE ? Il s'engage à développer la coopération entre Berlin-Est et Bruxelles ; un statut d'Etat associé est préparé au Quai d'Orsay et il invite ses interlocuteurs à participer à la fondation de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Sa visite en elle-même est une reconnaissance solennelle pour un régime aux abois et il souhaite que les contacts continuent après son retour à Paris.

En même temps, il est conscient de la fragilité de ses interlocuteurs ; il les exhorte à faire la preuve qu'après quarante ans d'existence la RDA *« représente une réalité politique durable »*. Il leur conseille de mettre de l'ordre dans la maison, s'ils veulent avoir une chance de ne pas être balayés par les élections. Mais il n'est pas totalement dupe ; il ne peut tout de même pas compter sur ce genre d'alliés pour résister à la politique bulldozer du chancelier Kohl.

Aussi en cherche-t-il ailleurs. A Kiev par exemple. Selon les comptes rendus soviétiques de sa rencontre avec Mikhaïl Gorbatchev, il aurait demandé à ce dernier s'il ne voulait pas le rejoindre à Berlin-Est ; M. Gorbatchev en aurait été tellement étonné qu'il n'aurait pas répondu. Toujours est-il que les quatre vainqueurs du Reich, qui ont encore des responsabilités pour Berlin et des troupes dans les deux parties de l'Allemagne, ne peuvent se désintéresser des événements. Au début de décembre 1989, sur proposition de Moscou, les ambassadeurs français, britannique, américain et soviétique se sont rencontrés à Berlin ; les Allemands de l'Ouest sont furieux, qui voient déjà se profiler le spectre d'un *« nouveau traité de Versailles »*.

Dans ses entretiens de Berlin-Est, François Mitterrand se montre prudent. Si l'on en croit le texte publié ci-dessous, le chef du gouvernement est-allemand teste l'idée de discussions entre les Quatre et les deux Etats allemands, ce qui deviendra quelques semaines plus tard les négociations « 4 + 2 » (ou « 2 + 4 », selon les Allemands). Connaissant les réserves de Bonn à ce sujet, le président français répond évasivement ; il est pourtant partisan d'un traitement par les grandes puissances des « aspects extérieurs » de la question allemande, qui lui confère une certaine influence sur le cours des événements.

C'est aussi la raison pour laquelle il insiste sur le maintien de l'ordre existant en Europe aussi longtemps qu'on n'aura pas trouvé un ordre de remplacement, sur le respect des traités et des alliances. Dans la discussion sur la présence de l'Allemagne réunifiée dans l'OTAN, qui occupera une bonne partie du premier semestre 1990, François Mitterrand défend des positions changeantes, jusqu'au sommet de l'Alliance atlantique début juillet à Londres où il manifeste son irritation au sujet des décisions prises, à peine les a-t-il acceptées au nom de la France.

Ce n'est certes pas la seule ambiguïté dans l'attitude de l'ancien président de la République au cours de ces mois décisifs. Lors de sa visite en RDA, il loue devant les dirigeants est-allemands le renforcement des liens, voire l'amitié, *« entre les deux peuples »*, mais bien malin qui pourrait dire s'il s'agit du peuple français et du peuple allemand tout entier, ou simplement *« de la partie orientale du peuple allemand »*, pour reprendre l'expression de Hans Modrow.

Evoquant les *« dilemmes et stratégies français dans l'Europe nouvelle »*, le politologue franco-américain Stanley Hoffmann caractérise le style de François Mitterrand par ses *« petites touches, déclarations biaisées, avancées et pas en arrière contradictoires »*. Le compte rendu établi par les Allemands de l'Est de son voyage à Berlin-Est en décembre 1989 ne lui donne pas tort.

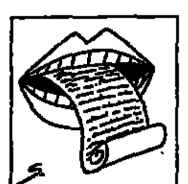
Daniel Vernet

Un voyage à contretemps ?

En 1989, des centaines de milliers d'Allemands de l'Est votent, depuis l'été, *« avec leurs pieds »* et se réfugient dans les ambassages ouest-allemandes de Budapest ou de Prague, montrant ainsi leur faible estime pour le *« premier État des ouvriers et des paysans sur le sol allemand »* qui célèbre ses quarante ans le 8 octobre 1989. La fête officielle est troublée par des manifestations pacifiques à Leipzig et à Dresde. Le régime s'effondre de l'intérieur, faute du soutien militaire de l'URSS. Le 24 octobre, Erich Honecker, chef du parti et de l'État, démissionne, remplacé par un autre apparatchik, Egon Krenz. Le 9 novembre, le mur de Berlin s'ouvre. A la mi-novembre, le chef du parti de Dresde, donné pour modéré, Hans Modrow, devient chef du gouvernement. Le 28, Helmut Kohl dévoile son plan en dix points vers la réunification de l'Allemagne. Le 6 décembre, Egon Krenz cède la place comme chef de l'État à Manfred Gerlach, compagnon de route du PC. Le même jour, François Mitterrand est à Kiev pour s'entretenir de l'Allemagne avec Mikhaïl Gorbatchev. Le 16 décembre, il aborde le même sujet avec George Bush à Saint-Martin dans les Caraïbes. Les 20 et 21 décembre, le président visite Berlin-Est et Leipzig. Le 1er juillet 1990, c'est l'unification économique et le 3 octobre le jour de l'unité allemande.

« L'unité ne doit pas déboucher sur un désordre en Europe »

Nous poublions ci-dessous de larges extraits des notes prises par un collaborateur de Hans Modrow qui assistait à l'entretien de François Mitterrand avec le chef du gouvernement de Berlin-Est et à l'entrevue – plus protocolaire – du président français et du chef de l'Etat est-allemand, Manfred Gerlach. Ces notes sont rédigées dans un allemand pesant, souvent au style indirect.



VERBATIM

Hans Modrow souligne l'intérêt que les grandes puissances de la coalition anti-hitlérienne ont à sauvegarder la stabilité et la sécurité en Europe. François Mitterrand soutient cette idée, mais ajoute que le succès de ces efforts dépend en dernière analyse du peuple allemand. Le gouvernement Modrow a encore un peu de temps avant les élections [NDLR : fixées d'abord au 6 mai 1990, elles seront avancées au 18 mars] ; on verra si on réussit à canaliser l'élan émotionnel sur les deux rives de l'Elbe dans un travail concret. On doit tout faire ensemble pour ne pas mettre l'Europe en danger et pour ne pas détruire l'équilibre existant. La France n'a pas peur du problème de l'unité ; ce problème est une réalité historique. Il ne doit cependant pas déboucher sur un désordre généralisé en Europe. On doit respecter les alliances, le potentiel militaire présent des deux côtés ainsi que les traités existants. Un cours trop rapide des événements porte en lui le risque que l'ordre existant en Europe depuis quarante ans s'effondre et conduise à une situation instable. Il revient à la RDA de faire la preuve que ses quarante ans d'existence en tant qu'Etat représentent une réalité politique durable. On lui a dit que la majorité du peuple de la RDA veut un renouvellement démocratique, mais à l'intérieur de l'ordre étatique actuel. Une grande responsabilité repose ainsi sur le gouvernement Modrow en ce qui concerne l'équilibre européen.

A propos de la coopération de la RDA avec la Communauté européenne (CEE), Hans Modrow remercie François Mitterrand pour les pas entrepris sous la présidence française.

Le président Mitterrand explique qu'il a pris les dispositions nécessaires pour que la prochaine présidence de la CEE continue de manière constructive dans la voie du développement des relations avec la RDA. Il s'est décidé en faveur du soutien actif de ce processus, bien que la presse de la RFA ait écrit qu'on devrait attendre encore, puisque le développement démocratique de la RDA n'est pas achevé. Il estime que cette opinion est répandue afin d'accélérer le processus des changements radicaux, d'attiser les émotions, afin de faire tomber aussi vite que possible la RDA comme un fruit mûr dans le cadre de la réunification. Cette stratégie peut devenir un obstacle pour le développement des relations entre les deux Etats allemands, ainsi que des rapports à la CEE.

On doit faire comprendre que personne dans les pays européens n'a intérêt à créer une situation explosive. Au contraire, vouloir imposer l'unification sous la pression populaire fait peur aux autres peuples. François Mitterrand peut assurer [ses interlocuteurs] que la France ne mènera jamais la politique du pire, parce qu'une telle politique, l'Histoire le montre, s'est finalement souvent retournée contre ses auteurs. La France n'a aucun intérêt à ce que se crée une situation échappant à toute responsabilité. C'est pourquoi toutes les questions de l'évolution future doivent être discutées sérieusement entre les parties concernées et les pays européens. Pour ce qui est de la France, elle est prête à la discussion.

Les réactions de Jacques Attali et d'Hubert Védrine

Après avoir lu le texte que nous publions ci-contre, Jacques Attali, ancien conseiller spécial de François Mitterrand, qui a consacré une partie de son *Verbatim III* (Fayard, 1995) à l'Allemagne, a déclaré au *Monde* : *« Le texte est extrêmement nuancé. Je pense qu'il faut assumer sans complexe les réserves émises alors ; sans elles, il n'y aurait pas eu de reconnaissance préalable de la frontière Oder-Neisse et pas de traité de Maastricht. »*

Hubert Védrine, qui, en 1989, accompagnait François Mitterrand à Berlin-Est en tant que porte-parole de l'Elysée, mais n'assistait pas aux entretiens, remarque : *« Sous réserves des modifications introduites par la forme résumée, je retrouve dans ce texte la pensée du président. Il faut se replacer dans le contexte de la mi-décembre 1989. le président était soucieux de canaliser le mouvement, de l'authentifier par l'élection et de faire en sorte qu'il ne mette pas les équilibres européens et la construction européenne en danger. »*

François Mitterrand pose ensuite la question sur la manière dont Hans Modrow envisage le rôle futur des Quatre puissances ; à ce propos, il faut avoir en tête que toutes disposent sur le sol allemand d'armes, y compris nucléaires. Il est clair que les Quatre se trouvent placées dans une situation nouvelle. Celle-ci n'est plus déterminée par le problème allemand, mais par le rapport de forces entre les deux alliances. Indépendamment de cette constatation, les trois puissances occidentales ont accepté la proposition de Mikhaïl Gorbatchev pour une rencontre des ambassadeurs à Berlin. Naturellement, on en attend un effet apaisant sur la situation ; il pense cependant qu'on ne peut pas renouveler souvent de telles rencontres. On n'est plus en 1945, il s'agit d'un problème délicat.

[A la suggestion de Hans Modrow de réunir ce qui deviendra le « groupe 4+2 »], François Mitterrand répond qu'il n'est pas sûr que la participation des deux Etats allemands aux négociations des quatre puissances soit possible. La réponse dépend de toute façon des Allemands et de leur évolution future. Il y a un autre aspect particulier : la question du rôle qui incombe à Berlin, si les raisons justifiant la présence des troupes des Quatre deviennent caduques. Si Berlin [Berlin-Est] devient la capitale de la RDA, qu'en sera-t-il des liens entre Berlin-Ouest, la RFA ? (...)Il n'est pas sûr que la solution envisagée par Hans Modrow sera acceptée par la RFA. Il posera toutes ces questions [au chancelier Kohl qu'il doit rencontrer le 4 janvier 1990]. La réponse dépend des Allemands, ici et là-bas. La France ne peut pas accepter n'importe quoi. Pour lui, il demeure une inconnue – quelle est la volonté du peuple allemand ? Les prochaines élections pourraient le montrer clairement. C'est seulement après que l'on pourra élaborer une conception et déterminer le rythme d'une action par étapes. Il s'agit là de trouver un rythme qui puisse toujours être gardé sous contrôle, afin qu'on ne se trouve pas dans une situation dans laquelle des conflits, y compris militaires, ne seraient pas exclus. Il est d'accord sur ce point avec le président von Weizsäcker [le président de la RFA]. La sagesse est de rigueur.

[Revenant sur les premières élections libres, alors prévues pour le 6 mai 1990], François Mitterrand se dit convaincu que l'on peut compter sur la sagesse du peuple de la RDA avec son immense potentiel culturel et spirituel. Chaque peuple a traversé dans son histoire des temps de gloire et des périodes de malheur ; c'est vrai aussi pour la France. (...)Il est évident que les dirigeants de la RDA portent une responsabilité particulière dans l'évolution positive des choses, mais d'autres aussi doivent y contribuer. Hans Modrow répond qu'il est conscient de cette responsabilité, mais qu'à heure actuelle il ne peut donner aucune garantie. François Mitterrand exprime sa compréhension. Hans Modrow et le président Mitterrand conviennent de rester en contact par l'intermédiaire des ministres des affaires étrangères et des représentations diplomatiques.

Le président rencontre ensuite Manfred Gerlach, président de la RDA, dirigeant du Parti libéral (appendice du SED) :

François Mitterrand : Pour ce qui concerne les revendications en faveur d'une unité immédiate, il ne peut pas en mesurer l'ampleur. Les prochaines élections donneront certainement des indications à ce sujet. Ce qui est nécessaire, c'est que la situation économique s'améliore avant même la date du scrutin. Cela permettrait de dédramatiser les problèmes politiques. Il s'agit d'une tâche difficile, que d'autres partenaires, ainsi que les capacités de travail et de réflexion du peuple, pourraient aider à résoudre. Il forme des vœux pour que ça réussisse et que le contact ainsi établi ne s'interrompe pas après son retour [en France].

Les gens en RDA doivent avoir le sentiment que la France les comprend et est prête à les aider. Il dira à tous que ce qui se passe pour le peuple allemand est l'affaire des Allemands. Mais, quand il s'agit de l'Europe, c'est aussi l'affaire de la France. Il ne souhaite pas un désordre profond. Celui qui veut supprimer l'ordre existant doit être en mesure d'en construire un nouveau.

[Hans Modrow, qui assiste à l'entretien, ayant exprimé l'idée que « la partie orientale » du peuple allemand éprouve de l'amitié pour le peuple français], François Mitterrand souligne qu'il en va de même du côté français. On doit maintenant avoir devant les yeux la formidable évolution du siècle prochain. La France y est prête. Les liens politiques, économiques et sentimentaux noués entre les deux peuples doivent être renforcés.

Malaise autour de la coopération franco-allemande dans l'armement

La réorganisation de la défense française agace les industriels outre-Rhin

La coopération franco-allemande dans l'armement traverse une crise. Les industriels allemands dénoncent la nouvelle politique française. En visite à Washington, le 30 avril, le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, avait regretté d'être confronté *« à un certain nombre de décisions françaises, des décisions unilatérales »*.

L'INDUSTRIE allemande de l'aéronautique et de la défense vient de lancer un sérieux avertissement à son partenaire français. Cette mise en garde ne fait que traduire le malaise qui existe, au niveau des deux gouvernements, sur la politique de coopération menée de part et d'autre du Rhin dans le domaine militaire. Au point que les projets entre les deux pays marquent le pas, quoi qu'on puisse en dire. Les Allemands ont mal accepté le plan de réorganisation de la défense française, qui, de toute évidence, leur a été insuffisamment ou incorrectement expliqué. Ils ont tenu à le faire savoir.

Cela s'est passé au début de cette semaine, à Paris, devant le Cercle de l'Institut européen de défense. Werner Heinzmann, l'un des directeurs du directoire du groupe DASA, ne l'a pas envoyé dire à ses interlocuteurs français. *« Tout changement opéré par le côté français en matière de priorités ou de délais*, a-t-il tenu à déclarer, *a une incidence directe sur nos programmes communs de défense, touche également les concepts opérationnels de la Bundeswehr, affecte la validité des accords déjà signés ainsi que celle des marchés entérinés ou en attente de signature, concerne directement nos coopérations et nos intérêts industriels. »*

Et, si par hasard personne n'avait compris, M. Heinzmann a encore enfoncé le clou. *« Il ne faut pas*, a-t-il dit, *que la restructuration qui a lieu actuellement en France retarde de plusieurs années le processus d'intégration européenne. L'Europe n'a pas une minute à perdre face aux fusions gigantesques qui s'opèrent aux Etats-Unis. Le facteur temps joue contre nous. Au plan industriel comme au plan politique, nous n'acceptons pas de voir l'industrie aérospatiale et de défense allemande cantonnée dans les seconds rôles ou gravitant dans la périphérie d'éventuels pôles de défense français ».*

Il a conclu : *« L'Allemagne demande, pour de nombreuses bonnes raisons, la localisation de compétences-clés dans son périmètre, ainsi que les rôles de maîtrise d'œuvre industrielle qui vont de pair. L'Allemagne a des atouts technologiques non négligeables et joue, sans le moindre doute, dans la cour des grands. Nous, mais les politiques allemands aussi, ne sommes pas disposés à payer dans le cadre de nos « joint ventures » 50 % du processus d'adaptation français. »*

UN PASSAGE À VIDE

Ces déclarations ont fait l'effet d'une douche écossaise sur les Français présents. Certains ont parlé de provocation, et d'autres de véritable déclaration de guerre. En fait, cette profession de foi des Allemands témoigne, à sa façon, de leur agacement devant les projets français de réorganisation – dans les armées, dans le secteur industriel de la défense et dans la construction aéronautique civile – qui sont en cours et à propos desquels la concertation, traditionnelle entre les deux pays, n'a pas été à la hauteur de l'attente.

Dès lors que la communication ne passe plus, la confiance s'amenuise. D'où des rumeurs persistantes sur les menaces censées peser sur le sort de projets conjoints aussi importants que de nouveaux modèles d'Airbus européens, les hélicoptères de combat Tigre ou de transport NH-90, les satellites de reconnaissance militaire Helios ou Horus, l'avion de transport futur, des missiles et jusqu'à l'agence commune de l'armement. Officiellement, ces programmes persistent. Mais ils sont en train de vaciller sur leurs bases. Les Allemands ne veulent pas se contenter d'un rôle de second-plan et les Français se préoccupent de ne pas diminuer leur propre poids au sein d'un couple souvent donné en exemple aux autres pays européens.

Les deux gouvernements révisent leur politique de défense pour des raisons d'abord budgétaires : l'Etat doit réduire son train de vie et ne pas hésiter à tailler dans le vif de ses dépenses militaires. C'est ce qui pourrait expliquer ce bras de fer – les industriels français parlent d'une gigantesque *« partie de poker menteur »* – entre les deux pays, qui consiste à faire ployer l'autre dans l'espoir d'obtenir des conditions plus confortables. Mais un troisième larron veille. Les Etats-Unis profitent de ce passage à vide de la coopération franco-allemande pour tenter d'attirer l'Allemagne dans leur giron et briser toute velléité d'indépendance européenne. On en prendra un seul exemple. Le groupe Lockheed Martin Marietta vient à nouveau de proposer à Bonn un satellite espion de sa fabrication, qui serait meilleur marché que le satellite franco-allemand dont le principe a été acquis, fin 1995, entre Jacques Chirac et Helmut Kohl au sommet de Baden.

Jacques Isnard

Nouvelle défaite des conservateurs britanniques aux municipales

A un an des élections générales, le parti du premier ministre John Major n'a recueilli que 27 % des suffrages contre 43 % aux travaillistes et 26 % aux libéraux-démocrates

LONDRES
correspondance

Les résultats des élections locales du jeudi 2 mai en Angleterre font apparaître une sévère défaite pour le Parti conservateur de John Major et des gains pour le Labour Party et les centristes. Il s'agissait du dernier grand test électoral avant des élections générales qui doivent se dérouler au plus tard en mai 1997. Trois mille sièges de conseillers municipaux étaient en jeu en Grande-Bretagne.

L'abattage des bovins commence dans la confusion

Le plan d'abattage décidé par Londres pour enrayer l'épidémie de « vache folle », qui commençait officiellement jeudi 2 mai, a de nouveau valu une volée de bois vert au premier ministre, John Major, pris à partie à la Chambre des Communes. Les professionnels du secteur dénoncent l'absence d'information sur les modalités du programme, qui prévoit la liquidation de 15 000 à 20 000 têtes par semaine. Paul Gentry, qui dirige le marché au bétail de Newark, l'a qualifié de *« farce totale »* : *« Nous n'avons aucune idée de ce qui se passe, aucune idée de comment nous allons être payés, aucune idée de comment nous allons pouvoir payer le producteur. »* Directeur des abattoirs West Devon Meats, dans le sud, Peter Bowyer n'était pas plus tendre : *« Nous ne pouvons rien tant que nous ne savons pas quoi faire des carcasses. Elles ne peuvent pas s'entasser ici ».* – (AFP, Reuter.)

Selon les derniers résultats, les travaillistes en gagnent 454, les libéraux-démocrates 145 et les conservateurs en perdent 560. Ayant remporté 43 % des suffrages, contre 27 % seulement aux tories et 26 % aux libéraux-démocrates, les travaillistes sont largement majoritaires dans l'opinion et, dans tous les cas de figures, arriveraient au pouvoir en cas d'élections anticipées.

Beaucoup de signes avant-coureurs laissaient présager une telle déroute pour l'équipe au pouvoir : l'approfondissement des divisions de la droite sur l'Europe, la désastreuse gestion de l'affaire de la « vache folle », les secousses de la privatisation du chemin de fer, la crise de la pêche... Des citoyens inquiets ont rejeté une nouvelle fois une droite usée par dix-sept ans de pouvoir et aux références obsolètes.

Non seulement il s'agit d'un grave échec dans le Nord et les Midlands industriels, mais on observe, comme en 1995, un glissement des classes moyennes du Sud prospère, base de l'électorat tory, vers l'opposition travailliste et centriste. Le Parti conservateur a été non seulement rayé de la carte à Manchester, Newcastel, Wigan, Oxford et Norwich, mais il perd le contrôle du conseil municipal de villes cossues qui votent généralement conservateur comme Basildon, Tunbridge Wells ou Hastings.

Pour le premier ministre, qui s'attendait à une « raclée », mais pas à une telle débandade, la nouvelle donne est alarmante. Certes, vendredi, Downing Street affichait le sang-froid, soulignant que les élections municipales ne fournissent qu'une indication très relative de l'évolution de l'électorat du fait d'un taux d'abstention élevé, et que, malgré sa contre-performance, le vote conservateur avait même grimpé de 2 %. Il n'empêche, ce nouveau désaveu touche de plein fouet M. Major. Sa marge de manœuvre, déjà très étroite – il ne lui reste plus qu'une seule voix de majorité à la Chambre des communes et son gouvernement est théoriquement à la merci d'une disparition ou d'une défection – est désormais extrêmement réduite.

« Si les tories pensent qu'ils peuvent continuer ainsi jusqu'aux élections, le réveil sera brutal » : tandis que le leader du Labour, Tony Blair, évoque ouvertement des élections anticipées à l'automne, le premier ministre a assuré qu'il entendait rester à la tête du parti et au 10 Downing Street jusqu'au terme de la législature. En effet, John Major n'a aucun intérêt à accélérer le mouvement. Le Labour, qui a une trentaine de points d'avance dans les enquêtes d'opinion, laminerait les tories en cas de consultation avancée. Son pari consiste donc attendre la date-butoir en espérant qu'entre-temps la reprise économique, les divisions au sein du Labour à propos de la fiscalité ou une relance du processus de paix en Ulster inverseront la tendance. Seule consolation pour le premier ministre, malgré cette nouvelle déroute, aucun challenger au sein de son parti ne devrait se lancer contre lui pour tenter de mettre à sa place un chef plus attractif.

Marc Roche

La Suède réunit les pays riverains de la Baltique

Une première pour les dirigeants des neuf pays concernés

VISBY (île de Gotland en mer Baltique)
de notre envoyé spécial

Les organisateurs suédois ne pouvaient guère faire de meilleur choix géographique pour réunir pour la première fois, vendredi 3 et samedi 4 mai, les chefs de gouvernement des neuf pays riverains de la Baltique (Suède, Finlande, Russie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Allemagne, Danemark ; participent également au sommet les premiers ministres norvégien et islandais – membres du Conseil nordique et du Conseil de la Baltique –, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, ainsi que le chef du gouvernement italien, qui assure la présidence de l'Union européenne). L'île de Gotland se trouve en effet au cœur de cette *« mer de la paix »* – comme l'ex-Union soviétique l'appelait fallacieusement puisqu'il y avait bel et bien un « mur » entre l'Est et l'Ouest –, et Visby, sa petite capitale, est une cité médiévale, classée par l'Unesco, qui fut, à partir du XIVe siècle, l'un des principaux centres commerçants de la Ligue hanséatique, symbole des liens qui unissaient tous ces Etats.

JUMELAGES

L'effondrement de l'URSS et la restauration de l'indépendance des Républiques baltes ont de nouveau permis de renouer, librement, ces liens coupés pendant cinquante ans par la dictature et l'occupation soviétiques. Ces dernières années, la coopération s'est développée considérablement, et, à tous les niveaux, entre les rives de la Baltique : des centaines de villes et de communes sont à présent jumelées, des chambres de commerce s'établissent un peu partout, les échanges économiques frontaliers entre la Finlande et la Russie s'accélèrent, bibliothèques et universités scandinaves créent des organismes communs avec des institutions baltes, offrent des stages d'étude et de formation, sans parler de l'explosion du tourisme. Bref, la Baltique doit redevenir *« la mer qui unit les peuples et qui ne les divise plus »*.

Cela dit, en dehors de toutes les belles paroles sur la coopération et la dynamique économique qu'il convient maintenant de *« concrétiser » dans cette région* – en termes de développement du commerce et non plus d'*« assistance financière »* –, l'idée des promoteurs scandinaves du sommet de Visby, et du Conseil de la Baltique, qui existe depuis 1992, est aussi de « placer » politiquement la Baltique et ses quelque 85 millions de riverains sur la carte de l'Europe et d'esquisser une « dimension nordique » à l'Union européenne, un peu au même titre qu'il y a une *« dimension méditerranéenne »*. L'Allemagne, le Danemark, la Suède et la Finlande sont membres de l'Union et, dans quelques années, celle-ci intégrera sans doute quatre autres Etats de la région : la Pologne, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Les pays du Sud doivent donc *d'ores et déjà en tenir compte et* s'intéresser davantage, estime-t-on à Copenhague, à Stockholm et à Helsinki, aux questions *« du Nord »*. Beaucoup jugent ainsi les 5 millions d'écus promis par la Commission de Bruxelles entre 1995 et 1999 en faveur la région de la Baltique, dans le cadre des fonds Phare et Tacis, insuffisants eu égard à l'étendue des problèmes. Jacques Santer entendra certainement ce discours durant la conférence.

Ces problèmes, qui seront discutés à Visby, ont trait naturellement à l'environnement. Les Nordiques s'aperçoivent qu'il ne sert pas à grand-chose de lutter contre la pollution le long de leurs propres côtes alors que des villes comme Saint-Pétersbourg ou Riga manquent cruellement de stations d'épuration des eaux usées. En 1990, 132 sources de pollution « graves » avaient été recensées le long des côtes de la Baltique par la convention d'Helsinki (signée en 1974, mais non ratifiée par trois pays de l'Est). Dix seulement aujourd'hui ont pu être gommées de la liste, et un plan d'assainissement sur vingt ans coûterait, selon les évaluations, environ 110 milliards de francs.

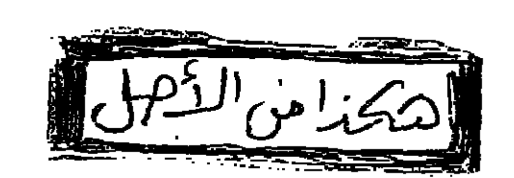
Par ailleurs, un autre objectif des discussions officiellement *« informelles »* et à huis clos de Visby, *qui déboucheront sur une « déclaration commune »*, samedi, est de favoriser, par le dialogue et des mesures de confiance, la stabilité politique de la région et le processus démocratique en cours tant en Russie que dans les Républiques baltes. La lutte contre la criminalité organisée et les trafics, par une coopération plus étroite entre les polices nationales, le respect des droits de l'homme, la mise en place d'institutions judiciaires et juridiques stables, la démocratisation des administrations dans des pays soumis au communisme pendant des décennies seront ainsi à l'ordre du jour.

HOSTILE

Un sujet, en revanche, ne sera pas évoqué durant les pourparlers dans l'île de Gotland, car ce serait mettre immédiatement le feu aux poudres et sans doute réduire à néant les bonnes intentions de coopération affichées : celui de la défense et de la sécurité militaire. Il y a, en effet, autour de la table et de la Russie, des pays neutres ou plutôt libres d'alliances (Suède, Finlande), membres de l'OTAN (Allemagne, Danemark, Norvège, Islande) ou candidats à l'OTAN (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne). On voit mal, en effet, comment Baltes – principalement les Estoniens – et Russes pourraient, compte tenu des tensions qui les opposent, discuter posément de la question de l'élargissement de l'OTAN.

Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, qui était à Stockholm, jeudi 2 mai, a répété une fois de plus que Moscou était résolument hostile à l'entrée de ces Républiques dans l'Alliance atlantique. Selon les hôtes suédois du sommet de Visby, il existe d'autres instances pour discuter de ces problèmes...

Alain Debove



Le bombardement par Israël du quartier général des « casques bleus » à Cana aurait été délibéré

Washington s'opposerait à la publication d'un rapport écrit de l'ONU

Une enquête des Nations unies sur le massacre du 18 avril à Cana, au Liban sud, aurait conclu au bombardement délibéré par l'artillerie israélienne du quartier général du contingent fidjien des « casques bleus » de la Finul. La coopération du gouvernement israélien est toutefois indispensable pour établir définitivement cette responsabilité. L'ONU devrait recevoir, lundi, une réponse à certaines clarifications demandées à Israël.

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

En raison d'importantes pressions politiques, les conclusions d'une enquête de l'ONU sur le massacre de Cana, au Liban sud, pourraient ne pas être rendues publiques dans leur totalité. Pourtant, selon « *toutes les indications* », rapportent des sources bien informées, le bombardement israélien, le 18 avril, du quartier général du contingent fidjien des « casques bleus » de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul) – *au cours duquel* cent deux personnes ont été tuées – aurait été délibéré.

Décidée par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, l'enquête a été menée par le général hollandais, Frank Van Kappen, qui a passé une semaine dans la région. Les conclusions en ont été soumises aux diplomates israéliens à New York.

Les Etats-Unis ayant exercé des pressions, « *une version édulcorée* » des conclusions de l'enquête pourrait être présentée au Conseil de sécurité dès la semaine prochaine. « *Les Etats-Unis préfèrent que l'on ne présente aucun rapport écrit au Conseil*, explique un diplomate occidental, *mais le groupe arabe insistera, et il sera extrêmement difficile au secrétaire général de refuser.* »

« PAS D'ERREUR POSSIBLE »

Selon des sources informées, les responsables onusiens auraient demandé des « *clarifications* » sur deux questions précises concernant le bombardement israélien. *Une réponse serait attendue à l'ONU, lundi.*

Un « *dialogue* » sur les mesures à prendre pour éviter que ce genre d' « *incident* » ne se reproduise a aussi été entamé entre les Nations unies et le gouvernement israélien. L'Etat juif a toujours maintenu que l'attaque était une erreur, et sans sa pleine coopération avec l'ONU, il sera « *quasiment impossible* » de prouver, « *sans aucun doute* » possible, une décision délibérée de bombarder des civils ayant cherché refuge dans le quartier général des « casques bleus » fidjiens.

Pourtant, selon des sources bien informées à New York, « *toutes les indications* » montrent qu'aucune erreur n'a pu être possible et l'enquête établit ce fait. Il reste à savoir, disent les diplomates, « *à quel niveau du gouvernement israélien la décision d'attaquer le camp a été prise* ».

L'enquête indiquerait aussi que les militants du mouvement chiite Hezbollah ont « *pris l'habitude* » de se réfugier dans le camp de la Finul, et que le 18 avril, après avoir tiré des roquettes à partir d'un lieu proche d'un poste de la Finul à Cana, ils ont trouvé refuge auprès des « casques bleus ». Quant à une éventuelle « coopération » de ces derniers avec le Hezbollah, des sources militaires ont déclaré au *Monde* qu'« *ayant vécu trop longtemps* » avec le Hezbollah, les soldats fidjiens ont plutôt la réputation d'être « *pro-israéliens et non l'inverse* ».

Déployés au Liban sud, depuis mars 1978, les « casques bleus » n'ont jamais pu empêcher les hostilités entre les parties adverses. L'avenir de la Finul, forte de 4 856 hommes, pourrait faire l'objet d'un débat au Conseil de sécurité, lors du renouvellement de son mandat, à la fin de juillet.

Afsané Bassir Pour

■ **Le gouvernement libanais souhaite la mise en place rapide du groupe de surveillance,** prévue par l'accord de cessez-le-feu qui a mis fin, le 27 avril, à l'opération israélienne « Raisins de la colère », a déclaré, jeudi 2 mai, le chef de la diplomatie libanaise. Farès Boueiz a reçu les ambassadeurs des Etats-Unis et de France, Richard Jones et Jean-Pierre Lafon, qui lui ont exposé « *des idées de principe, non détaillées et pas encore définitives, pour ratifier l'"arrangement" par un échange de lettres* ». – (AFP.)

Les miliciens de l'ALS refusent de faire les frais de la paix

Les soldats de l'Armée du Liban sud, alliée de Jérusalem, s'inquiètent de l'avenir. Ils voudraient que leur sort fasse partie d'un accord global

MARJAYOUN
de notre envoyée spéciale

Les chars israéliens venus en renfort lors de l'opération « Raisins de la colère » ont labouré les champs, et la terre rouge envahit la route non loin de Marjayoun. C'est de ces collines de la zone qu'ils occupent au Liban sud que les Israéliens ont pilonné à l'artillerie les villages sous contrôle de l'Etat libanais en face. Attitude que déplorent les soldats de l'Armée du Liban sud (ALS), pourtant payés, entraînés et équipés par l'Etat juif. « *Après le massacre de Cana, j'ai protesté auprès d'Israël*, confie le chef de l'ALS, le général Antoine Lahad. *Cana, c'est la faute des Israéliens, de la Finul* (Force intérimaire de l'ONU au Liban) *et du Hezbollah. Mais je ne peux pas* [démissionner] *à cause de cela.* »

L'« *arrangement* » obtenu après seize jours de conflit satisfait l'ALS, dans la mesure où, pour la première fois, il inclut la protection de la population civile de la zone occupée. Mais, affirme le général Lahad, « *chacun a sa propre interprétation de l'accord et c'est pour cela qu'il faut vite définir les règles et notamment établir le comité de sécurité. Quand j'entends ce qu'en dit le Hezbollah, je constate que c'est différent de ce que m'expliquent les Israéliens* », ajoute-t-il, donnant comme exemple le droit de légitime défense. « *S'applique-t-il immédiatement ou après rapport du comité, et alors dans quelles conditions ?* », s'interroge-t-il.

Le sentiment dominant dans la zone d'occupation demeure que cet arrangement pourrait conduire à la paix. Or, si elle est souhaitée par tous, la paix n'en suscite pas moins des craintes au sein d'une milice alliée de l'ennemi israélien. « *Le sort de l'ALS fait partie des points à discuter dans un accord de paix* », affirme un responsable de la milice.

STAGES D'ENTRAÎNEMENT

« *Les Israéliens nous affirment qu'ils ne quitteront pas cette zone sans garantie pour nous et la population* », renchérit le général Lahad, qui ajoute cependant : « *S'ils ne sont pas sérieux, c'est autre chose.* » Sur ce point fondamental pour leur avenir, les soldats de l'ALS ne cachent pas leur inquiétude. « *Je n'ai jamais travaillé contre le gouvernement libanais* », affirme, comme *pour se rassurer*, Ali, *employé dans* les services de renseignement de l'ALS.

Membre de la milice depuis neuf ans, marié et père de deux enfants, Ali, qui a suivi des stages d'entraînement en Israël, gagne 700 dollars par mois, une somme non négligeable dans une région où le travail est rare. « *Je suis entré dans l'ALS pour vivre, c'est aussi simple que cela* », avoue Moustapha, vingt-cinq ans, *célibataire. Soldat sur les lignes* de front – l'ALS y tient vingt positions et Israël, trois –, Moustapha gagne 400 dollars. *Le* combattant du Hezbollah, « parti de Dieu », en face, ne touche que 175 dollars, mais il est animé d'une motivation qui fait visiblement défaut à Moustapha et à ses compagnons – au total 2 500 soldats et 500 officiers de renseignement. « *Contrairement au Hezbollah, l'ALS n'a pas d'objectif* », affirme un bon observateur dans la zone.

« JE N'HÉSITERAI PAS »

« *Le Hezbollah n'est pas mon ennemi*, affirme Moustapha. *S'il n'attaque pas les civils, je n'ai rien contre lui. Moi aussi, je veux libérer ma terre.* » Et si le Hezbollah attaque une patrouille israélienne ? « *Si je ne l'accompagne pas et ne me trouve donc pas obligé de me battre, je ne bouge pas* », répond Ali. Si les appels du Hezbollah à quitter l'ALS le laissent indifférent, il affirme, en revanche, que, « *si le gouvernement libanais le demande, après des négociations avec Israël, alors,* [il n'hésitera] *pas un instant* ».

La participation du gouvernement libanais à l'accord de cessez-le-feu rassure quelque peu les membres de l'ALS, qui veulent croire que leur sort ne sera pas différent de celui des partisans d'autres milices, qui ont pu rejoindre l'armée ou la police. « *En cas d'accord de paix, l'armée libanaise, qui se déploiera à la frontière, aura besoin de mes soldats qui sont d'ici et connaissent le terrain et les gens*, affirme le général Lahad. *Ce sera une garantie pour Israël.* » L'amnistie dont on parle à Beyrouth pour la majorité des miliciens de l'ALS serait « *insuffisante* » pour le général Lahad, qui admet cependant que le sort de sa milice n'est pas de nature à bloquer un accord de paix.

En attendant, le Hezbollah trouve de plus en plus d'alliés ici, prêts à lui fournir caches, renseignements et même une aide directe. Cependant, otages d'une situation qu'ils n'ont pas choisie, les 140 000 habitants de la zone occupée, chiites en majorité, espèrent avant tout la paix. « *Je veux croire que celle-ci ne se fera pas sur le dos de l'ALS* », confie, pensif, Ali, qui n'envisage pas d'autre avenir que de continuer à vivre dans son village.

Françoise Chipaux

La crise au Cambodge tourne à l'avantage de Hun Sen

Le deuxième premier ministre grignote les positions des royalistes

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La coalition qui a géré le Cambodge depuis les élections organisées par l'ONU en mai 1993 n'existe plus que sur le papier. Hun Sen, deuxième premier ministre, continue d'avancer ses pions en l'absence du prince Norodom Ranariddh, premier premier ministre, en « *visite privée* » en France depuis deux semaines et qui doit regagner son pays dans une semaine.

Hun Sen manoeuvre pour qu'un projet de loi, interdisant l'accès à toute fonction officielle ou élective aux titulaires d'une double nationalité, soit déposé devant l'Assemblée nationale dans quelques semaines. Onze ministres et la majorité des députés du Funcinpec, le mouvement royaliste dirigé par Ranariddh, ont la double nationalité pour avoir longtemps séjourné en France, aux Etats-Unis *ou en Australie. Or, les derniers* décomptes laissent penser qu'un tel projet de loi pourrait être voté par une majorité qualifiée des deux tiers.

Simultanément, les deux co-ministres de l'intérieur, You Hockry (Funcinpec) et Sar Kheng (PPC, qui a hérité de l'administration mise en place dans les années 80 sous tutelle vietnamienne), ont décrété, le 19 avril, que les partis politiques doivent être enregistrés.

Sur les vingt formations agréées *par l'ONU et qui avaient présenté* des candidats aux élections de 1993, quatre seulement sont sûres d'être agréées car elles ont des députés au Parlement et au sein du gouvernement d'« union nationale » : Funcinpec (58 députés), le PPC (51), le Parti libéral-démocrate bouddhiste (11 députés) et le Molinaka (1).

FORTES PRESSIONS

Comme la plupart des autres partis ne sont guère représentatifs, la mesure viserait, avant tout, le Parti de la nation khmère (PNK), formé, à la fin de 1995, par Sam Rainsy, ancien ministre des finances qui a été exclu du Funcinpec *et privé de son mandat parlementaire.* Pour tenter d'obtenir un statut légal, le PNK a depuis lors fusionné avec le Parti de la réconciliation libérale, formation peu connue mais qui avait été enregistrée par l'ONU. Le ministère de l'intérieur a aussi demandé aux gouverneurs des provinces d'enregistrer les associations, étrangères comme nationales, présentes dans leurs circonscriptions et de rédiger des rapports annuels sur leurs activités.

Tout en respectant le cadre de la *monarchie constitutionnelle* adoptée en septembre 1993, Hun Sen et le PPC, qui ont l'avantage déterminant de contrôler l'essentiel de l'administration et de l'armée, continuent donc d'exercer de fortes pressions sur le Funcinpec, qui demeure leur principal « partenaire » au sein du gouvernement royal. Ainsi, apparemment affecté par la mort au combat du *général In Sidare, Hun Sen a-t-il* lié, jeudi 2 mai, l'échec de la dernière offensive contre les bastions khmers rouges dans l'extrême ouest du royaume au « *grand orage* » du mois de mars. Il faisait ainsi allusion à la menace proférée, à l'époque, par Ranariddh, *lors d'un congrès du Funcinpec*, de se retirer du gouvernement au cas où son parti n'obtiendrait pas sa part de postes dans l'administration locale.

La cohabitation au sein du gouvernement s'est nettement détériorée au début de l'année. *Le PPC* a d'abord obtenu que le 7 janvier, anniversaire de la prise de Phnom-Penh en 1979 par l'armée vietnamienne sur les Khmers rouges, soit décrété jour férié.

LANGAGE VIOLENT

Dans la foulée, le « *grand orage* » de mars a sans doute contribué à consommer le divorce entre les deux premiers ministres. A moins d'un dérapage, on ne semble pourtant pas s'orienter vers un coup de force. Pour une bonne raison : Hun Sen n'en veut pas car, même si son langage est souvent violent, il sait très bien que, le cas échéant, la note serait très lourde.

Hun Sen s'en tient donc, dans le cadre de la Constitution, à une tactique apparemment efficace de grignotage et d'usure de ses adversaires. Pour sa part, affecté par de « *graves problèmes* », dont il n'a pas révélé la nature, le roi *Norodom Sihanouk doit quitter la* France, le 6 mai, où il séjourne depuis le 19 avril, pour gagner directement Pékin afin de s'y faire soigner.

Jean-Claude Pomonti

La Corée du Nord a entamé la neutralisation de son programme nucléaire

LA CORÉE DU NORD et les Etats-Unis ont fait état, jeudi 2 mai, de nouveaux progrès dans l'application de l'accord signé, à Genève, en octobre 1994, et prévoyant la transformation du programme nucléaire nord-coréen. A Washington, la Maison Blanche a indiqué que le retrait des barres de combustible irradié de la centrale nucléaire de Yongbyon – située à 100 km de la capitale nord-coréenne – a commencé sous contrôle international. « *Après des mois de préparation technique (...), l'opération d'emballage de 8 000 barres de combustible nucléaire a débuté à la centrale de Yongbyon, en Corée du Nord, sous la supervision de l'Agence internationale de l'énergie atomique* », a déclaré Michael Mc Curry, porte-parole de la Maison Blanche.

« *Cette opération*, a-t-il ajouté, *va faire du monde un endroit plus sûr et résout ce qui est sans doute l'un des plus dangereux problèmes de sécurité nationale auxquels a dû faire face le président* [Bill Clinton] *lorsqu'il est entré en fonctions.* » Selon M. Mc Curry, les barres de combustible irradié, actuellement dans un bassin de refroidissement, sont placées dans des boîtes d'acier, où elles seront conservées jusqu'à ce qu'elles soient transférées hors de Corée du Nord. Le porte-parole américain a qualifié l'attitude nord-coréenne de « *coopérative* ».

Aux termes de l'accord de 1994 entre Washington et Pyongyang, la Corée du Nord s'était engagée *à geler immédiatement son programme* nucléaire à filière graphite en échange de la livraison par un consortium international, mis en place par les Etats-Unis, de deux réacteurs à eau pressurisée, moins proliférants. En attendant cette fourniture, le consortium international, *baptisé KEDO* (Organisation pour le développement de l'énergie dans la péninsule coréenne), devait livrer du pétrole à Pyongyang afin de subvenir aux besoins énergétiques du pays.

Cet engagement est, lui aussi, tenu. Pyongyang a annoncé avoir reçu, les 22 et 29 avril, une livraison supplémentaire du KEDO de *44 000 tonnes de pétrole, ce qui* porte à 320 000 tonnes le total du pétrole déjà reçu par la Corée du *Nord. L'accord de 1994 prévoyait* une livraison annuelle de 500 000 tonnes. Confrontée à une pénurie d'énergie, la Corée du Nord, qui a dû fermer dse nombreuses usines du fait que la pénurie d'énergie qui sévit dans le pays, a récemment demandé que ce pétrole puisse être utilisé par d'autres centrales que celle de Yongbyon. En réponse, le consortium KEDO a réclamé que Pyongyang garantisse d'abord que le pétrole ne soit utilisé que pour la fourniture d'énergie. – *(AFP.)*

Le rêve américain de l'ancienne femme de Kim Jong-il

La première femme du dirigeant nord-coréen Kim Jong-il (fils du défunt Kim Il-sung), qui avait disparu de son appartement à Moscou au début en début d'année, a finalement décidé de demander l'asile aux Etats-Unis, a affirmé, vendredi 3 mai, son neveu. Ancienne actrice, Sung Hye-rim, 59 ans, avait été donnée comme en fuite quelque part en Europe de l'Ouest après avoir quitté la Russie pour Genève. Selon son neveu, Lee Han-yong, qui avait fait défection en Corée du Sud il y a 14 ans, la première femme du dirigeant nord-coréen aurait préférer gagner les Etats-Unis plutôt que la Corée du Sud. – *(AFP.)*

La junte birmane ne se résigne pas à ouvrir le jeu politique

GENÈVE
de notre envoyé spécial

La junte militaire birmane n'a pas échappé à une nouvelle condamnation lors de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, qui vient de s'achever à Genève. Cette dite Commission s'est rangée aux conclusions du rapporteur. Alors que la libération, en juillet 1995, du Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, avait laissé espérer un début d'ouverture du régime, le rapporteur a été amené à constater que les atteintes aux droits de l'homme s'étaient de nouveau accrues et que la situation demeurait toujours bloquée depuis que les militaires ont refusé de remettre le pouvoir à l'opposition qui avait remporté les élections de mai 1990.

Au cours de son séjour en Birmanie, du 8 au 17 octobre, le rapporteur a rencontré de hauts responsables du gouvernement ainsi que des représentants des partis politiques et, pour la première fois, Aung San Suu Kyi. S'ajoutant à l'élargissement d'une trentaine de prisonniers d'opinion, la libération de la figure de proue de l'opposition, après six ans d'assignation à résidence, a été suivie d'une embellie de courte durée. C'est ainsi que le rapporteur s'est vu refuser le droit de s'entretenir avec les détenus de deux prisons, qui, selon l'homme fort de la junte, le général Khin Nyunt, « *risquaient de* [lui] *faire une description déformée et négative de la situation dans le pays* ».

TORTURE ET TRAVAIL OBLIGATOIRE

Le rapporteur a estimé à près d'un millier le nombre de prisonniers politiques alors qu'Amnesty International avance le chiffre de 2 000. Il a rappelé que « *des condamnations de sept à vingt ans de prison ont été prononcées contre des accusés dont le seul délit était d'avoir eu des activités politiques pacifiques, telles que distribuer des tracts critiquant le gouvernement, ou encore d'en appeler à un processus démocratique* ».

Selon le rapporteur, la torture et les mauvais traitements seraient pratique courante dans les prisons et « *pour ainsi dire systématiques* » lors des interrogatoires des personnes arbitrairement arrêtées. Il a ajouté que le travail obligatoire, le portage forcé et les exécutions sommaires ont toujours cours. A en croire des sources non gouvernementales, des civils auraient été tués pour avoir refusé de servir de portefaix à l'armée.

D'après le rapporteur, le pouvoir en place « *ne tolère aucune liberté d'expression ou d'association qui contredirait ou manifesterait une opposition à sa politique* ». S'agissant de la Convention nationale chargée d'élaborer une nouvelle Constitution, il a estimé que cette instance « *n'est pas véritablement représentative* » et qu'elle n'est « *guère en mesure de restaurer la démocratie compte tenu des restrictions qui lui sont imposées* ».

A propos des restrictions à l'exercice des libertés fondamentales, le *général Khin Nyunt* a répondu que, « *dans la conjoncture actuelle, de telles activités nuiraient à la stabilité et à la paix régnant dans le pays* ». Quant au sort d'Aung San Suu Kyi, il a déclaré que « *le gouvernement avait tant de tâches à accomplir dans le développement économique et social que la reprise du dialogue avec elle ne constituait pas une priorité* ». Dans un message envoyé à Genève, celle-ci avait tenu à rappeler que « *les réformes économiques ne peuvent, à elles seules, apporter la démocratisation en Birmanie* » et que « *seul le dialogue permettra une solution politique à l'impasse actuelle* ».

Jean-Claude Buhrer

s de l'ALS refusent
s frais de la paix

rmée du Liban sud, alliée de
tent de l'avenir. Ils voudraient
e partie d'un accord global

se résigne pas
politique

Un dissident chinois s'enfuit aux Etats-Unis

UN DISSIDENT CHINOIS, **LIU GANG**, est arrivé aux Etats-Unis après avoir quitté secrètement son pays, où il se trouvait en résidence surveillée, a annoncé son père vendredi 3 mai. L'organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights in China (HRIC), basée à New York, a indiqué que les Etats-Unis avaient accordé le *droit* d'asile à Liu. Selon HRIC, le dissident a quitté la Chine, le 27 avril, par une filière clandestine et est arrivé le 1er mai aux Etats-Unis. Âgé de trente-cinq ans, Liu était l'un des dirigeants du mouvement démocratique de 1989. Il avait été condamné en février 1991 à six ans de prison, avant d'être libéré en juin 1995. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : un fort séisme de 6,4 de magnitude** sur l'échelle ouverte de Richter a touché, vendredi 3 mai, la région chinoise de Mongolie-Intérieure. L'épicentre du séisme *est situé au nord-ouest* de la ville industrielle de Baotou. Aucune victime n'était signalée vendredi en milieu de matinée (heure de Paris). – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le président Nelson Mandela a menacé**, jeudi 2 mai, d'imposer l'état d'urgence dans la province du Kwazulu-Natal, en vue de mettre fin à la violence dans cette région où des élections locales sont prévues le 29 mai. Dix-neuf personnes ont été tuées dans le Kwazulu-Natal, au cours des dernières vingt-quatre heures, tandis que des informations font état de constitution de stocks d'armes en prévision du scrutin. – *(AFP.)*

■ **BURKINA-FASO : l'épidémie de méningite qui frappe le pays** a fait 3 941 morts sur 38 821 cas recensés après dix-sept semaines, selon un nouveau bilan rendu public, jeudi 2 mai, par la direction de la médecine préventive. Mais le nombre de nouveaux cas a considérablement baissé par rapport à la semaine précédente. – *(AFP.)*

■ **LIBERIA : la Maison Blanche a « exhorté »**, jeudi 2 mai, toutes les factions libériennes à participer au sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui essaiera, à partir de mercredi prochain, à Accra (Ghana), de rétablir le cessez-le-feu au Liberia. La présidence américaine a indiqué qu'un représentant spécial du président Bill Clinton, l'ambassadeur Dane Smith, prendrait part à cette réunion. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : le ministre israélien chargé du processus de paix**, Yossi Beilin, participe, à Tunis, à une réunion du comité de l'Internationale socialiste (IS) chargé du Moyen-Orient. C'est la première visite d'un ministre israélien dans un pays arabe depuis l'opération militaire « Raisins de la colère » au Liban. La réunion, prévue vendredi 3 et samedi 4 mai, est organisée conjointement par l'IS et le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir en Tunisie), membre de cette organisation. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : les dirigeants de la Republika Srpska** (RS, entité serbe en Bosnie) sont prêts à abandonner le pouvoir si Belgrade l'exige, a affirmé le président du Parlement de la RS, Momcilo Krajisnik. Dans un entretien diffusé jeudi 2 mai, par l'agence yougoslave Beta, il affirmait que *« nous ne voulons pas mener une politique allant à l'encontre de la Serbie et du Monténégro »*. Le président du Parlement a toutefois tenu a précisé par la suite que la direction de la RS est prête à *« céder le pouvoir »* par les urnes. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : l'ex-patron d'Agusta a été extradé du Brésil** vers la Belgique, mercredi 1er mai. L'ancien dirigeant de la société aéronautique italienne Agusta, Rafaelo Teti, accusé par la justice belge d'être impliqué dans un scandale politico-financier en Belgique, a été transféré immédiatement à Liège, où il a été entendu par le juge d'instruction Véronique Ancia et écroué à la prison de Lantin. – *(AFP.)*

■ **CROATIE : après avoir bloqué à quatre reprises l'élection du maire de Zagreb**, les autorités croates ont décidé de dissoudre, mardi 30 avril, le conseil municipal, dominé par l'opposition. Les nouvelles élections seront précédées d'un référendum *« sur le mode de fonctionnement »* de la municipalité, qui devrait réduire les prérogatives du maire. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : la session d'investiture de José Maria Aznar** a débuté, vendredi 3 mai, au Congrès des députés, qui devait élire samedi 4 mai le président du Parti populaire (PP, droite) chef du gouvernement espagnol à une assez large majorité, grâce au soutien des formations basque et catalane. M. Aznar devait exposer les priorités de son action pour la législature de quatre ans : les réformes économiques, le maintien des acquis sociaux, le développement de la politique régionale et la lutte contre le terrorisme basque. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : une *« sorte d'autonomie sera nécessaire »* au Kosovo**, a déclaré, jeudi 2 mai à Athènes, le haut représentant civil en Bosnie, Carl Bilt exprimant *« sa profonde inquiétude »* face à la multiplication des incidents dans cette province à majorité albanaise du sud de la Serbie. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **OCDE : la France et l'Allemagne** ne parviendront pas à remplir en *1997 le critère de Maastricht concernant la limitation du déficit* public à 3 % du PIB (produit intérieur brut), a déclaré, jeudi 2 mai, le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Jean-Claude Paye, qui a cependant indiqué que les projections sur lesquelles il s'appuie avaient été établies à la fin mars et *qu'elles ne prenaient* donc pas en compte le nouveau plan d'austérité annoncé le 25 avril par le chancelier allemand Helmut Kohl. *« Les politiques sont en train de changer. J'ignore quel effet il faut attendre de ces éléments nouveaux »*, a ajouté M. Paye.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le chancelier de l'Echiquier**, Kenneth Clarke a estimé le 1er mai que ce serait *« de la folie »* de renoncer par avance à une éventuelle entrée de son pays dans la monnaie unique, comme le lui demandent les eurosceptiques, qu'il a qualifiés d'*« isolationnistes »*. *« Dans le monde moderne, toutes les nations mettent en commun une partie de leur souveraineté politique, aucune nation n'est une île politique »*, a déclaré Kenneth Clarke, réaffirmant avec vigueur sa *« sympathie »* pour le principe de la monnaie unique. – *(AFP.)*

Accord de coopération entre l'Union européenne et le Chili

LE CHILI et l'Union européenne ont conclu un accord pour engager une *« libéralisation progressive et réciproque des échanges »* et *« un dialogue politique permanent au plus haut niveau »*. L'accord, qui sera signé officiellement par le président chilien Eduardo Frei à l'occasion du sommet européen de Florence le 22 juin, a un caractère *« mixte »* : il sera paraphé à la *fois* par les autorités européennes et par les pays membres de l'Union. A Santiago, on souligne aussi son aspect d'*« association politique et économique »*, dépassant la *« coopération interrégionale »* prévue par l'accord entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay). *« L'Europe est peut-être plus lente que nous ne le voudrions, mais, lorsqu'elle se met en marche, elle ne recule pas »*, estime le négociateur chilien Carlos Mladinic. Un premier accord avait été signé en décembre 1990, un an après le retour du Chili à la démocratie. – *(Corresp.)*

Le ministre de la planification du Venezuela qualifie les mesures d'austérité de « programme de bon sens »

M. Petkoff n'exclut pas des « secousses » sociales à la suite du plan d'ajustement annoncé le 15 avril

Malgré de violents incidents dans l'ouest du pays, quinze jours après l'entrée en vigueur du plan d'austérité, le Venezuela ne connaît pas d'explosion sociale comme en 1989. Teodoro Petkoff, ministre de la planification et proche collaborateur du président Caldera, explique cela par le parti pris du gouvernement de *« parler vrai »* à une population consciente de la *« détérioration »* de la situation économique.

CARACAS
de notre envoyé spécial

La fréquentation des princes de la finance internationale n'a pas changé Teodoro Petkoff. A *soixante-quatre ans, le « super-ministre »* de la planification, chargé de vendre le plan d'ajustement à la population vénézuélienne, a toujours sa dégaine d'intellectuel de gauche latino-américain. S'il a renoncé au romantisme révolutionnaire qui l'avait conduit dans les années 60 à prendre les armes pour défendre les idées de Che Guevara, il a conservé sa moustache, le tutoiement facile et la soif de convaincre. Il l'applique désormais à la promotion de ce que ses critiques appellent *« le plan néo-libéral »*, qu'il préfère qualifier de *« programme de bon sens »*.

Teodoro Petkoff n'est pas surpris que les brutales mesures d'austérité annoncées à la mi-avril n'aient pas provoqué d'explosion sociale. *« On ne peut exclure quelques secousses, mais un tremblement de terre comme celui du 27 février 1989* [qui avait suivi un premier programme d'ajustement], *franchement je n'y croyais pas. Je fais confiance à la sagesse et à la compréhension des Vénézuéliens. Après ces années de détérioration économique, la population a pris conscience de la nécessité d'appliquer des mesures sévères. »*

Coqueluche des médias depuis que, il y a un peu plus d'un mois, le président Rafael Caldera l'a fait monter en première ligne pour *« faire avaler la purge amère »*, Teodoro Petkoff a choisi le « parler vrai ». Un choix qui lui a bien réussi si l'on en juge par de récents sondages indiquant que sa crédibilité est de loin supérieure à celle des autres membres du gouvernement. *« Il a suffi qu'apparaisse un politicien qui parle clair, qui explique les choses sans technocratisme et dise la vérité : nous traversons une crise très difficile, exigeant des mesures très dures. »*

Le ministre n'hésite pas à reconnaître que la classe moyenne va supporter le plus dur du plan d'ajustement. *« C'est vrai, ils n'auront pas l'amortisseur des programmes sociaux que nous mettons en œuvre pour les pauvres. Mais la classe moyenne est un secteur consommateur et producteur d'opinion, plus formé, plus apte à comprendre la nécessité des mesures et à s'y adapter dans l'espoir qu'elles amélioreront la situation générale du pays. »* Il ne cache pas que, *« dans un pays si corrompu »*, l'efficacité de certains programmes sociaux peut être mise en doute. Et qualifie sans sourciller l'Etat dont il est l'un des plus hauts représentants d'*« Etat monstrueux »*.

Le fondateur du Mouvement vers le socialisme (MAS) est aujourd'hui un ardent défenseur de la privatisation. *« Nous allons privatiser des entreprises qui ont toujours appartenu à l'Etat, par exemple dans les secteurs de l'aluminium, des télécommunications, du transport aérien, et nous allons reprivatiser cette nébuleuse de sociétés étatisées lorsque l'Etat a dû prendre le contrôle des banques en 1994. »*

Cet économiste, qui fut l'un des idéologues du marxisme latino-américain, est aujourd'hui l'un des plus proches collaborateurs du vieux président Caldera, un homme dont la pensée s'est nourrie des encycliques papales. Se considère-t-il toujours de gauche ? *« Absolument ! »*, s'exclame-t-il du fond du cœur. Un cri qui mérite cependant une autocritique et des explications. *« La gauche a commis beaucoup d'erreurs, prônant des politiques apparemment bien intentionnées, favorables au peuple et qui ont produit de véritables enfers hyperinflationnistes. »*

Teodoro Petkoff se définit aujourd'hui comme *« un social-démocrate moderne. Un social-démocrate du post-communisme qui tente d'assumer la globalisation du capitalisme et de la technologie et la crise de l'Etat-providence. Face à ces nouvelles réalités, nous ne pouvons réagir comme les « luddites », ces ouvriers anglais du dix-neuvième siècle qui cassaient les machines. Nous devons nous insérer dans ces nouvelles réalités sans nous laisser massacrer par elles. »*

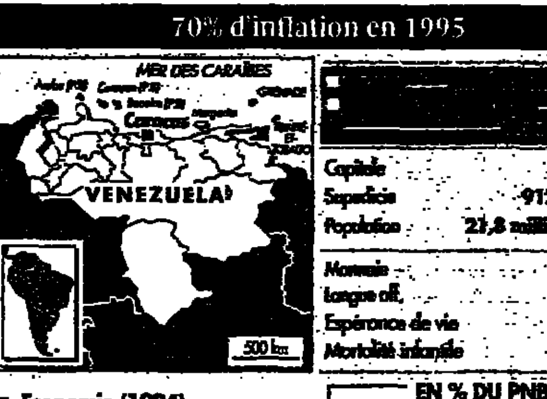
Dans ce pays où la classe politique est très largement discréditée, au point que l'ancienne reine de beauté Irene Saez devance de très loin tous les aspirants potentiels à la présidence dans les sondages de popularité, Teodoro Petkoff a conscience de jouer gros. Son destin politique est désormais lié au succès ou à l'échec du plan d'ajustement.

« Je cours un risque énorme. Quand j'ai perçu que la politique économique allait être rectifiée dans le sens qui me paraissait raisonnable, je me suis lancé dans l'aventure avec enthousiasme et énergie », explique-t-il avant de conclure, sans grande conviction cette fois, qu'il n'a aucune aspiration présidentielle.

« La gauche a commis beaucoup d'erreurs, prônant des politiques hyperinflationnistes »

Jean-Michel Caroit

70 % d'inflation en 1995



Capitale	Caracas
Superficie	912 050 km²
Population	21,8 millions d'hab.
Monnaie	bolivar
Langue off.	espagnol
Espérance de vie	72 ans
Mortalité infantile	23 ‰

■ Economie (1994)

PNB	59 milliards de dollars
PNB/habitant	2 760 dollars
Inflation (1995)	70%
Chômage (1995)	10%

EN % DU PNB: Services 53 – Agriculture 5 – Mines 23 – Industrie

Source : Banque mondiale ; Mexico de mundo, Etat du monde 1995

Des incidents dans l'ouest du pays

A la suite de violents incidents dans la ville de Cabimas (située dans la province pétrolière du Zulia, dans l'ouest du Venezuela), le président Rafael Caldera a appelé, jeudi 2 mai, la population à ne pas céder *« aux appels à la violence »*. L'armée a dû intervenir à Cabimas, où neuf personnes ont été blessées et plusieurs dizaines de commerces pillés lors de manifestations contre la vie chère, quinze jours après l'entrée en vigueur du plan d'austérité. Selon la Banque centrale du Venezuela, la hausse des prix a atteint 8,6 % en avril et 34,5 % sur les quatre premiers mois de l'année, ce qui représente une augmentation de 85,8 % sur un an. Selon le ministre de la planification, Teodoro Petkoff, après une brusque flambée des prix, l'inflation devrait commencer à baisser. Il prédit une hausse mensuelle des prix de 2 %, à la fin de l'année.

Par ailleurs, le commandant Hugo Chavez, qui avait pris la tête d'une tentative de coup d'Etat en 1992 avant de créer le Mouvement révolutionnaire bolivarien (MBR), a appelé la population à manifester dans les rues contre le plan d'ajustement.

La justice colombienne poursuit son opération « mains propres »

BOGOTA
de notre correspondante

L'opération « mains propres » colombienne, qui défraie la chronique depuis plusieurs mois, connaît un nouveau et savoureux rebondissement : dans une décision qualifiée d'*« historique »* par les médias colombiens, la justice a décidé, jeudi 2 mai au soir, d'arrêter le procureur de l'administration colombienne en personne ! Orlando Vasquez Velasquez, dont la fonction consiste à enquêter sur le bon fonctionnement et la transparence de l'administration, est accusé d'enrichissement illicite par l'argent de la drogue, comme tous les protagonistes du scandale sur le financement de la campagne du président Ernesto Samper.

Cet avocat, spécialiste de droit constitutionnel, ancien ambassadeur, ex-ministre et ex-sénateur libéral, aurait reçu plusieurs chèques du cartel de Cali. Comble de l'ironie : M. Vasquez Velasquez avait été suspendu de ses fonctions, vendredi 26 avril, par la Cour suprême de justice, qui l'accuse de faire obstruction à la justice. Une enquête est en cours afin de déterminer quelles pressions il a exercées dans le but de faire tomber celui qui mène inlassablement depuis plus d'un an l'enquête sur la classe politique colombienne, l'incorruptible « fiscal » – le chef du parquet – Alfonso Valdivieso.

Orlando Vasquez Velasquez est soupçonné d'avoir pressenti deux faux témoins pour déclencher un scandale qui aurait pu faire perdre ses fonctions à Alfonso Valdivieso et stopper toute velléité de combattre la corruption en Colombie. Cela n'a pas été le cas et le scandale continue. Chaque semaine, de nouvelles inculpations tombent. Et Alfonso Valdivieso, qui aime à souligner que *« la justice doit fonctionner pour tout le monde et toutes les classes »*, n'épargne personne.

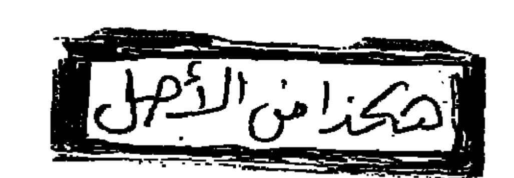
Sept parlementaires sont actuellement sous les verrous, ainsi que l'ex-ministre de la défense et ex-directeur de la campagne du président Samper, Fernando Botero. Quatorze autres sénateurs et députés ont déjà été mis en examen.

TROIS MINISTRES INCULPÉS

La commission parlementaire chargée d'enquêter sur la conduite du président devrait rendre son verdict dans les prochaines semaines. Dernière péripétie, l'un des quinze membres de cette commission d'enquête, le député Francisco Canossa, a décidé jeudi de démissionner pour protester contre la manière dont les travaux ont été menés. Après le verdict de la commission, ce sera ensuite à l'Assemblée, réunie en séance plénière, de décider du sort du chef de l'Etat.

En attendant, Ernesto Samper, dont la chute est annoncée depuis de longues semaines, résiste et encaisse inlassablement les coups qui lui sont portés. Le mandat d'arrêt contre le procureur de l'administration n'est pas un des moindres. Mais le chef de l'Etat doit redouter le pire : trois de ses principaux ministres sont inculpés dans l'attente de la décision de la justice. Ils pourraient, eux aussi, être placés en détention préventive dans les prochains jours.

Anne Proenza



FISCALITÉ Les 60 milliards de francs d'économies en 1997, demandés à ses ministres par M. Juppé, jeudi 2 mai, vont au-delà des exigences imposées par Maastricht. L'hypothèse d'une première baisse des impôts est à l'étude, la réflexion portant sur le taux normal de la TVA, augmenté de 2 points en août 1995. ● LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE a été décrite par Philippe Séguin comme un impératif pour la « *refondation* » du pacte républicain, axe de la campagne présidentielle de M. Chirac, alors que certains membres de la majorité doutent de l'utilité des aides à l'emploi. ● *LE* DÉFICIT de la Sécurité sociale, aggravé par une nouvelle hausse des dépenses maladie en mars, pose cependant un problème de financement, auquel un membre du gouvernement envisage de répondre par une augmentation provisoire des prélèvements. Cette hypothèse est démentie par l'hôtel Matignon.

Le gouvernement veut commencer à baisser les impôts dès 1997

Les économies annoncées dans le futur budget visent à dégager une marge de manœuvre qui permettra d'honorer, dans l'année précédant les élections législatives, la promesse présidentielle de baisse des impôts. La piste étudiée pourrait être celle d'une diminution de la TVA

Y AURA-T-IL une baisse des impôts en 1997 ? Pour l'heure, le gouvernement se refuse à répondre officiellement à la question, mais, *officieusement*, la réponse ne fait maintenant plus de doute : si le projet de loi de finances pour 1997 doit être particulièrement rigoureux dans son volet des dépenses, c'est qu'il aura en contrepartie pour objectif d'engager une baisse, au moins symbolique, de la pression fiscale.

Réunissant autour de lui à Matignon, jeudi 2 mai, l'ensemble des membres du gouvernement (*Le Monde* du 3 mai), M. Juppé ne leur a pas présenté les choses aussi brutalement. A l'approche du débat d'orientation budgétaire, qui doit avoir lieu les 14 et 15 mai à l'Assemblée nationale, le premier ministre ne veut surtout pas donner aux députés le sentiment qu'il a déjà rendu des arbitrages.

Aussi a-t-il seulement prévenu tous les ministres qu'ils devraient consentir des sacrifices particulièrement draconiens pour leurs crédits de l'an prochain. L'architecture du projet de budget est cependant transparente. Elle est actuellement conçue de telle sorte que le gouvernement puisse disposer d'une petite marge de manœuvre fiscale en 1997.

La première contrainte qui pèse sur ce projet de budget est la nécessaire baisse du déficit. Celui-ci devrait être ramené de 287,8 milliards de francs en 1996 à 247,9 milliards de francs en 1997. La décision découle de la stricte application du traité de Maastricht, qui fait obligation à la France de ramener ses déficits publics à 3 % du produit intérieur brut.

CHARGES INCOMPRESSIBLES

Or, comme le gouvernement a pris l'engagement de ramener la Sécurité sociale à l'équilibre financier en 1997 (même si l'objectif apparaît maintenant largement compromis), ces 247,9 milliards de francs constitueront le déficit du *seul budget de l'Etat*. Autrement dit, le budget de 1997 doit prendre en compte une première tranche d'économies, à hauteur de 40 milliards de francs.

Le gouvernement a pourtant décidé d'aller au-delà. Au total, les économies devraient avoisiner 60 milliards de francs par rapport à la dérive spontanée des dépenses. Le premier ministre a donné, en effet, des consignes particulièrement strictes pour la préparation du projet de loi de finances. D'abord, indique-t-on à Matignon, les dépenses de 1996 (1 523,7 milliards de francs) seront seulement reconduites en francs courants en 1997.

Il faut bien mesurer la rigueur qu'implique cette directive. D'abord, comme la hausse des prix devrait atteindre 1,7 % en moyenne et 1,8 % en glissement en 1997, selon les dernières hypothèses économiques de la commission des comptes de la nation, cela veut dire qu'en volume les dépenses de l'Etat devront diminuer dans les *mêmes proportions*. La tendance devrait même être encore plus accentuée, car il y a évidemment des charges incompressibles, à commencer par celles de la dette. Les crédits budgétaires dégagés à cet effet ont atteint 226 milliards de francs. Pour 1997, ils devraient progresser d'un peu moins de 10 %. Autrement dit, l'évolution moyenne des autres crédits devrait accuser une baisse en volume qui pourrait tendre vers 2 %.

Dans le passé récent, jamais un gouvernement n'est parvenu à réduire les crédits de la sorte. Arrivant à Matignon, M. Juppé avait ainsi préparé un « collectif » bud*gétaire qui avait eu pour consé*quence de porter la hausse des dépenses à près de... 5 % ! Du coup, selon une formule employée à Matignon, il n'y aura aucune dépense taboue. Même les crédits du ministère du travail pourront ne pas être épargnés, dans le cadre de l'examen en cours de toutes les procédures d'aide à l'emploi. Les crédits de la fonction publique subiront, eux aussi, les conséquences de cette rigueur renforcée.

LA HAUSSE D'AOÛT 1995

Le choix vers lequel on s'oriente est maintenant arrêté dans ses grandes lignes. Matignon ne juge *pas réaliste de reconduire pour* 1997 le gel des rémunérations (en niveau) qui avait été annoncé pour 1996. Le gouvernement devrait donc décider de ne pas procéder au remplacement de tous les départs à la retraite. Il y en a environ 65 000 par an.

Dans l'immédiat, l'hypothèse à l'étude porte sur le non-remplacement de près d'un départ sur deux, soit environ 25 000 à 30 000 postes en moins, ce qui engendrerait une économie de quelque 4,5 milliards de francs. Evoquant les créations de postes de fonctionnaires décidées pour 1996, Matignon confirme implicitement cette piste en admettant, en forme d'autocritique, que ces créations ne sont peut-être pas ce que le premier ministre a fait de mieux.

Au total, le montant des dépenses pourrait donc légèrement dépasser ce qu'exigerait la stricte baisse du déficit. Harcelé par une frange de sa majorité qui réclame une baisse rapide des impôts, le gouvernement répète maintenant à l'envi qu'il n'y aura plus de prélèvement nouveau. Le chef de l'Etat avait pris lui-même cet engagement en présentant ses vœux aux Français le 31 décembre 1995.

Cette promesse pourra-t-elle être honorée ? Si, visiblement, la question fait débat au sein du gou*vernement dans le cas de la Sécuri*té sociale, compte tenu de la nouvelle dérive des comptes *(lire ci-dessous)*, le gouvernement souhaite ménager une bonne surprise aux Français en leur annonçant dans les prochains mois une baisse, même modeste, de la pression fiscale.

Dans cette hypothèse, quel serait l'impôt qui bénéficierait de la marge de manœuvre dégagée par le plan d'économies ? Pourrait-il *s'agir* de la TVA, dont le taux normal a été relevé par le gouvernement de 18,6 % à 20,6 % depuis le 1er août 1995 ? Matignon indique laconiquement que le premier ministre a une petite idée derrière la tête. Le calendrier semble pourtant bien arrêté : après les mauvaises nouvelles budgétaires, il y aura une – petite – gâterie fiscale.

Laurent Mauduit

M. Balladur prône une baisse « tout de suite »

Ancien premier ministre, Edouard Balladur a exprimé, jeudi 2 mai, sur TF 1, le souhait que le gouvernement commence *« tout de suite »* la baisse des impôts. *« Il ne faut pas attendre deux ans* (...) *si l'on veut dissiper le scepticisme »* des Français, *« afin que la croissance redémarre et qu'on recommence à créer suffisamment d'emplois »*, a-t-il expliqué.

Après avoir indiqué qu'il approuve *« ce qui a été fait en politique extérieure »*, il a ajouté : *« En politique intérieure, j'approuve l'orientation générale qui a été, après quelques mois d'hésitation, fixée. »* Il a toutefois précisé que *« sur les moyens, il faut être extrêmement vigoureux et ambitieux »*, en souhaitant un *« plan, sur plusieurs années, prévoyant la baisse des dépenses et des impôts, les deux à la fois »*. *« Il faut commencer tout de suite »*, a-t-il assuré, en se disant *« partisan de commencer par l'impôt sur le revenu et la baisse des cotisations salariales pour dégager davantage de salaire direct. »*

M. Barrot exclut des coupes sévères dans les aides à l'emploi

MINISTRE du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot a déclaré, jeudi 2 mai, qu'il exclut toute *« coupe sombre »* dans les aides à l'emploi. Devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), il a dénoncé les *« fantasmes »* de ceux qui, au sein du patronat ou du Parlement, mettent en cause l'efficacité de ces dispositifs dans la lutte contre le chômage. Il a souligné que les aides inutiles *« ne représentent pas des sommes extraordinaires »*.

Dans la préparation du budget 1997, le gouvernement n'en souhaite pas moins *« toiletter »* un dispositif qui représente, selon M. Barrot, une dépense annuelle d'environ 50 milliards de francs. Depuis quelques mois, trois groupes de travail étudient l'impact de ces aides : le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (ex-CERC) ; une commission *ad hoc* présidée par Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale ; un groupe de travail réunissant des députés chefs d'entreprise. *« J'attends avec une impatience un peu narquoise les conclusions de ces commissions »*, a ironisé Jacques Barrot.

« DU MÉNAGE A FAIRE »

Le ministre du travail a néanmoins reconnu qu'il y a *« sûrement du ménage à faire »*. Ainsi, certains dispositifs le laissent *« perplexe »*, comme l'aide de 1 000 à 3 000 francs pour le premier emploi des jeunes (APEJ), créée par le gouvernement d'Edouard Balladur après le retrait du contrat d'insertion professionnelle (CIP).

M. Barrot n'a pas non plus caché son scepticisme au sujet des exonérations de charges sociales ponctuelles. *« Une exonération momentanée dans le temps, faite à partir d'un contrat donné et qui est censé être un appât pour l'employeur, moi, j'y crois très peu »*, a-t-il déclaré. En revanche, il a plaidé une nouvelle fois pour la baisse du coût du travail non qualifié, pour les aides à la formation en alternance (contrats d'apprentissage et de qualification) et pour le contrat initiative-emploi (CIE), destiné aux chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE et, bientôt, aux jeunes en très grande difficulté.

Quant à l'aménagement du temps de travail, M. Barrot a indiqué que, si le gouvernement légifère sur ce sujet, il devra traiter *« trois problèmes incontournables »* : les heures supplémentaires, qui pourraient être *« compensées par des jours de congés supplémentaires ou de la formation »* ; le *« temps partiel choisi »*, trop peu développé en France, selon lui ; et *« un dispositif-plancher pour les branches ou les entreprises qui n'auraient réussi à rien négocier »*.

J.-M. B.

M. Séguin rappelle ses engagements à M. Chirac

« CHER JACQUES CHIRAC, demain, si, comme je l'espère, tu gagnes cette élection, ne te laisse pas voler ton message, ne te laisse pas voler ta victoire, n'oublie pas le pacte républicain. » Cette apostrophe solennelle, Philippe Séguin l'avait adressée, le 31 mars 1995, au candidat Jacques Chirac, au terme de la campagne présidentielle. Un an plus tard, en guise d'anniversaire, le président de l'Assemblée nationale a rappelé le président de la République à ses devoirs. Sans agressivité, mais sans concession.

Comme à son habitude, il avait choisi un prétexte apparemment anodin pour faire entendre sa différence : la clôture, jeudi 2 mai, d'un colloque de l'Association des démocrates, qui rassemble des *responsables aussi mobiles* que MM. Soisson, Stirn, Durieux ou Durafour. Cet aréopage a cependant fourni à M. Séguin, au-delà des *« barrières partisanes »*, l'occasion d'un plaidoyer vigoureux en faveur de la nécessaire *« refondation »* du pacte républicain. L'argument du président de l'Assemblée avait largement nourri la campagne de M. Chirac. Mais il l'a rappelé nettement : *« Il ne faut pas jouer avec les mots quand ils sont à ce point porteurs de sens. »*

Invoquant Daniel Halévy, Jules Ferry ou Léon Gambetta, M. Séguin a assuré que le pacte républicain *« est d'abord l'héritage de notre tradition républicaine »*. Mais c'est surtout *« le fondement même de notre cohésion sociale »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« Ce fondement est aujourd'hui menacé parce que nous n'avons pas su prendre la juste mesure du chômage, générateur de l'exclusion, autrement dit de ce cercle infernal qui tue par essence l'égalité des chances. » « Il n'est plus temps d'attendre, de temporiser à l'infini. »* Cela suppose d'avoir, au préalable, formulé le *« bon diagnostic »*. Et M. Séguin de lâcher, presque *mezza voce*, comme pour ne pas avoir l'air de faire la leçon : *« Nous n'en sommes plus loin, mais nous n'y sommes pas encore... »*

Mais ce n'était pas tout. Tout en restant sur le terrain de la philosophie politique, le président de l'Assemblée a glissé quelques conseils au chef de l'Etat. La réforme de l'école ? *« Je ne crois pas aveuglément aux vertus des grandes réformes fracassantes de l'éducation nationale. Il me semble que l'on peut procéder de manière très pragmatique et méthodique »*, a-t-il assuré, avant d'affirmer fortement sa conviction que *« l'ambition originelle demeure* (...) *: faire de l'école républicaine la pièce maîtresse du creuset français »*. De même pour le service militaire. Certes, il *« a perdu depuis longtemps sa pleine et entière vertu intégratrice »*, a reconnu M. Séguin, qui préside actuellement la mission d'information de l'Assemblée sur la réforme du service national. *« Est-ce une raison pour jeter complètement le bébé avec l'eau du bain ? »*, s'est-il interrogé. Encore une façon de prendre date.

Gérard Courtois

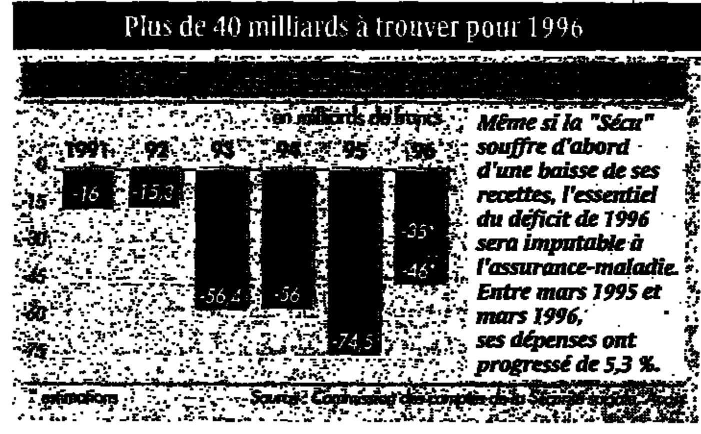
Le premier ministre étudie les moyens de combler le nouveau déficit de la Sécurité sociale

LA SÉCURITÉ SOCIALE est, décidément, un chantier sans fin. Le mode de gestion des caisses et le dispositif de maîtrise des dépenses de santé à peine réformés par ordonnances (*Le Monde* du 25 avril), Alain Juppé va devoir répondre rapidement à une question de plus en plus pressante : comment redresser les comptes du régime général (salariés du *privé*), qui accuseront un déficit supérieur à 40 milliards de francs en 1996, sans contredire l'engagement pris par Jacques Chirac de ne plus augmenter les prélèvements obligatoires ?

Bien qu'il s'en défende, le gouvernement a mis à l'étude une solution qui, *si elle était retenue*, se traduirait par une hausse provisoire des prélèvements, tout en présentant l'avantage de *s'incrire* dans le cadre d'une réforme structurelle.

Le premier ministre avait annoncé, le 15 novembre, le projet de modifier le financement de l'assurance-maladie. Celui-ci repose, à plus de 85 %, sur les salaires, et pèse *donc lourdement sur le coût* du travail. M. Juppé envisage donc de transférer progressivement, *« point par point et année après année »*, la cotisation des salariés (6,80 % du salaire) sur un prélèvement à assiette élargie, notamment, aux revenus de l'épargne. Déductible de l'impôt sur le revenu, cette cotisation aurait une assiette plus étendue que celle de la CSG, mais moins large que celle du RDS.

Cette opération devait se faire à prélèvement constant, les épargnants, les détenteurs de patrimoine et certains retraités compensant par un effort accru ce que les salariés paieraient en moins. Toutefois, explique un membre du gouvernement, entre le moment où l'on crée ce prélèvement à assiette élargie et celui où l'on réduit la cotisation-maladie, *« il pourrait se passer quelques mois »*, pendant lesquels la Sécurité *sociale bénéficierait ainsi* de recettes supplémentaires.



AUGMENTATION DES DÉPENSES

Selon ce ministre, une partie des recettes nouvelles pourraient provenir d'une augmentation *« de quelques points »* du prélèvement *libératoire sur les revenus des ca*pitaux, qui est aujourd'hui de 19,4 %.

A Matignon, on dément une telle hypothèse. Invité d'Europe 1, vendredi 3 mai, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, a déclaré qu'il n'y aura *« aucune aggravation de la pression fiscale en 1997 et 1998, au contraire »*, conformément à l'engagement pris il y a quelques mois par le chef de l'Etat. Reconnaissant que *« nous allons avoir un problème de bouclage du financement de la Sécurité sociale en 1996 »*, M. Lamassoure a précisé : *« Nous y pallierons par des économies supplémentaires et non par des prélèvements supplémentaires. »* Le gouvernement n'a encore pris aucune décision, mais il suit avec attention l'évolution des dépenses d'assurance-maladie. Elles ont augmenté de 0,3 % au mois de mars, après une progression de 0,4 % en février et de 0,1 % en janvier, selon les statistiques publiées jeudi par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Cela n'aurait rien de catastrophique si la progression des dépenses (hospitalisation et médecine de ville) n'atteignait pas 5,3 % sur les douze derniers mois connus.

Il est impossible, pour l'heure, de savoir si le taux d'évolution des dépenses en 1996, fixé à 2,1 % par le gouvernement pour la médecine libérale et les établissements hospitaliers, sera respecté à la fin de l'année. Il n'en est pas moins urgent, selon certains responsables de l'*assurance-maladie*, d'infléchir la tendance. Ainsi, le vice-président de la CNAMTS, Georges Jollès (CNPF), juge impératif d'organiser rapidement une réunion avec les syndicats de médecins libéraux, *« pour faire un bilan sur les résultats au 31 mars »*, car *« seule la concertation peut permettre de résoudre cette crise »*.

Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a annoncé son intention de reprendre contact *« dès la semaine prochaine »* avec les syndicats de médecins libéraux, dont trois d'entre eux se sont violemment opposés au renforcement de la maîtrise des dépenses de santé. Pour faciliter la réforme du système de soins, M. Juppé a également décidé de modifier dès le 15 juillet – et non le 30 septembre, comme il était initialement prévu – la composition du conseil d'administration de la CNAMTS. Cette modification ren*forcera le poids du* patronat et de la Mutualité française, en isolant davantage FO, déjà marginalisée par son opposition systématique au « plan Juppé ».

LA PRESTATION D'AUTONOMIE

Au moment où la Sécurité so*ciale* traverse une énième crise de financement, le gouvernement annonce des mesures nouvelles. Après l'avoir retardée d'un an, le premier ministre a annoncé la création d'une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes au 1er janvier 1997. Son financement ne posera guère de problèmes l'an prochain, puisqu'il sera assuré, selon M. Barrot, par l'excédent du Fonds de solidarité vieillesse. Dans les années à venir, cette prestation risque pourtant d'avoir un coût exorbitant.

De son côté, la conférence nationale *sur* la famille réunie le 6 mai autour de M. Juppé risque de se traduire par une remontée des revendications en faveur d'une politique familiale plus ambitieuse, et donc plus coûteuse.

Jean-Michel Bezat

L'armée de l'air professionnalisée va devoir « embaucher » 12 000 aviateurs

Jacques Chirac visite l'armée de terre à Canjuers

Pour sa première visite dans les armées, M. Chirac s'est rendu, vendredi 3 mai, au camp de Canjuers (Var), où l'armée de terre devait lui présenter notamment le char Leclerc. Le chef de l'Etat a donné un caractère privé à ce déplacement, sans presse nationale. *« Les cadres qui s'interrogent veulent des réponses à leurs attentes sur des problèmes concrets »*, a récemment dit le général Amédée Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre.

CAMBRAI
de notre envoyé spécial

« Nous allons vivre une période chahutée, la transition ne sera pas simple. » C'est en ces termes que le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, a décrit, jeudi 2 mai, aux cadres de la base aérienne de Cambrai-Epinoy, dans le Nord, le passage de l'armée mixte à l'armée professionnelle, décidé par le chef de l'Etat. *« Il va falloir changer de mode de vie et de fonctionnement, c'est même la plus grosse difficulté de la professionnalisation qui nous attend »*, a-t-il ajouté, en faisant allusion à la nécessité d'*« embaucher »* des militaires techniciens de l'air (MTA) en substitution des appelés.

L'armée de l'air, dans les six ans à venir, ne va pas seulement perdre 24 % de ses effectifs, en tombant à 70 000 ou 73 000 hommes et femmes, et ne plus entretenir que 30 à 32 bases sur les 46 qu'elle compte aujourd'hui. En se professionnalisant, elle va devoir aussi recruter davantage de personnels civils (2 200 de plus que les 4 800 qu'elle emploie à ce jour), notamment des informaticiens, des professeurs, des administratifs et des gestionnaires. Elle devra, surtout, *« embaucher »*, selon les termes du général Rannou, des engagés, dénommés MTA, qui seront formés pour être des spécialistes sans pour autant espérer devenir sous-officiers.

Telle est bien la nouveauté qui attend l'armée de l'air et que, déjà, la marine nationale – souvent citée en exemple par le général Rannou, au point d'inviter les officiers aviateurs à y faire des stages si besoin était – a mise en œuvre.

CONTRATS DE QUATRE ANS

Pour remplacer les appelés, dont le chef d'état-major dit qu'*« ils nous ont bien servis »* et qui sont actuellement au nombre de 27 000, l'armée de l'air se propose d'engager quelque 12 000 MTA sur les six années que durera la prochaine loi de programmation militaire. Soit, entre 1997 et 2002, pas *moins de 2 000 hommes* et femmes – la féminisation est aussi une première – chaque année pour que ce corps, qui ne comprend en 1996 que 3 500 hommes du rang engagés, soit porté à 15 000 au début du siècle. Ce serait au moins un quadruplement des effectifs sur six ans.

La difficulté, acceptée dès le départ par le général Rannou, vient du fait qu'il n'est pas question que ces MTA donnent naissance à une corporation *« bis »*, dit-il, de sous-officiers. Ces hommes du rang, spécialistes, devraient être recrutés parmi les jeunes titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un niveau scolaire inférieur au bac. Ils signeront un contrat de quatre ans, renouvelable une fois, avec une solde qui n'est pas encore déterminée mais qui devra être au moins égale, sinon supérieure, au Smic, sous peine de n'attirer aucun candidat valable.

Leur « embauche » ne se fera pas au niveau des régions aériennes ou des commandants de base ; elle sera centralisée à Paris par l'état-major. *« On va prendre des ouvriers*, a encore expliqué le général Rannou, *pas des ingénieurs, et l'entreprise qui confondrait les deux irait à l'échec. Si l'armée de l'air le faisait, elle serait en faillite dans dix ans. »*

Le « patron » de l'armée de l'air a tenu à rassurer ses cadres, qui s'inquiètent des conditions dans lesquelles certains d'entre eux seront priés de quitter prématurément leur uniforme. Quelque 1 170 officiers et sous-officiers, surtout parmi les plus anciens, risquent d'être dans ce cas chaque année. Comme le pratiquent déjà des armées étrangères, il leur sera proposé un pécule net d'impôt – le montant n'est pas encore fixé, mais les études d'état-major font état de plusieurs centaines de milliers de francs par individu –, exprimé en nombre de mois de solde et qui sera calculé selon l'ancienneté et le grade.

Jacques Isnard

Le concours de pilote de chasse ouvert aux femmes

En juin, le concours d'admission à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, qui forme les officiers de l'armée de l'air, sera ouvert aux jeunes femmes qui veulent devenir pilote de chasse. Déjà, de jeunes Françaises engagées, dans l'armée de l'air comme dans l'armée de terre, peuvent être pilotes d'avion de liaison ou de transport, comme les Falcon ou les Nord-262, d'avion de transport tactique Transall ou Hercules et d'hélicoptères.

Au maximum, trois places, sur soixante-trois, à l'Ecole de l'air, seront proposées dès 1996 aux femmes. On compte, au total, dans les armées françaises et la gendarmerie, quelque 22 500 femmes (cadres et engagées) et environ 1 500 volontaires pour un service militaire féminin. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et au Danemark, des femmes peuvent être pilotes d'avion de combat.

Les élus locaux obtiennent gain de cause sur la responsabilité pénale

JACQUES TOUBON a donc eu le dernier mot. Ou, plus exactement, par son truchement, le Sénat et les élus locaux l'ont emporté. L'Assemblée nationale a définitivement adopté, en deuxième lecture, jeudi 2 mai, une version conforme à leurs vœux de la proposition de loi sur la responsabilité pénale pour faits d'imprudence ou de négligence.

Ce texte aura eu un sort paradoxal. Au départ, les sénateurs, à l'instigation de l'Association des maires de France (AMF), souhaitaient mieux protéger les élus locaux, de plus en plus fréquemment mis en cause et poursuivis par la justice pénale pour des dommages qu'ils n'ont pas su ou pu prévenir (*Le Monde* du 23 février).

Le garde des sceaux, au Sénat, puis l'Assemblée nationale avaient élargi cette proposition à une refonte de l'article du code pénal relatif à la responsabilité pour imprudence ou négligence, afin de ne pas paraître accorder aux élus – et aux fonctionnaires – un régime de faveur. Défenseurs obstinés des premiers, les sénateurs avaient réintroduit, en deuxième lecture, leur mouture du texte, précisant qu'il n'y a pas délit *« si l'auteur des faits a accompli les diligences normales, compte tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences, ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait »*. Ils déclinaient ce principe, en outre, dans le code général des collectivités territoriales.

« RUPTURE D'ÉGALITÉ » DEVANT LA LOI

Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée, s'est vigoureusement élevé, jeudi, contre ces deux modifications, en rappelant que *« la loi a une portée générale »* et en ajoutant : *« Je prends l'opinion publique à témoin : faut-il, au-delà d'un principe général, protéger particulièrement, aujourd'hui les élus locaux, demain qui et quels autres ? »* Et de refuser cette *« rupture d'égalité »* devant la loi, *« contraire à la Constitution »*.

Jacques Limouzy (RPR, Tarn) a tenté de convaincre le garde des sceaux de se tenir à l'écart d'une querelle *« entre les deux Assemblées »*. Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime) a dit son incompréhension devant un texte qui introduit une *« exception d'incompétence »* pour les maires. Bernard Derosier (PS, Nord) a dénoncé *« la volonté d'une partie de la majorité de faire des élus locaux des citoyens à part »*.

Rien n'y a fait. Soutenu par François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle), par Yves Préville (UDF-FD, Ille-et Vilaine) et par une petite troupe de députés RPR, M. Toubon a obtenu, par treize voix contre quinze, le maintien de la version du Sénat. Avec cet argument déroutant, à propos de la déclinaison du principe général dans le code des collectivités territoriales : *« Je pense, comme la commission des lois, que cet article n'est pas juridiquement indispensable, mais je le crois très opportun. »*

Certains voyaient là, de la part du garde des sceaux, une bonne manière faite au Sénat, en prévision d'autres débats à venir, par exemple sur la réforme de la détention provisoire ou sur celle des cours d'assises.

Gérard Courtois

Les députés ont rétabli l'« amendement buvette »

VINS D'HONNEUR, verres de l'amitié, toasts qui, au dire d'Alain Madalle, député RPR de l'Aude, rendent *« le goût de la défaite moins amer »*, ont eu leur heure de gloire, jeudi 2 mai, à l'Assemblée nationale. Les députés qui examinaient, en deuxième lecture, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre statutaire, sanitaire et social (DMOSSS) ont adopté, haut le coude, le désormais célèbre « amendement buvette ». A la demande du groupe communiste, un vote par scrutin public a eu lieu : sur 35 votants et 34 suffrages exprimés, 24 députés ont voté pour l'amendement et 10 contre.

Ainsi, à une écrasante majorité, malgré l'opposition farouche de deux ministres – Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, et Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, qui sont, tour à tour, montés au créneau –, ils ont rétabli dans le projet de loi un article additionnel, biffé par le Sénat, qui autorise la vente de boissons alcoolisées de catégorie II (vins, bières et cidres) dans les buvettes de clubs amateurs.

Aux termes de cette disposition, les buvettes doivent être ouvertes trente minutes au plus tôt avant le début de la manifestation sportive et doivent être fermées au plus tard trente minutes après la fin de la compétition.

Des deux lobbies qui étaient aux prises, celui des crampons, c'est-à-dire des présidents d'associations sportives, et celui des comptoirs, ou la corporation des cafetiers (*Le Monde* du 3 mai), les premiers l'ont emporté sur les seconds, qui redoutaient une concurrence déloyale.

« Les sénateurs qui ont sans doute perdu l'habitude de fréquenter les stades veulent faire croire que nous entendons favoriser l'alcoolisme et non le sport. Il nous faut dénoncer ce mensonge ! », a affirmé Edouard Landrain (UDF, Loire-Atlantique), l'auteur de l'amendement incriminé. Pour François Rochebloine (UDF, Loire), supprimer cet amendement n'était rien moins que du racisme social. *« Pourquoi faire de la discrimination entre la culture et le sport ? »*, s'exclamait-il, soulignant qu'il existe des buvettes qui vendent de l'alcool dans les théâtres. Et les deux élus UDF de souligner les problèmes de financement des petits clubs et les valeurs de convivialité indissociables, selon eux, de la buvette.

Maxime Gremetz (PCF, Somme) apportait, en guise de soutien, un témoignage fort : *« Hier, 1er mai, j'étais à un tournoi. Il y avait une buvette. Je n'ai vu aucun jeune se saouler. Il y avait des familles qui mangeaient des merguez, voilà tout ! »*

ET LA BUVETTE DE L'ASSEMBLÉE ?

Et M. Gremetz d'envisager le pire : *« Messieurs les prêcheurs de morale, pourquoi, dès lors, ne pas fermer la buvette de l'Assemblée ? »* Pierre Bernard (République et Liberté), maire de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), appelait à rejeter l'amendement, en dénonçant la violence qui règne dans les stades. *« Elle est le fait de vos amis skinheads ! »*, rétorquait finement Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne).

M. Barrot eut beau exprimer à nouveau au Palais-Bourbon un *« refus très ferme »* de cet amendement, estimant que cette disposition était *« un relâchement »* dans la politique de lutte contre l'alcoolisme, l'amendement était néanmoins voté.

Caroline Monnot

L'IGAS privée de son droit de contrôle

L'Assemblée nationale, qui a adopté, jeudi 2 mai, en deuxième lecture, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre statutaire, sanitaire et social (DMOSSS), a retiré à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) le contrôle des organismes faisant appel à la générosité publique à l'échelon national, que le Sénat avait souhaité lui confier.

– En votant l'amendement de dessaisissement proposé par leur commission des affaires culturelles, les députés ont épousé les exigences du monde associatif, relayées par Claude Malhuret (UDF-PR, Allier), foncièrement hostile à un renforcement des pouvoirs de l'IGAS. *« Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur les associations, mais simplement de permettre à un grand corps de contrôler l'utilisation des fonds recueillis »*, a expliqué Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, qui n'a pas été suivi. Les députés ont voté par ailleurs une définition plus précise du droit de suite accordé à l'IGAS.

Le premier ministre en visite dans une crèche parisienne

À QUATRE JOURS de la conférence de la famille, lundi 6 mai, Alain Juppé s'est rendu, jeudi 2 mai, dans une crèche associative du 20e arrondissement de Paris. Accompagné de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, le premier ministre souhaitait, *« avant de se pencher sur le dossier technique, se rendre compte sur le terrain des nouveaux besoins des familles »*.

Après cette visite, M. Juppé a expliqué que l'enjeu de la conférence de la famille ne se résume pas *« seulement à une question budgétaire mais se pose aussi en termes de fraternité et de solidarité »*. Le chef du gouvernement a souhaité que beaucoup de structures comme celle d'Enfant présent, l'association gérant cette crèche parisienne, voient le jour.

La famille Mitterrand réclame 800 000 francs au docteur Gubler

À LA SUITE DE LA PUBLICATION par le docteur Claude Gubbler du livre *Le Grand Secret*, aux éditions Plon, la famille Mitterrand a *décidé de demander 800 000 francs de dommages et intérêts* à l'auteur de l'ouvrage. Me Georges Kiejman, avocat de la famille de l'ancien président, nous a écrit pour rectifier le chiffre de 1,850 million de francs qu'il avait confirmé dans un premier temps (*Le Monde* du 20 avril). Il précise que la somme demandée *« représente à peu près 20 % du chiffre d'affaires réalisé sur 40 000 exemplaires, soit sensiblement moins que la marge bénéficiaire de l'éditeur et le montant des droits d'auteur »*.

DÉPÊCHES

■ **SOCIAL : Jacques Chirac s'est entretenu**, jeudi 2 mai, pendant une heure et demie avec Louis Viannet. Le secrétaire général de la CGT a indiqué avoir exprimé au chef de l'Etat son *« désaccord »* sur les services publics, notamment *« avec la perspective de déréglementation et de changement de statut de France Télécom »* et *« avec la possibilité d'une transformation des conditions du monopole de distribution à EDF-GDF »*. M. Viannet a aussi souligné *« la gravité »* avec laquelle la CGT entend *« lutter pour la défense du patrimoine national concernant les industries de défense »*.

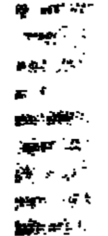
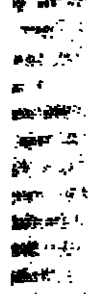
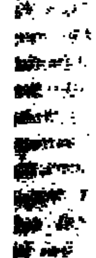
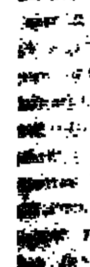
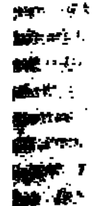
■ **SONDAGES : la cote de confiance du président de la République** subit un tassement, après une remontée amorcée en février, selon le baromètre Sofres-*Figaro Magazine* à paraître samedi 4 mai dans l'hebdomadaire. Selon cette enquête, effectuée du 23 au 26 avril auprès de 1 000 personnes, 44 % des Français font *« confiance à Jacques Chirac pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*, contre 45 % en mars (– 1 point), alors que 55 % (+ 2 points) ne lui font pas confiance. Selon un autre sondage Ipsos pour *Le Point*, réalisé les 19 et 20 avril, une majorité de Français (53 % contre 39 %) porte un jugement négatif sur le bilan de M. Chirac depuis son élection.

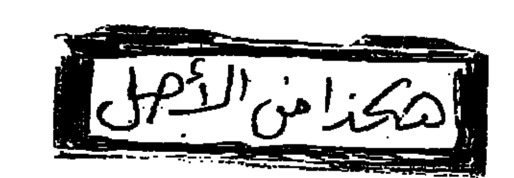
■ **AGRICULTURE : la FNSEA estime**, dans un communiqué, jeudi 2 mai, que les aides exceptionnelles que l'Union européenne a décidé de verser aux éleveurs victimes de la crise de la « vache folle » devront *« compenser la totalité des pertes réellement subies »*. Elle attend du conseil des ministres européen, qui se réunira les 20 et 21 mai, qu'il prenne *« des mesures concrètes dans les meilleurs délais »*.

■ **ARGENT SALE : le Parlement a définitivement adopté** à l'unanimité, jeudi 2 mai, le projet de loi sur la lutte contre le blanchiment de l'« argent sale » et le trafic de stupéfiants. Ce projet de loi adapte la législation française aux dispositions de la convention du Conseil de l'Europe sur le blanchiment, le dépistage, la saisie et la confiscation des produits du crime.

■ **MODERNISATION FINANCIÈRE : le Sénat a adopté**, jeudi 2 mai, en seconde lecture, le projet de loi de modernisation des activités financières défendu par le ministre des finances, Jean Arthuis. Les sénateurs ont décidé de ne pas limiter le délit d'initié aux marchés réglementés mais de l'étendre aux titres figurant au hors-cote. Le RPR et l'UDF ont voté pour, alors que le Parti socialiste et le Parti communiste se sont prononcés contre.

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue, secrétaire national du PCF, a insisté**, jeudi 2 mai sur RMC, pour que *« la gauche soit vraiment la gauche »*, et ne crée pas de *« nouvelle désillusion par des promesses non tenues, qui ouvriraient un champ immense au Front national »*. *« Quand j'entends le milliardaire Le Pen se présenter comme le porteur des difficultés des gens (...), je me dis que c'est dangereux pour la démocratie »*, a affirmé M. Hue.



HISTOIRE En 1987, Pierre Vidal-Naquet publiait *Les Assassins de la mémoire*, ouvrage dans lequel il démontait les thèses des négationnistes de la Shoah. Revenant sur le soutien affiché par l'abbé Pierre à Roger Garaudy, l'historien estime que, si le négationnisme est *« intellectuellement mort »*, son audience demeure. ● *« JE CRAINS que la prise de position de l'abbé Pierre ouvre les vannes d'une poussée antisémite »*, déclare M. Vidal-Naquet qui s'en prend vivement à l'ouvrage de Roger Garaudy, *« livre accablant, fait de contresens historiques effrayants »*. ● DEPUIS PLUS de quarante ans, à partir du groupe de la Vieille Taupe dans les années 70, se développent les thèses négationnistes. Robert Faurisson, Henri Roques ou Bernard Notin se sont employés à nier les chambres à gaz puis la réalité du génocide.

Pierre Vidal-Naquet analyse les relais dont disposent les négationnistes

Dans un entretien au « Monde », l'historien, auteur des « Assassins de la mémoire », revient sur la polémique déclenchée par le soutien de l'abbé Pierre à Roger Garaudy. « Des verrous ont sauté au moment où l'extrême droite a eu 15 % des voix », estime-t-il

L'HISTORIEN Pierre Vidal-Naquet a été l'un des premiers à considérer que, face aux thèses des négationnistes, exposées à la fin des années 70, il convenait, sans débattre avec eux, d'allumer des contrefeux. Tel est l'objectif assigné aux *Assassins de la mémoire* (éditions La Découverte, 1987), recueil d'articles sur la question de la négation de la Shoah. Né en 1930, Pierre Vidal-Naquet est, depuis 1969, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et dirige le laboratoire Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes. Ce spécialiste de la Grèce ancienne a été très engagé dans la lutte contre la torture à l'époque de la guerre d'Algérie. Il a publié l'année dernière, en coédition au Seuil et à La Découverte, le tome 1 de ses *Mémoires (La Brisure et l'Attente)*. Son dernier livre s'appelle *Réflexions sur le génocide*, publié à La Découverte en 1995.

« Comment analysez-vous la situation du négationnisme aujourd'hui, après les déclarations de l'abbé Pierre soutenant Roger Garaudy ?

– Un mot d'abord, sur Roger Garaudy. Voilà un homme, agrégé de philosophie, qui s'est converti de façon multiple, d'abord au protestantisme, puis au communisme, puis au catholicisme, puis à l'islam. Ce n'est donc pas exactement un exemple de stabilité intellectuelle. Deuxièmement, il a toujours travaillé d'une façon extraordinairement légère. Pour oser soutenir une thèse sur « La liberté à l'université de Moscou, sous Staline », il faut quand même avoir une sacrée dose ! En fait, Roger Garaudy ne travaille pas, n'a jamais travaillé. Son livre *Les Sources françaises du socialisme scientifique* est un pillage d'autres travaux. Il a toujours été ce qu'on appellera en termes modérés un emprunteur de textes.

» Dans cet ouvrage négationniste, on lit des choses incroyables.



Il confond, par exemple, Roosevelt et Eisenhower. Il cite les *Diaries* de Herzl et, dans la même page, le *Tagebuch*, c'est-à-dire le même livre, mais une édition anglaise dans un cas, une édition allemande dans l'autre ! Il confond le procès Eichmann, en 1961, et le procès Kastner, qui date de 1953... Il confond le nombre de morts d'Auschwitz et le nombre de morts de la Shoah.

> « Roger Garaudy a toujours été un spécialiste du n'importe quoi »

C'est un livre accablant, fait de contresens historiques effrayants. Pas un mot dans le livre sur ce fait capital : la sélection des déportés sur la rampe d'Auschwitz.

– Malgré tout, voyez-vous une cohérence dans son itinéraire intellectuel ?

– Une cohérence dans l'incohérence, oui. Il a toujours été un spécialiste du n'importe quoi !

– Au-delà du livre de M. Garaudy, que pensez-vous de cette nouvelle éruption de négationnisme qui, après Robert Faurisson à la fin des années 70, continue malgré tout ?

– C'est le problème de la secte, que Weber opposait avec raison à l'Eglise. Nous avons là une secte pratiquement religieuse. Et, justement, Roger Garaudy est un esprit religieux. C'est sa seule constante : il est profondément religieux dans son adhésion au marxisme comme à l'islam. Les sectes religieuses ne disparaissent pas comme ça... Les révisionnistes et négationnistes français existent depuis les années 50. Ils ont une spécificité, qui les distingue des Italiens ou des Américains : leur filiation n'est pas l'extrême droite. Leur public, ceux qui les entendent et les suivent, est celui de Le Pen, pour appeler les choses par leur nom. Mais les intellectuels qui fournissent à ce public des denrées viennent en fait de l'ultra-gauche. Rassinier, cet ancien député socialiste devenu père du révisionnisme, a fait, dans les années 50, le pont entre l'extrême droite et l'ultra-gauche.

– L'écho que donne l'abbé Pierre à ces thèses n'en fait-il pas autre chose qu'un phénomène de secte ?

– Bien sûr, l'effet de masse est certain. Mais cela est vrai depuis le *« détail »* de Le Pen. Dans la mesure où un parti comme le Front national réunit 15 % des électeurs et reprend *sotto voce* ces thèses, il est évident que ce n'est plus de l'ordre de la secte. Le groupe des révisionnistes proprement dit reste exactement le même. Mais l'écho est différent. Que l'abbé Pierre s'acoquine avec ces gens-là est absolument lamentable.

– Certains ont vu dans cette prise de position la résurgence d'un vieux fond antijuif de la culture catholique ?

– Il faut distinguer les choses. Que l'Eglise soit contre le judaïsme religieux, c'est tout à fait normal. Ce qui est grave dans le texte de l'abbé Pierre, c'est quand il parle de la Shoah de Josué. C'est abominable. Bien entendu, les textes sur Josué sont effrayants, mais ce sont des textes qui sont absolument courants dans la littérature de l'époque. Si vous prenez inversement la stèle de Mesha, roi de Moab, qui est au Louvre, vous avez les mêmes appels à l'extermination du voisin... On est dans cet univers-là. Alors parler de Shoah à ce sujet est extrêmement grave.

– La société française est-elle plus prête aujourd'hui qu'il y a vingt ans à entendre ce genre de thèses ?

– Des verrous ont sauté au moment où l'extrême droite a eu 15 % des voix. S'il n'y avait pas eu ce fait-là, je crois que livre de Garaudy et la prise de position de l'abbé Pierre auraient été à peine remarqués. Mais je pense qu'un autre facteur pèse, celui d'une certaine lassitude de la société française envers une historiographie qui s'est par trop concentrée sur la Shoah. Il y a, en somme, trois périodes. Une première, où l'on ne s'est pas intéressé du tout à la déportation juive : à la Libération, les déportés étaient une seule et même catégorie. Cela a duré une quinzaine d'années. Ensuite, on s'est intéressé au caractère absolument spécifique de la déportation juive. Aujourd'hui, à mon avis fort heureusement, on revient à un certain équilibre : on reconsidère aussi l'autre déportation. Il y a eu une sacralisation de la Shoah, et cela me semble extraordinairement dangereux. La Shoah n'est pas une affaire de culte. Elle n'a pas à s'adapter aux variations de la politique israélienne. Il faut que les historiens travaillent et continuent à travailler.

– Pensez-vous que l'historiographie française a fait son travail sur le sujet ?

– L'historiographie française est restée longtemps médiocre, pour deux raisons. La première, c'est le syndrome de Vichy, qui commence à être levé depuis les déclarations du président de la République. Ensuite, en France, nous avons toujours une sorte de panique devant l'histoire contemporaine. Même les travaux, pour la plupart excellents, de l'Institut d'histoire du temps présent n'ont pas complètement pu la dissiper.

> « Je crains que la prise de position de l'abbé Pierre ouvre les vannes d'une poussée antisémite »

– Cette faiblesse a-t-elle laissé le champ libre aux négationnistes ?

– Sans le moindre doute. Encore qu'en Allemagne ou aux Etats-Unis, où il n'y a pas cette faiblesse de l'historiographie, le négationnisme a prospéré. Mais en France, il a pu plus aisément se développer.

– A-t-il une plus grande audience aujourd'hui ?

– Intellectuellement, non, c'est mort. Mais, politiquement et socialement, grâce au relais que donnent à ce genre de théories aussi bien Le Pen que l'abbé Pierre, c'est effectivement en poussée. Cela traduit peut-être une sorte d'inconscient de la société française. N'y a-t-il pas dans notre société une vieille tradition qui empêche de mesurer la profondeur de cette histoire ? Je crains que la prise de position de l'abbé Pierre ouvre les vannes d'une poussée antisémite.

– La demande de l'abbé Pierre d'un colloque d'historiens ne risque-t-elle pas d'introduire le négationnisme dans le débat public ?

– Bien sûr, et cela, je le refuse de la façon la plus absolue. Le jour où l'on accepte un de ces messieurs dans un débat public à la télévision ou dans un colloque d'historiens, ils ont gagné la partie, ils sont considérés comme une école. Il faut le leur refuser impitoyablement.

– Etes-vous favorable à la loi Gayssot, qui permet de condamner des personnes pour *« négation de crimes contre l'humanité »* ?

– J'ai toujours été absolument contre cette loi, avec d'ailleurs la grande majorité des historiens. Elle risque de nous ramener aux vérités d'Etat et de transformer des zéros intellectuels en martyrs. L'expérience soviétique a montré où menaient les vérités d'Etat. La loi de 1972 contre le racisme suffit amplement. »

Propos recueillis par François Bonnet et Nicolas Weill

Du révisionniste Paul Rassinier à Bernard Notin, ou comment nier le génocide

LES NÉGATIONNISTES français se reconnaissent un père : Paul Rassinier. Le choix est tactiquement judicieux, car Rassinier (1906-1967), auquel Florent Brayard vient de consacrer une large étude parue aux éditions Fayard, fut tout à la fois résistant, déporté et militant socialiste, tendance Marceau Pivert. C'est précisément son expérience de la captivité dans les camps de concentration de Buchenwald et de Dora qui le poussa à publier, en 1950, *Le Mensonge d'Ulysse*. Dans cet ouvrage, l'auteur conteste la qualité des témoignages sur les camps parus à l'époque et avance que les chambres à gaz furent bien moins nombreuses qu'on ne le dit.

Trois associations de déportés le poursuivirent en justice. Paul Rassinier eut l'occasion de préciser sa pensée devant les juges du tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse : *« Personne ne saurait nier les horreurs des camps, mais tout le monde conviendra qu'il n'était pas nécessaire de les exagérer comme cela a été fait. Je corrige les exagérations. Ce n'est pas là minimiser les crimes du nazisme. »* Bref, l'auteur souhaitait offrir à la justice l'image d'un révisionniste plutôt que celle d'un négateur de la barbarie nazie.

Vingt ans plus tard, au début des années 70, un groupe de militants issus de l'extrême gauche et qui répond au nom de La Vieille Taupe, s'intéresse au livre de Paul Rassinier et en épouse la thèse. Autour de Pierre Guillaume, son animateur, le groupe affirme refuser les tabous et proclame : *« Ce qu'il y a de terrible quand on cherche la vérité, c'est qu'on la trouve. »*

Insensiblement, ces militants passent du révisionnisme, consubstantiel à beaucoup de travaux sur l'histoire, au négationnisme. Leur parcours rejoint bientôt celui d'un professeur de lettres, Robert Faurisson, qui délaisse ses recherches iconoclastes sur Rimbaud et Lautréamont pour se livrer à une étude monomaniaque de la persécution des juifs. En 1977, cet universitaire affirme devant ses étudiants que les chambres à gaz destinées à exterminer juifs et Tziganes n'ont jamais existé. Un an plus tard, le groupe de La Vieille Taupe commence à publier Faurisson et à le soutenir tout au long des procès qui lui sont intentés.

POURSUITES ADMINISTRATIVES

Ces procès, à leur manière, signent l'apparition publique des négationnistes et de leur théorie. De la négation des chambres à gaz, Faurisson est passé à celle du génocide. Il résume ses vues à sa manière : *« Jamais Hitler n'a donné l'ordre de tuer ne serait-ce qu'un seul homme en raison de sa race ou de sa religion. »* Ou encore : *« Je conteste qu'il y ait eu une politique d'extermination physique des juifs. »*

Né à l'extrême gauche, le négationnisme a migré vers l'extrême droite. Il entend combattre l'*« antinazisme de sexshop »* (sic). Les recherches des historiens, les nuances et les corrections que ceux-ci ne cessent d'apporter au fil des décennies à l'histoire de la persécution des juifs en Europe, la découverte de documents filmés inédits, celle des archives du camp d'extermination d'Auschwitz : rien de tout cela n'arrête Faurisson et ses amis. Une secte est née. En France et à l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons.

Dans les années 80 et 90, les négationnistes font surtout parler d'eux à l'Université. L'un d'eux, Henri Roques, un retraité, soutient une thèse à l'université de Nantes en 1985. Le jury décerne la mention *« très bien »* à ce travail qui analyse le témoignage de Kurt Gerstein, un officier nazi qui s'est rendu à l'armée française en avril 1945, et nie indirectement l'existence des chambres à gaz. En 1990, Bernard Notin, enseignant à l'université Lyon-III et membre du conseil scientifique du Front national, publie dans la revue *Economies et sociétés* un article qui lui aussi tend à nier la réalité des chambres à gaz. A chaque fois, des associations de déportés se manifesteront, des poursuites administratives auront lieu, et la polémique rebondira.

Laurent Greilsamer

Deux semaines de polémiques

● **18 avril** : Roger Garaudy, qui a publié à la fin 1995 chez l'éditeur négationniste La Vieille Taupe *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, fait état au cours d'une conférence de presse du soutien de plusieurs personnalités : le Père Michel Lelong, l'essayiste Jean Ziegler et l'abbé Pierre. Ces deux premières personnalités se rétractent très vite.

● **20 avril** : l'abbé Pierre confirme son soutien à Roger Garaudy. S'il reconnaît ne pas avoir lu dans son intégralité le livre, il évoque un *« repli »* du peuple juif et dénonce la politique *« suicidaire »* d'Israël. Le 21 avril, il qualifie le négationnisme de *« tromperie »*, mais précise qu'*« assimiler les travaux de Garaudy au révisionnisme et au négationnisme serait imposture »*.

● **26 avril** : Roger Garaudy est mis en examen pour *« contestation de crimes contre l'humanité »*.

● **29 avril** : dans un entretien à *Libération*, l'abbé Pierre déclare que la Shoah est *« un sujet sur lequel le débat n'est pas clos »* et souhaite que l'on en débatte avec Roger Garaudy. Le même jour, l'Eglise dit *« déplorer l'engagement de l'abbé Pierre aux cotés de M. Garaudy »*.

● **1er mai** : l'abbé Pierre est exclu du comité d'honneur de la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme). Dans un communiqué, il venait de condamner *« avec fermeté tous ceux qui veulent nier, falsifier ou banaliser la Shoah »*, mais ne désavouait pas pour autant M. Garaudy.

La grève de la faim de l'instituteur pour un voyage pédagogique

JEUDI 2 MAI, à l'école Buffon de Colombes (Hauts-de-Seine), Alain Vidal a repris sa classe de cours élémentaire deuxième année (CE2). Comme n'importe quel instituteur d'Ile-de-France. Les élèves qui n'auront pas remarqué que leur maître avait perdu près de dix kilos pendant les vacances en auront vite été informés par ses soins. Dans l'espoir d'assurer leur voyage de classe en Andalousie, du 13 au 22 mai, Alain Vidal, cinquante-deux ans, a mené une grève de la faim durant neuf jours.

Avec son épouse Annie Mothes, enseignante en CE2 comme lui dans le même établissement, M. Vidal projetait d'emmener 43 élèves à Grenade. Depuis le début de l'année scolaire, il travaille sur ce projet qui vise à faire découvrir la culture arabo-andalouse, à parler de tolérance, de racines communes. Le thème est généreux, mais il ne figure pas au programme de la classe de CE2, ni dans le projet d'établissement de l'école.

Alain ne l'ignore pas, mais, persuadé d'être *« dans le vent de l'Histoire »*, il entend ajouter un chapitre aux manuels scolaires. L'inspecteur oppose un avis défavorable à son projet, arguant qu'à son sens *« il s'agit plus de déclarations d'intention que d'un projet pédagogique »*. Transmis à l'inspection académique de Nanterre, son dossier reçoit un *« avis très réservé »*. Le rectorat ne fait pas suivre la demande de visa collectif dont cinq élèves étrangers ont besoin. Il ne donne pas non plus son autorisation de sortie du territoire pour le reste de la classe. Alain devra rester à Colombes.

C'est compter sans l'entêtement du président d' Ecole solidaire, qui a déjà fait parler de lui il y a quelques années en accueillant à son domicile des enfants qui vivaient dans des taudis. Cette fois, ce sera la grève de la faim. A l'inspection académique, on ne demande qu'à louer les orientations *« intéressantes »* de l'entreprise. Mais les enfants sont jugés trop jeunes pour tirer profit des idées de leur instituteur : *« A des élèves de CE, on apprend la chronologie en faisant appel aux souvenirs de la famille, à quoi ressemblaient les voitures quand leurs parents avaient leur âge, par exemple. Alors, vous pensez bien que la notion de civilisation ne veut rien dire pour eux »*, argumente Marie-Claude Le Coz, inspecteur d'académie adjoint.

« HÉRITAGE »

Alain Vidal affirme qu'il a proposé à son supérieur hiérarchique une sortie de conflit honorable pour les deux parties, en acceptant de remodeler quelques paragraphes de son projet. Peut-être tardivement. Aujourd'hui, on lui en veut d'avoir choisi la grève de la faim, moyen d'action *« disproportionné par rapport à l'objet »*. Enfin, ne se trouverait-il pas en porte-à-faux vis à vis des familles qui se sont investies à ses côtés, et à qui il aurait caché les réticences de sa hiérarchie ?

Alain continue de faire appel à toutes les bonnes volontés, des plus innocentes aux politiques, afin d'inverser le rapport de forces avec l'administration en sa faveur. *« La mairie de Colombes a mis 11 500 francs dans ce projet, les parents et les enfants y croient, le rectorat ne peut pas décevoir tous ces gens »*, clame-t-il. A la mairie, on rappelle que ces sommes ne sont libérées qu'une fois le feu vert de l'inspection académique acquis. Photocopies de ses *« preuves à conviction »* à portée de main, télécopie en action et téléphone vissé à l'oreille, affaibli mais surexcité, Alain a mené son combat tambour battant. Lorsque ses propres enfants sont rentrés de vacances, mercredi soir, il leur a raconté cet *« héritage »* qu'il leur lègue *« dès maintenant »*. *« On admire des gens, dans les livres d'histoire, qui ont fait des grèves de la faim. Il faut que mes enfants sachent qu'un jour, l'une de ces personnes peut être leur papa »*, dit-il, avant de conclure, un sanglot dans la voix : *« Je peux mourir maintenant, je suis fier de ce que j'ai fait. »*

Aude Dassonville

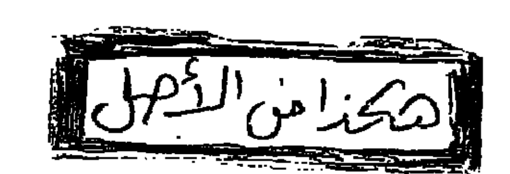


"En Europe, le marché de l'automobile ne devrait pas dépasser le millier d'unités."

Le porte-parole de Daimler Benz, 1900.

The Economist.

Parce que les erreurs peuvent coûter très cher.



Le député Philippe de Canson comparaît devant le tribunal de Toulon

Il répond d'abus de biens sociaux et d'extorsion de fonds

Philippe de Canson, député RPR et conseiller général du Var, sa femme et son fils comparaissent devant le tribunal correctionnel de Toulon pour abus de biens sociaux, extorsion de fonds, faux et usage de faux. Ils avaient fondé une maison de retraite qui a bénéficié d'une subvention de 600 000 francs du conseil général.

TOULON
de notre correspondant

Philippe de Canson, député RPR du Var, conseiller général et ancien maire de La Londe, comparaît depuis lundi 29 avril devant le tribunal correctionnel de Toulon en compagnie de son épouse et de son fils. Tous trois sont prévenus d'abus de biens sociaux, d'extorsion de fonds, de faux et usage de faux. Ce dossier ouvre une série de procès consacrés aux affaires mises au jour en 1994, après l'assassinat de la députée UDF-PR Yann Piat, dont M. de Canson était le suppléant et à laquelle il a succédé.

En 1991, M. de Canson dépose au conseil général un dossier d'agrément pour la construction d'une maison de retraite sur un terrain lui appartenant qu'il a rendu constructible grâce à une modification du plan d'occupation des sols, en 1987. Bellisa, un bel établissement d'une cinquantaine de lits, bénéficie d'une subvention de 600 000 francs, octroyée par le conseil général après une décision prise en commission permanente, le 21 juin 1993.

L'épouse et le fils du député sont vice-présidents de l'association qui assure la gestion et le fonctionnement de la maison de retraite. Mme de Canson est également présidente du conseil d'administration de la SA Résidence Bellisa et de la société commerciale et partage avec son administrateur de mari 99 % des parts. La famille impose à une grande partie de son personnel infirmier de rétrocéder 10 % de ses honoraires à l'association, qui va omettre de percevoir des loyers pour l'exploitation des lieux, soit 1 million de francs par an.

La salle d'audience est bondée dans l'attente de l'ancien sénateur Maurice Arreckx, cité comme témoin par le procureur. Comment expliquer que M. de Canson ait pu assister à la commission au cours de laquelle ont été attribuées les subventions pour cette maison de retraite à gestion familiale ? « *Cette commission, qui regroupait trente-deux des quarante et un conseillers généraux varois, avait à se prononcer sur deux cent cinquante à trois cents dossiers par mois. Je n'allais pas, à chaque fois, faire lever la main à tous mes collègues* », explique l'ancien président du conseil général.

Quand la présidente demande si M. de Canson était présent, comme en témoigne le procès-verbal, M. Arreckx répond évasivement : « *Je n'en sais rien, je ne faisais pas le pointage...* » Agacé par ces esquives, le procureur, Albert Levy, lui rappelle qu'il a fait état pendant l'instruction de « *pressions des maires auxquelles il ne pouvait qu'être sensible en tant que sénateur* ». Il produit également une lettre adressée en 1990 à François Léotard, où il est question de « *liens d'amitié* » au nom desquels M. Arreckx, passant outre le refus de la commission régionale des affaires sanitaires et sociales, accorde l'agrément pour la construction d'une maison de retraite.

M. Arreckx ne perd rien de son aplomb et admet « *une certaine faiblesse* » vis-à-vis de ses amis. A l'avocat général qui suggère la possibilité de pots-de-vin, il lance en forme de justification : « *Il m'est arrivé plusieurs fois, sans toucher de bakchich, de donner des avis favorables.* » L'ancien sénateur semble satisfait de ce prélude à son propre procès, mi-octobre. Prenant congé d'un avocat général qu'il trouve « *plutôt sympathique et souriant* », il lui dit en quittant la barre : « *De toute façon, on aura l'occasion de se revoir...* »

José Lenzini

Le patron de la FASP démissionne sur fond de grogne policière croissante

Jacky Viallet s'opposait notamment à l'organisation, par trois des syndicats fédéraux, d'une « démonstration de force » des policiers le 29 mai dans les rues de Paris

QUATRIÈME secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) contraint à quitter ses fonctions depuis 1990, Jacky Viallet a démissionné, jeudi 2 mai, sous la pression d'une crise devenue chronique au sein d'une organisation qui fut le pivot de la politique policière dans les années 80. Cette fois encore, le départ du patron de la FASP – passée sous la barre des 50 % des voix chez les gardiens de la paix et gradés aux élections de décembre – est le signe de fortes rivalités internes qui masquent des divergences de politique syndicale et des difficultés financières.

Un an après avoir été élu à la tête de la FASP, Jacky Viallet a été emporté par l'offensive lancée avec la création récente d'un Comité d'unité provisoire (CUP) constitué par trois des syndicats fédéraux. Affirmant représenter 21.000 policiers, ces trois organisations – le SGP des gradés et gardiens parisiens, le SNPT de leurs collègues de province et le petit syndicat des officiers de police – s'étaient démarqués de la ligne défendue par Jacky Viallet en prônant un « *syndicalisme de rénovation et de négociation* ». Le porte-parole du nouveau comité, Jean-Louis Arajol, patron du SGP, avait ainsi déclaré que « *la FASP a fait son temps* ». En arrière-plan, des problèmes financiers nés de l'acquisition par la FASP de son siège parisien continuent d'attiser, au gré de poursuites judiciaires pendantes, de sérieux conflits d'intérêts entre les principales composantes fédérales.

« RAS-LE-BOL »

« *Je reste attaché à la tradition fédérale d'un syndicalisme de proposition et de concertation* », nous a déclaré Jacky Viallet après sa démission. La démarche offensive et contestataire engagée par le CUP fait selon lui, fausse route. Proche de la gauche socialiste, comme la plupart des autres dirigeants de la FASP, M. Viallet considère que les difficultés des policiers doivent être relativisées, à l'aune de celles vécues par des pans entiers de la population.

Pour ponctuer la série de manifestations organisées en province depuis un mois, en marge de la FASP, afin d'exprimer le « *ras-le-bol* » des policiers, le CUP a appelé à une « *démonstration de force* » qui devrait prendre la forme, le 29 mai, d'une manifestation « *dans la rue* » des policiers à Paris. Mais les autorités mettent en avant le risque de troubles à l'ordre public pour interdire une telle manifestation. Ayant provisoirement porté à sa tête Jean-Louis Arajol, dans l'attente d'un congrès fédéral, la FASP a appelé, jeudi, « *à la solidarité de l'ensemble du mouvement syndical français pour défendre (...) le syndicat policier d'essence républicaine* ». Un appel à peine voilé à une manifestation qui, lancée par des organisations syndicales non policières, permettrait aux troupes de la FASP de défiler le 29 mai sur le pavé parisien.

Lui-même ancien secrétaire général du SNPT, Jacky Viallet avait déjà été mis en minorité devant la commission exécutive de cette organisation de policiers « provinciaux », fin mars, lors d'un vote sur l'engagement du SNPT au sein du comité unitaire. Son départ du poste de patron fédéral a été définitivement entériné, jeudi 2 mai, devant les instances dirigeantes de la FASP. Il s'agissait, dit-il, de « *préserver l'unité de la fédération* », auxquels plusieurs des syndicats membres de la FASP – du côté des CRS, notamment – restent fermement attachés.

Erich Inciyan

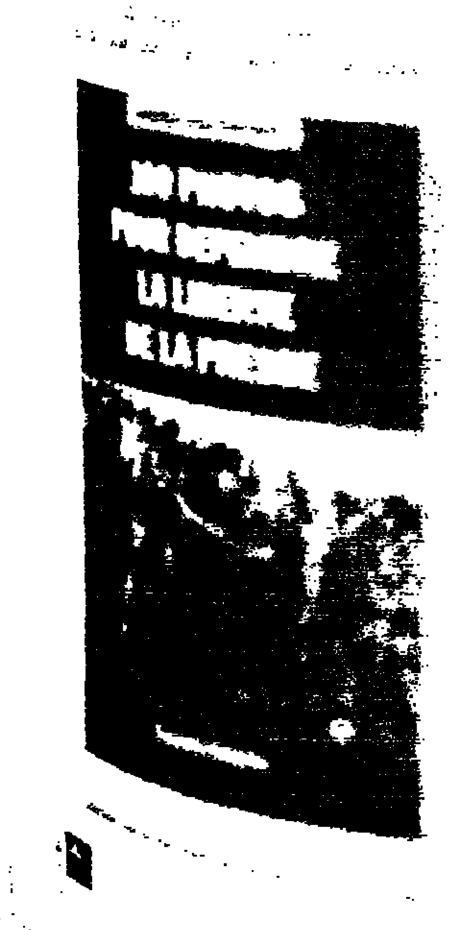
Khaled Kelkal dans le miroir du théâtre

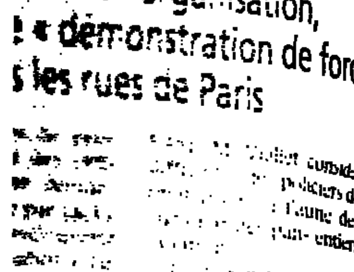
LUI S'APPELLE François Durègne, il a vingt-trois ans et suit les cours de maîtrise de l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle. Il y a trois ans, en compagnie de David Psalmon, il a créé une troupe, le Théâtre en bransle. Ensemble, ils ont réalisé quelques spectacles. L'année dernière, ils ont obtenu une subvention de 14 500 francs de la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du Val-de-Marne pour un « projet socio-théâtral » sur un texte de l'Allemand Christoph Hein. Leur réflexion les a conduits à s'interroger sur l'intégrisme quand *Le Monde* a publié, le 7 octobre 1995, un entretien entre Khaled Kelkal, principal suspect dans l'enquête sur la vague d'attentats de l'été 1995 en France, avec le sociologue allemand Dietmar Loch. Cet entretien avait eu lieu trois ans avant que Kelkal ne soit tué par des gendarmes parachutistes de l'EPIGN le 29 septembre 1995 à Vaugneray (Rhône).

Aussitôt, les deux amis, touchés par ce long témoignage, décident de porter au théâtre l'essentiel de cet échange, « *non pour transformer sa brève existence en légende et le récit de son équipée en mythe, mais parce qu'il est représentatif d'un état d'esprit commun à de nombreux adolescents en difficulté* ». Une argumentation qui n'a pas convaincu les Renseignements généraux. Quelques jours avant la présentation du spectacle les 2 et 3 mai à Paris-III, ils ont fait part de « *l'inquiétude du ministère de l'intérieur* » à la présidente de l'université. Une trentaine d'affiches annonçant le spectacle ont disparu des murs de la faculté tandis que la DDJS retirait sa subvention au prétexte du changement de projet.

Les deux acteurs-metteurs en scène-adaptateurs de *Moi, Khaled Kelkal* ne se sont pas découragés. Devant une quarantaine de spectateurs, ils ont porté jeudi soir les mots du sociologue et de celui qui n'était pas encore un terroriste, sans vraiment d'effets, dans la lumière du jour déclinant. Et la voix d'un jeune Français arabe et musulman qui fut bon élève et désireux de s'intégrer s'est élevée simplement, disant l'espoir de reconnaissance d'un homme parmi les hommes.

Olivier Schmitt





Les travaux de désamiantage et de mise en sécurité de la faculté de médecine Necker tardent à démarrer

Le préfet de police menace de fermer les locaux

La faculté Necker (Paris) n'ayant pas la possibilité d'engager elle-même les travaux de déflocage et de mise en sécurité, c'est à l'Etat qu'il revient de conduire au plus vite cette rénovation dont le coût est évalué à 50 millions de francs, dont 40 millions pour le seul désamiantage. 10 000 mètres carrés d'amiante doivent être enlevés : un test avant le déflocage de Jussieu.

AVEC ses 430 chercheurs répartis dans une douzaine d'unités de l'INSERM et du CNRS et ses 2 500 étudiants, la faculté de médecine Necker a la réputation d'être une des plus prestigieuses de France. C'est aujourd'hui l'une des plus mal loties, malgré les apparences de son bâtiment moderne construit, en 1969, près de l'hôpital *dans le 15e* arrondissement de Paris par l'architecte André Wogenscky. Depuis l'origine, ce socle de béton surmonté d'une tour de 12 étages sur 38 000 mètres carrés, dont 12 000 mètres carrés de laboratoires, accumule les déboires.

A peine inauguré, il est déclaré non conforme à la réglementation sur les immeubles de grande hauteur. En 1975, il est fermé pendant dix-huit mois, le temps nécessaire pour enduire les gaines, les parties techniques, plafonds et cloisons de 10 000 mètres carrés d'amiante, en guise de protection contre l'incendie. *Deux ans plus tard, l'amiante* était formellement interdit. Mais pendant près de vingt ans les spécialistes de la recherche médicale ont vécu avec un danger qu'à aucun moment ils n'ont soupçonné, à moins qu'ils n'en aient mésestimé les risques.

La véritable découverte de cette menace permanente a eu lieu il y a deux ans, lors de premiers travaux d'aménagement et de mise aux normes de sécurité. Depuis, tous les travaux d'entretien sont bloqués ou nécessitent des surcoûts considérables. Il n'est plus possible de percer un trou dans les parois ni d'accéder aux robinets d'eau corrodés. Endommagés par endroits, les circuits électriques ont été *remplacés* par des fils suspendus dans les couloirs circulant de laboratoire en laboratoire par l'entrebâillement des portes.

Tout aussi grave et sûrement plus urgent pour la sécurité, les façades extérieures garnies de quatre-vingt-seize pare-soleil en béton d'une tonne chacun sont lézardées et menacent de s'effondrer. Dans les sous-sols, la bibliothèque de 200 places, totalement dépourvue de systèmes de désenfumage et d'alarme, ne comporte qu'une seule porte d'accès. Il n'en fallait pas beaucoup plus pour que les rapports des commissions de sécurité ne multiplient les mises en garde. Récemment, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a agité la menace d'une fermeture en octobre si un calendrier de travaux n'était pas proposé.

De *moindre ampleur que celle de* Jussieu, la gravité de la situation à Necker est apparue prioritaire au ministère de l'éducation nationale qui a donné son feu vert à un programme de travaux estimé à un peu plus de 50 millions de francs, dont 40 millions pour le seul désamiantage. L'assurance en a de nouveau été fournie au professeur Philippe Even, doyen de la faculté, par Mme Gendreau-Massalou, recteur de l'académie, lors d'une réunion, jeudi 2 mai.

Cette promesse suscite toutefois des réserves parmi les chercheurs qui, lors d'une réunion mardi 30 avril, ont manifesté leurs inquiétudes. Malgré son insistance, M. Even n'a pas pu obtenir que la faculté assure elle-même la conduite des opérations de ce chantier monumental qui risque de perturber sérieusement les activités du centre. *« Pour des marchés dépassant 10 à 15 millions de francs, la procédure impose que l'Etat assure la maîtrise d'ouvrage »*, précise Daniel Vitry, vice-chancelier des universités. Le respect de cette règle lui paraît d'autant plus nécessaire que le bâtiment Necker, propriété de l'Etat, doit en premier lieu être réaménagé selon de nouvelles normes de sécurité, dont le désamiantage n'est qu'une des conséquences.

Les utilisateurs du site craignent, de leur côté, que cette « reprise en main » ne se traduise par un alourdissement de la procédure et qu'une première tranche de travaux prévue pour l'été ne soit reportée d'un an, aux vacances universitaires de 1997. *« Je suis sûr que nous aurions été plus vite, sans trop pénaliser l'activité de recherche,* note Philippe Even. *Les laboratoires s'étaient organisés afin d'éviter les moindres désagréments. »* Contraint de se plier aux exigences de l'administration, le doyen de la faculté ne peut ignorer l'extrême prudence de l'Etat sur le dossier de l'amiante. Tant sur la technique de déflocage que sur les coûts, Necker pourrait bien servir de test et d'opération exemplaire. Avant l'ouverture de l'immense chantier de Jussieu.

Michel Delberghe

Des risques sanitaires tardivement pris en compte

Deux décrets, publiés au *Journal officiel* du 8 février, organisent la protection du public et des travailleurs contre les risques sanitaires liés à l'amiante. En outre, deux arrêtés fixent les conditions d'agrément des entreprises habilitées à procéder à l'évaluation de l'état de conservation des flocages (projections d'amiante) et aux mesures d'empoussièrement dans les bâtiments.

Le caractère tardif de ces mesures a entraîné la constitution d'une Association des victimes de l'amiante (Andeva), qui s'apprête à déposer une plainte pour empoisonnement visant expressément les industriels du secteur. *Le réseau France cancer incidence et mortalité (Francim) a récemment* indiqué que les cas de cancers liés à l'amiante avaient augmenté de 25 % tous les trois ans entre 1979 et 1990 (*Le Monde* du 3 avril).

La France améliore le dépistage de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

UNE CIRCULAIRE signée du professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, vient d'être adressée à tous les préfets de région et de département. Ce texte, daté du 19 avril, définit les moyens à mettre en œuvre dans l'ensemble des établissements de soins publics et privés pour améliorer au plus vite le dépistage et la surveillance épidémiologique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). Ces dispositions font suite au récent diagnostic fait à Lyon d'un cas suspect de cette maladie ; un cas similaire à ceux identifiés ces derniers mois en Grande-Bretagne et dont les autorités britanniques estiment qu'ils sont peut-être liés à l'agent responsable de la maladie de la « vache folle » (encéphalopathie spongiforme bovine ou ESB).

L'amélioration de la surveillance épidémiologique de la MCJ en France coïncide avec une série d'informations, non confirmées, concernant l'existence de nouveaux cas suspects de cette maladie, à Lyon et à Marseille notamment. La plupart des spécialistes français estiment hautement vraisemblable que d'autres cas suspects de MCJ seront dépistés et diagnostiqués dans les mois qui viennent, ne serait-ce qu'à cause de l'amélioration de l'efficacité du dispositif de surveillance.

La circulaire du professeur Girard rappelle que la MCJ est habituellement une maladie rare. Son incidence annuelle est inférieure à 1 cas par million d'habitants. La plupart des cas de cette maladie sont spontanés, parfois d'origine génétique. On a toutefois noté ces dernières années *« l'apparition et la progression importante de formes iatrogènes, en rapport avec une contamination inter-humaine, par inoculation cérébrale directe ou de proximité »*. En France, la surveillance de la MCJ reposait jusqu'à présent sur un réseau mis en place en 1991 par l'Inserm et géré par l'unité 360 de cet institut. Ce réseau a enregistré, en 1992 et 1995, deux cent onze cas de MCJ, dont cent quatre-vingt-deux certains ou probables. Les quarante-deux cas attribuables à l'utilisation d'une hormone de croissance extractive, produite à partir d'hypophyses de cadavres et utilisée au milieu des années 80, ne sont pas inclus dans ce bilan.

En France, l'incidence annuelle de la MCJ (0,78 par million d'habitants) est stable sur cette période, l'âge moyen d'apparition de la maladie se situant à soixante-cinq ans et l'évolution moyenne de l'affection étant de huit mois. Ces données épidémiologiques sont équivalentes à ce que décrit la littérature médicale dans les quatre autres pays participant au réseau européen de surveillance (Allemagne, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni). *« La publication récente par le Royaume-Uni de dix cas d'une forme particulière de MCJ, non observée jusqu'alors et pouvant être liée à l'ESB, soulève des questions d'une portée considérable,* souligne le professeur Girard. *Cette nouvelle variante de la maladie a conduit les spécialistes britanniques à envisager la possibilité d'un lien entre cette nouvelle forme et l'exposition à l'agent de l'ESB. Cette hypothèse, non confirmée à ce jour, incite à une vigilance particulière et nécessite le renforcement du système de surveillance actuel de la MCJ. »*

Compte tenu de l'importance essentielle que revêt une enquête épidémiologique approfondie et systématisée, les autorités sanitaires françaises viennent de décider que la MCJ serait une affection de déclaration obligatoire. *« Sans attendre la parution de l'arrêté concrétisant cette décision, je vous demande d'attirer l'attention des responsables des services de neurologie, de psychiatrie, mais aussi de longs séjours de votre département, sur la nécessité de signaler tous les cas suspects et d'inciter le médecin évoquant le diagnostic à se mettre en contact, dans les plus brefs délais et sans attendre la confirmation du cas, avec les responsables de l'unité 360 de l'Inserm »*, écrit le professeur Girard.

Le directeur général de la santé ajoute que la confirmation du diagnostic se fera à partir de l'analyse des antécédents personnels et familiaux du patient, de l'évolution de la maladie et des résultats des examens neuropathologiques (effectués à partir de prélèvements cérébraux) qui devront être pratiqués *« le plus systématiquement possible, tout en respectant la volonté des familles et les conditions de sécurité du personnel »*. Cette circulaire devra être diffusée à tous les praticiens des services et consultations de médecine, neurologie, neurochirurgie, psychiatrie et gériatrie. *« Je vous demande,* souligne le professeur Girard aux préfets, *de bien vouloir me tenir informé des éventuels problèmes rencontrés dans l'application de cette circulaire. »*

Jean-Yves Nau

Une Marocaine séropositive est expulsée vers Casablanca

UNE MAROCAINE DE TRENTE-DEUX ANS, résidant en France depuis l'âge de onze ans et séropositive sous traitement, a été expulsée vers Casablanca, jeudi 2 mai. Mina Daouni, qui n'avait pas fait renouveler son titre de séjour depuis 1994, avait été arrêtée et placée en rétention huit jours auparavant à la préfecture de Caen, où elle s'était rendue pour régulariser sa situation, accompagnée d'un militant de l'association AIDES. Simultanément, un arrêté d'expulsion était pris à son encontre, motivé par huit condamnations pour vol et vol avec violence liés à la toxicomanie. AIDES et la LICRA estiment que les traitements et les soins *« ne peuvent être dispensés de manière satisfaisante dans son pays d'origine »*. Les associations jugent que l'expulsion de cette jeune femme dont la famille vit en France est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, qui bannit les *« traitements inhumains »*.

DÉPÊCHES

■ **ABUS DE CONFIANCE : Jean-Yves Cozan, député (UDF) du Finistère, a été condamné,** jeudi 2 mai, à six mois de prison avec sursis par la cour d'appel de Rennes pour abus de confiance et faux et usage de faux en écritures. M. Cozan a été reconnu coupable d'avoir loué, pour une somme de 131 915 francs, des voitures au moyen d'une carte accréditive de la Société d'aménagement du Finistère (SAFI), société d'économie mixte dont il était le président. Ces missions étrangères à la SAFI étaient effectuées pour le compte de l'association (culturelle) de l'abbaye de Daoulas, liée au conseil général, ou dans le cadre de son mandat de conseiller général. M. Cozan, qui est aussi premier vice-président du conseil général du Finistère, avait été relaxé en première instance par le tribunal correctionnel de Quimper.

■ **FOULARD ISLAMIQUE : la cour administrative d'appel de Nancy** (Meurthe-et-Moselle) a réduit, jeudi 2 mai, de 50 000 à 10 000 francs le montant des réparations que devra verser l'Etat au père de Salwa Aït Hamad, une collégienne exclue d'un collège de Vandœuvre parce qu'elle refusait de retirer son foulard islamique. En septembre 1995, la décision du tribunal administratif de Nancy de condamner l'Etat à verser une somme d'argent dans cette affaire avait constitué une première (*Le Monde* du 14 septembre). La cour a repris les motivations du tribunal administratif, qui notait que Salwa n'avait jamais eu un comportement prosélyte.

■ **IMMIGRATION : les vingt-six personnalités** acceptées comme médiateurs par les trois cents Africains sans papiers réfugiés dans un ancien entrepôt de la SNCF dans le dix-huitième arrondissement de Paris après leur expulsion de l'église Saint-Ambroise et du gymnase Japy, ont remis à Matignon, mardi 30 avril, une liste de critères *« justifiant »*, selon eux, une régularisation. Les parents d'enfants français, les conjoints ou concubins notoires de Français, les conjoints et enfants d'un étranger en situation régulière, figurent notamment sur cette liste.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Me Frédéric Pariente

Mis en cause dans un article intitulé « Les commandos anti-IVG de Lyon défendent le droit à la désobéissance civique » (Le Monde *du 22 mars), Me Frédéric Pariente nous a adressé la lettre suivante :*

Il est faux d'affirmer que j'aurais évoqué au cours de ma plaidoirie devant la cour d'appel de Lyon, dans le procès des adversaires de l'IVG, *« un droit de désobéissance civique »*. Vous comprendrez qu'en tant qu'avocat et légaliste je conçois parfaitement que l'on puisse condamner mes clients, puisque c'est la loi, sauf si ma démonstration juridique basée sur les conventions internationales arrive à convaincre les juges et à obtenir par là-même la relaxe de mes clients ; mais je sais aussi que les lois sont fluctuantes, la science aussi évolue, et je garde en mémoire le fait qu'il y a un peu plus de cinquante ans, à la suite d'un décret, et dans l'indifférence générale, mes père, oncle et tante avaient été renvoyés de leur collège, et mes confrères éliminés, simplement parce qu'ils étaient français et juifs.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Emile Habibi

Le romancier de la tragédie palestinienne

L'ÉCRIVAIN Emile Habibi est mort, jeudi 2 mai, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il était l'un des plus grands romanciers arabes contemporains. Il était surtout, comme disait jeudi l'un de ses amis juifs israéliens, Amnon Shamosh, auteur lui aussi, *« l'écrivain capital de la tragédie palestinienne »*. Né en 1922 à Haïfa, en Palestine, il devait être inhumé vendredi à Haïfa, en ... Israël. Le thème central de toute son œuvre est là. Comment un Arabe palestinien devenu citoyen israélien par la force de l'Histoire en 1948 pouvait-il survivre aux déchirements d'une double identité aussi explosive que celle-là ?

La réponse d'Emile Habibi n'a jamais varié : en restant fidèle à soi-même, à ses racines et à sa culture *arabes sans jamais nier ni l'existence* de l'adversaire, ni sa victoire, ni ses droits sur cette partie de Palestine qui s'appelle aujourd'hui Israël. Militant dès l'âge de dix-sept ans dans la Ligue de libération nationale palestinienne (communiste), il sera en 1947 l'un des rares Arabes de Palestine à préconiser l'acceptation du plan de partage onusien de la Terre sainte. Membre-fondateur du Parti communiste israélien qui verra le jour en 1949, Habibi sera parmi ceux qui soutiendront que la seule solution du conflit, c'est le partage de la Palestine en deux Etats. Six guerres plus tard, c'est aujourd'hui ce que réclame à cors et cris Yasser Arafat ; c'est aujourd'hui ce qu'Israël rechigne encore à accepter. Journaliste, chroniqueur, polémiste, romancier, poète, politicien : Emile Habibi a tout fait, tout vu et tout compris avant tout le monde. Régulièrement élu du Parti communiste à la Knesset pendant dix-neuf ans, jusqu'en 1972, l'auteur des *Aventures extraordinaires de Sa'id le peptimiste*, son œuvre majeure, une tragi-comédie qui le rendit célèbre en 1974 (traduit chez Gallimard en 1987), quittera le seul parti authentiquement judéo-arabe d'Israël en 1991. Motif : il soutient, contre la majorité, la *perestroïka* de Gorbatchev et demande une révision idéologique en profondeur du crédo traditionnel. Le vieux laïc, né dans une famille chrétienne, a de la suite dans les idées. *« Il n'y a pas de différence entre un traître et un pont,* prétendait le protestant irlandais Ian Paisley, *ils mènent tous deux à l'ennemi. »* La vie et l'œuvre d'Emile Habibi ont démontré le contraire.

« Nous sommes un même peuple avec des destinées séparées. » Habibi était déchiré par cette séparation mais, selon lui, il n'y avait pas, il n'y a pas d'alternative à la coexistence de deux Etats en Palestine. *« Nous ne partirons jamais d'Israël parce que c'est ainsi que se nomme aujourd'hui notre patrie, la seule que nous ayons »*, disait-il. C'est d'abord pour illustrer cet enracinement que le vieil Arabe au visage de clown triste, le militant qui n'a jamais hésité à dénoncer la destruction, en 1947-1948 des centaines de villages palestiniens par l'armée israélienne, *« la brutalité de l'occupation »*, depuis 1967, à Gaza et en Cisjordanie, *« l'iniquité »* des confiscations continuelles de terres arabes pour édifier des colonies juives dans les territoires occupés, s'est permis d'accepter, en 1992, et en dépit des insultes de ses frères, le grand prix d'Israël, catégorie littérature et poésie. Les 8 000 dollars du prix allèrent à une organisation palestinienne de charité pour les enfants blessés de l'Intifada. Deux ans plus tôt, Emile Habibi avait reçu au Caire, des mains de Yasser Arafat, une récompense presque équivalente, le prix *al Qouds* (Jérusalem).

Que retiendra la postérité de cette œuvre brève mais riche, qui savait si savamment mêler les arabesques de la littérature arabe classique avec l'ironie « pessimiste-optimiste » que lui inspirait la réalité de ces dernières décennies ? Poète et critique littéraire de talent, un autre « Arabe israélien », Salman Massalha, n'a aucun doute sur la pérennité de l'œuvre. *« Il a écrit des nouvelles, c'est vrai. Mais ce qu'il a écrit surtout, c'est la longue histoire de la tragédie palestinienne. » Soraya fille de l'ogre,* son dernier livre traduit en français, paraît ces jours-ci chez Gallimard.

Patrice Claude

François Chalais

Un journaliste tout terrain

LE CHRONIQUEUR de cinéma François Chalais est mort jeudi 2 mai des suites d'une leucémie. Il était âgé de soixante-seize ans.

Juste avant l'ouverture du 49e Festival de Cannes disparaît celui qui aura été le plus célèbre et le plus fidèle chroniqueur de cette manifestation, dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. De son véritable nom François-Charles Bauer, il était né à Strasbourg le 15 décembre 1919. Fils d'un avocat, licencié en droit, il consacrera sa vie au journalisme. Comme correspondant de guerre, comme grand reporter et surtout comme chroniqueur de cinéma : de *Carrefour* et du *Parisien libéré* à *L'Equipe*, de *Cinémonde* à *France-Soir*, au *Figaro* et au *Figaro-Magazine*, il collabore à de nombreuse publications. Il couvre notamment le conflit israélo-arabe de 1948, il est le seul journaliste à interviewer Marie Besnard, soupçonnée d'être l'empoisonneuse du siècle, et obtient un rare tête-à-tête avec le président indonésien Soekarno au moment de la répression anticommuniste de 1966.

A partir de 1949, il travaille à la RTF, ancêtre de la télévision actuelle, en tant que réalisateur et grand reporter pour « Cinq colonnes à la Une », « Sept jours du monde », « Panorama », « Les Coulisses de l'exploit ». Il fut aussi chroniqueur pour les spectacles à Europe 1. Ce sont surtout ses portraits de stars qui le rendront célèbre – notamment, à la télévision, en compagnie de sa consœur France Roche, qui était alors également sa femme. Plume virtuose et volontiers caustique, il est durant les années 60 et 70 l'un des critiques de cinéma les plus en vue, mettant fréquemment sa verve au service d'un goût qui fait de lui un adversaire redouté des formes les plus modernes du cinéma qui se développent à cette époque.

Il est également l'auteur de nombreux livres, dont *Essai sur Clouzot*, *L'Ile d'Yeux*, *Un jour de plus, un jour de moins*, *Le Tir aux alouettes*, *Hôtel Chimère*. En 1972, François Chalais a publié un recueil de ses souvenirs professionnels, *Les Chocolats de l'entracte*. Trois ans plus tard, il reçoit un prix de l'Académie française pour son livre *Garry*. Lui rendant hommage à l'heure de sa disparition, Philippe Douste-Blazy affirme que François Chalais était devenu *« le critique le plus incontestable »* du septième art, *« élevant le métier parfois difficile au rang d'un genre littéraire à part entière »*. *« Incontestable »*, il ne fut pourtant pas incontesté : sa carrière journalistique avait en effet débuté dans les colonnes d'*Idées*, revue de la « révolution nationale », et *Combats*, journal de la Milice, puis (comme critique littéraire), du 4 février au 16 août 1944, à *Je suis partout*. A la Libération, il reçut néanmoins la médaille de la Résistance, et, plus tard, à l'occasion d'un procès contre le rappel de ses débuts dans la presse collaborationniste, son avocat, Me Georges Kiejman, affirmera que cette activité lui avait servi de couverture, avant de réclamer pour son client *« un droit à l'oubli »*.

Jean-Michel Frodon

■ **MARIO DAVID**, comédien, est mort d'une embolie pulmonaire lundi 29 avril, à Paris. Il était âgé de soixante-huit ans. Mario David, qui jouait avec humour les fiers-à-bras et les « machos », avait débuté au cirque et au music-hall, avant de se mettre au service de la troupe des Branquignols. Acteur dit de second plan, il se produisait aussi bien au cinéma et à la télévision qu'au théâtre. Interprète d'*Oscar* au côté de Louis de Funès (sur scène et à l'écran), il avait également été dirigé par Jean Renoir dans *Le Caporal épinglé* (1962). Claude Chabrol en avait fait un de ses comédiens fétiches et on avait pu le voir notamment dans *Les Bonnes femmes* (1960), un de ses rôles les plus remarqués, *Landru* (1962) et *Les Fantômes du chapelier* (1982). Il devait d'ailleurs à Chabrol un de ses derniers rôles, dans *L'Enfer* (1994), où il interprétait un vidéaste amateur passablement envahissant, aux côtés d'Emmanuelle Béart et François Cluzet.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– C'était le 21 août, au pays de Mandela,
huit mois et une semaine après, il est là.

Vassily

est né le 29 avril 1996.

Natacha et Pierre,
ses parents.

31, quai de Seine,
75019 Paris.

Décès

– Mme Arlette Alliel, née Pitoun,
son épouse,
Nicole et Henry,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Alexandre ALLIEL,
expert-comptable,

survenu le 26 avril 1996, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Bagneux, le 29 avril.

– Emile et Martine Papiernik-Berkhauer,
son fils et sa belle-fille,
Juliette et Yves Sexer,
Elie Papiernik,
Antoine et Madeleine Papiernik,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute la famille Papiernik,
Les alliés,
Les amis,
ont la douleur d'annoncer la mort, le 30 avril 1996, de

Pesa Chaja BERKHAUER,
née BONK,

veuve de

Motel PAPIERNIK,

mort à Auschwitz,

veuve de

Abram David BERKHAUER.

L'enterrement aura lieu le 6 mai, au cimetière parisien de Bagneux, dans le monument du cercle amical. Rendez-vous à l'entrée principale, à 9 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le lieutenant-colonel Jean Bernard, X 31,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Les familles Bernard,
Schou Abrahamsen, Schwann,
Lemaire, Le Doublet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 1er mai 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme Gunvor BERNARD,
née SCHOU ABRAHAMSEN.

La messe de funérailles aura lieu le lundi 6 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Germain d'Andrésy (Yvelines).

« Je suis la résurrection et la vie. »
Jean XI, 25.

Jean Bernard,
Résidence Andrésy,
34, rue de l'Hautil,
78570 Andrésy.
Sven Bernard,
3, avenue Jean-Moulin,
78570 Andrésy.
Nils Bernard,
1, allée Charles-Axel-Guillaumot,
92500 Rueil-Malmaison.
Kari Bernard-Schwann,
11 A, allée d'Honneur,
92330 Sceaux.

– Mme Ph. de La Guéronnière-Robinet,
M. Henri-Diégo Brosset,
Mme Gérard Triboulet,
Mme Eliane Pospisil,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Brosset et Mangin,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mme la générale
Diégo BROSSET,
née Jacqueline MANGIN,

survenu à Paris, le 30 avril 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 4 mai, à 16 heures, en l'église d'Arradon (Morbihan).

Un service religieux aura lieu ultérieurement en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris-14e, la paroisse de Georges-Diégo Brosset.

– Monique Buxin,
son épouse,
Sa nombreuse famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès *survenu au matin du 1er mai 1996*, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Stéphan BUXIN,
sculpteur.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 mai, à 15 heures, au temple de Bellevue, 14, rue du Bassin, 92190 Meudon.

Un seul petit bouquet de fleurs selon son souhait.

« L'éternel est mon berger
Je ne manquerai de rien. »
Psaume XXIII.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Freville-le-Vingt,
92310 Sèvres.

– Jacqueline Duchêne,
sa mère,
Jean-Luc Duchêne et Marie-Noëlle,
Martine et Vincent Balmès,
François et Claude Duchêne,
ses frères et sœur,
Olivier, Claire, Irène et Stanislas,
ses neveux et nièces,
Monique Prinet et Françoise Bourcart,
Jean et Françoise Duchêne,
ses oncle et tantes,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 avril 1996, de

Nicole DUCHÊNE,

à l'âge de cinquante-six ans.

Ils y associent la mémoire de son père, le

docteur Henri DUCHÊNE,
1915-1965.

Un culte sera célébré le lundi 6 mai, à 15 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris-6e.

7, rue du Général-de-Castelnau,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul EVIN,

survenu le 30 avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 mai, au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, à Paris-17e, à 9 heures.

39, quai de Grenelle,
Tour de Seine,
75015 Paris.

– M. et Mme Moïse Garzon,
M. et Mme José Garzon,
Et leurs enfants,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacob GARZON,

survenu le 30 avril 1996.

L'enterrement a eu lieu le jeudi 2 mai, au cimetière israélite de Castille, à Tétouan (Maroc).

Famille Garzon,
33, rue Carvès,
92120 Montrouge.

– Mme Evelyne Isère-Léopold,
ses enfants Arielle et Karine,
et ses petits-enfants,
M. et Mme Gérard Isère,
leurs enfants Carole et Jean-Marc,
et petits-enfants,
Et tous leurs proches,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Lucien ISÈRE,
née Claire BLOCH,

survenu le 1er mai 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 6 mai, à 11 heures, au cimetière israélite Pershing.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Le *présent avis tient lieu de faire-part.*

– Le président du conseil d'administration de l'Ecole d'architecture de Paris La Villette,
Le directeur de l'école,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les *étudiants,*
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean LAMUDE,
architecte, professeur,

survenu le 28 avril 1996.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur,
Ses collègues professeurs,
Les étudiants,
Et tout le personnel de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick RAMETTE,
artiste, professeur,

survenu dans sa cinquante-deuxième année.

– Mme Joseph Recanati, née Aure Yeni,
son épouse,
Henri, Michel et Isabelle,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph RECANATI,
ingénieur ECP,

survenu le 23 avril 1996, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation a été célébrée le 26 avril.

– La Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés (FEHAP),
Le président de son conseil d'administration, François Delafosse,
Les membres du conseil d'administration,
Son directeur, Daniel Frachon,
Et tous ses collaborateurs,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 30 avril 1996, de

M. Charles ROLAND,
administrateur de la Fédération.

L'inhumation et la cérémonie religieuse au temple auront lieu au Lavandou, le vendredi 3 mai.

– Michèle Sykiotis,
Et son compagnon, René Fahing,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de leur mère,

Mme Suzanne SYKIOTIS,
née *GOETZ*,

veuve du

docteur Georges SYKIOTIS,

survenu le 2 mai 1996,

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale, sera célébrée le lundi 6 mai.

95, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme Hélène Escarras,
Jean-Michel et Laurence Escarras,
Sophie Escarras,
Mme Albert Escarras,
sa mère,
M. et Mme Pierre Escarras,
Parents et alliés,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Claude ESCARRAS,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires de décès

– Il y a dix-huit ans, dans des circonstances toujours non élucidées, était assassiné

Henri CURIEL.

Ses amis,
Ses camarades,
continuent de s'inspirer de son idéal révolutionnaire et de son combat en faveur des peuples du tiers-monde et pour la paix.

Ils se recueilleront sur sa tombe le 4 mai 1996, à 11 heures.

– Le 4 mai 1986,

Françoise KELLY,
directeur de recherche au CNRS,
à l'Institut Pasteur
et à l'IRSC,

nous quittait.

Sa *famille,*
Ses amis,
Ses collègues.

Avis de messe

– Il est rappelé qu'une messe sera célébrée le mardi 7 mai 1996, à 9 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis du Marais, à l'intention de

Annie DABEZIES,

décédée le 11 avril, à Villespy (Aude).

Soutenances de thèse

– Paul Boury, docteur ès sciences économiques, ancien adjoint au maire de Dijon, a soutenu, le 29 mars 1996, à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne, sa thèse de doctorat de géographie « Le Tour de France, un espace sportif à géographie variable. » Le jury, composé des professeurs André Vant (directeur de thèse), Pierre Arnaud, Robert Bergeron, Jean Praicheux et Georges Vigarello, lui a décerné la mention « très honorable, avec félicitations du jury ».

Communications diverses

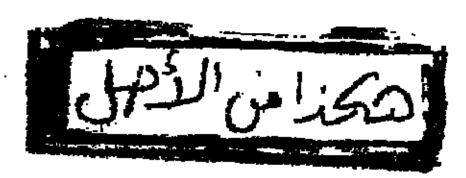
– Au nom de toutes les personnes déjà mutilées ou tuées par des mines antipersonnel, Handicap International et 450 ONG de la campagne internationale ont l'immense tristesse d'annoncer la mort prochaine de milliers de victimes innocentes,

décidée le 3 mai 1996, à l'ONU,
à l'issue de la Conférence de révision
sur les mines antipersonnel.

Leur douleur n'a d'égale que leur *révolte.*

Minitel 3616 code HANDICA

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42



La passion selon Antoine

Anticonformiste de nature, exigeant, Antoine Riboud, l'homme qui a fait BSN, a mis trente ans pour transformer une entreprise familiale lyonnaise en empire. Il passe le témoin à son fils



IL a fallu cent trente ans au groupe suisse Nestlé pour devenir le numéro un mondial de l'alimentation avec près de 230 milliards de francs de chiffre d'affaires, avant l'américain Philip Morris (200 milliards de francs) et l'anglo-américain Unilever (135 milliards de francs). Il n'en aura fallu que trente à Antoine Riboud pour faire d'une fabrique familiale de bouteilles de la région lyonnaise le numéro un mondial pour les produits laitiers frais et les biscuits, le numéro deux pour les eaux minérales, le numéro un européen pour les sauces et condiments, le numéro deux pour les pâtes alimentaires et la bière, le numéro trois pour les plats cuisinés, avec un effectif de soixante-quatorze mille personnes, dont vingt-six mille seulement en France, un chiffre d'affaires d'environ 80 milliards de francs, 36 milliards de francs de fonds propres et 55 milliards de francs de capitalisation boursière.

Paradoxalement, c'est d'un échec, *celui de l'OPA lancée fin 1968 sur* un verrier concurrent, Saint-Gobain, qu'est issu cet empire, le premier groupe agro-alimentaire français. Tout, en fait, avait commencé en 1943, lorsque, à l'âge de vingt-cinq ans, Antoine Riboud, fils d'un banquier de Lyon, peu enthousiasmé pour les études (il était sorti dernier de l'Ecole supérieure de commerce de Paris), entra, « par protection », dans une firme lyonnaise, Souchon-Neuvesel, présidée par son grand-oncle, M. Souchon. Antoine se pique au jeu. Secrétaire général de la firme en 1952, il accède à sa présidence en 1961 et y amorce son grand jeu de Meccano en réunissant sous la raison sociale Souchon-Neuvesel une douzaine de verreries. En 1966, un premier grand coup : la fusion avec l'un des deux fabricants français de verre plat (deux tiers du verre à vitre et un tiers des glaces en France), Boussois, dont les deux actionnaires principaux, le belge Solvay et la Générale de Belgique, se chamaillaient.

C'est un sacré pari, car Boussois représente les deux tiers des actifs *apportés dans l'opération, mais* Antoine devient PDG de Boussois-Souchon-Neuvesel, désormais BSN, *qui représente*, au surplus, 80 % du chiffre d'affaires français du grand rival Saint-Gobain. L'idée vient à Antoine Riboud d'un rapprochement avec ce rival, d'autant que Boussois avait, dès 1962 – le premier en France –, acheté à l'anglais Pilkington le brevet du *float-glass*, à savoir la coulée du verre sur un bain d'étain en fusion parfaitement lisse, ce qui ramenait le prix de la glace à celui du verre à vitre. Les deux groupes collaborent déjà et pourraient envisager une rationalisation de la production ainsi qu'une diminution des frais et coûts. Mais les dirigeants de Saint-Gobain, vieille dame tricentenaire qui remonte à Colbert, ne l'entendent *pas de cette oreille*, surtout le PDG, Arnaud de Vogüé. En décembre 1968, encouragé, affirme-t-*il, par* Georges Pompidou, Antoine Riboud lance, avec le concours de la Banque Lazard, une offre publique *d'achat*, la *première* en France, sur 30 %, puis sur 100 % des actions Saint-Gobain.

Une bataille épique se livra durant un mois, pendant laquelle les dirigeants de Saint-Gobain firent monter les cours de leurs titres au-dessus du prix de l'OPA (230 francs) en les faisant racheter en Bourse par centaines de milliers, pour plus de 1 milliard de francs de l'époque – 8 à 10 milliards de francs actuels – empruntés pour une bonne part à l'étranger... L'OPA naturelle échoua, avec une belle plus-value pour BSN, Lazard et leurs alliés, qui revendirent... à Saint-Gobain, le dernier jour de l'OPA, les titres achetés par leurs soins. Pour la création d'un groupe verrier européen, c'était fichu. Mais, à cette occasion, la France découvrit Antoine Riboud, *PDG d'un groupe jusqu'alors* peu porté sur la communication, pour lequel un tel échec accéléra la prise de conscience d'un *phénomène*, celui, perceptible dès 1969, du boom des emballages perdus, qui allait faire ôter au verre le monopole de l'emballage. D'où l'idée de passer du contenant au contenu. Depuis 1915, Souchon Neuvesel, soucieux de contrôler ses débouchés, détenait 20 % du capital pour l'eau d'Evian, dont Antoine était même devenu PDG en 1965. Un an seulement après l'OPA manquée, c'est le début du virement de bord sur l'alimentaire avec l'absorption d'Evian, de la bière Kronenbourg et de l'Européenne de brasseries Champignolles, payée en actions BSN, comme l'avait été Boussois cinq ans auparavant. Le tout à la grande satisfaction du gouvernement français, qui luttait contre l'offensive des anglo-saxons sur les entreprises françaises isolées et trop petites (10 000 entreprises dont moins de 100 employaient plus de *500 salariés*). *Le numéro un de la* profession, convoité par les britanniques, avait été constitué en 1967 par la *réunion de deux affaires laitières*, Gervais (fromages frais), de Jacques Corbière, et Danone (yaourts), de Daniel Carasco, *fondé* en 1929, plus le rachat des pâtes Panzani Millat.

> « La dimension sociale ne peut être dissociée de la gestion de l'entreprise »

Au début de 1973, BSN rachète à Gervais-Danone 40 % de son chiffre d'affaires, toujours en payant en actions. Du coup, l'alimentation représente 52 % des actifs de BSN, qui, en 1980, pousse un nouveau *pion en acquérant à la Générale occidentale* de Jimmy Goldsmith l'ancienne Générale alimentaire, à savoir les *moutardes et condiments* Amora, Grey-Poupon, Maille et Parisot, La Pie qui chante (confiseries), Vandamme (pâtisserie industrielle), toujours payée en titres. En 1982, c'est l'achat au groupe britannique Brooks Bank de Liebig et Viandox (potages en boîte et extraits de viande). En 1986, nouvelle étape après la prise de contrôle de la Générale biscuit, créée en 1920 par Claude-Noël Martin, qui fédéra une trentaine de firmes dont Heudebert, L'Alsacienne des frères Thèves et LU-Brun. 7 milliards de francs de chiffre d'affaires au total. Claude-Noël Martin, très ambitieux, prône des *« rapprochements européens, notamment avec l'anglais United Biscuit »*. *Ces projets* inquiètent Antoine Riboud, qui passa à l'action avec le concours des actionnaires de la Générale et M. Brossolette, patron de MM. Worms et compagnie, et annexa la création de Claude-Noël Martin, qui préféra s'en aller.

Six ans auparavant, le PDG de BSN avait officialisé le changement de cap vers l'alimentaire en déclarant : *« A mes yeux, Gervais-Danone est le Coca-Cola français »* et en annonçant une décision capitale : l'abandon du verre plat. Cette activité était devenue un boulet financier, rendue coûteuse par le premier choc pétrolier de 1973, grosse consommatrice d'investissements lourds d'une valeur ajoutée relativement réduite sur les marchés *stagnants et qui avait infligé* à BSN, en 1975, le premier déficit de son histoire. Il fallait vendre, mais auparavant remettre *le verre sur pied au* prix de 2,5 milliards de francs d'investissement entre 1974 et 1979, de la fermeture de vingt-deux fours en Europe et d'une perte de 700 millions de francs en cinq ans, comblée par l'alimentaire. En mars 1980, c'est la cession à l'*anglais Pilkington* des filiales allemandes. En avril 1980, celle, au japonais Asashi, des filiales néerlandaises et surtout belges Glaverbel, et enfin, en décembre 1981, la vente à l'américain Pittsburgh Paints Glass de la filiale Boussois. Plus de verre plat donc, *mais* pas question de céder le verre creux, les bouteilles de Souchon-Neuvesel, dont le groupe BSN absorbe la moitié de la production pour loger ses eaux minérales et ses bières.

Après la France, l'Europe, notamment l'Italie et l'Allemagne. *« Il nous reste cinq ans pour européaniser nos marques »*, affirme Antoine en 1987. Une première tentative est faite en 1985, mais c'est l'échec : BSN se fait souffler *in extremis* les pâtes Buitoni par Carlo De Benedetti, patron d'Olivetti, qui fait jouer auprès des autorités la carte *nationaliste. Antoine avait compris* à ses dépens que, dans l'inextricable jungle des affaires italiennes, il ne *pouvait percer sans un parrain puissant*, influent et bien introduit. Il le trouve avec le groupe Agnelli, véritable empire de la *Péninsule dont* le joyau est Fiat. En 1986, le premier fruit de l'alliance est l'entrée dans les eaux minérales (San Gemini), qui sera bouclée à 100 % en 1991. Suivie en 1987 par l'acquisition d'Agnesi, numéro deux de cette chasse gardée qu'est l'industrie des pâtes alimentaires, dominée par le géant Barilla. Après un échange de participations entre les groupes français et italien, Agnelli rachète progressivement pour le compte de BSN Galbani, numéro un des fromages, numéro deux de l'agroalimentaire transalpin, véritable coup de maître au nez et à la barbe des grandes multinationales que sont Unilever, Philip Morris et naturellement Nestlé, qui a fini par racheter Buitoni à Benedetti. Suivra l'acquisition des mains de l'italien Fossati *de 45 % de Star, grosse affaire de* sauces, épices et condiments. Entre-temps, BSN est devenu numéro un de la bière en *Italie*, Wuhrer *et* Peronni prenant pied en Espagne chez Mahou, puis San Miguel.

AUX Etats-Unis, le grand événement de 1989 est le rachat de cinq filiales européennes du géant de l'agroalimentaire RJR Nabisco, que le célèbre établissement new-yorkais KKR avait acquis en 1988 pour le prix record de 25 milliards de dollars (170 milliards de francs de l'époque). Après quatre semaines de négociations serrées menées par l'entremise de Michel David-Weill, *senior partner de Lazard Frères* à New York et de Félix Rohatyn, associé de la même maison, Antoine Riboud enlève le marché. Son directeur financier, Christian Laubie, après vingt-quatre heures de discussions épuisantes, signe un chèque de 2,5 milliards de dollars (17 milliards de francs) tiré sur le Crédit lyonnais. Deux des filiales acquises seront revendues pour peu, mais Antoine exulte : BSN est désormais numéro un du biscuit sucré et maintenant salé en Europe. Belin, raflé par Nabisco dans les années 60, redevient français. La célèbre marque britannique Huntlex et Palmer le devient, après Worcester Sauce, de Lea and Perrins, acquise l'année précédente.

L'offensive sur l'Europe était certes indispensable, mais la consommation y augmente peu et la véritable croissance, c'est l'Asie. Dès 1993, Antoine avait fait un voyage en Chine, mais BSN, malgré une association difficile pour les yaourts avec le *japonais Ajinomoto* et une présence ancienne en Malaisie, partait bon dernier. En 1989, une première étape est franchie avec le rachat à Nabisco de Brittania, numéro un du biscuit en Inde, avec plus de 35 % du marché et *200 000 points de vente*. En 1992, c'est l'acquisition d'Amoy, la marque alimentaire la plus connue et la plus ancienne de l'Asie du Sud-Est, numéro un de la sauce au soja à Hongkong. Puis c'est la percée en Chine avec six entreprises communes pour produire du yaourt à Guangzhou (Canton) et Shanghaï, où des biscuits sont produits dès 1992 sous la marque LU. Biscuits également en Indonésie, en Nouvelle-Zélande, et le tandem biscuit-yaourt en Thaïlande. Autre zone de croissance, l'Amérique latine, où BSN vient de devenir le numéro *deux de l'agroalimentaire argentin*.

La chute du mur de Berlin en 1989 ouvre à BSN, selon son PDG, *« une chance stratégique et imprévisible et pratiquement sans limites, puisque cela concerne 400 millions d'habitants qui aspirent à une alimentation de meilleure qualité »* : les yaourts en RDA, Hongrie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Pologne et Russie, où Danone Volga a démarré en 1995, numéro un de la confiserie et du biscuit en Tchécoslovaquie, en association avec Nestlé, avec la prise de contrôle en 1994 de Bolshevik, premier biscuitier de Russie.

Sans doute, une telle réussite n'est pas vraiment un miracle. Il existe une recette maison dont les ingrédients sont : restructuration, réorganisation, productivité, abaissement des coûts, marketing et publicité. Après chaque acquisition, la mécanique du groupe (ses détracteurs ou victimes parlent parfois de *« rouleau compresseur »*) se met en route. Les dépenses de fonctionne*ment sont sabrées*, les produits harmonisés et les ventes relancées grâce à une publicité coûteuse. *« Si l'on veut être entendu, il faut dépenser 5 à 6 % du chiffre d'affaires »*, estimait Pierre Bonnet, redresseur de la Générale biscuit.

Danone, *c'est bien connu*, a le premier ou deuxième budget de publicité en France, qui dépasse largement le milliard de francs par an. Ce n'est pas par hasard que les grands collaborateurs initiaux d'Antoine Riboud, Francis Gautier et Georges Lecallier, étaient des anciens de la filiale française de l'américain Colgate, des hommes de marketing s'il en fut. La mécanique est parfois douloureuse, notamment la rationalisation de l'outil industriel : les vingt brasseries du groupe Champignolle furent ramenées à deux puis une, la Générale biscuit, *conglomérat de sociétés moyennes*, fut « compressée » avec fermeture du siège et de la célèbre usine LU à Nantes. Et tout cela n'a pas manqué parfois de déclencher des conflits sociaux.

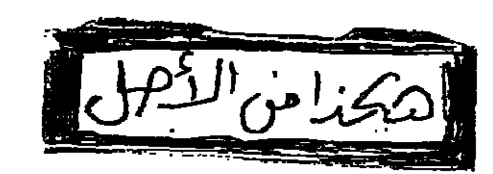
EN ce domaine, pourtant, Antoine Riboud a été une personnalité tout à fait à part. Jeune bourgeois lyonnais, il avait été frappé par la dureté du travail ouvrier et, tout au long de son existence, s'est attaché à améliorer sans cesse le climat social de son groupe. Très frappé par les événements de Mai 68, il fera scandale aux assises nationales du patronat français, en octobre 1972 à Marseille, en développant le thème « Croissance et qualité de vie », estimant que *« la dimension sociale ne peut être dissociée de la gestion de l'entreprise, que son absence compromettrait »*. Plus tard, il s'opposera aux salaires au mérite prônés par le patronat français, leur mise en œuvre, selon lui, ne pouvant que *« devenir une source permanente de conflits et même ranimer une nouvelle lutte des classes »*, tout au moins jusqu'à deux fois le revenu du SMIC.

Pour les cadres, en revanche, il recommande vivement de tenir compte des *« performances individuelles »*. Cette *« dimension sociale »*, il s'efforcera d'en tenir compte en instituant très tôt un intéressement du personnel, qui a atteint les deux tiers de la distribution aux actionnaires en 1995 et a pu l'égaler dans le passé, en innovant l'organisation du travail, par exemple par la création d'une cinquième équipe dans les usines de bouteilles à feu continu et en augmentant très tôt les budgets de formation.

La mèche en bataille, des yeux pétillants, « Antoine », anticonformiste de nature, est un *affectif*, un passionné, colérique à l'occasion, exigeant vis-à-vis de ses collaborateurs, dont bien peu l'ont quitté néanmoins. L'exception fut, en 1985, le responsable des produits frais, parti en guerre contre les grandes surfaces qui interdisent de rayons la marque Gervais-Danone, véritable catastrophe. Il fut viré sans états d'âme. Passionné, Antoine le fut pour le sort de son entreprise. Cette obsession, il l'a transmise à son fils, Franck, entré en 1980 dans le groupe, où il a « tourné » dans tous les métiers, à la direction générale d'Evian comme à celle du développement, notamment en Asie et en Amérique latine. Dans les milieux financiers, certains ont pu se montrer sceptiques sur cette succession qui a, pourtant, un immense mérite aux yeux des cadres de Danone, à savoir l'arrivée aux commandes d'un homme sorti du sérail, rompu à ses mécanismes et familier de ses arcanes.

François Renard

Dessin : Pancho



Une Europe citoyenne sans les citoyennes ?

par Gisèle Halimi et Eliane Vogel Polsky

POUR étrange que cela puisse paraître, le traité de l'Union ne garantit pas le droit à l'égalité des femmes et des hommes. Seule l'égalité de salaires (art. 119 CE), *limitativement* interprétée, y figure. A l'aube du troisième millénaire, les pays représentés – dont les Parlements sont masculins en moyenne à 90 % – entendent poursuivre – par omission – l'entreprise de quasi-exclusion des femmes de la citoyenneté politique européenne.

Or les transferts de souveraineté déjà effectués – économie et monnaie – déplacent et déplaceront de plus en plus dans l'avenir les décisions nationales vers les institutions communautaires. Cela signifie que les politiques sociale, agricole, nucléaire, de l'environnement, des transports, etc., seront régies, dans une proportion croissante, par la réglementation européenne.

Ce n'est plus le lieu ni le temps aujourd'hui de le déplorer ou de le mettre en question : l'après-Maastricht, dans sa réglementation à venir, couvrira donc près de 80 % des décisions politiques concrètes des Quinze. Décisions auxquelles les femmes – sauf à dose homéopathique – ne participeront pas.

L'importance dans notre vie quotidienne de cette citoyenneté européenne ne fait donc pas de doute. Le traité de l'Union la définit en cernant l'objectif *« de renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses Etats membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union »* (art B, titre B). Innovation incontestable du point de vue des principes constitutionnels. Etre citoyen(ne) européen(ne), c'est bénéficier d'un droit à la participation dans un processus dynamique de constitution de ses droits et intérêts.

Des *« moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs et mener à bien ces politiques »* dont l'Union doit se doter (art. F, même titre), il est à craindre, en l'état, que les femmes n'en soient démunies. Comme elles le furent longtemps de ceux de la citoyenneté nationale (la France a été le 25e pays dans le monde à reconnaître le droit de vote des femmes), comme elles sont encore *« démunies »* dans presque tous les domaines : minorisation dans la vie publique, écart des salaires, discrimination dans le marché du travail, absence quasi totale des lieux de décision politique, économique et sociale...

Dans le foyer, pour l'éducation des enfants, ou les soins aux personnes âgées, la femme, encore soumise aux tabous ataviques, ploie sous la charge d'une lourde responsabilité. Son travail y reste invisible et non rémunéré (les hommes qui nous gouvernent le considèrent comme *« une caractéristique sexuelle secondaire »* des femmes, selon le mot d'Isabel Larguia, sociologue cubaine). Tous ces constats s'empilent dans les armoires de la Communauté alors qu'en même temps les gouvernements des Etats déclarent – aussi répétitifs que solennels – garantir et mettre en œuvre l'égalité des chances.

Le caractère fragmentaire de l'égalité des sexes en droit communautaire est d'autant plus préjudiciable que, ne constituant pas un des fondements de la Communauté, il est sans cesse remis en cause et soumis aux aléas politiques et économiques.

Toute tentative de proposer une réglementation communautaire ou de mener, dans l'Union, une politique d'égalité est tuée dans l'œuf par des règles d'incompétence, fortifiées par le recours systématique des Etats au principe de subsidiarité. On ne compte plus le nombre de projets de directives abandonnés, au fond des tiroirs de la Commission et du Parlement.

Dans son dernier entretien au *Monde* (daté 24-25 mars), M. Delors, ancien président de la Commission, se réjouissait de certains acquis de l'Europe sociale : le congé parental (ni rémunéré, ni obligatoirement alterné en France et ne s'imposant pas à tous les pays européens) et *« l'incitation au respect »* de l'égalité entre femmes et hommes. A ce rythme et avec de tels instruments, pour que *« l'incitation »* conduise au *« respect »* concret de l'égalité des sexes, il faudra plusieurs siècles.

Toute tentative de proposer une réglementation communautaire ou de mener une politique d'égalité est tuée dans l'œuf par des règles d'incompétence, fortifiées par le recours systématique des Etats au principe de subsidiarité

Est-ce pour atteindre cette égalité que les différents programmes d'actions de la Communauté européenne, en cette matière, ont vu leurs budgets réduits de moitié ? Ce bel exemple d'incohérence, qui confine au déni des droits des femmes, se double d'une insupportable palinodie. Les 15 Etats membres, qui ont reconnu à Pékin lors de la 4e Conférence mondiale, que l'égalité des femmes et des hommes constitue un principe de base de la démocratie et de la reconnaissance de la dignité humaine, refusent de l'adopter au sein de la Communauté européenne. Il paraît que c'est hors de sa compétence.

Ses éminents juristes, dans un avis peu connu du 26 février 1996, se défaussent sur le principe maastrichien de la subsidiarité. Oui aux déclarations à Pékin. Non à ces mêmes textes dans le cadre de l'Europe. Oui, si l'on veut, à de nouvelles et vagues tentatives dans le cadre des Etats. On aura compris : un tour pour rien, les femmes sont envoyées chez elles à la case départ. *Les mêmes acteurs*, traitant des mêmes personnes, les femmes européennes, les veulent égales à Pékin, mais ne peuvent rien pour elles à Bruxelles ! Force est de reconnaître que l'application ubuesque de telles règles peut compromettre gravement *l'esprit même de la convention européenne des droits de l'homme*. C'est l'histoire du maître Jacques de Molière, qui, selon la casquette ou le lieu, décidera de la mise en œuvre du droit à l'égalité de ces femmes, c'est-à-dire de 180 millions de citoyennes, ou de sa mise aux oubliettes *« subsidiaires »*. Que les gouvernements aient en mémoire la méfiance des citoyennes à l'égard de Maastricht et de ses protocoles. En Norvège, *les femmes ont fait triompher* le « non » à l'Union. En France, elles furent la majorité des 49 % qui l'ont repoussée. La force politique des femmes, même non reconnue comme un pouvoir institutionnalisé, existe bel et bien. Et entend que cesse l'hypocrisie du discours officiel à son propos.

Le principe de la citoyenneté européenne des femmes doit être consacré dans les textes de Turin. Il y faut inclure expressément l'égalité des femmes et des hommes comme un droit concret et assorti *« des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs... »*. Ainsi, l'égalité ne sera plus fictive mais résultera d'une égalité de statut tenant compte des rapports sociaux de sexe.

Pour y parvenir, l'établissement de la *« citoyenneté paritaire européenne »* demeure l'acte essentiel. Chaque Etat membre, dans la *conformité de ses lois et institutions*, le mettra alors en pratique.

La conférence intergouvernementale (CIG) est l'occasion pour les femmes, par l'obtention d'une stricte parité, de mener une action privilégiée pour la démocratisation des *institutions européennes*. Rien, ni théoriquement, ni juridiquement, ne s'y oppose. Il y faut *seulement* une volonté politique.

En même temps que le sort politique des femmes va se jouer celui d'une dimension fondamentale de la démocratie : l'égalité réelle entre Européennes et Européens. L'avenir ne saurait se limiter aux problèmes de la monnaie et des *leaderships* des banques.

Si les Européennes accèdent au statut de citoyennes à part entière, l'Europe, par un effet boomerang bénéfique, montrera aux Etats membres le chemin d'une autre démocratie. Le Benelux, l'Espagne et l'Italie semblent l'avoir compris. Pourquoi la France, pays des droits de l'homme et de l'exclusion politique des femmes (5,5 % au Parlement), ne se joindrait-elle pas à un mouvement cadrant parfaitement avec la volonté revendiquée par le chef de l'Etat, à Turin, de construire *« une Europe sociale et humaine »* ?

Gisèle Halimi *est avocate et présidente de Choisir – la cause des femmes.*
Eliane Vogel Polsky *est professeur à l'Université libre de Bruxelles et expert-consultant auprès du Conseil de l'Europe.*

Le Front populaire du triomphe au désastre

Suite de la première page

On a maintes fois décrit l'atmosphère de combativité joyeuse qui régnait dans les usines, puis le mouvement de large adhésion qui a suivi l'annonce des accords de Matignon. A ce moment-là et pour quelques semaines seulement, les barrières qui séparaient la France en deux s'étaient évanouies. Comme au printemps de la Révolution, le pays voulait croire au bonheur. Il s'était mis à vivre dans l'attente d'un changement que beaucoup n'arrivaient pas à définir, mais que, soudain, ils croyaient possible. Leur rêve se mêlait à l'attrait de l'inhabituel.

Mais, on le sait, les moments de bonheur sont fugitifs. A la fin de juillet, le canon tonnait en Espagne ; à la fin de septembre, Léon Blum, contrairement à la promesse qu'il avait faite en juin, dévaluait le franc. Deux ans plus tard, il apparaissait que l'expérience se soldait par un échec économique.

Alors que l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Suisse voyaient leur production industrielle dépasser largement le niveau de 1928 (c'est-à-dire celui d'avant la grande crise qui suivit le krach de *Wall Street*), la France ne le retrouvera de justesse qu'en 1939, grâce à l'effort de réarmement. De 1930 à 1936, la droite alliée alors aux radicaux avait cru pouvoir surmonter la crise en appliquant les recettes déflationnistes (réduction des dépenses publiques, contraction des revenus salariaux, baisse des prix). Cela ne fit qu'affaiblir l'économie. Le Front populaire vint au pouvoir avec un programme de relance par l'augmentation du pouvoir d'achat, la revalorisation des produits agricoles, l'ouverture de grands travaux et la réduction de la durée du travail.

Ce n'était pas absurde et cela rassemblait d'ailleurs au New Deal de Roosevelt. Mais les gouvernements du Front populaire ne surent pas maîtriser les risques que comportait cette politique. Les radicaux, soutenus sur ce point par les communistes, avaient fait écarter les projets de nationalisation (sauf pour ce qui est de l'industrie d'armement) et de planification que proposait la CGT. De même était rejeté le contrôle des changes, qui avait été si efficace dans le redressement allemand. On jouait l'économie ouverte, mais en appliquant d'une manière rigide et en de courts délais la loi de quarante heures, le gouvernement maintenait les prix français au-dessus des prix étrangers sans réduire de manière sensible le chômage.

Social : l'espoir. Economie : presque tout faux. Mais c'est sur le terrain de la politique internationale que l'impuissance et les contradictions ont eu les plus mauvaises conséquences

Sur le plan social, le Front populaire a ouvert les portes à l'espoir. Sur le plan économique, il a eu presque tout faux. Mais c'est sur le terrain de la politique internationale que son impuissance et ses contradictions ont eu les plus mauvaises conséquences. Il est vrai que, avant même son arrivée au pouvoir, des gouvernements français avaient refusé de mettre en application les principes de la sécurité collective face à la conquête de l'Ethiopie par l'Italie et – ce qui était beaucoup plus grave – face à l'occupation par l'armée allemande de la zone démilitarisée de la rive gauche du Rhin.

Le gouvernement du Front populaire porte, lui, la responsabilité de la non-intervention en Espagne. Dans chacune de ces situations, rien, évidemment, n'était simple. La Grande-Bretagne ne fut pas moins aveugle que la France. Mais, en France, un fort courant pacifiste contribuait à freiner toutes les tentatives de résistance à la montée en puissance des pays fascistes.

Ce pacifisme était le fait de gens sincères qui réagissaient contre les horreurs de la première guerre mondiale et contre les injustices du traité de Versailles. Ils ne voulaient plus entendre parler d'héroïsme et de gloire. *« Je crains,* disait le philosophe Alain, *les gouvernements qui ont de l'honneur »*, ajoutant : *« C'est bêtise de croire qu'il faut être fort si l'on veut avoir la paix. »*

Au moment de l'affaire éthiopienne, il s'est trouvé des pacifistes pour proposer que l'on offre la Tunisie à l'Italie et le Maroc à l'Allemagne. Devant l'occupation de la rive gauche du Rhin, tous les pacifistes se sont réjouis que l'on n'ait rien fait. Les mêmes se sont prononcés contre l'envoi d'armes à la République espagnole. *« Seulement des vivres et des médicaments »*, disaient-ils. La capitulation de Munich fut leur triomphe. La paix n'était-elle pas sauvée ? A ce moment, en vérité, tout était perdu. Le Front populaire était moribond, la guerre d'Espagne sur le point de finir. Il restait un espoir : que Staline, par sa fermeté, retienne les mains de Hitler. Or les deux dictateurs se trouvaient déjà en négociation. Le pacte germano-soviétique brisa les reins des communistes qui avaient été les plus antimunichois des antimunichois. La France, elle, était mûre pour connaître le plus grand désastre de son histoire.

Gilles Martinet

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PRIX DES MORTS

J'avais certes fini par accepter que le droit international comportât une lacune, celle de ne pas l'être, que le même crime – l'occupation illégale d'un territoire – et le non-respect d'une résolution onusienne pût entraîner pour tel pays sa destruction sauvage, son humiliation et son asphyxie économique et pour tel autre les encouragements du même jury à persévérer ; j'avais certes dû procéder à quelques révisions sémantiques et consenti à appeler *« regrettable incident »* l'assassinat par un colon juif de vingt-neuf Palestiniens en prière (le mot « tuerie » ne pouvant être que l'indice d'un antisémitisme maladif) et m'étais de guerre lasse résolu à avaler bien d'autres couleuvres...

Pourtant, celle qui s'est insinuée dans l'éditorial du *Monde* du 24 avril *« Le prix des morts »* me semble encore un peu grosse : je suis en effet prié, sans aucun examen ni embryon de preuve, d'admettre comme une vérité révélée que *« Tsahal n'avait aucunement prémédité ce massacre »* ! Or, si je conçois trop bien la nécessité politique et idéologique d'une telle assertion, sa nécessité logique me semble plus problématique et j'aurais apprécié que son auteur nous dévoilât une part au moins des lumières qui l'autorisent à affirmer que pour certains artilleurs, le choix d'une cible et les calculs balistiques permettant de l'atteindre ne sont pas de la préméditation... Il doit décidément s'agir d'une région propice aux miracles, où choisir, viser, anéantir un objectif n'implique aucune intention préalable, contrairement à ce qui se passe par exemple en Tchétchénie...

Michel Valley
Oujda, Maroc

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

La tentation dynastique des patrons français

« IL Y A *deux sortes de chefs d'entreprise, ceux qui croient que le génie est héréditaire et ceux qui n'ont pas d'enfant* », aiment à répéter les patrons de PME. Antoine Riboud, fondateur du groupe Danone, fait visiblement partie de la première race. Il a tout réglé pour organiser sa succession comme il l'entendait. Jeudi 2 mai, son conseil d'administration a entériné son choix, en nommant à l'unanimité son fils, Franck, pour le remplacer à la présidence du groupe.

« *Que l'on me juge sur mes résultats* », rétorque, piqué au vif, Franck Riboud, pour qui sa nomination n'est pas plus choquante que les parachutages d'énarques. Dans le groupe depuis plus de dix ans, il a au moins l'avantage d'avoir fait tous les métiers, même si son parcours a été bien fléché. Nommé vice-président-directeur général en août 1994, il n'a cependant pas été mis en concurrence avec d'autres candidats, laissant croire, à juste titre, que les jeux étaient faits d'avance. Officiellement, les administrateurs ont jugé légitime qu'Antoine Riboud fonde une dynastie familiale, bien qu'il ne possède que quelques miettes du capital de Danone.

Antoine Riboud n'est pas le seul à céder à cette tentation. Qu'ils soient novateurs ou conservateurs, à l'heure de passer la main, de nombreux dirigeants pensent que seuls leurs fils peuvent poursuivre leur œuvre. Gilbert Trigano n'a vu que son fils Serge pour le remplacer à la présidence du Club Méditerranée. Francis Bouygues n'a jamais imaginé de son vivant que son groupe puisse être dirigé par quelqu'un d'autre qu'un membre de la famille : après le départ fracassant de son aîné, il a imposé Martin, cadet de la famille. Ancien salarié de Matra, Jean-Luc Lagardère rêve de voir son fils Arnaud reprendre les rênes du groupe qu'il a construit. François Pinault verrait bien son fils François-Henri lui succéder à la présidence de son groupe.

Cette appropriation par des dirigeants qui ne contrôlent pas le capital de leur groupe, ou seulement avec l'assentiment de quelques banquiers, est un nouvel avatar de ce capitalisme français sans capitaux. Influencé par les pratiques de l'Etat et de l'économie mixte, le pouvoir dans les entreprises françaises n'est pas lié à la propriété. Détenteurs d'un savoir-faire incontestable, les grands capitaines d'industrie estiment que le groupe qu'ils ont porté leur doit tout. Ils usent de leur présidence en monarques et finissent par trouver normal de nommer leur héritier.

Aucun conseil d'administration ne paraît s'élever contre cette volonté dynastique. Comme si, à côté des grands groupes dans la mouvance de l'Etat et dirigés par les grands corps – Polytechnique ou ENA –, il ne pouvait y avoir d'autre légitimité pour diriger que familiale, même si celle-ci ne s'appuie pas sur la détention du capital, perpétuant ainsi le modèle français.

A la différence de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, qui préfèrent choisir les dirigeants des groupes dans le vivier des entreprises, la logique de la famille, après celle de la « *technocratie* », continue de l'emporter largement en France. Selon une étude récente, 30 % des dirigeants français sortent des rangs familiaux contre 23 % en Allemagne et à peine 19 % en Grande-Bretagne. Choix dicté par la volonté d'imposer la règle du propriétaire mais aussi de préserver le nom. Curieusement, ces préoccupations familiales s'estompent lorsque le fondateur n'a que des héritières. Eugène Schueller, créateur de L'Oréal, n'a jamais envisagé que sa fille unique, Liliane Bettencourt, lui succède. Il a nommé un homme du sérail, François Dalle, qui a fait du groupe le leader mondial des cosmétiques. Chez Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet, qui avait trois filles, a choisi comme dauphin Maurice Lévy, issu des rangs de l'entreprise.

DIRIGEANTS HYBRIDES

Dans les autres cas, il faut attendre plusieurs générations, le temps que les liens affectifs avec l'entreprise se dissolvent, avant que les héritiers, devenus trop nombreux, acceptent de passer la main. A soixante-neuf ans, Antoine Guichard, petit-fils de Geoffroy Guichard, va laisser la place, dans les prochains mois, à Georges Plassat pour diriger le groupe de distribution Casino, faute de trouver un successeur parmi les cent vingt descendants du fondateur. La famille Peugeot, elle, a depuis longtemps confié la gestion de son groupe à des dirigeants extérieurs.

Faudra-t-il attendre des années pour que les nouvelles dynasties de patrons à la Riboud cèdent la place ? En théorie, ces dirigeants, qui ne possèdent qu'une poignée d'actions, sont révocables à tout moment par leur conseil d'administration. Si les administrateurs de ces entreprises, cependant, se montrent aussi peu vigilants que ceux des sociétés privatisées, tout est à craindre. On limoge peu en France, tant on respecte le pouvoir en place, même s'il n'est pas totalement légitime.

Ni vraiment héritiers ni vraiment managers, ces dirigeants hybrides n'ont toutefois pas la tâche aisée. A l'intérieur de leur société, il leur faut se faire un prénom. Obligés de se mesurer constamment avec l'image du père, surtout quand celui-ci ne passe pas totalement le témoin, certains ont souvent du mal à se démarquer, à imposer leur style, voire à revenir sur des décisions passées. Serge Dassault n'a pas su faire oublier son père, Marcel, tandis que le Club Méditerranée n'a pas retrouvé les intuitions flamboyantes de Gilbert Trigano.

A l'extérieur, ils n'ont pas le soutien et l'aiguillon dont ils devraient disposer. Leurs conseils d'administration n'ont pas la rugosité de ces conseils de famille qui n'hésitent pas à rappeler où sont leurs intérêts et qui permettent à des entreprises familiales de réaliser d'excellentes perfomances. La tentation peut être alors de se couler dans une gestion routinière, ces managers n'ayant en tête *que de préserver leur poste*.

Ce scénario est le pire pour les entreprises. Engagées dans un mouvement de mondialisation, elles ne peuvent se contenter d'une gestion en demi-teinte. Le marché boursier, dont les entreprises ont besoin pour financer leur expansion mais qui ne respecte rien, même pas ces « *cathédrales de Chartres* » auxquelles Antoine Riboud aime comparer Danone, pourrait le leur rappeler brutalement.

Arnaud Leparmentier et Martine Orange

RECTIFICATIF

ASIE DU SUD-EST

Une erreur de manipulation informatique nous a fait publier, dans *Le Monde* du 3 mai, un article signé par Jean-Claude Pomonti, notre correspondant en Asie du Sud-Est, sur l'exceptionnel dynamisme économique de cette région, article déjà paru dans *Le Monde* du 9 janvier.

Le Monde

ÉDITORIAL

La presse contre les pouvoirs

LA liberté de la presse a-t-elle progressé en 1995 par rapport aux années précédentes ? A cette question, posée par l'association Reporters sans frontières dans son dernier rapport (*Le Monde* du 2 mai), il n'est pas de réponse univoque. Car, s'il est vrai que le nombre de journalistes tués a baissé de moitié d'une année sur l'autre, la différence tient pour l'essentiel au génocide rwandais de 1994. Pour le reste, les atteintes à la liberté de la presse n'ont pas diminué, notamment en Afrique et en Asie : avec dix-neuf *journalistes incarcérés pour délit d'opinion*, la Chine reste le pays le plus intolérant, suivie par l'Ethiopie (dix-sept), du Koweït et de la Syrie (huit chacun), de la Birmanie (sept).

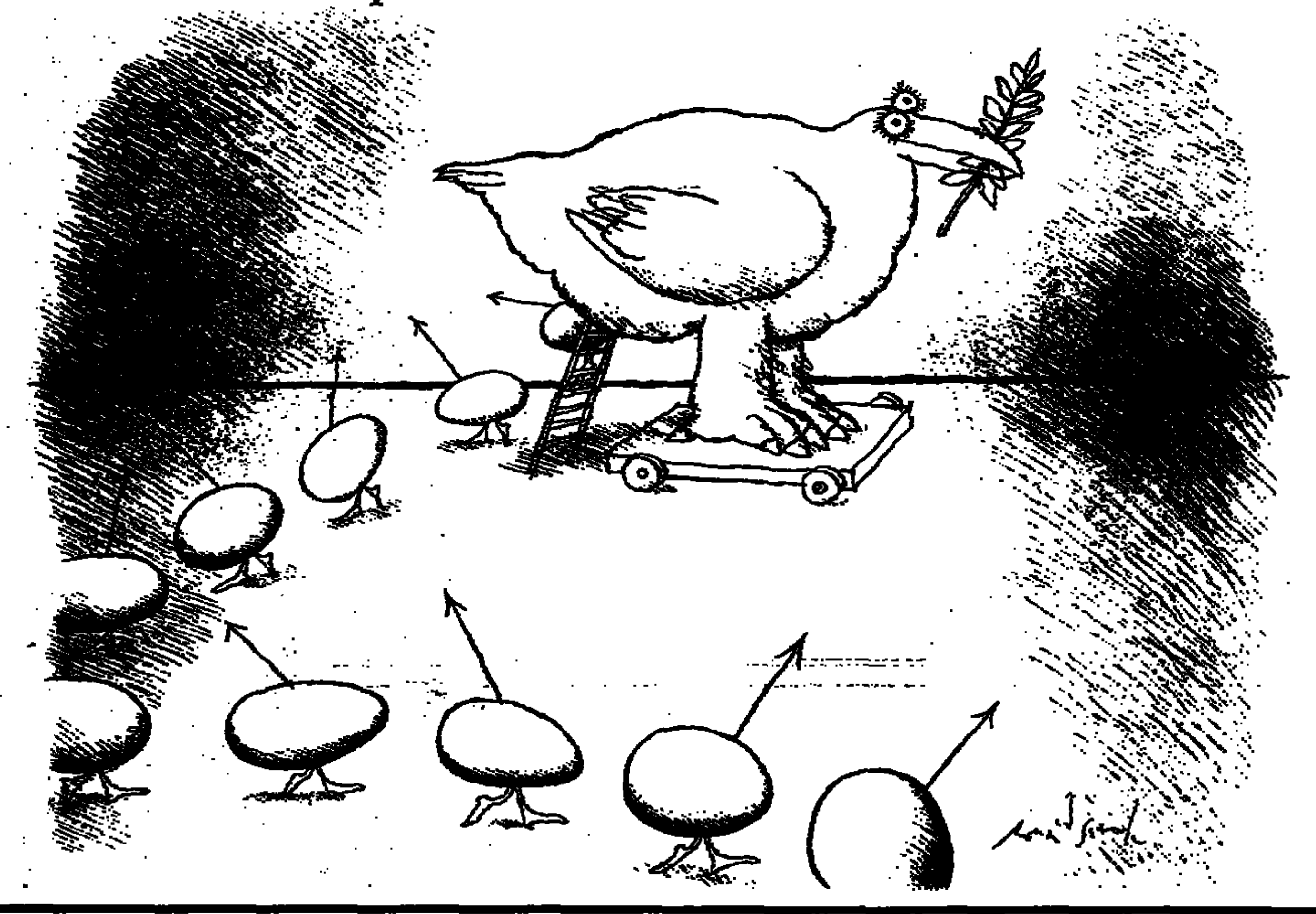
La Journée mondiale de la liberté de la presse, vendredi 3 mai, est l'occasion de dénoncer les actes de violence, d'intimidation, de harcèlement à l'égard des journalistes et les multiples entraves à la circulation de l'information, qui, selon Reporters sans frontières, « *n'ont jamais été aussi nombreux* ». De l'Algérie au Kenya, de la Bosnie à la Turquie, de Cuba au Pérou, de l'Indonésie au Sri Lanka, aucun continent n'échappe à la volonté des gouvernements de contrôler étroitement les médias, par diverses méthodes, *qui vont de l'attaque* directe contre les personnes au renforcement des législations restrictives. Partout cependant des hommes et des femmes résistent aux pressions, aux menaces et aux agressions, *partout des journalistes courageux* se battent pour empêcher les pouvoirs, quels qu'ils soient, d'imposer leur mainmise sur l'information.

La question se pose différemment dans les grands pays industrialisés, où la liberté de la presse est garantie par la loi et où nul ne songe à la remettre en cause, même si certains s'interrogent sur ses abus. Pourtant, *par d'autres voies, les pouvoirs* – politiques et économiques notamment – s'efforcent également d'en limiter la portée. Aussi le combat pour une information libre et indépendante, perçue depuis deux siècles au moins comme inséparable du développement de la démocratie, n'est-il jamais achevé, y compris là où il peut sembler moins actuel et en tout cas moins périlleux.

En France en particulier, le rôle joué par l'Etat dans des décisions de nature politique imposées à de grands organes de presse, comme on l'a vu récemment dans la crise de succession à l'Agence France-*Presse ou dans les mesures de réorganisation* de Radio-France, montre que la tentation interventionniste n'a pas disparu. Quant aux contraintes économiques, qui se traduisent par une accélération des concentrations dans le vaste domaine de la communication, elles n'ont pas pour effet d'accroître le pouvoir des journalistes, bien au contraire.

Ce pouvoir n'est pas seulement combattu par les puissances d'argent ou d'Etat, il est aussi contesté par une partie de l'opinion, qui s'inquiète de ses dérives. De telles inquiétudes sont légitimes. La bataille pour la *liberté de la presse n'a de sens que si celle-*ci est mise au service des citoyens. Le pouvoir des médias est devenu aujourd'hui un tel enjeu que l'indépendance revendiquée par les journalistes ne se conçoit pas sans une meilleure conscience de leur responsabilité.

Colombe de Troie *par Ronald Searle*



L'Inde en mouvement

NEW DELHI
de notre correspondant

Ce n'est pas encore un tigre, mais un éléphant qui avance à un rythme soutenu et encore inimaginable il y a quelques années : l'Inde « éternelle », celle de la pauvreté, de l'arriération et du modèle « à la soviétique », a changé – et va continuer.

En 1991, quand le Parti du Congrès renoue avec la victoire et que le premier ministre Narasimha Rao arrive au pouvoir, la « plus grande des démocraties » n'a *guère le choix* : avec deux maigres semaines de réserves en devises devant elle, menacée de banqueroute, elle doit tourner le dos au fameux concept d'autosuffisance gandhien et prendre des libertés avec les principes socialisants chers aux pères fondateurs de la République. Elle abandonne un système dirigiste, *archi-réglementé* – où, cependant, le secteur privé jouait déjà un rôle non négligeable –, pour l'économie de marché. Réduction drastique des taxes douanières, ouverture aux investissements étrangers, abolition des licences et des quotas, promesses de privatisations et de restructuration du secteur public, nouvelle politique *industrielle, les mesures prises par* le brillant ministre des finances Man Mohan Singh, un technocrate sikh, ont fait figure de véritable « révolution culturelle ».

Cinq ans plus tard, en dépit de la cadence encore lente de cette évolution, ce pays qui sera dans un demi-siècle le plus peuplé de la planète, entend jouer dans la cour des grands. Même si le Parti du Congrès perd le pouvoir à l'issue des élections législatives, il est probable que la déréglementation ne sera pas remise en cause. Même si la droite nationaliste hindoue réunie autour du parti BJP ne cesse, au nom de l'économie *swadeshi* (indigène) de conspuer les multinationales qui investissent en Inde, cette formation devrait poursuivre une politique semblable si elle réussit, le mois prochain, à former un gouvernement : « *Depuis 1991, le Parti du Congrès a kidnappé notre politique traditionnelle* », remarque Jay Dubashi, l'économiste du BJP, une formation qui a en effet toujours défendu les valeurs du libéralisme. « *Il fallait donc bien que nous trouvions d'autres slogans électoraux* », ajoute-t-il avec humour.

En réalité, dans un pays dominé par une bureaucratie toute-puissante, attribuant aux entreprises des licences de fabrication et d'importation, la « dérive capitaliste » a été vécue par certains comme un véritable traumatisme : le concept de compétitivité n'existait pas – ou si peu – dans l'Inde de Nehru, d'Indira et de Rajiv Gandhi. En revanche, la déréglementation a été accueillie comme un don du ciel par de nombreux entrepreneurs dynamiques qui ne cessent désormais de signer à tour de bras des entreprises associées à risques partagés avec leurs homologues d'Occident et du Japon.

DES PROGRÈS INDÉNIABLES

Les chiffres ont donné raison aux tenants du libéralisme : la croissance a été de 6,2 % en 1995, selon les statistiques officielles, un peu moins peut-être selon certains spécialistes, les exportations ont augmenté de 20 %, les investissement étrangers directs se sont élevés à 1,3 milliard de dollars, le tout entraînant la création de 7,2 millions d'emplois, plus que le nombre d'Indiens arrivés sur le marché du travail ! Et la montée en puissance d'une « classe moyenne » – entre 100 et 200 millions d'individus selon les évaluations – laisse espérer dans les années qui viennent une progression continue de la consommation.

« *Notre vie a changé d'une façon incroyable : depuis ce que l'on mange jusqu'aux perspectives de carrières pour nos enfants en passant par la façon dont on place notre argent* », écrivaient récemment deux journalistes du magazine *Outlook*. Globalement, les progrès sont indéniables, même si, souvent, le contrôle de qualité laisse à désirer. Mais les faits parlent d'eux-mêmes : les nouvelles compagnies aériennes privées ont transporté en 1994 trois millions et demi de personnes, le secteur automobile a décollé à la suite de nouvelles collaborations entre constructeurs indiens et sud-coréens, allemands, français (Peugeot), Fiat, etc. Les Indiens *s'abreuvent de Coca-Cola, une boisson* qui a fait un retour triomphal après avoir subi une humiliante interdiction par un ministre de gauche, qui croyait à l'« autosuffisance », à la fin des années 70.

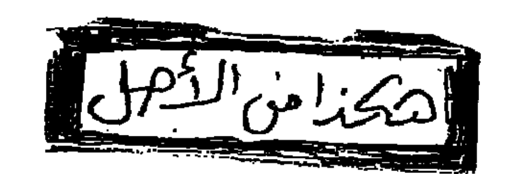
Ce genre d'attitude reste cependant encore vivace si l'on en juge par les manifestations d'hostilité à la « globalisation » du commerce et à l'arrivée des multinationales. Le géant américain Kentucky Fried Chicken, a été forcé à deux reprises à fermer boutique par des autorités invoquant le manque d'hygiène de ses poulets frits... Pour libéral qu'il soit, le BJP s'oppose toujours à l'ouverture du marché aux biens de consommation, estimant, comme l'explique encore l'économiste Jay Dubashi, que « *l'on n'a pas besoin des étrangers pour fabriquer notre limonade, nos parfums et notre chocolat !* ». Pour révolutionnaire et « *irréversible* » qu'elle soit, selon le premier ministre Narasimha Rao, la perestroïka économique indienne est bien loin d'être achevée.

Ces derniers mois, pour cause de période préélectorale, le processus s'est d'ailleurs tout bonnement figé : la transition vers le capitalisme n'est pas *forcément un thème populaire*. De manière générale, le gouvernement indien a privilégié une approche du type « *deux pas en avant, un pas en arrière* », selon de nombreux experts. Non sans de bonnes raisons : la « voie moyenne » prônée, sur le plan économique, par le premier ministre, était sans doute la seule possible. Reste que la restructuration du secteur public, dont le déficit atteint 10,5 % du PNB, n'a jamais vraiment démarré : 400 000 personnes ont été embauchées entre 1991 et 1994. L'intendance ne suit toujours pas dans de nombreux domaines : routes, téléphone interurbain, notamment. Une personne sur 94 dispose d'un téléphone en Inde (contre 1 sur 36 en Chine), et cela prend des mois, voire des années pour l'obtenir, de même qu'une bonbonne de gaz ou un lit dans un hôpital public... Le sort de l'agriculture, négligée au cours des années 80, reste aussi en suspens. Le gouvernement a relevé fortement les prix de vente des céréales tout en maintenant les subventions aux fertilisants.

Le faible taux d'alphabétisation de l'Inde – 52 % contre 80 % en Chine – et sa main-d'œuvre encore largement sous-qualifiée (en dépit de l'existence d'un nombre important de scientifiques et de spécialistes des technologies de pointe) constituent aussi autant d'obstacles au décollage économique. Avec près de 600 millions de relativement pauvres et peut-être 200 millions de très pauvres, les promesses d'un « grand marché » capable de propulser l'Union indienne dans la jungle des « tigres » de l'Asie tardent à se réaliser.

Car la libéralisation a inévitablement provoqué un élargissement du fossé entre les extrêmes. Depuis plusieurs années, les opposants ne se sont pas privés de jouer sur cette corde. Selon les chiffres officiels, la proportion de pauvres a pourtant décru, *tombant de 25,5 % en 1987-1988* à 18,9 % en 1993-1994. Mais la gestion de la pauvreté, singulièrement de la pauvreté rurale, reste de toutes façons le grand défi que l'Inde devra relever à l'aube du siècle prochain.

Bruno Philip



EMPLOI L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a, le 3 mai, conclu avec *deux syndicats* (FO et CGC) un accord sur *« l'aménagement et la durée du travail en vue de favoriser l'emploi »*. Cet accord conserve la durée hebdomadaire *moyenne de 39 heures de travail*. Mais, désormais, les chefs d'entreprise pourront faire grimper celle-ci jusqu'à 46 heures. En contrepartie, d'autres semaines seront beaucoup *plus courtes. Surtout, les salariés* concernés auront entre deux et six jours de congés payés supplémentaires. ● LES SYNDICATS sont divisés sur les avantages ou les inconvénients de cet accord. Mais tous disent qu'il n'aura pas d'effet sur l'emploi. En revanche, il devrait inspirer d'autres branches professionnelles. ● CHEZ ALCATEL-CIT, les syndicats ont préféré des augmentations salariales à une réduction du temps de travail *aux effets sur l'emploi* incertains.

La métallurgie signe un accord sur l'annualisation du temps de travail

De deux à six jours de congés supplémentaires compenseront une flexibilité accrue. Seules Force ouvrière et la CGC ont signé, même si elles sont aussi sceptiques que les autres organisations sur les effets de ce texte contre le chômage

LE 31 OCTOBRE 1995, le CNPF et quatre confédérations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, FO) signaient un « accord national interprofessionnel sur l'emploi » et prenaient l'engagement de mener à terme, avant fin juin 1996, dans chaque branche professionnelle, des négociations liant annualisation et réduction du *temps de travail*.

Six mois plus tard, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) peut se féliciter d'être la première fédération à avoir respecté cet *engagement. L'UIMM* a en effet conclu dans la nuit du 2 au 3 mai avec deux syndicats – FO et la CGC – son propre accord *« sur l'aménagement et la durée du travail en vue de favoriser l'emploi »*.

Principale disposition du texte : si la durée hebdomadaire du travail reste fixée à 39 heures – voire, conformément à un accord de 1982, *38 h 30 dans certaines entreprises* –, elle peut être portée à *« 46 heures sur une semaine donnée et 44 heures en moyenne sur une période de douze semaines consécutives »*. En contrepartie, la durée hebdomadaire sera *parfois inférieure* aux 39 heures, puisque cette moyenne est maintenue sur l'année, mais surtout, les salariés bénéficieront d'un certain nombre de jours de *congés supplémentaires*. Si l'entreprise décide d'utiliser cette nouvelle possibilité durant trois mois par an, les salariés bénéficieront de deux jours de congés supplémentaires. Si *elle l'utilise durant un semestre*, ils auront droit à trois jours. Si elle y recourt durant neuf mois, cinq jours leur seront accordés. Si l'annualisation est totale, ils bénéficieront *de la sixième semaine* de congés payés revendiquée depuis l'automne 1995 par Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. Ces jours de congés représentent *une réduction du temps de* travail d'une heure par semaine.

Si, à la fin de la période de douze mois, les salariés ont travaillé davantage que l'horaire annuel normal, les heures excédentaires *donnent droit* à une *majoration* de salaire ou à un repos compensateur. Dans le cas inverse, l'employeur devra demander l'application du régime de chômage partiel.

PEU D'OBSTACLES

Dans les entreprises pourvues de délégués syndicaux, cette annualisation devra être négociée. Mais en *cas d'échec* de la négociation une simple consultation du comité d'entreprise suffira pour que l'annualisation soit mise en place. Ces conditions d'instauration sont *fondamentales* : les *grandes* entreprises de la métallurgie organisent souvent le travail en trois équipes qui se relaient en permanence. Faire varier les horaires à l'intérieur *d'une semaine* ou *d'un mois* est complexe et peu rentable. En revanche, les petites et moyennes entreprises sont particulièrement intéressées par l'annualisation. Or les syndicats – particulièrement les *deux signataires* – y sont peu implantés. Dans les entreprises sans représentants du personnel, une simple information fera l'affaire. Le délai de prévenance initial est de *quinze jours mais de trois jours* seulement si le chef d'entreprise décide de modifier les horaires en cours d'année.

Si un employeur désirant annualiser le temps de travail trouvera peu d'obstacles sur son chemin, en revanche rien ne l'oblige à emprunter celui-ci. Si les horaires existants lui conviennent, le seul changement concerne le *régime* des heures supplémentaires. L'accord encourage le remplacement de *« tout ou partie des heures supplémentaires et des majorations afférentes par un repos compensateur »*. Lorsque le nombre d'heures supplémentaires effectué est inférieur à 94 heures, celles-ci sont payées. Entre 94 et 130 heures, le salarié a le choix. Au-delà de 130 heures, elles sont *systématiquement compensées*.

Même si elles ont nettement moins mobilisé les négociateurs, l'accord comporte deux autres parties : l'une entend inciter au développement du temps partiel choisi et la seconde crée un compte-épargne-temps. Ouvert à tous les salariés présents depuis plus d'un an dans l'entreprise qui décide sa mise en place, il peut être alimenté par les *« compléments du salaire de base, l'intéressement, le repos compensateur des heures supplémentaires (...) ou le paiement des heures excédant l'horaire annuel dans le cadre d'un décompte du temps de travail sur l'année, le report des congés annuels excédant dix-huit jours ouvrables »*. Le compte-épargne-temps peut être utilisé pour financer un congé sans solde ou un passage à temps partiel. Il peut être exprimé soit en temps, *soit en argent*. Originalité : le salarié peut renoncer à l'utiliser, même en l'absence de rupture de contrat de travail. Il lui est alors versé une indemnité correspondant aux heures ou à l'argent *épargné*.

UNE DISCRÈTE SATISFACTION

Pour Michel Huc, secrétaire général de FO Métaux : *« Cet accord est un bon accord. Les salariés dont l'horaire de travail sera annualisé travailleront moins et gagneront autant. Sans parler de la sixième semaine de congés qui va servir d'exemple à d'autres. »* Jean-Pierre Chaffin, président de la métallurgie CGC semble plus mesuré : *« Cet accord marque le début d'une politique contractuelle qui encadre les risques de précarité et d'éclatement de l'emploi. »* Les non-signataires sont bien évidemment d'un avis opposé. Pour la CGT, déjà non signataire de l'accord du 31 octobre, cet accord va accroître le temps de travail des salariés sans augmenter les salaires. La CFDT et la CFTC jugent, quant à elles, qu'il accroît la flexibilité sans être favorable à l'emploi.

De son côté, l'UIMM affiche une discrète satisfaction. Regrettant sans doute de n'avoir que deux signatures, elle se félicite pourtant de cet accord qui *« répond à l'objectif recherché par l'accord interprofessionnel »*. Mais elle ne peut ni mettre en avant la flexibilité accrue sans *provoquer* les syndicats ni mettre l'accent sur la réduction du temps de travail sans froisser ses propres troupes.

Frédéric Lemaître

COMMENTAIRE

SERVICE MINIMUM

A l'issue de cinq séances de négociations, le patronat et les syndicats de la métallurgie sont parvenus à un résultat paradoxal. S'il *respecte* à peu près la lettre de l'accord interprofessionnel du 31 octobre, l'esprit n'y est pas.

En octobre, l'accord précisait : *« Il incombe aux partenaires sociaux de rechercher (...) les voies et moyens susceptibles d'accroître la compétitivité des entreprises de façon à renforcer la croissance économique mais également de développer le contenu en emplois de cette croissance. »* Or, le 3 mai, les cinq *fédérations* syndicales n'étaient d'accord que sur un seul point : l'accord signé dans la métallurgie ne *favorisera* pas l'emploi.

Pour la CGT, la flexibilité est trop importante. Pour la CFDT, la réduction du temps de travail trop faible et les limites aux heures supplémentaires trop réduites. Pour la CFTC, les engagements patronaux trop vagues. Quant à FO et à la CGC, elles jugent que la situation de *l'emploi* est trop grave pour qu'un simple accord puisse l'améliorer. Elles préfèrent donc conforter la situation des salariés en place.

Côté syndical, l'accord de branche est donc signé par des organisations qui prennent leurs distances avec le *« texte-fondateur »* du 31 octobre. *Malgré* ses proclamations, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) n'est pas dans une situation très différente. Le seul mandat que le patronat de la métallurgie *avait obtenu de ses mandants* – divisés sur le temps de travail – était : *« politiquement, il faut obtenir un accord »*, pour ne pas désavouer publiquement le président du CNPF, Jean Gandois, et pour ne pas donner d'argument à l'intervention du législateur.

En *ne concédant qu'une* heure environ de réduction hebdomadaire du temps de travail, l'UIMM a fait le strict minimum. Nul doute que les autres branches suivront *son* exemple. *Mais en reprenant* son discours traditionnel sur la flexibilité créatrice d'emplois sans prendre d'engagement concret, le patronat court le risque d'accroître *la suspicion des salariés et de* favoriser les syndicats les moins conciliants. Jean Gandois est bien seul.

F. Le.

Alcatel-CIT donne la priorité aux augmentations des salaires

IL N'Y AURA PAS d'accord *sur la réduction du temps de travail* chez Alcatel CIT. Du moins pas dans l'immédiat. Réunis jeudi 2 mai, direction et syndicats se sont quittés sur un constat d'échec. La direction avait proposé de consacrer une partie de l'enveloppe des augmentations salariales au financement d'une réduction de 38 heures à 35 heures, en l'espace de trois ans, de l'horaire hebdomadaire de travail (*Le Monde* du 19 avril). Pour 1996, il s'agissait de procéder à une baisse d'une heure, ou d'une heure et demie suivant les catégories de personnels, en « prélevant » une partie des 2,5 % d'augmentation salariale *prévus*.

Faute d'indications sur l'évolution des effectifs, *sur* le nombre d'emplois sauvegardables en contrepartie des réductions de salaires inhérentes à une telle mesure, les syndicats ont préféré temporiser. Il y aura donc, *fin juin*, une « simple » augmentation salariale de 2,5 %. *« La direction a également reconnu que sa hiérarchie n'est pas prête en termes d'organisation »*, relève un syndicaliste. Les discussions sur l'aménagement du temps de travail – réduction du temps de travail, mais aussi préretraites progressives à cinquante-cinq ans – vont cependant se poursuivre. *Des réunions* sont programmées le 14 mai et le 3 juin, sachant que fin mai, ou au pire mi-juin, sera connu le plan d'évolution des effectifs.

« L'important était d'ouvrir le débat », souligne-t-on à la direction d'Alcatel CIT, où l'on se déclare beaucoup plus *« déçu »* par le résultat du référendum organisé par les syndicats à La Verrière (Yvelines) sur une proposition de réduction de 20 % du temps de travail de 550 techniciens itinérants, visant à éviter 113 licenciements. Cette proposition a été largement rejetée : 404 non sur 561 votants. Les syndicats étaient hostiles à cette proposition dans la mesure où la direction ne pouvait écarter la perspective de nouvelles réductions d'effectifs.

Ph. L. C.





Franck Riboud, le nouveau président de Danone doit réussir l'implantation du groupe hors d'Europe

Un capital mal « verrouillé » oblige le numéro un français de l'agroalimentaire à choyer ses actionnaires

A soixante-dix-sept ans, après trente ans passés à la tête de Danone, Antoine Riboud a décidé de passer la main. Au cours d'un conseil d'administration qui s'est tenu jeudi 2 mai, son fils Franck (quarante ans) a été nommé président du numéro un français de l'agroalimentaire (*Le Monde* du 3 mai). Dans un contexte économique plus difficile, Danone doit se battre en Europe pour défendre ses marges et s'implanter à l'international.

« DANONE a sans doute ses plus belles années derrière lui. » Cette phrase assassine d'un proche du dossier est sans doute excessive, mais elle pose crûment le problème des perspectives de développement du groupe fondé et dirigé depuis trente ans par Antoine Riboud. Il est parvenu en trente ans à faire de la société Souchon – entreprise de verre d'emballage, réalisant 200 millions de francs de chiffre d'affaires – le premier groupe agroalimentaire en France, en Espagne et en Italie.

Réalisant un chiffre d'affaires de 80 milliards de francs et employant 74 000 salariés, Danone est aujourd'hui numéro un mondial des produits laitiers frais (Danone) et des biscuits (Lu, Belin), numéro deux de l'eau minérale (Evian, Badoit, Volvic) derrière Nestlé. Il est aussi présent dans la bière (Kronenbourg, Kanterbrau), l'emballage en verre, et l'épicerie (Panzani, Maille, Amora).

Les années 90 ont marqué un essoufflement du groupe, comme en témoigne le cours de l'action qui n'a pas progressé depuis cinq ans. L'Europe, en faible croissance, est devenu un marché très difficile.

Danone dans les années 90

COURS DE L'ACTION

1990 | 91 | 92 | 93 | 94 | 95 | 96

Dans les années 80, le leader du marché qu'était Danone avait un avantage compétitif face à des petits concurrents dans un marché agroalimentaire encore très morcelé. Grâce à un génie marketing incontestable, Danone (BSN à l'époque), qui ressemblait surtout à une fédération de PME, parvenait à afficher une croissance à deux chiffres de ses bénéfices.

DÉSAFFECTION EN EUROPE

Depuis le début des années 90, l'âme de pionnier ne suffit plus. Le ralentissement économique a entraîné en Europe une désaffection des consommateurs pour les produits de marques et des tensions sur les prix, qui ont laminé les marges du groupe.

Danone a réagi, un peu tard, en faisant des opération promotionnelles – comme le Bingo des marques, en 1993 – et en restructurant son outil industriel. La productivité du groupe a fortement progressé. *« En douze ans, dans la bière, les machines d'embouteillage sont passées de 600 à 1 200 bouteilles remplies à la minute »*, expliquait Antoine Riboud à son conseil d'administration le 31 janvier 1996. *« Dans les yaourts, il ne faut plus que cinq heures pour produire 1 tonne contre huit heures il y a cinq ans. La cadence des machines de conditionnement est passée de 15 000 à 42 000 tonnes ».*

Pour rester compétitif, Antoine Riboud a quitté l'habit de patron social dans lequel il s'était drapé lorsque la croissance de son groupe le portait. Il a restructuré fortement ses activités et a, par exemple, annoncé, au début de l'année 1996, la fermeture de ses installations de produits frais de Seclin et Strasbourg, qui gagnaient de l'argent, provoquant un tollé syndical.

ÊTRE PLUS RENTABLE

Aujourd'hui, il ne suffit pas d'être rentable : il faut être plus rentable que ses confrères pour pouvoir financer sa croissance, lancer de nouveaux produits et soutenir ses marques. Les restructurations dans les yaourts sont intervenues après celles dans la bière des brasseries Kanterbrau et Kronenbourg. Le groupe a dû supprimer certaines marques pour concentrer ses efforts publicitaires sur les plus célèbres. Il a, par exemple, fait disparaître la marque L'Alsacienne, numéro trois du biscuit français, remplacée par Belin, numéro deux du secteur. Danone a aussi décidé en 1995 de regrouper les forces de vente des moutardes Amora et Maille, ce qui doit permettre d'économiser 30 à 40 millions de francs par an.

Si les restucturations sont aujourd'hui à peu près achevées en France, ce n'est pas le cas dans les autres pays d'Europe, où le groupe a dû passer une provision pour restructuration de 1,8 milliard de francs en 1995. Celle-ci rassure une partie de la communauté financière, car elle montre que Franck Riboud prend le taureau par les cornes pour améliorer la productivité de son groupe en Europe. Elle en inquiète d'autres, qui trouvent que ces restructurations, destinées à restaurer les marges du groupe, arrivent un peu tard. En Italie, Danone doit, par exemple, faire face à un phénomène de concentration de la distribution, qui comme en France, lamine les marges des groupes.

D'ici à l'an 2000, Danone, qui réalise encore 85 % de son chiffre d'affaires en Europe, doit faire face à un double défi : s'implanter dans les marchés à forte croissance, que sont l'Asie, l'Amérique latine et, dans une moindre mesure l'Europe de l'Est, tout en défendant ses parts de marché dans les pays développés.

Le grand défi de Franck Riboud sera difficile à gagner : Danone, né il y a trente ans, a des dizaines d'années de retard sur ses concurrents européens centenaires, Nestlé ou Unilever.

Franck Riboud compte se développer principalement dans deux secteurs clés : celui des produits laitiers où il dispose d'un savoir-faire incontesté et celui des biscuits. *« C'est un produit consommé dans tous les pays du monde, on peut donc faire des acquisitions de sociétés importantes sur lesquelles on peut construire notre développement »*, déclarait récemment Antoine Riboud.

Danone est ainsi devenu numéro un du biscuit en Inde, en Russie et en Argentine. *« Nous avons démarré une usine en Indonésie de 20 000 tonnes. Pour la première fois des biscuits seront lancés sous la marque Danone. »*

Depuis que BSN a adopté en 1994 avec succès le nom de Danone, Riboud père et fils ont pour ambition de faire de Danone le Coca-Cola de l'agroalimentaire, Danone n'étant plus seulement une marque de produits frais. Outre les biscuits, Danone lance actuellement sur le marché américain une eau minérale baptisée « Dannon ».

Financièrement, l'expansion de Danone hors de l'OCDE ne devrait pas poser trop de difficulté, le groupe dégageant chaque année 7,4 milliards de francs de cash-flow, l'un des plus beaux du secteur agroalimentaire, grâce notamment à la bière, l'une des « vaches à lait » du groupe.

En revanche, le groupe, qui est présent aux Etats-Unis dans les produits frais et l'eau minérale – exportée pour l'essentiel – n'a toujours pas d'implantation réelle outre-Atlantique où, pour être vraiment présent sur le marché, il faut être dans les trois premiers de son secteur. Or, Danone n'a pas les moyens actuellement de réaliser la grosse acquisition qui serait nécessaire.

Nul ne conteste d'ailleurs la stratégie mise en œuvre par Franck Riboud, qui semble pour l'heure la seule raisonnable. La grande inconnue concerne la vulnérabilité du groupe. En dépit de dispositions limitant les droits de vote, le capital de la société n'est pas verrouillé. Les Agnelli (5,7 % du capital) se sont engagés à ne pas élargir leur position dans le capital de Danone, tandis que Lazard, dirigé par Michel David-Weill, premier actionnaire du groupe avec 5,7 % des actions mais 9,4 % des droits de vote, protège la maison.

Avec le départ d'Antoine, Danone n'est plus la *« cathédrale de Chartres »*, comme aimait le dire Antoine Riboud. Seul un cours de Bourse élevé, reflet d'un gestion rigoureuse, permettra de protéger Franck Riboud contre un abandon de ses actionnaires ou contre un raid boursier. Même si une attaque contre Danone apparaîtrait encore aujourd'hui comme un crime de lèse-majesté.

Arnaud Leparmentier

Lire aussi pages 13 et 15.

Le parcours tracé du dauphin

Né le 7 novembre 1955, Franck Riboud est le benjamin des quatre enfants d'Antoine Riboud. Diplômé de l'Institut polytechnique de Lausanne, ce grand sportif débute sa carrière en 1980 dans la filiale américaine du fabricant de skis Rossignol. En 1981, il entre chez Panzani, filiale du groupe BSN présidé par son père. Il exerce alors dans le groupe tous les métiers, des produits frais aux eaux minérales, de la vente au marketing. En 1990, il est propulsé directeur général des Eaux d'Evian. Nommé à la direction du développement du groupe en 1992, il accélère la mondialisation de Danone. En août 1994, il devient vice-président, ce qui le désigne comme dauphin d'Antoine Riboud.

Le patron de Nestlé va passer la main

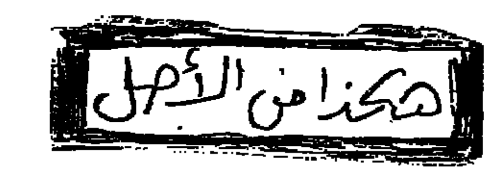
Le géant suisse compte profiter de son avance sur ses concurrents en Inde et en Chine

LE GROUPE alimentaire suisse Nestlé regarde son avenir avec confiance au moment où l'Allemand Helmut Maucher (soixante-sept ans), qui préside l'entreprise depuis seize ans, va céder le flambeau à un homme plus jeune, l'Autrichien Peter Brabek (cinquante-deux ans). M. Brabek ne prendra la direction de l'exécutif de Nestlé qu'en juin 1997, date à laquelle M. Maucher prendra les fonctions de président du conseil de surveillance. La passation a été annoncé très tôt, avec près de dix-huit mois d'avance, *« afin de couper court aux spéculations et incertitudes »*, comme l'a expliqué M. Maucher.

Nestlé a aussi annoncé une hausse de 4 % de ses ventes à 13,5 milliards de francs suisses pour le premier trimestre de l'année. Pour 1996, le groupe dit *« avoir toute raison d'être confiant et s'attend tant à une hausse de ses ventes que de son bénéfice »*. L'année a bien commencé, grâce à l'affaiblissement du franc suisse, alors qu'en 1995 le groupe avait souffert de la hausse de la monnaie helvétique. Le chiffre d'affaires avait reculé de 0,7 % à 56,5 milliards de francs suisses et le bénéfice net de 10,2 % à 2,9 milliards de francs.

Pour les années à venir, M. Maucher est optimiste. Il estime avoir fini sa grande phase d'expansion par acquisitions. Nestlé a *« bien installé ses positions »* dans plusieurs secteurs qui lui semblent pleins d'avenir, en particulier les eaux minérales et les glaces.

Selon M. Maucher, Nestlé est en avance sur les autres géants de l'alimentaire en Asie, et plus particulièrement en Chine et en Inde, où la concurrence sera forte dans quelques années. En Chine, Nestlé disposera fin 1996 de dix usines qui fabriqueront un large échantillon des produits Nestlé (*lait condensé, glaces, thé à boire, chocolat, confiserie, etc.*). En Inde, *« pays très difficile »*, le groupe suisse travaille à son implantation depuis dix ans. Il y réalise 300 millions de francs suisses de ventes et celles-ci devraient doubler dans trois ans. – *(AFP.)*



Les immatriculations automobiles ont progressé de 2,9 % en avril

A NOMBRE COMPARABLE de jours ouvrables, le marché automobile français a progressé de 2,9 % en avril, ce qui constitue un net ralentissement par rapport au rythme observé depuis le début de l'année (+ 11,3 % sur quatre mois) et à celui du mois dernier (+ 13 % en mars). En données brutes, les immatriculations ont augmenté de 13,8 %, à 138 000 unités.

Les derniers chiffres ont de quoi inquiéter les constructeurs français, dont la part de marché est tombée à 55,2 %, contre 63,5 % un an plus tôt. Renault a accusé un recul de 18,1 % en avril (26 % à nombre de jours comparables) et de 3,5 % depuis le début de l'année, alors que Peugeot a enregistré une hausse de 11,6 % et Citroën une progression de 9,4 % (les deux marques de PSA ont progressé de plus de 17 % en avril). Les marques étrangères affichent des performances impressionnantes : le groupe Volkswagen a progressé de 32,5 % depuis le début de l'année et Fiat a fait un bond de 59,8 %.

DÉPÊCHES

■ ***ROYAL INSURANCE ET SUN ALLIANCE*: les deux groupes d'assurances britanniques ont annoncé vendredi 3 mai** à Londres qu'ils allaient fusionner. La nouvelle compagnie aura une capitalisation boursière de quelque 5,38 milliards de livres (41,7 milliards de francs) avec, si l'on se base sur les résultats 1995, un montant total des primes représentant 9,39 milliards de livres. Les actionnaires de Sun Alliance détiendront 53,6 % du capital de la nouvelle entité qui s'appellera Royal Sun Alliance. Cette fusion entraînera environ 5 000 suppressions d'emplois et permettra d'économiser au moins 175 millions de livres par an d'ici à 1998.

■ **BOEING : le constructeur aéronautique estime que les Européens vont gagner la bataille** pour la construction d'un avion de 100 places avec les industriels chinois (*Wall Street Journal* du 2 mai). Boeing cherche ainsi à impliquer davantage l'administration américaine dans ce dossier avant une signature irrémédiable (voir *Le Monde* du 13 avril).

■ ***OMNITEL : l'exploitant italien de téléphonie mobile,*** *contrôlé* par Olivetti, a annoncé jeudi 2 mai une perte nette de 128 milliards de lires (environ 422 millions de francs), à comparer avec un chiffre d'affaires de 46,2 milliards de lires pour son premier exercice en 1995. La société table sur 400 000 abonnés à fin 1996.

■ **THOMSON CSF : le groupe français d'électronique** militaire et professionnelle va prendre 26,6 % du capital de la société italienne Elettronica pour 40 milliards de lires (132 millions de francs).

■ **BREMER VULKAN : le premier chantier naval allemand a été mis en faillite mercredi 1er mai.** Quatre mille salariés des sites de Brême et de Bremenhaven sont directement menacés par cette mesure.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de GAP

D'un Jugement rendu par défaut par le *Tribunal Correctionnel* de Gap (Hautes Alpes), en date du 23 juin 1993.

Le Tribunal a condamné :

M. PELISSON Bernard né le 7 août 1955 à PERIGUEUX (24), exploitant de débits de boissons « LE MAHATIBO » et « LE RENDEZ-VOUS DES MARINS » à MAJUNGA (MADAGASCAR), à la peine de 3 ans de prison pour s'être à GAP frauduleusement soustrait au cours des années 1988, 1989, 1990 au paiement de 1.966.731 Frs d'impôts sur le revenu au titre des années 1987, 1988, 1989, en omettant volontairement de déposer ses déclarations d'impôts sur les revenus des années 1988 et 1989, en souscrivant des déclarations professionnelles et personnelles minorées au titre des revenus de 1987 et en s'abstenant de tenir une comptabilité régulière et probante au titre des années 1988 et 1989. Il a également été ordonné la publication du jugement dans le JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE et LE DAUPHINE LIBERE ainsi que l'affichage du jugement pendant trois *mois sur les panneaux réservés à cet* effet dans les communes de GAP et de CHATEAUVIEUX (Hautes Alpes).

Et vu l'article 465 du Code de Procédure Pénale et les conclusions conformes du Ministère Public :

décerne mandat d'arrêt contre le condamné.

En conséquence mande et ordonne à tous huissiers de Justice ou agents de la force publique de le rechercher et de le *conduire à la Maison d'Arrêt.*

Enjoint au surveillant-chef de ladite Maison d'Arrêt de le recevoir et de le détenir jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Requiert tout dépositaire de la force publique auquel le mandat sera exhibé de prêter main-forte pour son exécution en cas de besoin.

Pour extrait conforme, Le Greffier.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

Condamnation pénale pour fraude fiscale.

Par jugement en date du 15 juin 1995 (contradictoire sur opposition jgt du 16.03.94) la 11ème Chambre du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale à la peine de 8 mois de prison av. sursis Mme **GAROU ép. WATEL DEHAYNIN** Marie Josée née le 2.12.1946 à SAIGON VIETNAM demeurant 7 rue l'Abbé de l'Epée 75005 PARIS. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce *jugement par extrait* au « JOURNAL OFFICIEL » et dans les quotidiens « LE MONDE » et « LE FIGARO ». Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

Par Jugement (contradictoire) en date du 22 juin 1995 la 11ème Chambre du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale :

- **M. LE CORNEC** Michel né le 26 juillet 1935 à Meknes (Maroc) demeurant 9 rue Sainte Lucie 75015 PARIS, à la peine d'un an de prison avec sursis.
- **Mme. CHASTEL** épouse **LE CORNEC** Monique née le 19 décembre 1941 à MIRECOURT (88) demeurant 9 rue Sainte Lucie 75015 PARIS, à la peine d'un an de prison avec sursis.

Le Tribunal a, en outre ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au « Journal Officiel » ainsi que dans les quotidiens « Le Monde » et « Le Figaro ». Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 10 mai 1995. - **DOUET** Suzanne épouse **RAIMBAULT**, née le 07 avril 1949 à PARIS 9ème, demeurant Les Haies 61100 **LA CARNEILLE**, a été condamné à un an de prison avec sursis et 80.000 frs. d'amende pour omission d'écriture dans un livre comptable, courant 1988 et 1989, soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre des années 1987 et 1988 et de la TVA dûe pour la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1988.

La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée :

1°) *La publication de cet arrêt, par* extraits, dans les journaux « LE PARISIEN », « LE MONDE », et dans « LE JOURNAL OFFICIEL ».

2°) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de la contribuable.

Pour extrait conforme délivé à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

Par jugement contradictoire, rendu par la 6ème Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE le 22 novembre 1994,

M. DUFRESNE Pierre né le 16 12 1929 à Petit - Verly (02) demeurant 1, chemin des Malcoutures 95220 HERBLAY a été condamné à 3 ans de prison dont 33 mois avec sursis pour faux et usage de faux en écriture privée, de commerce ou de Banque, pour abus des biens ou du crédit d'une SARL par un gérant à des fins personnelles, pour escroquerie par emploi de manoeuvres frauduleuses, pour vente ou offre de produit ou de service sous marque *contrefaite en connaissance de cause.*

Les exploitants téléphoniques britanniques BT et Cable & Wireless renoncent à fusionner

Les problèmes financiers et réglementaires étaient trop nombreux

BT et Cable & Wireless ont mis fin le 2 mai à *leurs discussions en vue d'une fusion.* Cette opération, qui aurait donné naissance à un groupe de près de 160 milliards de francs de chiffre d'affaires, *présent dans plus d'une cinquantaine de* pays, a buté sur des problèmes financiers et réglementaires, que les deux groupes ne sont pas parvenus à trancher. Le problème de l'avenir de Cable & Wireless reste entier.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les deux principaux groupes de télécommunications britanniques, BT (ex-British Telecom) et Cable & Wireless, ont annoncé jeudi 2 mai avoir mis fin à leurs négociations en vue d'une fusion. « Les risques l'emportaient sur les perspectives à venir », a indiqué la direction de BT, *« nous n'avons pas réussi à résoudre les nombreux problèmes d'ordre financier et réglementaire ».* Les discussions avaient déjà tourné court une première fois, avant d'être relancées début 1996. Sur le papier, le rapprochement entre BT et Cable & Wireless présentait des intérêts. Il aurait donné naissance à un groupe pesant près de 160 milliards de francs de chiffre d'affaires, présent dans plus d'une *cinquantaine de pays.*

Une fusion supposait cependant de lancer une OPA sur la totalité du capital de Hongkong Telecom, filiale à 57,5 % de Cable & Wireless, soit une opération évaluée à plus de 42 milliards de francs. Les deux opérateurs auraient également dû trancher le sort de Mercury, filiale de Cable & Wireless et principal concurrent de BT en Grande-Bretagne, de même que celui de Mercury One-2-One, l'exploitant de téléphonie mobile britannique dont Cable & Wireless détient 50 % des parts. Il fallait également lever l'hypothèque Veba : actionnaire minoritaire de Cable & Wireless, le groupe allemand pouvait voir d'un mauvais œil une telle alliance, d'autant qu'en Allemagne il se pose en concurrent de BT, allié à Viag.

L'échec des négociations avec BT laisse entier le problème de l'avenir de Cable & Wireless. Le groupe, qui a indiqué jeudi 2 mai qu'il annoncera prochainement le nom de son futur directeur général, est confronté à la redistribution des cartes dans les télécommunications. Fédération de compagnies, il a du mal à trouver ses marques.

ZONE DE TURBULENCES

Né voici cent vingt ans, avec l'empire britannique, l'opérateur apparaît comme une société d'autrefois qui tente un ultime retour en force. La firme traverse aujourd'hui une zone de turbulences. La stagnation du cours en Bourse, jusqu'à l'annonce des négociations avec BT, a débouché en novembre 1995 sur le « limogeage » du PDG, lord Young, et du directeur général.

Aux yeux de la City, le système de « fédération » rend les objectifs flous. *« La stratégie est obscure. Les revenus de Hongkong, véritable rente de situation, ont été réutilisés pour une nouvelle gamme de produits, mais sans grand succès jusqu'à présent »*, note James Dodd, expert de la banque Kleinwort-Benson. Les achats à l'étranger, jugés trop coûteux, ont dangereusement plombé les comptes. Les mauvais investissements en Europe centrale et en Europe de l'Est ont obligé Cable & Wireless à constituer des charges exceptionnelles pour l'exercice 1995/1996. Enfin, beaucoup critiquent le mode de gestion *« colonial »*: prise de décision à l'unanimité, pléthore de comités, organigrammes d'une effarante *complexité, frais généraux trop* élevés. Malgré une politique commerciale très agressive, Mercury, deuxième opérateur national sur liaisons fixes, n'a pas réussi à s'ériger en réel concurrent de BT. Enfin, la rétrocession de Hongkong à la Chine en 1997 ajoute à l'incertitude.

Marc Roche

Londres empêche toute prise de contrôle des deux principaux producteurs d'électricité du pays

LE GOUVERNEMENT britannique a stoppé le 2 mai le mouvement de concentration observé dans l'industrie électrique de l'île depuis plus d'un an en décidant de s'opposer à toute prise de contrôle des deux principaux producteurs d'électricité du pays, National Power et PowerGen.

Pour cela, les pouvoirs publics utiliseront la possibilité offerte par la *« golden share »*. Cette action privilégiée empêche quiconque de prendre plus de 15 % des droits de vote dans une entreprise. Selon le ministère du commerce et de l'industrie, cette décision a été prise *« au regard de l'importance de ses deux sociétés indépendantes opérant dans un marché qui n'est pas encore concurrentiel. Quand le gouvernement considérera qu'il y a suffisamment de concurrence sur les marchés de production et de distribution, il sera disposé à étudier la possibilité de renoncer à ses actions spéciales ».*

Cette résolution intervient alors que la Bourse londonienne se préparait à une nouvelle vague d'offres publiques d'achat qui devait débuter avec un raid lancé par la firme américaine Southern Company sur National Power.

Par cette restriction, le gouvernement britannique entend respecter l'esprit de la privatisation de 1990. Voici six ans, l'entreprise publique d'électricité avait été divisée en une quinzaine de sociétés comprenant douze compagnies régionales de distribution et deux producteurs, National Power et PowerGen. Depuis un an, à la suite de la suppression de la *« golden share »* protégeant les distributeurs, la moitié des firmes ont changé de propriétaire.

Une nouvelle étape a été franchie lorsque les deux producteurs ont voulu à leur tour acquérir des réseaux de distribution, reconstituant ainsi la situation d'avant la privatisation. Cette tentative d'intégration verticale a été bloquée par les pouvoirs publics (*Le Monde* du 26 avril). Cette fois-ci, ils ont aussi décidé d'empêcher toute concentration dans la production d'électricité.

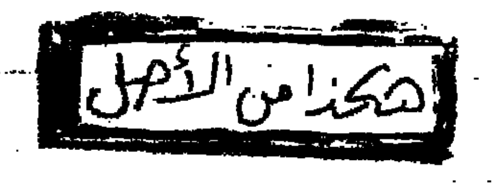
D. G.



ritanniques
t à fusionner

ise de contrôle
d'électricité du pays

es d'Elf.
à participer
e Générale



La vigueur de l'économie américaine surprend et inquiète les investisseurs

Le taux des obligations à trente ans est passé au-dessus de 7 %

Les marchés financiers américains ont mal accueilli jeudi 2 mai l'annonce d'une hausse de 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) américain au premier trimestre de l'année. Les analystes anticipaient une progression limitée à 1,5 %. Du coup, les taux obligataires se sont envolés dans la crainte de la surchauffe et de l'inflation. Ils sont passés au-dessus des 7 % pour la première fois depuis un an.

LA VIGUEUR de l'économie américaine, qui pourrait se traduire par l'apparition de tensions inflationnistes, inquiète les opérateurs des marchés financiers. Le rendement de l'obligation de référence aux Etats-Unis, d'une durée de trente ans (*Long Treasury Bond*) a franchi, jeudi 2 mai, la barre des 7 % pour la première fois depuis un an. Il s'est inscrit en clôture à 7,06 % (il se situait à 5,95 % le 1er janvier).

Cette brusque remontée des rendements à long terme a fait vaciller Wall Street. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a cédé 1,38 %. La baisse du marché obligataire américain s'est transmise, de façon atténuée toutefois, en Europe. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a cédé 30 centièmes.

Les investisseurs ont mal accueilli l'annonce d'une hausse de 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) américain au premier trimestre de l'année. Les analystes anticipaient une progression limitée à 1,5 %, après + 0,5 % au dernier trimestre. Ce rebond est principalement dû à l'augmentation de la consommation, qui représente les deux tiers de l'ensemble de l'économie aux Etats-Unis, et, dans une moindre mesure, à celle de l'investissement industriel.

En dépit d'un hiver particulièrement rigoureux (qui a entraîné une augmentation de la facture individuelle d'énergie), de la paralysie partielle de l'administration fédérale et d'une grève de dix sept jours à General Motors, la consommation a progressé de quelque 3,5 % depuis janvier.

Certains experts ont estimé que ce rebond est un phénomène atypique, *comme le sont, certains* mois, les chiffres de l'emploi. Difficile, toutefois, de considérer cette statistique comme un seul accident. Au cours des derniers jours, d'autres indicateurs ont également reflété le dynamisme de l'activité outre-Atlantique : hausse de 0,2 % de l'indice précurseur au mois d'avril, bond de 3,1 % des dépenses de construction et augmentation de 1,5 % des commandes aux entreprises en mars, progression de l'indice d'activité manufacturière à 50,1 % *en avril (après 46,9 points* en mars). Commentant ces chiffres, le secrétaire américain au commerce, Mickey Kantor, a estimé jeudi que *« le pas était pris pour une croissance soutenue tout au long de 1996 »*.

VERS UN RESSERREMENT DES TAUX

Si elle constitue, à quelques mois de l'élection présidentielle, une bonne nouvelle pour la Maison Blanche, cette croissance soutenue inquiète les investisseurs. Elle apparaît en totale contradiction avec le scénario rassurant d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine que les analystes avaient annoncé en début d'année.

Du même coup, les anticipations des opérateurs concernant la politique monétaire de la Réserve fédérale ont été totalement renversées. La perspective d'un assouplissement des taux a cédé la place à celle d'un resserrement. Selon les anticipations des investisseurs, reflétées par les cours des contrats à terme, la Réserve fédérale américaine relèvera ses taux de trois quarts de *point avant la fin de l'année. Les* taux à trois mois s'établiraient à 6,20 % fin décembre contre 5,50 % aujourd'hui.

Les investisseurs ne redoutent pas tant la croissance elle-même que les pressions inflationnistes qui pourraient en résulter. Stephen Roach, responsable des études économiques à la banque américaine Morgan Stanley, estime que la situation de plein emploi favorisera les revendications salariales. Selon lui, le temps est venu pour les employés, qui ont vu leur pouvoir *d'achat stagner depuis plusieurs* années, de réclamer leur part de la richesse créée aux Etats-Unis. Il prévoit que l'inflation remontera à 4 % en 1997, ce qui hisserait le rendement de l'obligation à trente ans jusqu'à 8 %.

La psychose de l'inflation est entretenue par la hausse récente des prix du pétrole et des matières premières agricoles. Dans un entretien au magazine américain *Barron's*, James B. Rogers, l'un des financiers les plus écoutés à Wall Street, estimait que *« le blé et le maïs vont devenir des denrées tellement précieuses qu'on en sèmera bientôt à Central Park »*. Enfin, la masse monétaire, considérée comme un indicateur avancé de l'inflation, progresse à un rythme très soutenu outre-Atlantique. Au mois de mars, *l'agrégat de monnaie M2 s'est ins*crit, en rythme annuel, à 10,5 %, son niveau le plus élevé depuis 1986.

Pierre-Antoine Delhommais avec Laurent Zecchini à Washington

Wall Street perd pied brutalement

LA BOURSE DE NEW YORK a enregistré jeudi 2 mai son quatrième coup de semonce en l'espace de deux mois. L'indice Dow Jones a perdu en clôture 76,95 points, soit 1,38 % à 5 498,27 points. L'indice SP 500, à base plus large, a cédé pour sa part 1,71 %. Au plus fort de la baisse, à un quart d'heure de la fin des transactions, le Dow Jones abandonnait 98 points. *Il avait déjà cédé tout aussi brutalement* 171 points le 7 mars, 88 points le 8 avril et 75 points le 10 avril. A chaque fois, les systèmes de coupe-circuits, destinés à freiner l'évolution des cours lorsque l'indice connaît des fluctuations de plus 50 points ont été actionnés... en vain.

Le schéma a été le même ou presque lors de chaque secousse. Des chiffres sur le chômage (le 7 mars et le 8 avril) ou sur la croissance au premier trimestre (le 2 mai) indiquent que l'activité aux Etats-Unis est bien plus soutenue que ne l'imaginaient les experts. Ainsi jeudi, c'est l'annonce d'une hausse de 2,8 % du produit intérieur brut américain, lors des trois premiers mois de l'année, qui a mis le feu aux poudres : les experts s'attendaient à une progression de 1,5 % seulement.

Les taux obligataires ont dérapé dans la crainte de la surchauffe et de l'inflation et les craintes d'une remontée de ses taux par la Réserve fédérale sont réapparues. Pour le marché des actions, une hausse des taux signifie des investissements plus chers pour les entreprises, des crédits moins accessibles pour les consommateurs et, au final, de moins bons résultats pour les sociétés cotées.

Mais si de nombreux analystes annoncent une correction d'ampleur à Wall Street, si les taux continuent à remonter, à l'image de Byron R. Wien de Morgan *Stanley qui s'attend à une baisse de 1 000 points du* Dow Jones, la Bourse de New York se redresse souvent très rapidement après ses accès de faiblesse.

Elle battait encore un record historique le 3 avril à 5 689 points, moins d'un mois après une des plus importantes chutes de son histoire le 7 mars. Elle replongeait le 8 avril et se reprenait à nouveau ensuite. Les experts attribuent ses remontées à la fois à l'afflux toujours considérable de capitaux vers la Bourse et à la vigueur de la croissance qui laisse espérer pour certains groupes le maintien d'une forte rentabilité.

En tout cas, Wall Street reste une Bourse paradoxale. Elle affiche encore un gain de plus de 6 % depuis le début de l'année. Le Nasdaq, la Bourse électronique américaine spécialisée dans les petites valeurs de haute technologie, battait mercredi 1er mai, son dixième record consécutif ! Ce qui ne l'a pas empêché de perdre 1,78 % jeudi.

Eric Leser

Le Crédit agricole et Suez sont parvenus à un accord pour la reprise d'Indosuez

La banque est valorisée à 11,85 milliards

IL AURA FALLU à peine trois jours à Gérard Mestrallet, le président de Suez, et à Lucien Douroux, le directeur général de la *Caisse nationale du Crédit agri*cole, pour régler les derniers détails de la vente d'Indosuez à la « banque verte » approuvée par le conseil d'administration de la Compagnie Suez le 29 avril. Il est clair aujourd'hui qu'au sein du conseil certains administrateurs ont effectué un baroud d'honneur avant de se résoudre à voir passer Indosuez sous le contrôle du Crédit agricole. Mais l'opération était déjà entièrement bouclée.

Elle va se dérouler en deux temps : le Crédit agricole va ac*quérir, le 1er juillet prochain, 51 %* du capital pour 6,3 milliards de francs, ce qui valorise la banque à 11,85 milliards de francs. Une somme supérieure à ses fonds propres (10,8 milliards) et légèrement supérieure à sa valeur dans les comptes de Suez (11,6 milliards).

A partir du 1er juillet 1997, la « banque verte » devrait porter sa participation à 80 % du capital. Les quelque 29 % qu'elleachètera alors le seront au même prix que la première tranche, assorti d'un intérêt. La Compagnie de Suez conservera 20 % du capital d'Indosuez. Dès l'an 2000, les parties pourront exercer des options croisées d'achat ou de vente sur ces 20 %.

Au cours d'une conférence de presse jeudi 2 mai, Yves Barsalou, président de la Caisse nationale, a précisé que *« l'opération s'inscrit dans la fidélité à notre stratégie qui consiste à nous renforcer sur notre métier de base, la banque de proximité, et à investir de nouveaux territoires »*. La « banque verte », qui est la première en France par ses résultats, ses fonds propres et ses parts de marché avec les particuliers, veut par cette acquisition *« accélérer son développement à l'international, vers les grandes entreprises et les institutionnels »*.

BAISSE DE L'ACTION SUEZ

Lucien Douroux, le directeur général de la Caisse nationale, qui, il y a deux ans, s'était vu refuser par les caisses régionales l'acquisition de la BFCE (Banque française du commerce extérieur), explique le changement d'état d'esprit au sein de la banque mutualiste par *« la très grande complémentarité géographique et de métier entre les deux établissements et une prise de conscience des modifications du paysage bancaire international avec la multiplication des prises de contrôle par des banques commerciales de* merchant bank *britanniques »*. M. Douroux a affirmé par ailleurs que *« le Crédit agricole apporte son soutien et sa confiance aux dirigeants et au personnel de la banque »*.

L'opération n'a pourtant pas été très bien accueillie en Bourse. L'action Suez a perdu 3,7 % jeudi après avoir cédé 3,55 % mardi. Des rumeurs de marché attribuent à la BNP et à sa société de Bourse Du Bouzet des ventes massives de titres qui expliqueraient pour partie la baisse de l'action Suez. La BNP était entrée l'an dernier dans le capital de Suez, en en prenant 5 %. *Elle faisait partie avec la Gé*nérale de banque et le Crédit agricole des établissements contactés par Suez pour éventuellement reprendre Indosuez.

E. L.

Le taux des obligations françaises passe sous le rendement des emprunts allemands

LE BON COMPORTEMENT du marché obligataire français se confirme. Il a très bien résisté, jeudi 2 mai, à la baisse des emprunts américains. Mieux, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est passé, en fin d'après-midi, sous celui du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance (6,46 % contre 6,48 %).

Un tel phénomène n'avait été observé qu'à deux – brefs – moments dans l'histoire financière de la France : au mois de juillet 1993 et dans les premiers jours de 1994. Il signifie que les investisseurs internationaux jugent désormais que la crédibilité à long terme de la France est supérieure à celle de l'Allemagne. Cette convergence constitue une bonne nouvelle pour l'économie française, qui se voit désormais offrir des conditions de financement à long terme proches de celles qui existent en Allemagne.

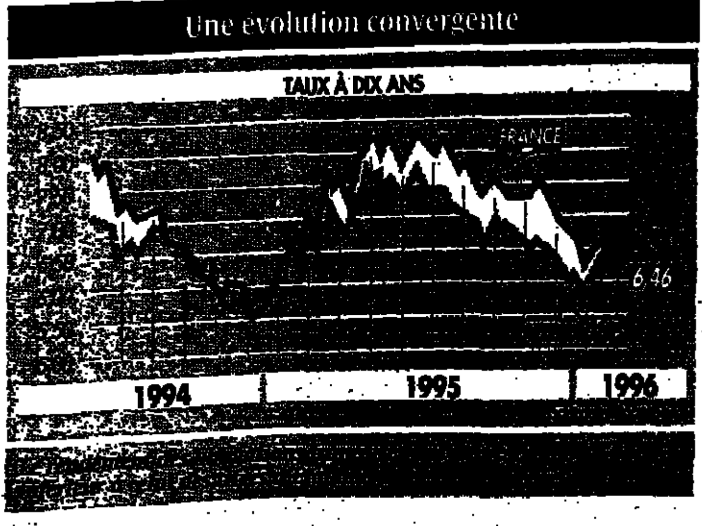
Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce mouvement spectaculaire (l'écart de rendement à long terme entre la France et l'Allemagne se situait encore à 1 % à la fin du mois d'octobre). En premier lieu, les titres français bénéficient du léger décalage conjoncturel entre les deux pays à l'avantage de la France. Alors que le produit *intérieur* brut *devrait* avoir progressé au premier trimestre dans l'Hexagone, il a probablement reculé dans le même temps outre-Rhin. Cette différence devrait se confirmer dans le reste de l'année. Le PIB devrait croître de 1,3 % en 1996 en France, mais seulement de 0,75 % outre-Rhin.

Le marché obligataire français profite surtout de la défiance croissante des investisseurs à l'égard de l'Allemagne, dont l'image d'élève modèle a été profondément ternie par le dérapage de ses finances publiques (+ 3,6 % en 1995) et l'envolée de son taux de chômage (+ 300 000 nouveaux demandeurs d'emplois depuis le mois de novembre). Or c'est précisément cette image de nation économiquement solide et financièrement vertueuse qui avait incité les investisseurs internationaux à acheter l'année dernière des quantités très importantes d'emprunts d'Etat allemands (70 milliards de *deutschemarks, soit 250 milliards* de francs).

Mais le succès rencontré hier par le marché obligataire allemand l'expose aujourd'hui à d'importants déboires et à des retraits massifs de capitaux. Le phénomène joue en sens inverse pour le marché français, déserté depuis près de deux ans par les opérateurs non résidents. A la fin de 1993, la part de valeurs du Trésor français détenue par les investisseurs étrangers atteignait 35 %. A la fin de 1995, elle était revenue à 20 % (contre 40 % en Allemagne). Parce qu'ils pos*sèdent*, en termes *relatifs*, *peu d'em*prunts d'Etat français, les gestionnaires internationaux n'ont guère la possibilité de s'en débarrasser.

Les professionnels soulignent que le marché obligataire français reste aujourd'hui essentiellement soutenu par le flux d'achats en provenance d'investisseurs nationaux et notamment des compagnies d'assurance-vie. La logique différente de comportement des deux marchés rend également difficile les prévisions d'évolution de l'écart de rendement à long terme entre la France et l'Allemagne. Certains experts n'excluent pas que le rendement de l'OAT descende sensiblement – jusqu'à 0,50 % – sous celui du Bund, surtout si l'accès de faiblesse du deutschemark s'accentue.

P.-A. D.



■ **L'OR a ouvert en hausse vendredi** *sur le marché international* **de Hongkong. L'once s'échangeait à 393,80-394,10 dollars, contre 393,05-393,35 dollars la veille en clôture.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a chômé** *vendredi en raison de la Golden Week.* **Jeudi, l'indice Nikkei avait terminé en baisse de 152,63 points (0,7 %), à 21 662,38 points.**

■ **WALL STREET a vivement baissé jeudi après l'annonce d'une croissance du PIB nettement plus forte que prévu. Le Dow Jones a chuté de 1,38 %, à 5 498,27 points.**

■ **LE TAUX D'INTÉRÊT moyen sur les bons du Trésor américain à trente ans a grimpé à 7,06 %, contre 6,90 % mercredi soir. Il s'établissait à 7,05 % le 8 août 1995.**

■ **L'OAT mise à la disposition des particuliers en mai 1996 (6,50 % échéance 25 octobre 2006) sera proposée à 2 047 francs pour une coupure nominale de 2 000 francs.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Net recul de la Bourse de Paris

Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 3 jours

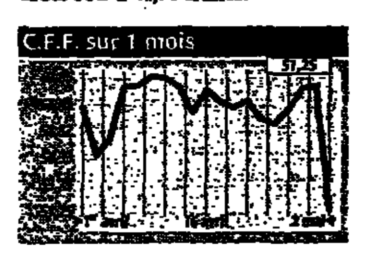
APRÈS PLUS D'UNE HEURE de retard, pour des raisons techniques, la Bourse de Paris a ouvert ses portes. Dès le début des transactions, les valeurs françaises ont piqué du nez affichant plus de 1 % de recul à l'issue de quelques minutes de transactions. Les opérateurs estiment que le marché devrait rester lourd et calme jusqu'à la publication des statistiques de l'emploi aux Etats-Unis à 12 h 30.

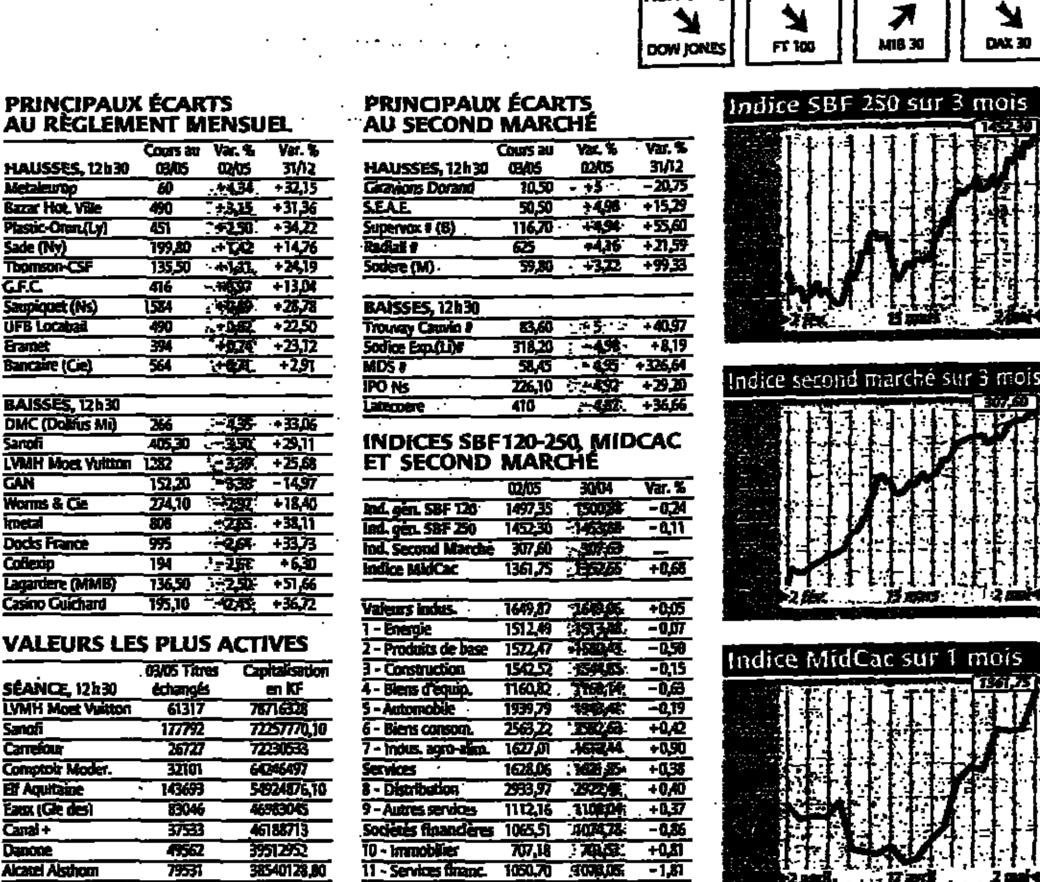
La veille, la Bourse de Paris était passée dans le rouge en fin de séance, réagissant, comme l'ensemble des marchés, quoique avec un léger décalage, à l'annonce d'une hausse plus forte que prévu du PIB américain au premier trimestre. *La hausse de 2,8 % – au* lieu de 1,8 % attendu en moyenne – a fait craindre un relèvement des taux d'intérêt. L'indice CAC 40 a terminé en baisse de 0,47 % à 2 136,80 points dans un volume de 7,7 milliards de francs, dont 5,4 milliards de francs sur l'indice.

Du côté des valeurs, Carrefour a gagné 0,85 % à 2 715 francs pour 157 186 titres échangés bénéficiant d'une étude positive de SBC Warburg. Docks de France a gagné *4,29 % à 1 022 francs sur des rumeurs spéculatives d'OPA, en particulier d'Auchan.* Comptoirs modernes s'est apprécié de 1,75 % à 2 035 francs. Le titre a bénéficié de ses opérations de croissance externe en Catalogne.

Crédit foncier de France, valeur du jour

L'ACTION Crédit foncier a retenu l'attention jeudi 2 mai, à la Bourse de Paris, alors que sa cotation n'a pu être assurée en raison *d'une trop grande affluence des* ordres de vente. Après trois tentatives infructueuses, correspondant aux trois seuils de réservation à la baisse fixés par la SBF (– 10 %, – 5 % et – 5 %), un cours de 51,25 francs devait être proposé vendredi à l'ouverture, contre 69,25 francs avant la suspension de cotation. Si un cours d'équilibre n'était pas trouvé, la SBF réserverait de nouveau le titre à la baisse : l'action pourrait finir vendredi soir à 41,70 francs.


C.F.F. sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/05	Var. % 02/05	Var. % 31/12
Metaleurop	60	+4,34	+32,15
Bazar Hot. Ville	490	+3,15	+31,36
Plastic-Omn.(Ly)	451	+2,50	+34,22
Sade (Ny)	199,80	[illegible]	+14,76
Thomson-CSF	135,50	[illegible]	+24,19
G.F.C.	416	[illegible]	+13,04
Saupiquet (Ns)	1584	[illegible]	+28,78
UFB Locabail	490	[illegible]	+22,50
Eramet	394	[illegible]	+23,12
Bancaire (Cie)	564	[illegible]	+2,91
BAISSES, 12 h 30			
DMC (Dollfus Mi)	266	–4,35	+33,06
Sanofi	405,30	–3,50	+29,11
LVMH Moet Vuitton	1282	–3,39	+25,68
GAN	152,20	–3,38	–14,97
Worms & Cie	274,10	–2,92	+18,40
Imetal	808	–2,85	+38,11
Docks France	995	–2,64	+33,73
Coflexip	194	–2,51	+6,30
Lagardere (MMB)	136,50	–2,50	+51,66
Casino Guichard	195,10	–2,45	+36,72

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	03/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	61317	78716328
Sanofi	177792	72257770,10
Carrefour	26727	72230533
Comptoir Moder.	32101	64246497
Elf Aquitaine	143693	54924876,10
Eaux (Gle des)	83046	46983045
Canal +	37533	46188713
Danone	49562	39512952
Alcatel Alsthom	79531	38540128,80
Lafarge	105952	33954847,70

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/05	Var. % 02/05	Var. % 31/12
Gravions Dorand	10,50	+5	–20,75
S.E.A.E.	50,50	+4,98	+15,29
Supervox # (B)	116,70	+4,94	+55,60
Radiall #	625	+4,36	+21,59
Sodère (M)	59,80	+3,22	+99,33
BAISSES, 12 h 30			
Trouvay Cauvin #	83,60	–5	+40,97
Sodice Exp.(Ll)#	318,20	–4,98	+8,19
MDS #	58,45	–4,95	+326,64
IPO Ns	226,10	–4,92	+29,20
Latecoere	410	–4,82	+36,66

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/05	30/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1497,35	[illegible]	–0,24
Ind. gén. SBF 250	1452,30	[illegible]	–0,11
Ind. Second Marché	307,60	[illegible]	—
Indice MidCac	1361,75	[illegible]	+0,68
Valeurs indus.	1649,87	[illegible]	+0,05
1 - Energie	1512,49	[illegible]	–0,07
2 - Produits de base	1572,47	[illegible]	–0,58
3 - Construction	1542,52	[illegible]	–0,15
4 - Biens d'équip.	1160,82	[illegible]	–0,63
5 - Automobile	1939,79	[illegible]	–0,19
6 - Biens consom.	2563,22	[illegible]	+0,42
7 - Indus. agro-alim.	1627,01	[illegible]	+0,90
Services	1628,06	[illegible]	+0,38
8 - Distribution	2933,97	[illegible]	+0,40
9 - Autres services	1112,16	[illegible]	+0,37
Sociétés financières	1065,51	[illegible]	–0,86
10 - Immobilier	707,18	[illegible]	+0,81
11 - Services financ.	1050,70	[illegible]	–1,81
12 - Sociétés invest.	1384,38	[illegible]	+0,73

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Vif recul à Wall Street

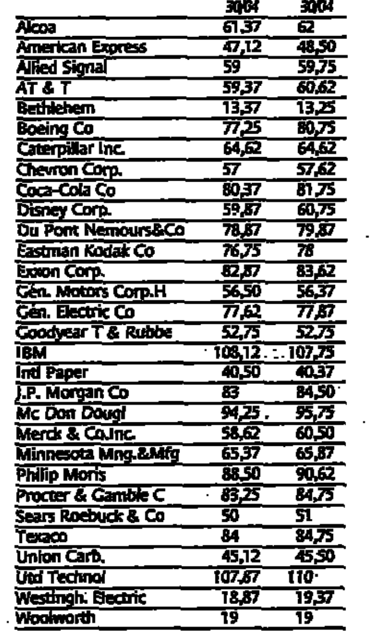
LA BOURSE DE TOKYO a gardé ses portes closes, vendredi 3 mai, et ne les rouvrira que mardi, lundi étant également un jour chômé au Japon.

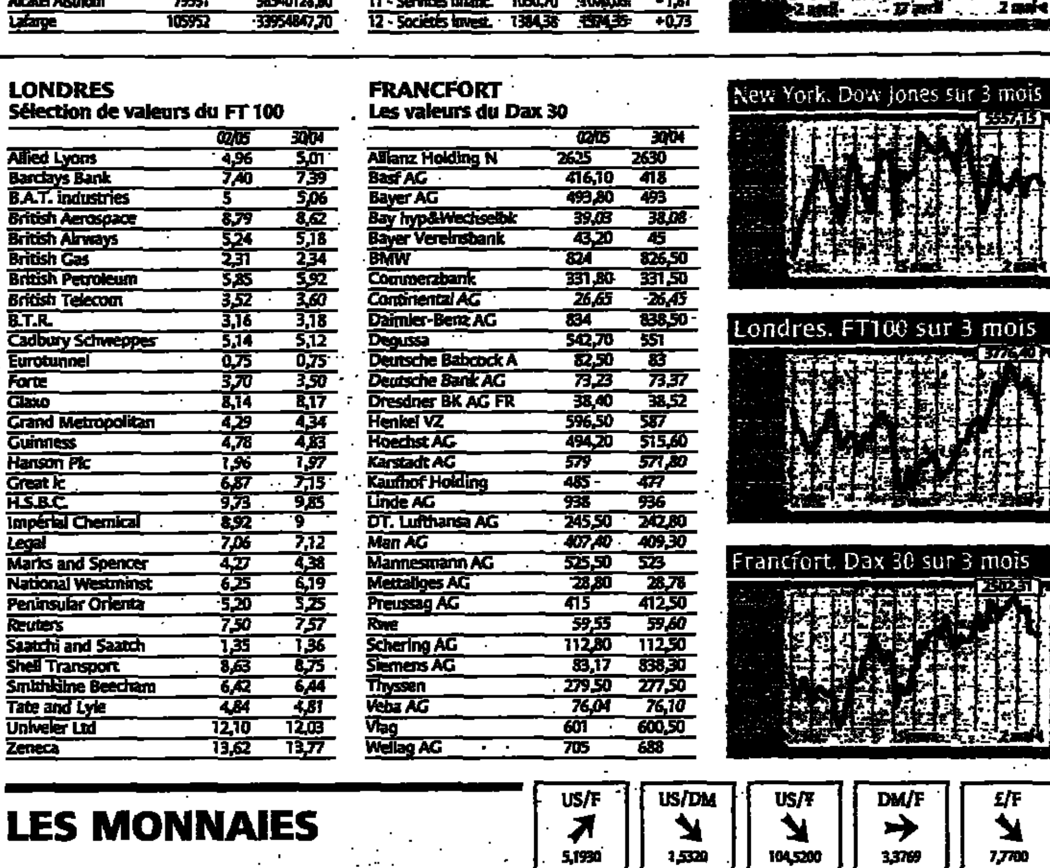
La veille, Wall Street avait dégringolé, perdant près de 100 points un quart d'heure avant la clôture, alors que les taux d'intérêt à long terme se sont envolés *à leur plus haut niveau depuis un* an, en raison d'une résurgence des craintes d'accélération de l'inflation. Ces inquiétudes ont été ravivées par la publication d'une hausse de 2,8 % du produit intérieur brut américain au premier trimestre, alors que les experts avaient prévu une progression de 1,5 % seulement. L'indice Dow *Jones a terminé en baisse de* 1,38 %, à 5 498,27 points.

La Bourse de Londres a suivi les marchés américains à la baisse. L'indice Footsie a terminé en baisse de 29,6 points (– 0,8 %) à 3 776,4 points. Avant la publication des statistiques américaines, *l'indice était en hausse de 0,3 %.* La Bourse de Francfort a testé la solidité du seuil de résistance des 2 500 points avant de terminer en baisse de 0,12 % à 2 502,31 points dans des volumes très faibles.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/05	Cours au 30/04	Var. en %
Paris CAC 40	2136,80	2146,79	–0,47
New-York/DJ indus.	5557,15	5575,22	–0,33
Tokyo/Nikkei	21662,40	21815	–0,70
Londres/FT100	3776,40	3806	–0,78
Francfort/Dax 30	2502,31	2505,25	–0,12
Frankfort/Commer.	884,42	883,96	+0,05
Bruxelles/Bel 20	2009,84	1997,48	+0,61
Bruxelles/Général	1731,65	1721	+0,62
Milan/MIB 30	1016	1011	+0,49
Amsterdam/Gé. Cbs	370,30	370,28	+0,03
Madrid/Ibex 35	358,41	358,41	—
Stockholm/Affarsal	1524,34	[illegible]	—
Londres FT30	2809,80	2831,40	–0,77
Hong Kong/Hang S.	10929,90	10907	+0,21
Singapour/Strait t	2408,29	2415,66	–0,31





NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	30/04	30/04
Alcoa	61,37	62
American Express	47,12	48,50
Allied Signal	59	59,75
AT & T	59,37	60,62
Bethlehem	13,37	13,25
Boeing Co	77,25	80,75
Caterpillar Inc.	64,62	64,62
Chevron Corp.	57	57,62
Coca-Cola Co	80,37	81,75
Disney Corp.	59,87	60,75
Du Pont Nemours&Co	78,87	79,87
Eastman Kodak Co	76,75	78
Exxon Corp.	82,87	83,62
Gén. Motors Corp.H	56,50	56,37
Gén. Electric Co	77,62	77,87
Goodyear T & Rubbe	52,75	52,75
IBM	108,12	107,75
Intl Paper	40,50	40,37
J.P. Morgan Co	83	84,50
Mc Don Dougl	94,25	95,75
Merck & Co.Inc.	58,62	60,50
Minnesota Mng.&Mfg	65,37	65,87
Philip Moris	88,50	90,62
Procter & Gamble C	83,25	84,75
Sears Roebuck & Co	50	51
Texaco	84	84,75
Union Carb.	45,12	45,50
Utd Technol	107,87	110
Westingh. Electric	18,87	19,37
Woolworth	19	19

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	02/05	30/04
Allied Lyons	4,96	5,01
Barclays Bank	7,40	7,39
B.A.T. industries	5	5,06
British Aerospace	8,79	8,62
British Airways	5,24	5,18
British Gas	2,31	2,34
British Petroleum	5,85	5,92
British Telecom	3,52	3,60
B.T.R.	3,16	3,18
Cadbury Schweppes	5,14	5,12
Eurotunnel	0,75	0,75
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,14	8,17
Grand Metropolitan	4,29	4,34
Guinness	4,78	4,83
Hanson Plc	1,96	1,97
Great Ic	6,87	7,15
H.S.B.C.	9,73	9,85
Impérial Chemical	8,92	9
Legal	7,06	7,12
Marks and Spencer	4,27	4,38
National Westminst	6,25	6,19
Peninsular Orienta	5,20	5,25
Reuters	7,50	7,57
Saatchi and Saatch	1,35	1,36
Shell Transport	8,63	8,75
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,84	4,81
Univeler Ltd	12,10	12,03
Zeneca	13,62	13,77

FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	02/05	30/04
Allianz Holding N	2625	2630
Basf AG	416,10	418
Bayer AG	493,80	493
Bay hyp&Wechselbk	39,03	38,08
Bayer Vereinsbank	43,20	45
BMW	824	826,50
Commerzbank	331,80	331,50
Continental AG	26,65	26,45
Daimler-Benz AG	834	838,50
Degussa	542,70	551
Deutsche Babcock A	82,50	83
Deutsche Bank AG	73,23	73,37
Dresdner BK AG FR	38,40	38,52
Henkel VZ	596,50	587
Hoechst AG	494,20	515,60
Karstadt AG	579	571,80
Kaufhof Holding	485	477
Linde AG	938	936
DT. Lufthansa AG	245,50	242,80
Man AG	407,40	409,30
Mannesmann AG	525,50	523
Mettallges AG	28,80	28,78
Preussag AG	415	412,50
Rwe	59,55	59,60
Schering AG	112,80	112,50
Siemens AG	83,17	838,30
Thyssen	279,50	277,50
Veba AG	76,04	76,10
Viag	601	600,50
Wellag AG	705	688

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

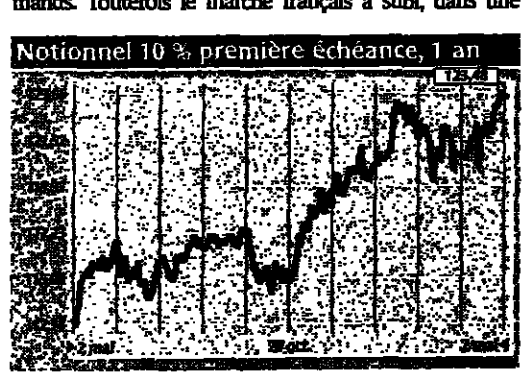
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Baisse initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse sensible le 3 mai. L'échéance juin du contrat abandonnait 26 centièmes à 123 dès les premières transactions.

La veille, les taux à dix ans français sont passés, pour la première fois depuis plus de deux ans, sous les taux allemands. Toutefois le marché français a subi, dans une moindre mesure que le marché allemand, la pression de la dépréciation du marché obligataire aux Etat-Unis. L'annonce d'une forte progression du PIB américain a provoqué une tension aux Etats-Unis sur les taux des emprunts à trente ans qui ont franchi, pour la première fois depuis août, le seuil des 7 %. En France, et dans le sillage américain, le contrat notionnel juin a abandonné 32 centièmes, à 123,26.

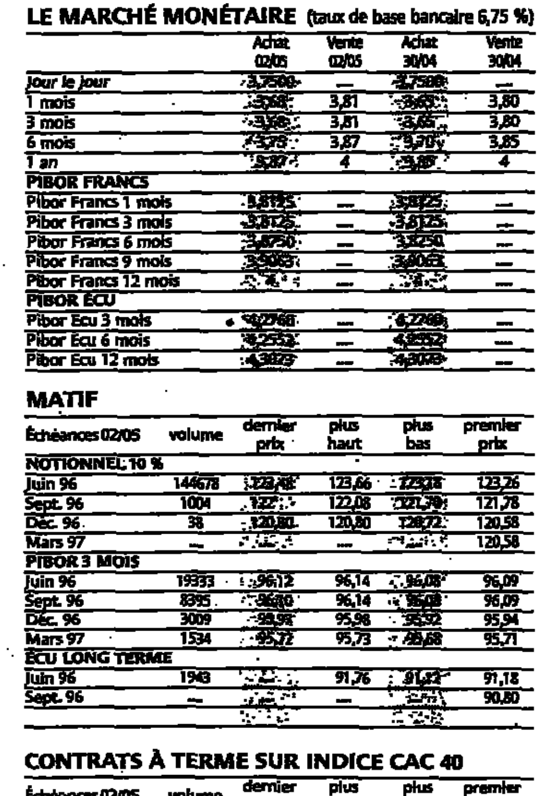

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,80	6,41	7,23	[illegible]
Allemagne	3,31	6,35	7,11	[illegible]
Grande-Bretagne	6	8,04	8,26	[illegible]
Italie	8,80	9,84	10,20	[illegible]
Japon	0,38	3,30	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,25	6,67	6,91	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/05	Taux au 30/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,15	5,16	101,26
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,86	5,88	101,92
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,23	6,26	102,10
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,54	6,56	101,61
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,08	7,10	102,65
Obligations françaises	6,64	6,69	101,70
Fonds d'État à TME	–1,87	–1,88	101,21
Fonds d'État à TRE	–1,34	–1,34	100,67
Obligat. franç. à TME	–1,28	[illegible]	100,29
Obligat. franç. à TRE	+0,17	[illegible]	100,19



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 02/05	Vente 02/05	Achat 30/04	Vente 30/04
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	[illegible]	3,81	[illegible]	3,80
3 mois	[illegible]	3,81	[illegible]	3,80
6 mois	[illegible]	3,87	[illegible]	3,85
1 an	[illegible]	4	[illegible]	4
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8125	—	3,8125	—
Pibor Francs 3 mois	3,8125	—	3,8125	—
Pibor Francs 6 mois	3,8750	—	3,8250	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 02/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	144678	123,48	123,66	[illegible]	123,26
Sept. 96	1004	[illegible]	122,08	[illegible]	121,78
Déc. 96	38	120,80	120,80	[illegible]	120,58
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,58
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	19333	96,12	96,14	96,08	96,09
Sept. 96	8395	[illegible]	96,14	[illegible]	96,09
Déc. 96	3009	[illegible]	95,98	[illegible]	95,94
Mars 97	1534	95,72	95,73	[illegible]	95,71
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1943	[illegible]	91,76	[illegible]	91,18
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,80

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	22803	[illegible]	2154	[illegible]	2124
Juin 96	3111	[illegible]	2134	[illegible]	2103,50
Juillet 96	51	[illegible]	2116	2115,50	2101,50
Sept. 96	6	[illegible]	2129	[illegible]	2114

LES MONNAIES

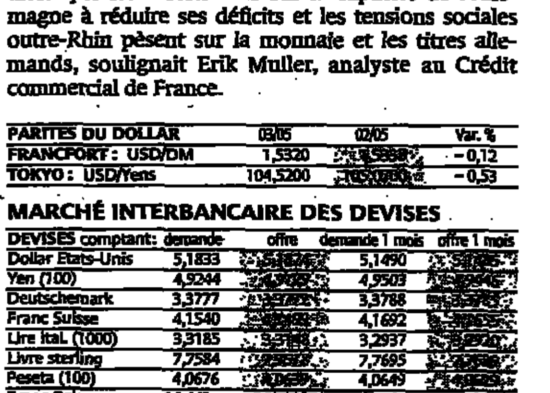
US/F ↗ 5,1930 | US/DM ↘ 1,5320 | US/¥ ↘ 104,5200 | DM/F → 3,3769 | £/F ↘ 7,7700

Petit accès de faiblesse du franc

LA DEVISE FRANÇAISE cédait un peu de terrain face au deutschemark, vendredi 3 mai, au cours des premiers échanges entre banques. La devise allemande se redressait à 3,3816 francs contre 3,3780 francs la veille. Le franc avait réussi à se maintenir *jeudi* et, pour la première fois depuis janvier 1994, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans français est passé sous le taux du Bund de même échéance (un écart favorable de 0,02 point). Le franc, qui a atteint en avril son meilleur niveau depuis l'été 1993, continue de profiter de la dépréciation du mark, alors que les incertitudes sur la capacité de l'Allemagne à réduire ses déficits et les tensions sociales outre-Rhin pèsent sur la monnaie et les titres allemands, soulignait Erik Muller, analyste au Crédit commercial de France.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/05	% 30/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6900	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,3540	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1930	[illegible]	4,8500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4245	[illegible]	15,8500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,9600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3130	[illegible]	3,0400	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,6000	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0550	[illegible]	7,6700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7700	[illegible]	7,3600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1245	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,5800	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	414,0500	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	78,6100	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9990	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0620	[illegible]	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2900	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8212	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9410	[illegible]	4,6000	[illegible]
Finlande (mark)	107,2500	[illegible]	100	[illegible]



PARITES DU DOLLAR	03/05	02/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5320	[illegible]	–0,12
TOKYO : USD/Yens	104,5200	[illegible]	–0,53

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1833	[illegible]	5,1490	[illegible]
Yen (100)	4,9244	[illegible]	4,9503	[illegible]
Deutschemark	3,3777	[illegible]	3,3788	[illegible]
Franc Suisse	4,1540	[illegible]	4,1692	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3185	[illegible]	3,2937	[illegible]
Livre sterling	7,7584	[illegible]	7,7695	[illegible]
Peseta (100)	4,0676	[illegible]	4,0649	[illegible]
Franc Belge	16,441	[illegible]	16,435	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,75	[illegible]	3,78
Eurodollar	5,40	[illegible]	5,50
Eurolivre	6	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,31	[illegible]	3,16

L'OR

	cours 02/05	cours 30/04
Or fin (k. barre)	64750	65100
Or fin (en lingot)	64950	65450
Once d'Or Londres	391,30	392,40
Pièce française(20f)	371	376
Pièce suisse (20f)	375	376
Pièce Union lat(20f)	375	376
Pièce 20 dollars us	2465	2410
Pièce 10 dollars us	1377,50	1377,50
Pièce 50 pesos mex.	2415	2435

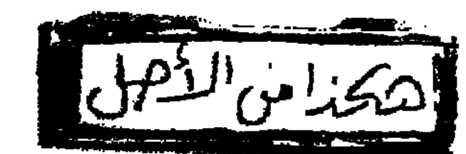
LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/05	cours 30/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/05	30/04
Dow-Jones comptant	208,70	[illegible]
Dow-Jones à terme	349,95	[illegible]
CRB	259,93	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2724	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2623	[illegible]
Aluminium comptant	1606,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1637	[illegible]
Plomb comptant	824	[illegible]
Plomb à 3 mois	812,50	[illegible]
Etain comptant	6605	[illegible]
Etain à 3 mois	6600	[illegible]
Zinc comptant	1031	[illegible]
Zinc à 3 mois	1056,50	[illegible]
Nickel comptant	8050	[illegible]
Nickel à 3 mois	8140	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,30	[illegible]
Platine à terme	407,50	[illegible]
Palladium	135	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,77	[illegible]
Maïs (Chicago)	5	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,24	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	252,10	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	116,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1380	[illegible]
Café (Londres)	1930	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,87	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,29	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,09 %
CAC 40 : 2113,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7710	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
B.N.P. (T.P)	920	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	839	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Renault (T.P.)	1827	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2038	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1090	[illegible]	—	[illegible]
Accor	710	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Air Liquide	928	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Alcatel Alsthom	486,50	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Alcatel Cable	479,50	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Alspi	485	[illegible]	− 2,26	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	139,50	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Axa	303,20	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Axime	690	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Bail Investis.	854	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Bancaire (Cie)	560	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Bazar Hot. Ville	475	[illegible]	+ 3,15	[illegible]
Bertrand Faure	175,10	[illegible]	− 0,62	[illegible]
BIC	578	[illegible]	− 1,90	[illegible]
BIS	580	[illegible]	− 1,03	[illegible]
B.N.P.	211,20	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Bollore Techno.	561	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Bongrain	2871	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Bouygues	527	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Canal +	1241	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	188,90	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Carbone Lorraine	730	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	2715	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Casino Guichard	200	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Casino Guich.ADP	144	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Castorama Dl (Li)	996	[illegible]	− 2	[illegible]
C.C.F.	250,90	[illegible]	− 1,11	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly.	58,10	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Cegid (Ly)	481	[illegible]	− 0,20	[illegible]
CEP Communication	466,50	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Cerus Europ.Reun	97,50	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Cetelem	1100	[illegible]	− 0,36	[illegible]
CGIP	1150	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Chargeurs	1389	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Christian Dior	709	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	248,20	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Clarins	702	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Club Mediterranee	498	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Coflexip	199,20	[illegible]	− 2,61	[illegible]
Colas	918	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Comptoir Entrep.1	17,20	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Comptoir Moder.	2035	[illegible]	− 1,47	[illegible]
CPR	432	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Cred.Fon.France	62,95	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	401,50	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Credit Lyonnais CI	176,90	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Credit National	404	[illegible]	− 0,91	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	266,50	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Damart	3960	[illegible]	—	[illegible]
Danone	800	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Dassault-Aviation	508	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Dassault Electro	324	[illegible]	− 1,23	[illegible]
De Dietrich	285	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	489	[illegible]	− 2,24	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	54,50	[illegible]	− 2,01	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	278,10	[illegible]	− 4,35	[illegible]
Docks France	1022	[illegible]	− 2,64	[illegible]
Dynaction	143	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Eaux (Gle des)	570	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Ecco	1154	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Eiffage	800	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	384,90	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Eramet	391,10	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Eridania Beghin	856	[illegible]	− 1,75	[illegible]
Essilor Intl	1315	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Essilor Intl ADP	998	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Esso	619	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Eurafrance	2090	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Euro Disney	15	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1199	[illegible]	− 2	[illegible]
Eurotunnel	5,90	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Filipacchi Medias	990	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Finextel	78	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Fives-Lille	550	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Fromageries Bel	5000	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Galeries Lafayette	1600	[illegible]	—	[illegible]
GAN	157,50	[illegible]	− 3,36	[illegible]
Gascogne (B)	513	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Gaz et Eaux	2190	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Geophysique	358	[illegible]	− 0,83	[illegible]
G.F.C.	412	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Groupe Andre S.A.	495,70	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	124	[illegible]	− 1,12	[illegible]
GTM-Entrepose	329,90	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Guilbert	843	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Guyenne Gascogne	1730	[illegible]	—	[illegible]
Havas	427,50	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	595	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Imetal	830	[illegible]	− 2,65	[illegible]
Immeubl.France	361	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Ingenico	67,70	[illegible]	− 2,36	[illegible]
Interbail	258	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Intertechnique 1	570	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	320	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Klepierre	602	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	735	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Lafarge	325,10	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Lagardere (MMB)	140	[illegible]	− 2,50	[illegible]
Lapeyre	284,90	[illegible]	− 1,71	[illegible]
Lebon	233	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	972	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Legrand ADP	645	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Legris Indust.	254,20	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Locindus	884	[illegible]	− 0,45	[illegible]
L'Oreal	1595	[illegible]	− 0,94	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1327	[illegible]	− 3,39	[illegible]
Lyonnaise Eaux	533	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Marine Wendel	430	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Marna-Hachette	136,20	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Metaleurop	57,50	[illegible]	+ 4,34	[illegible]
Metrologie Inter.	19,50	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Michelin	254,70	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Moulinex	88	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Nord-Est	140	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Nordon (Ny)	485	[illegible]	− 2,29	[illegible]
NRJ #	640	[illegible]	− 0,15	[illegible]
OLIPAR	138,10	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Paribas	371	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Pechiney	242	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Pechiney CIP	255	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney Intl	119,70	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Pernod-Ricard	338,20	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Peugeot	731	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1547	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	440	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Poliet	538	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Primagaz	542	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Promodes	1467	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Publicis	394	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	148	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Renault	154,20	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Rexel	1236	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc A	124	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Rochette (La)	39,10	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Roussel Uclaf	1247	[illegible]	− 2,40	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4330	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Sade (Ny)	197	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Sagem SA	3238	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain	615	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Saint-Louis	1513	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Salomon (Ly)	3689	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Salvepar (Ny)	444,90	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	420	[illegible]	− 3,50	[illegible]
Sat	2160	[illegible]	− 1,80	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1570	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Schneider SA	240,80	[illegible]	− 1,57	[illegible]
SCOR SA	191,40	[illegible]	− 0,31	[illegible]
S.E.B.	877	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Sefimeg	365	[illegible]	− 1,09	[illegible]
SEITA	198	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Selectibanque	104	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	1130	[illegible]	− 0,88	[illegible]
SGE	113,10	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Sidel	1171	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Simco	496	[illegible]	− 0,80	[illegible]
S.I.T.A	1124	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Skis Rossignol	1790	[illegible]	− 1,95	[illegible]
Sligos	496	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Societe Gale A	591	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Sodexho	1980	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Sommer-Allibert	1498	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Sophia	229,50	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communication	578	[illegible]	− 1,90	[illegible]
Strafor Facom	371,80	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Suez	206,10	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Synthelabo	400	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Technip	475	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Thomson-CSF	134	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Total	349	[illegible]	− 0,45	[illegible]
UAP	110	[illegible]	− 1,54	[illegible]
UFB Locabail	486	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
UGC DA (M)	286	[illegible]	− 0,34	[illegible]
UIC	82	[illegible]	− 1,09	[illegible]
UIF	453	451	− 0,44	100
UIS	179,90	178	− 1,05	25
Unibail	510	508	− 0,39	100
Union Assur.Fdal	620	613	− 1,12	10
Usinor Sacilor	81,05	79,95	− 1,35	20
Valeo	282	282	− 0,35	20
Vallourec	253,60	252,90	− 0,27	100
Via Banque	200	196,10	− 1,95	100
Worms & Cie	282,50	274,10	− 2,97	12
Zodiac ex.dt divid	1289	1272	− 1,31	10
Elf Gabon	1075	1063	− 1,11	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	271	270	− 0,36	5
Adidas AG #	479,20	481,30	− 4,22	5
American Express	253	244,70	− 3,28	—
Anglo American #	349,90	345	− 1,40	—
Amgold #	535	538	+ 0,58	1
Arjo Wiggins App.	14,50	14,50	—	—
A.T.T. #	308,50	307	− 0,48	1
Banco Santander #	248,20	240	− 3,30	738
Barrick Gold #	157,60	156,50	− 0,69	—
B.A.S.F. #	1408	—	—	50
Bayer #	1645	1673	+ 1,70	50
Bienheim Group	26,70	26	− 2,62	—
Cordiant PLC	10,70	10,50	− 1,86	—
Crown Cork ord.	239	232	− 2,92	5
Crown Cork PF CV	232,20	232	− 3,08	41
Daimler Benz #	2760	2787	+ 0,97	50
De Beers #	168,30	166	− 1,36	—
Deutsche Bank #	242,80	243,50	+ 0,28	5
Dresdner Bank #	128,70	129,50	+ 0,62	5
Driefontein #	82	81	− 1,21	—
Du Pont Nemours #	413,40	408	− 1,30	—
Eastman Kodak #	403,30	395,10	− 2,03	2
East Rand #	3,54	3,50	− 1,12	1
Echo Bay Mines #	67	66,25	− 1,17	—
Electrolux #	260	255,30	− 1,80	25
Ericsson #	106,60	106,50	− 0,09	2
Exxon Corp. #	437	427,30	− 2,12	—
Ford Motor # ■	185,50	—	—	—
Freegold #	58,10	57,40	− 1,20	—
Gencor Limited #	20,25	20,40	+ 0,74	—
General Elecz. #	435	408,30	− 1,16	—
General Motors #	280,50	284	+ 1,24	1
Gle Belgique #	415	398	− 4,09	—
Grd Metropolitan	33,55	33,50	− 0,14	—
Guinness Plc #	38	37,20	− 2,10	—
Hanson Plc	15,35	15,20	− 0,97	—
Harmony Gold #	59,40	59,75	+ 0,58	—
Hitachi #	55	54	− 1,81	50
Hoechst #	1644	1648	+ 0,24	50
I.B.M #	562	559	− 0,53	1
I.C.I #	69,45	—	—	1
Ito Yokado #	302	302	—	50
Matsushita #	80,55	80,50	− 0,05	50
Mc Donald's #	250	245,40	− 1,84	—
Merck and Co #	309	303,60	− 1,74	—
Mitsubishi Corp.#	73	73	—	50
Mobil Corporat.#	587	585	− 0,34	2
Morgan J.P. #	435	430	− 1,14	2
Nestle SA Nom. #	5850	5840	− 0,17	10
Nipp. MeatPacker #	79,50	81	+ 1,88	50
Nokia A	187	186	− 0,53	5
Norsk Hydro #	293	289,50	− 1,07	20
Petrofina #	1517	1482	− 2,30	—
Philip Morris #	465,20	459,40	− 1,24	1
Philips N.V #	185	182,40	− 1,40	10
Placer Dome Inc #	143,10	143,20	+ 0,06	—
Procter Gamble #	431	432,20	+ 0,27	—
Quilmes	252	260	+ 3,17	—
Randfontein #	39,70	38,75	− 2,39	—
Rhone Poul.Rorer #	319,70	311,60	− 2,53	—
Royal Dutch #	725	723	− 0,27	5
R T Z #	81,70	81,20	− 0,61	—
Sega Enterprises	257,50	258	+ 0,19	50
Saint-Helena #	33,20	33,65	+ 1,35	1
Schlumberger #	452,90	444,30	− 1,89	—
SGS Thomson Micro.	244,60	235	− 3,92	13
Shell Transport #	69,05	67,80	− 1,81	—
Siemens #	278	276,60	− 0,50	5
Sony Corp. #	331,10	333	+ 0,57	50
Sumitomo Bank #	106,50	—	—	50
T.D.K #	295,40	293	− 0,81	50
Telefonica #	90,25	90,20	− 0,05	500
Toshiba #	39,70	39,70	—	50
Unilever #	707	699	− 1,13	4
United Technol. #	557	557	—	5
Vaal Reefs #	520	518	− 0,38	—
Volkswagen A.G #	1762	—	—	50
Volvo (act.B) #	122,20	120	− 1,80	5
Western Deep #	260	259	− 0,38	2
Yamanouchi #	121	120,30	− 0,57	50
Zambia Copper	3,45	3,40	− 1,44	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,20	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,25	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,11	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,22	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,85	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,21	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,85	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,09	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,15	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,05	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,52	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,46	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	102,02	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,75	[illegible]
Floral9,75%90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,61	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,01	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9%85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,64	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,76	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,99	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,85	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,50	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,10	[illegible]
OAT 8,50%89-19 #	115,40	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	115,20	[illegible]
SNCF 8,8%87-94CA	108,80	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	905,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	235	[illegible]
Bains C.Monaco	589	[illegible]
B.N.P.Intercont.	355	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
CBC	105	[illegible]
Centenaire Blanzy	420	410
Ceragen Holding	19,50	20,25
Champex (Ny) ◆	22	22
CIC Un.Euro.CIP	361	360
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2500	2500
Cpt Lyon Alem.	381,60	381,70
Concorde-Ass Risq	820	858
Cpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	12,20
Credit Gen.Ind. ◆	25	30,38 d
Darblay ◆	460	460
Didot Bottin	751	759
Eaux Bassin Vichy ◆	4795	4795
Ecia	770	745
Ent.Mag. Paris ◆	1545	1545
Eridania Beghin CI ◆	855	855
Fidel	49	49
Finalens ◆	380	380
F.I.P.P.	105,50	105,50
Fonciere (Cie)	544	544
Fonciere Euris	224	224,30
Foncina #	432	430
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A	1465	1452
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	420	419
Genefim	152,80	152,10
Gevelot	1790	1799
G.T.I (Transport)	330	317
Immobail	125	126
Immobanque	740	711
Lucia	50,65	51,20
Monoprix ◆	160	160
Metal Deploye ◆	435	435
Mors #	18,05	19,05
Navigation (Nle) ◆	66,05	66,05
Paluel-Marmont ◆	275	275
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1379	1379
Parfinance	213,10	213,10
Paris Orleans	276	276
Piper Heidsieck ◆	1447	1447
Promodes (CI) ◆	900	900
PSB Industries Ly ◆	350	350
Rougier #	508	508
Saga	160	167,50
Salins du Midi	455	495,20
Silic	738	748
S.I.P.H.	215	225,70
Sofal ◆	89	89
Soffo ◆	261,30	261,30
Sofragi ◆	3840	3840
Soudure Autogene ◆	990	990
Sovabail ◆	335	335
Taittinger	1800	1800
Tour Eiffel	274	284
Vicat	471	475

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	57,45	[illegible]
AFE #	495	[illegible]
Aigle #	205	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	130	[illegible]
Altran Techno. #	1485	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	700	[illegible]
Assystem #	629	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	620	[illegible]
Bque Sofinec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	249	[illegible]
Bque Vernes	520	[illegible]
Beneteau #	701	[illegible]
B I M P	73	[illegible]
Boiron (Ly) #	654	[illegible]
Boisset (Ly)#	212,10	[illegible]
But S.A.	353	[illegible]
Cardif SA	955	[illegible]
C.E.E #	290	[illegible]
CEGEP #	152	[illegible]
Cermex # (Ly)	360	[illegible]
CFPI #	263	[illegible]
Change Bourse (M)	311,20	[illegible]
Christ.Dalloz #	1530	[illegible]
Cipe France Ly #	461	[illegible]
CNIM CA#	204,80	[illegible]
Codetour	330,10	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	335	[illegible]
Conflandey S.A.	310	[illegible]
C.A. de la Brie	336,80	[illegible]
C.A.Gironde (B)	445	[illegible]
C.A.Haute Normand	335	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	334,80	[illegible]
C.A. Paris IDF	839	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	387,50	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns#	295	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire# ◆	221	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	335,50	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	496	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	261	[illegible]
C.A.Pas de Calais	421,50	[illegible]
C.A. Somme CCI	242,50	[illegible]
C.A.Toulouse (B) ◆	412,90	[illegible]
Creeks ◆	58	[illegible]
Devanlay	540	[illegible]
Devernois (Ly)	555	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	77	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	432	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	442	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	255	[illegible]
Europ Propulsion	630	[illegible]
Expand s.a	250	[illegible]
Factorem	675	[illegible]
Faiveley #	315	[illegible]
Finacor	125	[illegible]
Fininfo	535	[illegible]
Fructivie	687	[illegible]
Gautier France #	290	[illegible]
Gel 2000	81	[illegible]
GFI Industries #	759	[illegible]
Girodet # (Ly)	43	[illegible]
GLM S.A. ◆	330	[illegible]
Grandoptic.Photo #	624	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	228	[illegible]
Kindy #	180	[illegible]
Guerbet	378	[illegible]
Hermes Internat.1#	1368	[illegible]
Hurel Dubois ◆	530	[illegible]
ICBT Groupe #	245	[illegible]
I.C.C.	177	[illegible]
Idianova ◆	67,90	[illegible]
Int. Computer # ◆	96,20	[illegible]
IPBM	66	[illegible]
M6-Metropole TV	516	[illegible]
Manitou #	586	[illegible]
Marguian	910	[illegible]
Marie Brizard	1330	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	235	[illegible]
Meceler (Ly)	52	[illegible]
MGI Coutier	277	[illegible]
Michel Thierry#	725	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	77,50	[illegible]
Naf-Naf #	71,50	[illegible]
Norbert Dentres#	784	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	733	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	900
Onet #	1078	[illegible]
Paul Predault #	190	194
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	112	112
Pochet ◆	893	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	255	255
Radiall #	600	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	230	229
Reydel Indust.Li ◆	882	882
Robertet #	1400	[illegible]
Rouleau-Guichard	444	[illegible]
Securidev #	78,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	698	[illegible]
Sofco (Ly)	118,90	[illegible]
Sofibus ◆	364	[illegible]
Sogepag # ◆	137	[illegible]
Sogeparc (Fin)	698	[illegible]
Sopra	331	[illegible]
Steph.Kelian #	100	[illegible]
Sylea	470	462
Teisseire-France	210	210
TF1-1	561	553
Thermador Hold(Ly)	390	389,50
Trouvay Cauvin #	88	83,80
Unilog	546	[illegible]
Union Fin.France	530	526
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	143	[illegible]
Vilmorin et Cie #	470	[illegible]
Virbac	710	710

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	285	284
Infonie	525	525
Joliez-Regal	100	100
Proxidis ◆	105	105

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,06	0,06
Sté lecteurs du Monde ◆	179,90	179,90
Nobel ◆	181	181
Mumm ◆	1550	1550
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

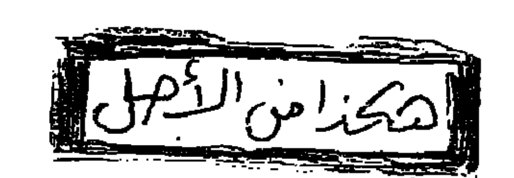
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 2 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,42	[illegible]
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2401,75	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9406,67	[illegible]
Arbitr. Première	9009,28	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17230,99	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	851786	[illegible]
Natio Court Terme	13685	[illegible]
Natio Court Terme2	371737	[illegible]
Natio Epargne	2158,77	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15475,14	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2364,54	[illegible]
Natio Ep. Obligations	212,10	[illegible]
Natio Epargne Retraite	142,32	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10566,76	[illegible]
Natio Epargne Valeur	535,37	[illegible]
Natio France Index	1147,94	[illegible]
Natio Immobilier	1236,96	[illegible]
Natio Inter	1857,15	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5324,20	[illegible]
Natio Opportunités	165,64	[illegible]
Natio Patrimoine	1543,41	[illegible]
Natio Perspectives	1268,13	[illegible]
Natio Placements C/D	76233,97	[illegible]
Natio Revenus	1096,85	[illegible]
Natio Sécurité	11541,30	[illegible]
Natio Valeurs	1056,54	[illegible]
BRED INTERÉPARGNE		
Moneden ◆	89018,52	[illegible]
Oblig. tres cat. ◆	234,40	[illegible]
CDC GESTION		
Nord Sud Dévelop.	2151,03	[illegible]
Livret Portefeuil.	877,65	[illegible]
Patrimoine Retraite	297,81	[illegible]
Sicav Associations	2355,42	[illegible]
Valreal	34384,06	[illegible]
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor	2275,01	[illegible]
Fonsicav	18962,54	[illegible]
France Obligations	463,23	[illegible]
HLM Monétaire	18178,78	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5618,85	[illegible]
Mutualité dépôts	18219,06	[illegible]
Première Oblig. C	12989,40	[illegible]
Première Oblig. D	10582,65	[illegible]
Sensivalor	35307,19	[illegible]
Trésor Plus	1776,20	[illegible]
Trésor Trimestriel	1021,98	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur	217,65	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10254,44	[illegible]
Ecur. Expansion	79698,72	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2971,84	[illegible]
Ecur. Investissement	177,71	[illegible]
Eparcourt-Sicav	191,68	[illegible]
Livret Bourse Inv.	648,21	[illegible]
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia o	115500,32	[illegible]
Atout Amérique	143,93	[illegible]
Atout Asie	108,86	[illegible]
Atout Futur C	618	[illegible]
Atout Futur D	589,52	[illegible]
Coexis	1811,92	[illegible]
Dieze	1861,97	[illegible]
Elicash o	915924,57	[illegible]
Epargne-Unie	168,75	[illegible]
Eurodyn	1774,30	[illegible]
Indicia ◆	1281,84	[illegible]
Moné.JC o	11550,46	[illegible]
Moné.JD o	11550,46	[illegible]
Oblifutur	3939,55	[illegible]
Oraction	1842,32	[illegible]
Proficius	1021,57	[illegible]
Revenu-Vert	1193,97	[illegible]
Sévéa ◆	108,68	[illegible]
Synthésis	15913,61	[illegible]
Uni Foncier	1277,28	[illegible]
Uni France	677,63	[illegible]
Uni Garantie C	1698,85	[illegible]
Uni Garantie D	1381,27	[illegible]
Uni-Régions	1644,22	1604,32
Univar C o	299,38	299,38
Univar D o	299,38	299,38
Univers Actions	190,66	186,01
Univers-Obligations	2191,91	2151,36
CIC BANQUES		
Francic	570,79	562,35
Francic Pierre	121,19	117,66
Francic Régions	1658,40	1633,89
CIC PARIS		
Cicamonde	1308,79	1289,45
Converticic	360,02	354,70
Ecocic	1411,43	1390,32
Oblicic Mondial	3339,86	3290,50
Oblicic Régions	1173,14	1164,41
Rentacic	164,14	162,32
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1301,74	1288,85
Lion 20000	16661,88	16661,88
Lion Association	11131,72	11131,72
Lion Plus	1399,57	1372,13
Lion Trésor	2317,93	2294,98
Oblilion	1805,94	1788,06
Sicav 5000	577,66	566,33
Slivafrance	960,47	941,64
Slivam	480,72	472,29
Slivarente	237,43	232,77
Slivinter	610,58	598,61
Trilion	5266,70	5193,11
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2053,50	2013,24
Crédit Mutuel Capital	1711,31	1677,75
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	861,66	861,66
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	105,42	102,60
Créd.Mut.Ep.J	22284,08	22284,08
Créd.Mut.Ep.long.T	231,05	224,87
Créd.Mut.Ep.Monde	1250,97	1217,49
Créd.Mut.Ep.Quatre	1106,77	1085,87
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	762,56	729,72
Saint-Honoré Capital	17806,16	17287,53
St-Honoré March. Emer.	639,46	611,92
St-Honoré Pacifique	820	784,69
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1782,63	1782,63
Stratégie Actions ◆	971,72	934,35
Stratégie Rendement ◆	1779,58	1723,35
LA POSTE		
Amplitude Monde D	802,47	782,90
Eanciel D	136,28	132,96
Emergence Poste D	112,40	109,66
Géobilys C	612,51	603,46
Géobilys D	597,25	588,42
Intensys D	108,52	108,36
Latitude C/D	144,09	143,55
Oblitys D	577,18	568,85
Plénitude D	161,32	157,39
Poste Gestion C	43012,43	43012,43
Solstice D	2351,14	2345,28
Théora C	915	905,94
Théora D	832,87	824,62
Revenus Trimestr.	5371,44	5318,26
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1071,68	1061,07
Cadence 2	1073,50	1062,87
Cadence 3	1062,95	1052,43
Capiobliq	8470,45	8386,58
Interoblig	6421,96	6358,38
Intersélection Fce	596,40	584,71
S.G. France opport. C	1721,07	1687,32
S.G. France opport. D	1659,68	1627,14
S.G. Monde opport. C	1318,01	1292,17
S.G. Monde opport. D	1318,01	1292,17
Sogenfrance C	1524,53	1494,64
Sogenfrance D	1406,97	1379,38
Sogépargne	313,38	310,28
Sogevar	1275,27	1250,26
Sogeinter	1796,80	1761,57

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

CYCLISME La Fédération de cyclisme et le Comité olympique des Etats-Unis ont dévoilé, lundi 29 avril, la bicyclette, appelée Superbike 2, qui équipera l'équipe américaine de poursuite aux Jeux olympiques d'Atlanta. ● LE SECRET le plus total a entouré les études et les essais menés depuis trois ans par une demi-douzaine d'entreprises, pour mettre au point ce nouveau vélo révolutionnaire. Le développement du projet aura coûté 6 millions de francs. ● LES PISTARDS américains espèrent, grâce au Superbike 2, effacer leur échec des Jeux de Barcelone, où ils n'avaient obtenu que deux médailles de bronze. Plus court et plus rigide que ses devanciers, le vélo américain propose, grâce à sa selle surélevée, une position très aérodynamique, mais ses futurs utilisateurs voient en lui tout autant un renfort psychologique qu'un progrès technique.

Le Superbike 2 sera l'arme secrète des pistards olympiques américains

Pour effacer l'échec de Barcelone aux Jeux d'Atlanta, une demi-douzaine d'entreprises ont consacré trois ans d'études et 6 millions de francs à la conception de cette bicyclette révolutionnaire

ATLANTA
correspondance

L'idée a pris forme un soir de défaite. Une triste soirée des Jeux de Barcelone, en 1992, la dernière de la quinzaine, passée à compter les blessures d'une compétition achevée sans vrai succès. « *Nous étions venus en Espagne avec une bonne demi-douzaine de candidats à la victoire*, se souvient Chris Carmichael, l'entraîneur des pistards américains. *Et nous en sommes repartis les poches presque vides.* »

Deux médailles de bronze, rien de plus. Une misère. Et la conviction d'avoir laissé partir sans eux le train du progrès. Aux Jeux de Barcelone, le titre olympique de la poursuite a récompensé le génie technique de l'Anglais Chris Boardman avec sa drôle de machine, un vélo d'apparence futuriste imaginé et fabriqué par le constructeur automobile Lotus. Les Américains, eux, semblaient passés de mode. « *Notre matériel était moins rapide que celui utilisé, huit ans plus tôt, aux Jeux de Los Angeles* », explique Chris Carmichael.

La réaction américaine porte aujourd'hui un nom : Superbike 2. Ses inventeurs l'ont présenté au public lundi 29 avril. « *Trop tard*, assurent-ils, *pour que nos adversaires puissent s'en inspirer et tenter de le copier.* » En apparence, il ressemble d'assez loin à l'idée que le cycliste moyen peut se faire d'un vélo de compétition. Aussi affiné que la lame d'un couteau, son cadre est fait d'une seule pièce, sans la moindre trace de soudure ou la plus infime marque de fixation. Sa selle semble exagérément haut perchée. Et son guidon est si bas qu'on le croirait réglé à la taille d'un enfant. « *L'impression est étrange*, admet Chester Kyle, l'un des responsables de sa construction. *Mais tout cela a été conçu pour obliger le coureur à adopter une position réellement aérodynamique.* » Sa composition ? Un mélange inédit de graphite et de carbone, le même dont se couvrent les satellites que fabrique la NASA.

Mis en chantier au lendemain des Jeux de Barcelone, ce projet olympique a longtemps été enveloppé du secret le plus opaque. « *Toutes les personnes qui l'ont approché, de près ou de loin, ont dû s'engager par écrit à ne rien en dévoiler* », explique Lisa Voight, la présidente de la Fédération américaine de cyclisme. Sa construction a englouti trois années de recherche, 6 millions de francs et les efforts conjugués d'une demi-douzaine d'entreprises de pointe. Mais, devant le résultat, ses nombreux parrains affichent déjà des sourires de vainqueurs. « *J'ai eu la chance de pouvoir tester ce qui se fait de mieux au monde en matière de vélo de piste*, raconte Chester Kyle. *Et je peux vous dire que le Superbike 2 est de loin le plus rapide de tous.* »

A en croire les essais réalisés en juin dans la soufflerie des usines General Motors, ses performances lui assureraient un gain de temps supérieur à 2 secondes sur une poursuite de 4 000 mètres. « *Il est une merveille d'aérodynamisme*, se réjouit Chris Carmichael. *Son frère aîné, le Superbike 1, m'avait déjà donné entière satisfaction. Et il avait largement contribué à la victoire de nos poursuiteurs aux derniers championnats du monde. Mais celui-là est mieux encore.* »

ATOUT PSYCHOLOGIQUE

A ce jour, le Superbike 2 n'a pas encore été utilisé en compétition. Et il ne devrait pas l'être avant les Jeux d'Atlanta. Mais les pistards américains ont pu vérifier ses qualités, au début de ce printemps, dans le secret de courtes séances d'entraînement. Réaction de Dirk Copeland, le champion des Etats-Unis de poursuite : « *Il est plus léger, plus rigide et plus rapide que tout ce que j'avais pu essayer jusque-là. C'est presque comme s'il accélérait lui-même.* » Une impression un tantinet exagérée. Mais peu importe.

Chris Carmichael en convient : « *Le principal atout de ce vélo n'est peut-être pas technique, mais plus sûrement psychologique. Il faudra toujours pédaler très fort pour l'emporter. Et mes coureurs devront souffrir plus qu'ils n'ont jamais eu à le faire pour décrocher un titre olympique. Mais ce matériel nous apportera une confiance qui peut se révéler déterminante. Mes coureurs s'élanceront avec la certitude de posséder un vélo au moins aussi rapide que celui de leurs rivaux. Et la vue de cette machine fera forcément gamberger nos adversaires. Ils en parleront, ils l'observeront et, surtout, certains en viendront à le croire invincible.* »

Une pensée forcément inexacte. « *Ce sont encore mes jambes qui le feront avancer* », résume Rebecca Twigg, trente-deux ans, la championne du monde en titre de poursuite. Une paire de jambes dont les experts s'accordent à penser qu'elle est, actuellement, ce qui se fait de mieux au monde en matière de cyclisme féminin. Une merveille du genre qui ne doit rien aux progrès de la technologie.

Alain Mercier



Le cadre, d'une seule pièce, est trois fois plus rigide qu'un cadre en aluminium. Sa largeur ne dépasse pas 5 centimètres. Sur les roues, pleines et entièrement faites en carbone, le nom du fabricant français, Mavic, est peint, et non pas collé, afin de réduire la résistance à l'air. Le vélo est court pour permettre à l'équipe de poursuite d'être plus compacte. Chaque Superbike a été fabriqué sur mesure pour les pistards américains. Il en existe actuellement douze modèles. Mais ce matériel pourrait être commercialisé après les Jeux d'Atlanta. Prix envisagé : 50 000 à 60 000 francs.

Nîmes la sans-grade oublie ses soucis en finale de la Coupe de France

NÎMES
de notre envoyé spécial

Nicolas Marx trépigne devant le but auxerrois. Ce centre tendu tiré de la droite est pour lui, il l'attend comme un cadeau. Alors il s'élance, place sa tête et le ballon termine au fond des filets, au ras du premier poteau : but pour Nîmes. Une séquence de football-fiction fantasmée par un attaquant pressé d'en découdre, quelques heures avant sa première finale de Coupe de France, samedi 4 mai au Parc des Princes ? Non. C'était il y a trois ans presque jour pour jour, lors d'un Nîmes-Auxerre de fin de championnat. A dix-neuf ans, pour ses débuts en première division, Nicolas Marx s'offrait un but et un beau souvenir malgré la lourde défaite (5-2).


FOOTBALL

Depuis, l'amertume a plus souvent remplacé la joie du novice. Il a vécu la déconfiture d'un club qui s'était bercé des rêves de nanti de Jean Bousquet, son maire-président de 1983 à 1995. Le fondateur de Cacharel, ancien joueur amateur du Nîmes olympique, achetait des vedettes (Eric Cantona, Philippe Vercruysse, Laurent Blanc), épuisait ses entraîneurs (treize changements en douze ans) quand il ne se piquait pas de composer lui-même les feuilles de match. Le château de cartes n'a pas résisté aux vents mauvais d'une descente en deuxième division. La saison dernière fut une caricature. Les Crocodiles nîmois s'embourbaient dans les profondeurs du classement tandis que l'ambiance au sein du club était viciée par la perspective des élections municipales. « *C'était terrible*, raconte Marx. *Les dirigeants se bouffaient le foie au lieu de faire corps derrière nous. Et sur le terrain les derniers mercenaires ne cherchaient qu'à briller avant de partir.* »

La chute humiliante en National 1, l'ancienne troisième division, a achevé de désespérer les antiques arènes. L'été dernier, les Nîmois ont repris l'entraînement dans l'incertitude. Quel président ? Quel entraîneur ? Quels joueurs ? Aimé Landes, directeur régional de la SAUR, l'entreprise qui gère les eaux de la ville, a accepté la présidence de la nouvelle direction collégiale du club mise en place après la défaite électorale et la démission de Jean Bousquet. La nouvelle municipalité communiste a épongé une partie du déficit (8 millions de francs) et juré que, plus jamais, la politique ne se mêlerait de football. Sur le terrain, Pierre Barlaguet, discret fusible depuis des années, a repris en main une équipe affaiblie par onze départs. Il a fait son affaire d'un groupe de jeunes pousses issues du centre de formation de la Bastide. Des néo-professionnels d'une vingtaine d'années, émargeant pour certains à 7 200 francs par mois.

C'est cette équipe anonyme, même chez elle, qui a signé un exploit en Coupe de France. Jamais auparavant un club de ce niveau n'était parvenu en finale. Sur un mur du bureau de Pierre Mosca, le directeur sportif, les fanions de Saint-Etienne, Strasbourg et Montpellier rappellent que des pensionnaires de l'élite sont tombés au stade des Costières lors des tours précédents.

« MANQUE DE PROFESSIONNALISME »

S'il existait déjà un paradoxe bordelais, il y a désormais une énigme nîmoise. Comme les Girondins, les Gardois font la nique aux esprits cartésiens du football. Leur parcours ravit leurs supporteurs autant qu'il les irrite. Personne ne comprend comment ces combattants motivés et héroïques en Coupe peuvent se traîner si tristement en championnat face à des amateurs ou à des semi-professionnels. Ils sont tout à la fois aux portes d'une coupe d'Europe – il suffit qu'Auxerre soit champion de France pour assurer aux Nîmois une participation européenne la saison prochaine – et menacés d'une relégation en National 2, qui serait leur troisième descente hiérarchique en quatre ans. Un record. La dégringolade en N2, avec la perte du statut professionnel qui l'accompagne, signifierait la mort certaine du football de hautniveau dans le Gard. « *Je n'ose même pas l'envisager*, dit Pierre Mosca. *Même si les cinq millions que rapporte un tour de coupe d'Europe nous permetteraient sans doute de repartir.* »

Avec Christian Perez, ancien international venu se revigorer dans son club d'origine, le gardien de but Philippe Sence, trente-trois ans, est l'ancien de la troupe. Il ne décolère pas devant le « *manque de professionnalisme* » de ses jeunes coéquipiers, coupables, selon lui, de se contenter trop souvent d'un service minimum en championnat pour éviter une blessure avant un match de Coupe. « *Ils ont du mal à réaliser que cette belle aventure est éphémère, que c'est le maintien qui les fera vivre. C'est du gâchis. On avait le potentiel pour remonter en D2 dès cette année. On devrait être premiers avec dix points d'avance.* »

Stéphane Joby

Abder Ramdane, héros de quartier

NÎMES
de notre correspondant

Un chat jouant avec une pelote de laine : c'est l'image d'Abder Ramdane au pays des « crocodiles ». A vingt-deux ans, l'avant-centre du Nîmes Olympique joue toujours au football pour le plaisir. Le but de la qualification, marqué en demi-finale face au Montpellier-Hérault, ne lui a pas tourné la tête. Pas plus que les propositions de plusieurs grands clubs alléchés par ses qualités d'attaquant. A la veille de la finale de la Coupe de France, il reste impassible : « *Ce n'est pas parce que j'ai marqué des buts déterminants que je vais flamber* ».

Né d'un père marocain, décédé il y a quatre ans, et d'une mère algérienne, Abder Ramdane a fait ses premières armes dans la rue. Il a joué huit saisons dans son quartier HLM du Chemin Bas d'Avignon avant d'être repéré et formé par le Nîmes Olympique. En juillet 1995, Abder Ramdane devient professionnel. Il ne change rien à son mode de vie, mais sa mère cesse ses ménages. Pour les jeunes du quartier, Abder est un héros. Lui, préfèrerait être un exemple.

Meilleur buteur de la Coupe de France, ce jeune homme au physique juvénile ne sait pas s'il jouera au Parc des Princes. Il se remet d'une fracture de l'os malaire. Abder Ramdane fait mine de ne pas y attacher une réelle importance. Il juge le monde du football un peu trop étriqué : « *Je ne regarde pas toujours les matches à la télé. Souvent, je préfère lire, sortir ou écouter de la musique* ». Titulaire d'un bac scientifique, Abder Ramdane espère entreprendre l'an prochain des études de psychologie. « *Tout dépendra de l'endroit où je serai, mais une carrière de footballeur ne dure pas très longtemps et il faudra bien que je fasse autre chose après* ».

Cette distance agace parfois les dirigeants du Nîmes Olympique, qui lui reprochent un manque de constance dans l'effort. « *Par ses talents et sa rapidité, il a montré qu'il avait le don de se hisser au niveau des meilleurs. Sa destination la plus souhaitable, la saison prochaine, serait un club qui a un passé de formateur* », observe le directeur sportif de Nimes, Pierre Mosca. A haute voix, il évoque pour Abder Ramdane des clubs comme Metz, Nantes ou Auxerre justement.

Richard Benguigui

Jean-Marc Bosman s'attaque à la FIFA

ON CROYAIT les démêlés entre Jean-Marc Bosman et les autorités du football définitivement réglés par la Cour de justice des communautés européennes de Luxembourg, le 15 décembre 1995. Mais le joueur belge a de nouveau convoqué ses anciens mentors devant les tribunaux, en France cette fois. La cible n'est plus l'Union européenne de football (UEFA), mais l'échelon supérieur, la Fédération internationale de football (FIFA). Une assignation en référé a été déposée, jeudi 2 mai, assortie d'une question sur la conformité de certains points du règlement de la FIFA avec le traité de Rome. C'est la même procédure qui avait été lancée en 1990 contre l'UEFA et qui avait abouti, après cinq années, au fameux « arrêt Bosman » qui révolutionne le sport professionnel.

Jean-Marc Bosman reproche aux dirigeants internationaux de vouloir faire échouer le match de soutien, prévu le 14 mai au Parc des Princes. L'affiche en est prestigieuse : trente-cinq joueurs, dont l'Argentin Diego Maradona, le Français Eric Cantona, le Brésilien Raï, le Néerlandais Ronald Koeman, le Bulgare Hristo Stoïchkov, le Libérien George Weah ou l'Anglais Chris Waddle ont donné leur accord écrit pour participer à une rencontre amicale dont les bénéfices doivent revenir au joueur belge. Pour ce parterre prestigieux, il s'agit là d'une sorte de remerciement pour service rendu, l'arrêt Bosman leur ayant octroyé une plus grande liberté de mouvement.

LE TEMPS PRESSE

Mais le projet se heurte à l'article 94 du règlement de la FIFA. Il stipule que, pour mettre sur pied une telle rencontre, il faut obtenir l'accord de toutes les fédérations ayant un joueur concerné (vingt-cinq au total dans ce cas figure), que cette autorisation soit transmise à la FIFA qui la répercutera ensuite à l'instance du pays organisateur, en l'occurrence la Fédération française de football (FFF). En clair, Jean-Marc Bosman doit demander à ceux qu'il a combattus le droit d'organiser ce match ! Selon lui, un tel préalable est une nouvelle entrave à la libre circulation des personnes et à la libre concurrence, ainsi qu'au droit syndical.

L'affaire doit être plaidée en référé, mardi 7 mai, devant le tribunal de grande instance de Paris. Le juge décidera si la FIFA a le droit de faire interdire le match et si une question de fond mérite d'être posée à la Cour de justice des communautés européennes. Quelle sera alors l'attitude de la FIFA ? Ira-t-elle, comme le laissent entendre certaines indiscrétions, jusqu'à menacer de suspendre de l'Euro 96 les joueurs qui participeraient au match (parmi lesquels les Français Christian Karembeu et Eric Di Méco) ?

La FFF, qui se retrouve involontairement sur le devant de la scène, a, de son côté, envoyé les demandes d'autorisation aux fédérations. Il est cependant douteux que la procédure épistolaire prévue à l'article 94 aboutisse en moins de deux semaines. Canal Plus, qui a acheté tous les droits, a donné jusqu'à la fin du mois de septembre pour l'organisation du match. Passé ce délai, la chaine retirera son offre (entre 4 et 7 millions de francs selon la qualité du plateau ; 75 % des bénéfices revenant à Jean-Marc Bosman et 25 % aux deux syndicats internationaux de joueurs qui ont mis sur pied le match, l'AIFP et la Fifpro). Trouver une date commune pour réunir trente-cinq vedettes au calendrier chargé n'est pas une sinécure. Pour Jean-Marc Bosman, le temps presse donc.

B. H.

■ **HOCKEY SUR GLACE : l'équipe de France a assuré son maintien** dans le groupe A mondial, en s'imposant (6-3) pour leur deuxième match de barrage, face à l'Autriche, jeudi 2 mai, à l'occasion des championnats du monde de Vienne. Les Français avaient déjà gagné le premier match (6-3), mais une deuxième victoire était impérative pour éviter la relégation.

■ **TENNIS DE TABLE : la Suède remporte le championnat d'Europe** par équipes. Deux ans après avoir laissé le titre à l'équipe de France masculine, les pongistes suédois ont récupéré leur couronne continentale en dominant (4-1) les joueurs français, jeudi 2 mai, à Bratislava (Slovaquie). – (*AFP*.)

■ **OMNISPORTS : une « CSG » sportive pourrait être instituée** entre les fédérations sportives. Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, s'est déclaré favorable, jeudi 2 mai, au cours de l'émission « Le grand O'FM-*La Croix* », à une « *contribution sportive généralisée* » spécifique pour aider les fédérations sportives les plus défavorisées.

■ **AUTOMOBILE : la capitale du Sénégal sera le point de départ et d'arrivée du rallye-raid Dakar 1997.** Les organisateurs ont en effet renoncé au départ de Grenade (Espagne), en raison des troubles en Algérie.

■ **FOOTBALL : Glenn Hoddle sera le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre** après l'Euro 96. Le manager de l'équipe de Chelsea a accepté de prendre la succession de Terry Venables. A trente-huit ans, l'ancien joueur de Monaco devient le plus jeune entraîneur de la sélection anglaise. – (*AFP*.)

■ **Le supporteur anglais victime d'un coup de pied d'Eric Cantona,** en janvier 1995, dans le stade de Crystal Palace, a été reconnu coupable, jeudi 2 mai, d'avoir provoqué le joueur français. Matthew Simmons a été condamné à 500 livres (3 800 francs) d'amende, ainsi qu'à payer 200 livres (1 520 francs) en frais de justice. Matthew Simmons a également été condamné à sept jours de prison pour avoir agressé le procureur à l'énoncé du jugement. – (*Reuter, AP*.)

RÉSULTATS

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE A
Match de barrage

France-Autriche	6-3

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
Match en retard de la 33e journée

Nantes-Le Havre	1-1

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 914

HORIZONTALEMENT

I. Christa, Frederica, Kirsten ou Teresa... – II. Fumeur dur. Guide ou marque la fin de la trajectoire. – III. Grand vent. Ira. – IV. Petit boulot. A ne toucher qu'avec des pincettes. Pronom. – V. C'est son fils qui est célèbre. Lettre grecque. Se rencontre dans le désert. – VI. De nos jours, il peut être pneumatique. Hommes de *main*. – VII. Participe. Problème encore sans solution. – VIII. Rivière. Changera sa voix. Pronom très personnel. – IX. On y dormait lorsqu'il connaissait la gloire. Possessif. – X. Désirable. Impériale. – XI. Destiné à faire beaucoup d'effet.

VERTICALEMENT

1. Ilot pour un grand personnage. – 2. Noces. – 3. Pierre précieuse. Traînard – 4. Il offre, dit-on, un régime de semi-liberté. Pour ne pas montrer du doigt. L'épanouissement de l'année. – 5. Tut. Indispensable pour la conversation. – 6. Pour un soulier. Il faudra le retirer de la laine. – 7. Pronom. Sustenta. – 8. Monnaie. Donna sa voix à Lulu. – 9. Grande déesse. Répété chez l'enfant. – 10. On ne peut y toucher. Vieille proie. Pronom. – 11. On l'a dans le nez. Juste la moitié du temps, en moyenne. – 12. Reflète une douce lumière.

SOLUTION DU N° 913

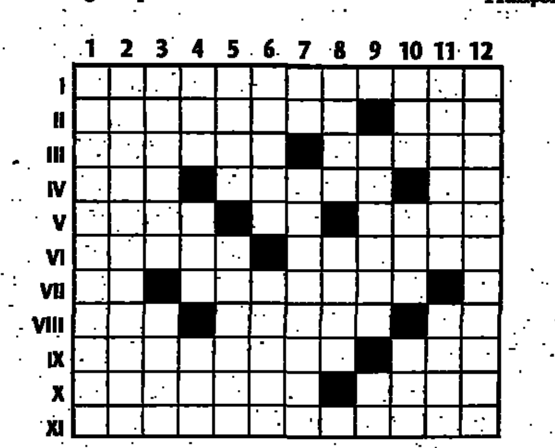
Horizontalement

I. Séquestration. – II. Prusse. Enerva. – III. Orées. Ovarien. – IV. Non. Aisé. Rs. – V. Snobinarde. Pi. – VI. Oeta. Ciboules. – VII. Retraité. Sors. – VIII. Edit. Rieuse. – IX. Nô. Arasés. Van. – X. Grossissement.

Verticalement

1. Sponsoring. – 2. Erronée. Or. – 3. Quenotte. – 4. Use. Bardas. – 5. Essai. Airs. – 6. Se. Incitai. – 7. Osait. SS. – 8. Réverbérés. – 9. Ana. Do. Ise. – 10. Terreuse. – 11. Iris. Louve. – 12. Ove. Persan. – 13. Nantissent.

François Dorlet



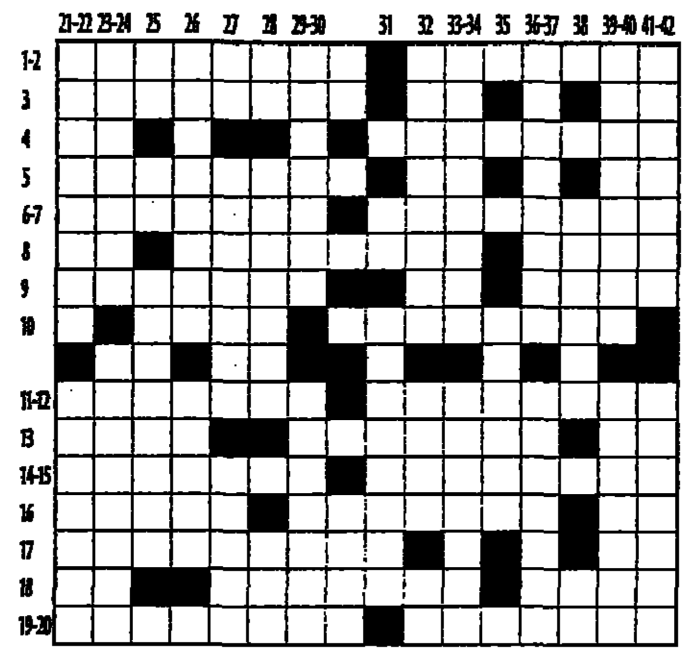
ANACROISÉS (R)
Problème n° 915

HORIZONTALEMENT

1. DDENOOUU. – 2. ACOPRRU. – 3. EIINNSTT. – 4. DENNOOSU. – 5. EEOPRSSU (+3). – 6. EEORSUV (+1). – 7. AINOORTT. – 8. AEEMMNRT (+1). – 9. EEEGISX. – 10. ABDEORRU (+4). – 11. FIOPSSU. – 12. EHILOPST. – 13. ABINRRU (+1). – 14. EEIILNN. – 15. AAEERSSS. – 16. CEEIOST (+1). – 17. EEINOQTTU. – 18. EELNRTU (+1). – 19. EEEORSSS. – 20. AEENSSZ.

VERTICALEMENT

21. DEIOPRSS. – 22. EEINOPT (+1). – 23. EENORUX. – 24. IILNOOSU. – 25. IILLNOSU. – 26. ACDEEGUV. – 27. EERRRSU (+1). – 28. AEEIMRS (+4). – 29. AEINSSS (+1). – 30. EEFQRSU. – 31. ACCEEHOR. – 32. CCENOPRU. – 33. EEENRRTT (+1). – 34. AENPRST (+2). – 35. AEILRT (+5). – 36. ACIORSTU (+3). – 37. EEINNSS (+1). – 38. DEIINT. – 39. ADENNNOR. – 40. EEEEPRU. – 41. AEEENSS. – 42. EISSSUZ.



SOLUTION DU N° 914

1. SUSPENSE. – 2. FLEURER (REFLUER). – 3. AUBETTE (EBATTUE). – 4. ASSENE (ANSEES ANESSE). – 5. CAIROTE (COTERAI COITERA). – 6. MIOCHE. – 7. AMMONIAC. – 8. TRAINEAU (AUNERAIT AURAIENT). – 9. RIEUSES (REUSSIE RESSUIE). – 10. TUTRICE. – 11. LEUCITE. – 12. SEXTOLET. – 13. TORERO (ROOTER). – 14. DYNAMO. – 15. AUNAIT. – 16. TOUSELLE, blé sans barbes. – 17. RAMEQUINS. – 18. ABESSIF, cas grammatical. – 19. SLAVISAI (SALIVAIS). – 20. SOCIETES (COTISEES). – 21. STIMULA (MUTILAS SIMULAT). – 22. ROUGEOLE. – 23. SAIGNANT. – 24. CEDRATS. – 25. EBOUANT (BANTOUE). – 26. TORYSMES. – 27. MEULETON, petite meule à aiguiser (EMOULENT). – 28. STEMMATE. – 29. IOURTE (TOURIE). – 30. SCOTIES (COTISES COTISSE). – 31. CIRCULE. – 32. EXHAUSSA. – 33. ESPECE (CEPEES). – 34. UNICORNE. – 35. REALESE (RESALEE). – 36. ILEALE (AILLEE ALLIEE). – 37. LEVITE (VELITE). – 38. REVEUSE (VEREUSE). – 39. ETETERAL.

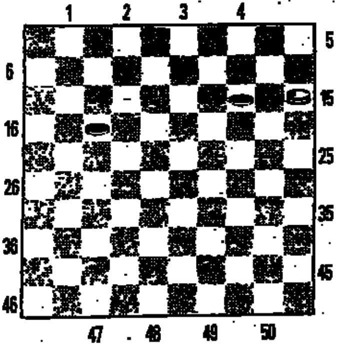
Michel Charlemagne et Michel Duguet

DAMES
Problème n° 530

LE COIN DU DÉBUTANT

UNE DAME CONTRE DEUX PIONS

6e exemple



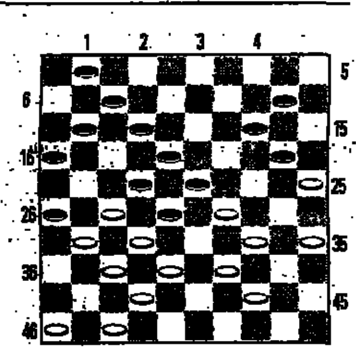
Les Blancs jouent et gagnent.

Principales fausses solutions :
1) 15-33 (17-21) 33-38 (21-26) 38-42 (14-19), etc., =.
2) 15-38 (17-22) 38-16, 2' (14-20) [et non (22-28) car 16-38 (14-19) 38-15, etc., + *comme dans la solution*], etc., =.
2') 38-43 (14-20) 43-25 (20-24) 25-43 (22-28), =.

Solution : 15-42! (17-21, *a)* 42-26! (21-27) 26-3 [il faut contraindre les Noirs à venir dans la partie centrale du damier : (14-19) 3-9! (27-32) 9-4! [joli coup intermédiaire] (19-24, *b)* 4-10 (32-38) 4-15, +.
a) (17-22) 42-38 (22-28) 38-15 [ou 38-47, sauf la case 42 : (28-32) 15-42 (14-19) 42-15 (19-23) 15-20! [et non 15-10, car *23-28*, etc., =] (23-28) 20-42, +.
b) (19-23) 4-15, etc., + comme ci-dessus.

L'UNIVERS MAGIQUE

Voici un univers trop secret, parce que apanage des maîtres : le gambit.
Le fabuleux gambit ci-après appartient à la grande élite : dans cet exemple, au GMI et ancien champion du monde B. Springer et à Géo Van Dam (1954).



Les Blancs jouent et gagnent.

Un gambit de trois pions dans une position d'enchaînement et apparemment « molle ».

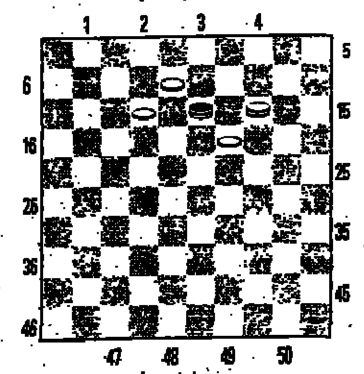
Solution : 27-21!! (16 x 36) 32-27! (22 x 31) 38-33! (18-22 ou ...?) 29 x 27 (31 x 22) 37-32 (28 x 48) 33-28 (22 x 33) 39 x 28 (48 x 30) 35 x 4!, +.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 529
R. FOURGOUS (1977)

Blancs : pions à 21, 22, 23, 27, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 39, 47, 48, 50.
Noirs : dame à 1, pions à 7, 9, 10, 12, 14, 19, 20, 24, 25, 31, 36, 37, 41.

22-18!! (31 x 13) 21-17 (12 x 21) 28-22 (19 x 17 ou 37 x 17) 50-44! [autre « pointe » du ballet] (19 x 28) 33 x 2 (x) 2 x 4 (1 x 49) 4 x 16 (33 x 44) 35-30 (x) 48-43 (x) 16 x 10!! [et non 16 x 5], etc., +.
Dans la prochaine chronique, un défi encore plus complexe par le regretté grand maître problémiste R. Fourgous.

PROBLÈME N° 530
M. FABRE (1910)



Les Blancs jouent et gagnent.

Final d'une partie du match entre les anciens maîtres L. Dambrun et S. Bizot. La partie fut déclarée nulle, mais le champion du monde Fabre décela le gain.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS
Etude n° 1687

MEMORIAL EUWE
(Amsterdam, 1996)

Blancs : V. Topalov.
Noirs : J. Timman.
Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	17. Fxh6!! (k)	Fxf3 (l)
2. d4	d5	18. gxf3	Fh4 (m)
3. é5 (a)	Ff5	19. Rh1!!	f5 (n)
4. Cf3	é6	20. Tg1	Tf7
5. Fé2 (b)	Cd7 (c)	21. Fxg7!! (o)	Txg7
6. 0-0	h6 (d)	22. Dh6!!	Fg5 (p)
7. b3 (é)	Cé7	23. Dxé6+	Rh8
8. ç4	Cg6 (f)	24. Dxf5 (q)	Dé7 (r)
9. Ca3 (g)	Cf4	25. Dg4!	Cxé5 (s)
10. Fxf4	Fxa3	26. dxé5	Dxé5
11. Fd3	Fg4 (h)	27. Tb-é1	Df4
12. Tb1 (i)	Fé7	28. Dh5+	Rg8
13. h3	Fh5	29. Txg5!! (t)	Txg5 (u)
14. Dé2	0-0	30. Dh7+	Rf8
15. Dé3 (j)	a5	31. Dh6+!	Rf7 (v)
16. çxd5	çxd5	32. Fg6+!	abandon (w)

NOTES

a) Plusieurs grands maîtres de premier plan comme Anand, Chirov, Gelfand, Kamsky, Nunn, Seirawan et Short jouent volontiers cette variante d'avance avec le simple développement Cf3-Fé2-0-0.

b) Sur 5. Fd3, les Noirs répondent au mieux par 5..., Cé7 ; par exemple, 6. 0-0, Cd7 ; 7. ç3, Fxd3 ; 8. Dxd3, Cg6 ; 9. Té1, Fé7 ; 10. Fé3, 0-0 ; 11. Cb-d2, ç5 avec égalité (Matanovic-Milic, championnat de Yougoslavie, 1955).

ç) Karpov préfère la suite 5..., ç5 ; 6. Fé3, çxd4 ; 7. Cxd4, Cé7!

d) Ou 6..., Cé7 ; 7. Ch4 ; 7. ç3 ; 7. Cb-d2. La mesure prophylactique 6..., h6 – qui interdit aux Blancs la case g5 tout en donnant au Ff5 un asile en h7 – a été jouée à de nombreuses reprises depuis quelques années. Son inconvénient est d'affaiblir un éventuel roque des Noirs sur l'aile-R.

é) Ou 7. ç3, Dç7 ; 8. a4, g5 ; 9. *Ca3, f6 ; 10. Fd3, Fxd3 ; 11. Dxd3*, 0-0-0 (Anand-Timman, Paris, 1991). Ou 7. ç3, Dç7 ; 8. Fé3, 0-0-0 ; 9. Cb-d2, Cé7 ; 10. ç4, dxç4 ; 11. Cxç4, Cd5 (Kindermann-Watson, Prague, 1992). Ou encore 7. ç3, Cé7 ; 8. Ch4, Fh7 ; 9. Fd3, Fxd3 ; 10. Dxd3, g5 ; 11. Cf3, Cg6 ; 12. Fé3, Fé7 (Georgiev-Vogt, Altensteig, 1995).

f) A envisager est aussi 8..., g5 (Chirov-Brünner, Bienne, 1995) ; 9. Cç3, Cg6 ; 10. çxd5, çxd5 ; 12. Cd3, Tç8 ; 13. Fb2, f5 avec de grandes complications.

g) Ou 9. h3, h5 ; 10. Fé3, Fé7 ; 11. a3, dxç4 ; 12. bxç4, ç5 ; 13. Cç3, 0-0 ; 14. d5, Cdxé5 ; 15. Cxé5, Cxé5 ; 16. f4, Cd7 ; 17. Fh5 avec des compensations pour le pion sacrifié (Tchakiev-Adams, Wijk aan Zee, 1995).

h) Après 11..., Fxd3 ; 12. Dxd3, Dé7 ; 13. ç5, Fb4 ; 14. a3, Fa5 ; 15. b4, Fd8 ; 16. b5, Cb8 ; 17. Ta-b1, 0-0 ; 18. Tb3 avec une riche initiative des Blancs (Xie Jun - Hort, Prague, 1995).

i) Menace d'enfermer le Fb4 par 13. b4.

j) Déclouage de la D.

k) Et soudain l'orage éclate sur le lieu de l'affaiblissement du sixième coup des Noirs.

l) Accepter le sacrifice perd tout de suite : 17..., gxh6 ; 18. Dxh6 menaçant 19. Dh7 mat comme 19. Dxh5.

m) Ou 18..., gxh6 ; 19. Dxh6, f5 ; 20. Rh1, Ff6 ; 21. Tg1+, Rf7 ; 22. *Dh5+, Ré7 ; 23. éxf6+, Cxf6* ; 24. Tg7+, Rd6 ; 25. Dh6 menaçant 26. Df4+, etc.

n) Et non 19..., gxh6? ; 20. Dxh6, f5 ; 21. Tg1+, Rf7 ; 22. Dh5+, Ré7 ; 23. Dxh4+.

o) Deuxième sacrifice du F-D blanc que les Noirs sont, cette *fois, obligés d'accepter.*

p) Forcé.

q) Les Blancs ont fait une bonne opération : quatre pions pour un C.

r) Si 24..., Df8 ; 25. f4! (ou 25. Dg4), *a)* 25..., Dxf5 ; 26. Fxf5, Fxf4 ; 27. Txg7+, Rxg7 ; 28. Fxd7 ; *b)* 25..., Fxf4 ; 26. Dh5+, Rg8 ; 27. Fh7+, Rh8 ; 28. Ff5+, Rg8 ; 29. Fé6+.

s) Sacrifiant à son tour un C pour tenter de se libérer des menaces ennemies. Si 25..., Tf8 ; 26. Dh5+, Rg8 ; 27. Fh7+!, Txh7 (ou 27..., Rh8 ; 28. Fg6+, Rg8 ; 29. Txg5) ; 28. Txg5+, Tg7 ; 29. Txg7+, Dxg7 (si 29..., Rxg7 ; 30. Tg1+) ; 30. Tg1, etc.

t) Et un sacrifice de qualité décisif.

u) Ou 29..., Dxg5 ; 30. Té8+, Txé8 ; 31. Dxé8 mat.

v) Ou 31..., Rg8 (31..., Tg7 ; 32. Dxf4+) ; 32. Fh7+, Rf7 (si 32..., Rh8 ; 33. Ff5+, Rg8 ; 34. Fé6+) ; 33. *Fg6+ comme dans la partie.*

w) Si 32..., Rg8 ; 33. Dh7+, Rf8 ; 34. Dh8 mat. Si 32..., Rf6 ; 33. Fé8+, Rf5 ; 33. Fd7 mat. Si 32..., Txg6 ; 33. Dxf4+.

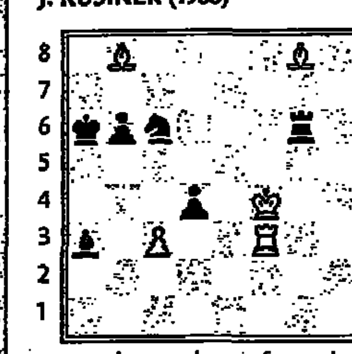
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1686
H. GRONDIS (1994)

(Blancs : Rf2, Ta6 et ç6, Fa4, Pç2, d3, d4, h2 et h4. Noirs : Rf4, Da1, Ta8 et d7, Fh3, Pç3 et d5.)

1. Tf6+, Ff5 (et non 1..., Rg4 ; 2. Fxd7+, Rxh4 ; 3. Th6+, Rg5 ; 4. Tag6+, Rf4 ; 5. Th4+) ; **2. Txf5+!, Rg4** (si 2..., Rxf5 ; 3. Fxd7+, Rf4 ; 4. Tf6 mat) ; **3. Txa8!, Ta7! ; 4. Txa7, Rxf5 ; 5. Ta6!!** (et non 5. Fd7+, Rf4 ; 6. Txa1, pat), **Rf4!** (si 5..., D joue ; 6. Fd7+ suivi du mat) ; **6. h3!, Rf5 ; 7. Fd7+, Rf4 ; 8. Tf6 mat.**

Après 3..., Td8 ; 4. Tg5+, Rxh4 (ou 4..., Rf4 ; 5. Ta6) ; 5. Th5+!, Rxh5 ; 6. Fé8+, Txé8 ; 7. Txa1, la finale de T est perdante pour les Noirs.

ÉTUDE N° 1687
J. RUSINEK (1988)



Blancs (5) : Rf4, Tf3, Fb8 et g8, Pç3.
Noirs (6) : Ra6, Tg6, Fa3, Cç6, Pb6 et d4.

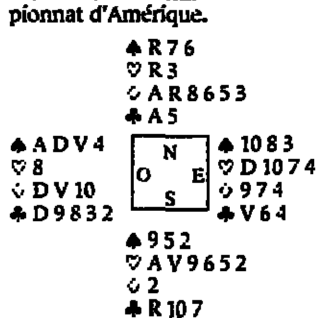
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1683

D'UN EXTRÊME À L'AUTRE

Il est normal de ne pas déclarer le chelem, mais... anormal de s'arrêter à 2 Cœurs, comme le montre cette donne d'un championnat d'Amérique.



Après douze enchères dont les deux premières étaient artificielles (N. : 1 ♣ - S. : 1 ◇), Wolff, en Sud, est arrivé au contrat de 4 Cœurs.

Quelle a été l'entame qui a failli faire chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse

Rosenberg, en Ouest, estima que, pour la chute, il fallait faire au moins deux Piques, et, comme le Roi était certainement au mort, *il entama la Dame de Pique* que Wolff a laissé passer. Alors, froidement, Rosenberg *a continué avec le Valet de Pique*. Mais les nerfs de Wolff n'ont pas craqué, et, cette fois, il a couvert avec le Roi de Pique resté maître : ensuite, As Roi de Carreau (défausse du 9 de Pique), As Roi de Trèfle et 10 de Trèfle coupé avec le 3 de Cœur afin de ne concéder que deux atouts (D 10) à Est.

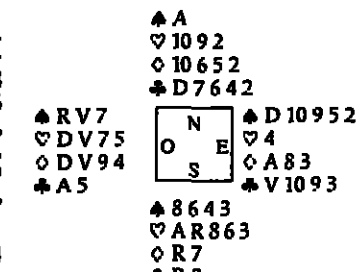
Si Wolff n'avait pas mis le Roi de Pique au deuxième tour à Pique (en espérant que l'As serait second en Est), la manche à Cœur aurait chuté alors que, *à l'autre table*, le grand chelem (non déclaré) a été réussi quand on s'est arrêté à 2 Cœurs après les enchères suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
Freeman	Deutch	Nickell	Lall
–	1 ◇	passe	1 ♡
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	passe	passe	

Freeman ayant entamé le 8 de Cœur pour empêcher éventuellement *un jeu de double coupe, voici* comment Hermant Lall a fait TOUTES les levées au contrat de DEUX CŒURS sous l'œil admiratif des spectateurs : Est fournit le 10 de Cœur pris par le Valet du déclarant, qui tira l'As de Carreau, coupa un Carreau, remonta au mort par le Roi de Cœur, joua le Roi de Carreau et *tous les Carreaux maîtres*, que Nick Nickell refusa de couper pour ne pas être surcoupé. Toutefois, au lieu des Trèfles, il crut bon de défausser ses Piques. Alors, après avoir jeté lui-même deux Piques et un Trèfle, le déclarant tira le Roi, puis l'As de Trèfle afin de *capturer D 7 de Cœur avec A 9* dans les deux dernières levées !

LE COUP DE L'ÉTOUFFEMENT

« Qu'appelle-t-on coup de l'étouffement ? », demande un lecteur. Pour en expliquer le mécanisme, on va donner un exemple qui a réellement été réussi à la table.



Les enchères auraient pu être les suivantes :

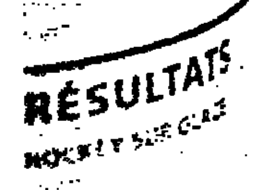
Ouest	Nord	Est	Sud
1 ◇	passe	1 ♠	2 ♡
passe	passe	2 ♠	passe
passe	3 ♡	passe	passe
3 ♠	passe	passe	4 ♡
contre	passe	passe	passe

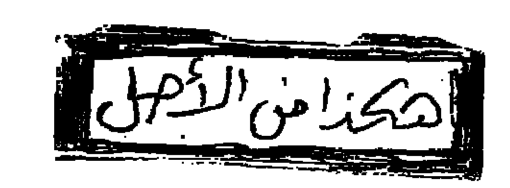
Ouest ayant attaqué la Dame de Carreau prise par l'As d'Est qui a continué Carreau, *comment le déclarant (Gérard Guibert) a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

On ne peut guère reprocher à Ouest d'avoir contré, car, manifestement, Sud avait déclaré « 4 Cœurs » pour empêcher l'adversaire de faire « 3 Piques ». Mais, évidemment, s'il n'avait pas contré, le déclarant n'aurait pas imaginé cette répartition des atouts.

Philippe Brugnon





Dans un rapport sur la science, l'Unesco déplore la faible représentation des femmes dans la recherche

Les cultures et les pratiques scientifiques conditionnent les relations sociales entre les sexes

Quel visage aurait un monde façonné par une science faite par les femmes et pour les femmes ? L'Unesco tente de répondre à cette question dans le second rapport mondial sur la science qu'elle vient de publier. L'organisation internationale dresse à cette occasion un panorama international de la recherche, notamment dans les domaines de l'éthique, de l'environnement et des technologies de l'information.

LORS de la présentation de la seconde édition du rapport mondial sur la science de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), son directeur général, Federico Mayor, s'est attaché à décrire les *« asymétries »* qui divisent le monde de la recherche et, bien sûr, l'important déséquilibre Nord-Sud qu'il convient de *« dénoncer et réduire »* : en valeur absolue, les Etats-Unis disposent de moyens cent fois plus importants que ceux de l'Afrique...

Mais il est une autre inégalité, commune aux pays industrialisés et en voie de développement, à laquelle Federico Mayor souhaite s'attaquer : celle de la place de la femme dans la science. *« Nous avons un besoin urgent de femmes dans la recherche,* assure-t-il. *Les hommes ne peuvent représenter 90 % de la capacité d'imagination qu'elle suppose. »*

La question, déjà abordée lors de la conférence de Pékin en 1995, paraît suffisamment importante pour qu'une partie du rapport de l'Unesco soit consacrée à ce qu'il convient d'appeler la *« sexospécificité »* dans la science, c'est-à-dire la manière dont *« les cultures et les pratiques scientifiques et technologiques conditionnent les relations sociales entre les sexes et sont, en retour, conditionnées par elles ».*

Le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, en France, ne compte que 2 femmes, sur 40 membres

Sandra Harding et Elizabeth McGregor, les rédactrices de ces chapitres, postulent que dans la mesure où les femmes sont exclues de la définition des grands objectifs scientifiques et technologiques – en France, le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie ne compte que deux femmes, sur quarante membres –, la recherche reflète *« de façon disproportionnée les centres d'intérêt, les besoins et les espoirs de la fraction masculine de la population ».*

Et pour cause. Près de deux tiers des analphabètes dans le monde sont des femmes, et l'écart le plus important dans les taux de scolarisation entre filles et garçons se trouve dans les pays du tiers-monde. Les freins sont à la fois matériels et culturels, mais on constate que les pays latins ne sont pas forcément les plus machos. En 1990, le pourcentage de femmes parmi les étudiants poursuivant des études supérieures de physique était presque nul au Japon (2 %), peu élevé en Suisse, en Allemagne (3 %) et aux Etats-Unis (5 %), alors qu'il atteignait 22 % en Italie et en Turquie, et 35 % au Portugal.

La France se situe quant à elle à 15 % environ. Il n'en reste pas moins qu'une grande partie des *étudiantes désertent les filières* scientifiques en cours de cursus, ce qui prouverait qu'il ne suffit pas d'accroître l'offre d'enseignement scientifique, mais qu'*« il faut réformer les politiques et les programmes des structures institutionnelles où se fait la science ».*

Peut-on espérer par la suite voir émerger une façon féminine de faire de la science ? Les recherches sur ce sujet sont encore embryonnaires, mais elles ont permis de montrer que si les hommes privilégient les domaines de pointe, à forte compétitivité, leurs consoeurs préfèrent des *« niches »* dont elles peuvent devenir des spécialistes incontestées. Autre constat : alors qu'elles publient moins que leurs homologues masculins, leurs articles sont plus abondamment cités, ce qui pourrait laisser penser qu'elles préfèrent la qualité à la quantité...

Hervé Morin

★ ***Rapport mondial sur la science 1996,* 380 p., Editions Unesco, *7, place de Fontenoy, 75352 Paris* 07 SP.**

Une étoile artificielle améliore la résolution des télescopes

Créé par un rayon laser, un astre-guide permet de régler les systèmes qui corrigent les perturbations de l'atmosphère

ELLE PERMET la vie sur Terre mais gâche le plaisir des astronomes. L'atmosphère et ses couches d'air turbulentes aux températures variables déforme le front d'ondes lumineuses qui vient des astres. Sans elle, les images au foyer des télescopes seraient cinquante fois plus nettes dans le domaine de la lumière visible, dix fois plus dans l'infrarouge.

Afin de tenter de s'affranchir de ces perturbations, les observatoires ont été construits en haute altitude, dans un air raréfié. Parallèlement, la qualité des miroirs a fait des progrès importants. Mais l'idéal était évidemment de pouvoir retrouver l'image telle que la capterait un télescope situé au-dessus de l'atmosphère.

Une solution consiste à les placer sur des satellites, comme le télescope Hubble. Mais sur Terre, le seul moyen est de « redresser » le front d'onde lumineuse, de le remettre dans l'état où il se trouvait avant sa traversée des couches d'air. Ce rêve d'astronome est désormais possible grâce à « l'optique adaptative ». Imaginée à la fin des années 80, cette technique consiste simplement à corriger en temps réel les effets des perturbations atmosphériques.

Mais l'optique adaptative a une limite : les astronomes ont besoin d'avoir dans leur champ de vision une étoile très brillante. Sinon, il est impossible de régler les ordinateurs qui commandent la déformation du miroir, et le procédé ne fonctionne pas. Mais malheureusement il n'y a pas toujours d'étoile brillante au bon endroit, ce qui limite le nombre d'observations.

EXCITER LE SODIUM

Pour résoudre le problème, une équipe de chercheurs franco-américaine a imaginé de réaliser une étoile artificielle que l'on peut « allumer » à volonté. Ils y sont parvenus en janvier en bombardant à l'aide d'un faisceau laser polychromatique la couche de vapeur de sodium qui se trouve naturellement dans les couches hautes de l'atmosphère, vers 90 kilomètres d'altitude. Excités par la lumière laser, les atomes de sodium produisent, en se désexcitant spontanément, un éclat lumineux correspondant à celui d'une étoile artificielle rayonnant dans plusieurs couleurs, ce qui permet de régler très précisément l'image au foyer du télescope.

L'expérience a été menée au Lawrence Livermore National Laboratory (Californie), aux Etats-Unis, avec la participation d'une équipe de scientifiques et de techniciens français du Centre de recherches astronomiques de Lyon, du Commissariat à l'énergie atomique et de la société Cilas. Le coût de l'expérience, pour quinze jours d'observation – 250 000 francs – a été assuré par Cilas, le CEA et l'Institut national des sciences de l'univers (CNRS). Ces premiers essais ont servi à étudier la faisabilité du projet et à vérifier que le flux de lumière est suffisant pour être détecté et activer le système d'optique adaptative. A l'automne, d'autres tirs seront effectués, avec d'autres paramètres de laser.

IMAGES PARFAITES

Mais les chercheurs français n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Ils envisagent de lancer une expérience exclusivement nationale à partir de l'année prochaine en faisant appel à des lasers moins puissants que celui employé lors de l'expérience franco-américaine (400 watts). *« Nous souhaitons descendre à 100 watts, voire même viser entre 20 et 100 watts, pour ne pas dépenser une énergie considérable qui va chauffer et dégrader la qualité de l'atmosphère »,* indique Renaud Foy, responsable du groupe astrophysique et imagerie aux résolutions interférométriques à l'observatoire de Lyon.

Encore au stade expérimental, les résultats scientifiques attendus avec les étoiles lasers sont considérables. Ce procédé restituant une image aussi parfaite que possible, équivalente à celle obtenue par un télescope spatial, *« il devient possible de regarder n'importe quelle source dans le ciel, avec un temps de pose très long, de quelques minutes à quelques heures »,* précise Jean-Marie Mariotti, astronome à l'Observatoire de Paris.

Dès 1986, l'ESO installait sur son télescope de 3,60 mètres le premier système d'optique adaptative avec étoile naturelle – Come-On (maintenant appelé Adonis) – grâce auquel ils obtenaient des images d'une résolution de 0,12 seconde d'arc, alors que la capacité des grands télescopes dépasse rarement la seconde d'arc. Plus récemment, le télescope Canada-France-Hawaï a été équipé de son propre système, PUEO (chouette en langue hawaïenne), qui vient de fournir sa première *« lumière ».*

Les résultats ont été jugés suffisamment intéressants par les responsables de l'ESO pour qu'ils décident d'en équiper également chacun des quatre télescopes de 8 mètres du Very Large Telescope (VLT), mais sans étoile artificielle, dans un premier temps. Dénommé Nasmyth Adaptative Optics System, ce système encore en développement, devrait être testé vers le milieu de 1998 et équiper le premier télescope du VLT début 1999.

Christiane Galus



Source : Centre de recherche astronomique de Lyon

Amélioration progressive

UNE DÉPRESSION, accompagnée d'air frais et humide, est en train de traverser la France. Elle s'éloignera samedi vers l'Europe de l'Est. La hausse du baromètre aidant, les pluies se raréfieront et les éclaircies se feront progressivement de plus en plus larges.

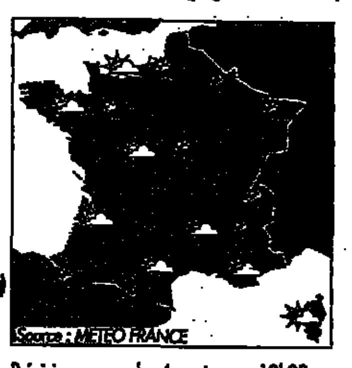
Dans le Nord et la Picardie, le ciel sera gris, accompagné d'un peu de pluie : une amélioration se produira par l'ouest en cours de matinée. En Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté et dans les Alpes du Nord, les nuages seront encore abondants le matin ; l'après-midi, le ciel deviendra changeant : des éclaircies alterneront avec des passages très nuageux accompagnés de courtes averses (de neige sur les Alpes au-dessus de 1 200 m d'altitude).

En Bretagne, dans le Centre et en Ile-de-France, les nuages, assez abondants le matin, perdront petit à petit du terrain face aux éclaircies. Dans les pays de Loire, les Charentes, le Poitou, le Massif Central et la région lyonnaise, après la dissipation de très rares bancs de grisaille matinale, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Les nuages seront simplement un peu plus nombreux dans le Massif Central, où une petite averse locale ne sera pas à exclure. Dans le Sud-Ouest, les quelques bancs de brume et de brouillard présents au lever du jour se dissiperont facilement, et la journée sera calme ; le soleil sera par moments contrarié par des bancs de nuages, heureusement inoffensifs. Le ciel des Pyrénées sera en revanche plus encombré, et les éclaircies seront rares.

Les régions méditerranéennes bénéficieront d'un temps ensoleillé, avec un vent d'ouest ou de sud-ouest discret ; le relief des Alpes du Sud, ainsi que la moyenne vallée du Rhône auront droit à quelques nuages passagers.

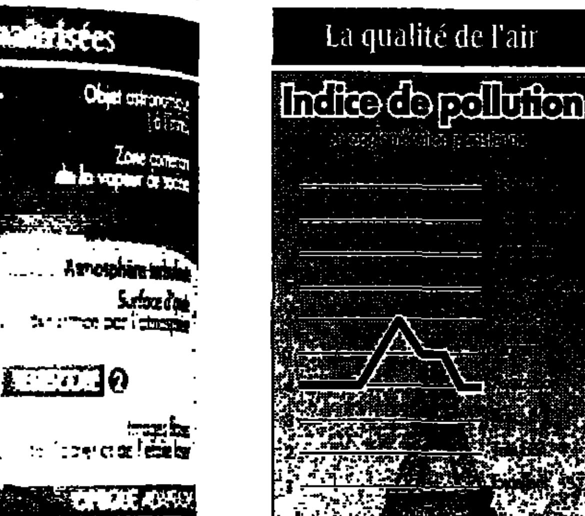
Les températures seront fraîches pour la saison : les minimales seront comprises entre 3 et 6 degrés sur la moitié nord (6 à 7 sur les côtes), entre 5 et 8 sur la moitié sud, jusqu'à 9 ou 10 sur les rivages méditerranéens ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 11 à 13 degrés au nord de la Loire, 13 à 15 de la Vendée à la région Rhône-Alpes, 17 à 18 au sud, jusqu'à 19 ou 20 degrés sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

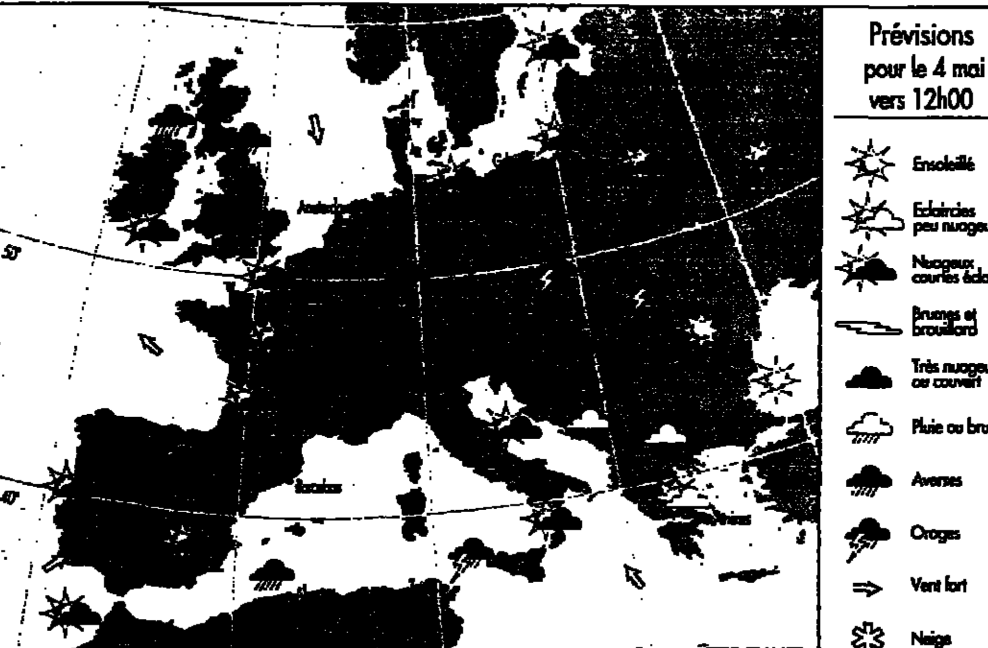


Prévisions pour le 4 mai vers 12h00

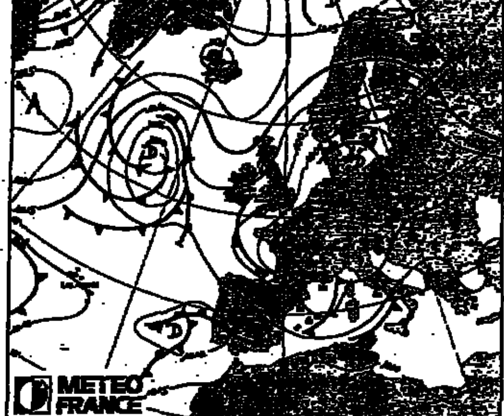
La qualité de l'air



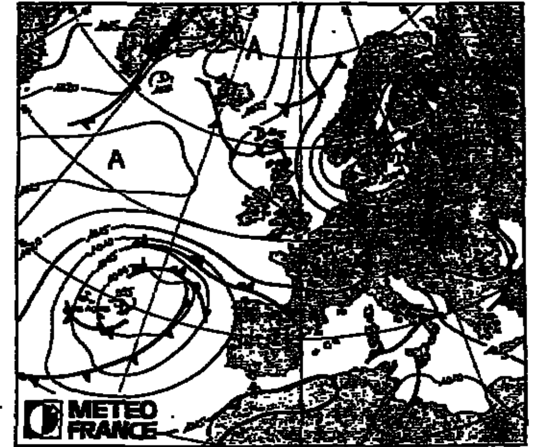
Tendance pour le 3 mai : assez bon.



TEMPÉRATURES		GRENOBLE	21/4	TOURS	14/8	CHICAGO	18/4	LISBONNE	19/9	PRETORIA	20/9
		LILLE	15/6	ÉTRANGER		COPENHAGUE	9/7	LONDRES	12/5	RABAT	21/15
du 2 mai		LIMOGES	13/7			DAKAR	29/20	LOS ANGELES	23/16	RIO DE JAN.	27/21
maxima/minima		LYON	15/5	ALGER	24/11	DUBAI	34/21	LUXEMBOURG	15/6	ROME	21/14
		MARSEILLE	19/9	AMSTERDAM	15/7	DUBLIN	8/2	MADRID	16/4	SAN FRANC.	23/12
FRANCE		NANCY	19/5	ATHÈNES	23/15	FRANCFORT	16/9	MARRAKECH	25/14	SANTIAGO	26/10
		NANTES	13/8	BANGKOK	35/27	GENÈVE	17/3	MEXICO	25/13	SÉVILLE	19/14
AJACCIO	18/11	NICE	18/9	BARCELONE	21/8	HANOÏ	31/26	MILAN	18/11	ST-PÉTERS.	13/6
BIARRITZ	15/10	PARIS	16/7	BELGRADE	24/11	HELSINKI	7/6	MONTRÉAL	17/5	STOCKHOLM	14/6
BORDEAUX	14/9	PAU	15/8	BERLIN	17/7	HONGKONG	29/22	MOSCOU	25/10	SYDNEY	21/17
BOURGES	14/6	PERPIGNAN	18/6	BOMBAY	33/26	ISTANBUL	22/14	MUNICH	19/7	TENERIFE	25/19
BREST	12/7	POINTE-À-PIT.	30/20	BRASILIA	28/20	JAKARTA	33/24	NAIROBI	24/15	TOKYO	20/16
CAEN	14/7	RENNES	15/8	BRUXELLES	15/7	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	41/25	TUNIS	25/13
CHERBOURG	13/6	ST-DENIS-RÉUNION	27/21	BUCAREST	21/11	KIEV	23/11	NEW YORK	18/11	VARSOVIE	25/10
CLERMONT-F.	14/6	ST-ÉTIENNE	13/6	BUDAPEST	23/11	KINSHASA	33/23	PALMA DE M.	21/6	VENISE	21/14
DIJON	17/3	STRASBOURG	18/6	BUENOS AIRES	22/15	LE CAIRE	30/16	PÉKIN	27/16	VIENNE	23/8
FORT-DE-FR.	29/25	TOULOUSE	16/8	CARACAS	-/-	LIMA	22/17	PRAGUE	19/8		



Situation le 3 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'assurance sociale obligatoire

LA RÉFORME la plus importante qui ait été décidée, en matière d'assurance sociale, depuis la loi de 1930, vient d'être votée par l'Assemblée constituante, sans examen et sans débat, dans la bousculade des fins de session. La plupart des Français n'ont vu dans cette loi qu'une extension de la « retraite des vieux », et rares sont ceux qui se sont aperçus, à la lecture des journaux, qu'il s'agissait aussi de rendre l'assurance sociale obligatoire pour toute la population.

L'assurance sociale a été constituée pour les salariés dits « économiquement faibles ». Payée à la fois par le travailleur et par l'employeur, elle était rattachée au contrat de travail, et elle pouvait être considérée comme un complément du salaire, celui-ci étant *jugé insuffisant pour protéger l'ensemble* des travailleurs contre tous les risques de l'existence. Avec l'assujettissement de tous les salariés, même les mieux rétribués, qui doit se faire à partir du 1er juillet, l'assurance prend déjà un caractère nouveau.

Quand, selon la loi nouvelle, tous les Français, les non-salariés comme les salariés, les riches comme les pauvres, seront inscrits à l'assurance sociale, celle-ci ne reposera plus que sur un principe très général de solidarité imposée, l'Etat obligeant tous ses sujets à se constituer, suivant les règles qu'il édictera, un minimum de protection. Les non-salariés n'ayant pas d'employeurs ne bénéficieront que de l'entraide mutuelle qui résultera de la réunion en une seule masse de leurs contributions. Avec la retenue sur les salaires, l'assiette et le recouvrement des cotisations sont relativement simples. Pour faire payer les non-salariés, il faudra se baser sur leurs revenus tels qu'ils sont déterminés par les règles fiscales. La cotisation prendra la forme d'un impôt. Il en résultera de sérieuses complications.

Marcel Tardy

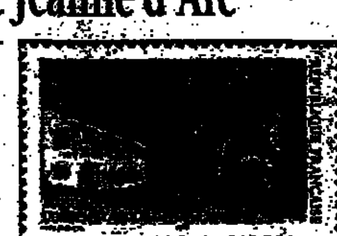
(4 mai 1946.)

PHILATÉLIE

La maison de Jeanne d'Arc

C'EST LE NEUVIÈME TIMBRE consacré à Jeanne d'Arc (1412-1431) que La Poste mettra en vente générale lundi 13 mai. D'une valeur de 4,50 F, il représente sa maison à Domrémy-la-Pucelle, bâtiment racheté, en 1818, par le conseil général des Vosges.

L'histoire philatélique de Jeanne d'Arc commence en 1929 avec un timbre sur le 5e centenaire de la bataille d'Orléans. Puis sont émis une effigie de Jeanne d'Arc parmi six célébrités du XVe siècle (1946), une représentation de la porte de France à Vaucouleurs (1952), sujet d'un autre timbre paru en 1968, rejoint la même année par une évocation de *Jeanne au bûcher* de Paul Claudel. En 1979 paraît un timbre légendé *« A Jeanne sans sépulcre et sans portrait... André Malraux »*, à l'occasion de l'érection d'un monument à Rouen, à l'endroit où fut dressé son bûcher. Enfin, deux timbres Croix-Rouge de 1979 s'inspirent de détails de vitraux



de l'église qui lui est consacrée à Rouen. A l'étranger, Jeanne illustre des timbres de Corée du Nord, du Yémen, des Seychelles, du Liberia et des Grenadines de Saint-Vincent.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Mick Micheyl, mis en page par Charles Bridoux, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Domrémy-la-Pucelle (Vosges), les 11 et 12 mai, au bureau temporaire « premier jour » ouvert à la salle des fêtes.**

■ **L'Association des collectionneurs d'entiers postaux** (ACEP) vient d'achever la mise à jour de son *Catalogue des entiers postaux de France et de Monaco.* (Philippe Pignon, 15, avenue Georges-Pompidou, 92500 Rueil-Malmaison.)

■ **Le second tome de l'*Histoire postale de la Loire*** est paru. En 700 pages, les deux volumes – le premier a été édité en 1994 – retracent l'histoire postale du département *(1698-1995).* (Pierre Souchon, 500 F, auprès de l'UP-PTT, 38, rue Vignon, 75009 Paris.)

■ **Sur Internet.** Des administrations postales sont accessibles déjà sur Internet (Finlande : http : // www. inet. fi/posti ; Etats-Unis : http : //www. usps. gov). Première en France, l'Association marcophile du val de Durance vient d'ouvrir un site. Les philatélistes peuvent apporter leur contribution par courrier (Marcel Ponce, 1 138, avenue des Jardins, 84120 Pertuis) ou sur Internet : http : // www. esil. univ-mrs. fr/Eleves/P98/ lucio/index. html).

PARIS EN VISITE

Dimanche 5 mai

■ **MONTMARTRE** (50 F), 11 heures et 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 11 heures ; les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; la châsse de Nivelles et l'orfèvrerie gothique, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, dans le hall à gauche (Paris et son histoire).

■ **L'INSTITUT** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, quai de Conti (Institut culturel de Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 15, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Botzaris (Monuments historiques).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Christine Merle).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Elisabeth Romann).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

Lundi 6 mai

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIIIe siècle, 11 h 30 ; *La Bataille de San Romano*, d'Uccello, 12 h 30 ; l'autoportrait, de Fouquet à Poussin, 14 h 30 ; le XVIIe siècle flamand, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 40 F), 14 h 20, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Approche de l'art).

■ **L'ARSENAL** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Isabelle Hauller).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (50 F), 14 h 30, devant le portail principal de l'église (Connaissance de Paris).

■ **GUIMARD À AUTEUIL** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Michel-Ange-Auteuil côté escalier roulant (Christine Merle).

■ **LES AVENUES VOLTAIRE ET PARMENTIER** (50 F), 15 heures, sortie du métro Voltaire côté mairie du 11 (Emilie de Langlade).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et les passages du quartier (37 F), 15 heures, sur les marches de l'église (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CROATIE.** L'autoroute Zagreb-Belgrade, fermée depuis 1991, devrait rouvrir le 7 ou le 8 mai. Cette réouverture s'inscrit dans le cadre d'accords conclus en mars entre la Croatie et la Serbie, qui prévoient également la remise en service des liaisons ferroviaires et la reprise du trafic aérien. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** European Airways, compagnie créée en 1992, a ouvert lundi 29 avril une liaison aérienne entre Southampton et Le Havre, à raison d'un vol quotidien du lundi au vendredi avec des correspondances possibles vers le nord de l'Angleterre et l'ouest de la France. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE.** A l'occasion du cinquantenaire de l'accession au trône de Thaïlande du roi Bhumibol Abdulyadej, la compagnie Thai Airways propose en mai et juin un tarif spécial « Jubilé » à 3 990 F sur le trajet Paris-Bangkok, aller et retour en classe économique.

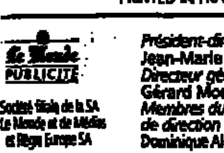
■ **TRANSMANCHE.** L'opérateur suédois Stena Line a décidé de baisser les prix des boutiques hors taxes sur les catamarans Sea Lynx et les ferries qui effectuent la liaison Calais-Douvres pendant le mois de mai. Il prévoit des réductions et des avantages particuliers, jusqu'au 30 juin et va réajuster sa structure tarifaire. – *(Reuter.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1995



Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

TENDANCES Le sixième Festival international de la photographie de mode a lieu, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), du 3 au 12 mai. Une dizaine d'expositions sont au programme, dont un hommage au Japonais Shoji Ueda, une carte blanche à Patrick Demarchelier et une présentation des meilleures images de l'année. ● UNE NOUVELLE GÉNÉRATION de photographes de mode, qui sera célébrée à Biarritz, souhaite se rapprocher de la rue, de la réalité, avec des images plus percutantes, plus émouvantes et plus simples. ● TROIS PHOTOGRAPHES CHEVRONNÉS, Helmut Newton, Paolo Roversi et Dominique Issermann, qui ont renouvelé la photo de mode, jugent leurs cadets.

La photo de mode bousculée par la génération réaliste

Le Festival de Biarritz consacre, jusqu'au 12 mai, une dizaine de photographes qui balayent les canons du genre. Les 25-35 ans se rapprochent de la rue, renouent avec l'émotion du quotidien, tournent le dos à la « mode fric » des années 80



PHOTOS DAVID SIMS

En haut, portrait signé David Sims, tiré du catalogue automne/hiver 1995/96 de Yohji Yamamoto. Ci-dessus, publicité pour les sous-vêtements Helmut Lang par David Sims (1995).

L'ALLEMAND Juergen Teller a publié en février dans le *Süddeutsche Zeitung* une série d'images que les spécialistes ont qualifiée de *« sommet de l'image trash »*. *Trash* veut dire poubelle, ce qui situe le climat. On y voit le mannequin vedette – et réputée assez gonflée par rapport à ses copines – Kristen Mc Menamy, nue, pas nette, le sexe exhibé, évoluant dans un univers sordide avec le sigle du couturier Versace dessiné au rouge (sang ?) sur les fesses. Les couleurs sont glauques, c'est cru, violent, un rien provocant, non dénué d'humour.

Travail pour le moins décapant : pas de vêtement, un couturier moqué, un mannequin humilié pour en finir avec les poupées Barbie (Claudia Schiffer, Naomi Campbell, Cindy Crawford) qui ont volé la vedette aux créateurs. Et puis la négation du rêve et du glamour, deux notions réputées inévitables. La série de Juergen Teller est extrême mais elle en dit long sur le traitement de *choc que font subir quelques* photographes au monde policé du vêtement.

Teller appartient à une génération des 25-35 ans qui a pris racine à Londres, il y a cinq ans, notamment autour d'une styliste, Melanie Ward, qui voulait rapprocher les images de son époque : violente, désespérée, énergique. Citons Corinne Day, David Sims, Nigel Shafran, Mark Borthwick, Glen Luchford, Craig Mc Dean. Et puis les Américains Anette Aurell, Terry Richardson, Mario Sorrenti, l'Allemand Wolfgang Tillmans, le Suédois Anders Edström. Les Français ? Hors jeu, ce qui est surprenant quand on sait que Paris est la capitale de la mode.

Ces photographes occupent en force le sixième Festival de la photo de mode, qui a lieu à Biarritz du 3 au 12 mai. La profession n'est pourtant pas tendre avec ces trublions. Dans son numéro de mars, *Vogue France* a consacré quatre pages à ce que le magazine appelle *« l'esthétique du quotidien »*, en insistant sur son *« mauvais goût »*. Ainsi, ce courant est souvent relégué dans le ghetto de la provocation – ongles sales, cheveux gras et poils pubiens dans le cadre. Un peu comme cela a été fait – à juste titre – avec les campagnes d'Olivero Toscani pour Benetton.

Le mouvement est en fait plus profond. Il a aussi, depuis deux ans, perdu en radicalité ce qu'il a gagné en subtilité. Il est devenu adulte, avec des images assagies et plus élaborées. Et dont l'essentiel est préservé : balayer les conventions. *« Le point commun à tous est le rejet de la photo de mode en tant que genre à part »*, explique Olivier Zahm, rédacteur en chef de la revue *Purple Prose* et qui tient une chronique spécialisée dans *Artforum*. Le spectateur ne découvre plus des filles inaccessibles dans un environnement féerique mais une personne avec ses sentiments, ses galères, ses joies, ses douleurs, une personne qui porte des vêtements – *ou pas – proches de la rue, et qui* évolue dans un cadre familier, neutre, souvent blanc, parfois sur fond de couleurs vives (mauve, bleu, gris, beige). La spontanéité recherchée fait penser au style du reportage, avec des filles déhanchées, des poses plus effrontées que provocantes, banales, naturelles.

« L'ÂME DU MANNEQUIN »

« Plus qu'un groupe, nous sommes une génération qui tourne le dos aux folies de l'argent des années 80 », explique la photographe américaine Anette Aurell, vingt-neuf ans, qui affirme vouloir montrer *« des filles vraies dans leur environnement, qui sont le contraire de bombes sexuelles »*. Ezra Petronio, rédacteur en chef de la revue *Self Service*, définit les objectifs de cette nouvelle photographie portée par sa revue : *« Retrouver des émotions, une liberté et une simplicité. S'écarter de la belle image pour l'establishment. Faire sentir l'âme du mannequin. »*

Quelques créateurs de vêtements destructurés ont favorisé cette éclosion : les Belges Martin Margella et Véronique Leroy, l'Autrichien Helmut Lang, Vivienne Westwood et John Galliano en Grande-Bretagne... Il y a eu aussi l'émergence à Londres de magazines de styles de vie ou « de tendances » comme *The Face* et *ID* – ce dernier étant considéré comme la référence. *« Sans eux, cette nouvelle photographie n'existerait pas »*, assure Olivier Zahm. D'autres revues ont suivi, comme *Dazed and Confused* en Angleterre ou *Self Service* et *Purple Prose* en France.

« Trop d'indices montrent qu'il s'agit d'un phénomène culturel aux multiples branches », explique Béatrice Dupire, responsable du Festival de la photo de mode. La filiation est claire avec le mouvement punk ou post-punk en Angleterre, le grunge aux Etats-Unis. Avec la violence et l'énergie du cinéma de Quentin Tarantino, Abel Ferrara, John Woo ou Wong Kar-Wai *(Chunking Express)*. Ou encore la musique techno, les nouvelles technologies, un art contemporain préoccupé par le corps – Tillmans et Inez Van Lamsweerde ont d'abord été publiés dans la revue *Purple Prose* et ont exposé en galerie. *« Nous entendons casser les barrières culturelles »*, assure le rédacteur en chef de *Self Service*. D'où son désir de commander un reportage de mode à Martin Parr, un photographe qui définit au scalpel les comportements sociaux.

Les liens sont également forts avec la photographie sociale, crue, autobiographique, apparue dans les années 60 aux Etats-Unis et dont le père est Larry Clark : dans ses images se mêlaient sexe, drogue et violence. Cette nouvelle photographie a naturellement entraîné l'émergence de nouveaux mannequins qui ne répondent en rien aux canons de la beauté. Elles sont *jeunes et le restent sur les images*, à l'opposé des sex-symbols, elles sont parfois garçonnes, aux traits imparfaits, peu ou sur-maquillées, le teint parfois blafard, la bouche fermée. *Anti-glamour*. Et *puis cette agréable* impression qu'« elles ne se laissent pas faire » sur les images, qu'elles ne sont pas déguisées. Qu'elles vivent.

Kate Moss est devenue l'égérie de cette nouvelle photographie avec son corps osseux, « pas conforme ». Pour la première fois, *une personnalité surgissait*, fragile et insolente. Citons aussi Guinevere Van Seenus, au léger strabisme, dont le charisme irradie les images de Craig Mc Dean pour Jil Sander, *ou encore Chloe, avec son gros nez*, égérie de la marque Miu Miu (Prada) mais aussi héroïne de *Kids*, de Larry Clark. Elle apparaît en couverture du deuxième numéro de *Self Service* (printemps 1996, 20 F) – *« Elle n'est pas belle, elle est magnifique »*, explique Ezra Petronio.

Ce mouvement reste marginal par rapport à la quantité d'images *aseptisées et conventionnelles* qui inondent la presse de mode. Mais son influence est bien plus importante. Elle a gagné quelques gros magazines américains, comme *Harper's Bazaar* et *Vogue*, qui font travailler David Sims et Juergen Teller. Si la presse est encore frileuse, la *publicité a récupéré cette tonicité* : Calvin Klein a passé commande à Sorrenti et Sims ; le directeur artistique Marc Ascoli a fait imaginer des catalogues remarqués à David Sims (*Yohji Yamamoto*) et *Craig Mc* Dean (Jill Sander). Et Mark Borthwick a réalisé, dans la rue, une campagne remarquable pour les vêtements Tehen. La récupération est *aussi une forme de consécration*. Quelques grosses pointures de la photo de mode n'hésitent plus à s'encanailler et à faire référence, de façon plus ou moins appuyée, à *cette esthétique* de la rue. Jean-Baptiste Mondino, qui a toujours su flairer l'air du temps, a par exemple réalisé une série « Pulp Fiction » avec des armes et une autre avec des filles *plongées* dans un univers de commissariat de police...

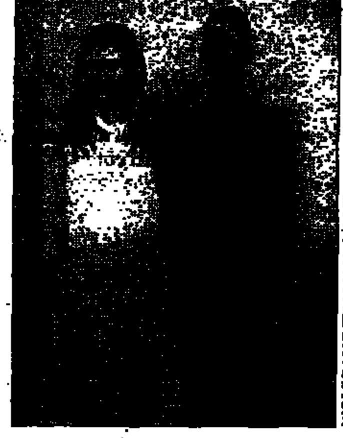
Quant aux journaux français de mode, ils restent étonnement hermétiques à cette nouvelle façon de regarder le vêtement. La disparition de *Glamour* n'a pas arrangé les choses. La presse spécialisée hexagonale accumule, le plus souvent, les photos conventionnelles. Jusqu'à quand ?

Michel Guerrin



CRAIG Mc DEAN

MARK BORTHWICK



WOLFGANG TILLMANS/TASCHEN

Ci-contre, Guinevere Van Seenus, photographiée par Craig Mc Dean, pour la collection printemps/été 1996 de Jil Sander. En bas à gauche, la couverture de la revue « Self Service » avec Chloe Sevigny, l'un des mannequins préférés de la nouvelle génération de photographes. En bas à droite, « Suzanne & Lutz » (1993), photo signée Wolfgang Tillmans, tirée de son livre consacré aux jeunes marginaux (Ed. Taschen, 1995). Des images de ces photographes seront présentées au Festival international de la photo de mode de Biarritz, du 3 au 12 mai. Centre Bellevue, 9, place Bellevue, 64200 Biarritz. Tél. : (16) 59-22-33-77 (du 3 au 5 mai) et 42-33-93-18 (du 6 au 12 mai).

Les femmes mutantes d'Inez Van Lamsweerde

Les nouvelles technologies ont envahi la photo de mode. On y trouve souvent le pire, avec des images retravaillées à la palette graphique mais qui restent anecdotiques, gratuites, kitsch – pour exemple, les images laborieusement copiées sur Guy Bourdin de l'Américain David Lachapelle. Seule la Néerlandaise Inez Van Lamsweerde, présente au Festival de Biarritz, innove. D'abord connue dans les circuits d'art contemporain pour *ses photos inquiétantes de corps* asexués, elle a ensuite concocté des images de mode avec son compagnon, Vinoodh Matadin, qui se charge du stylisme. La profession a découvert, en avril 1994, dans *The Face*, ses mannequins immenses, dominatrices, aux lèvres de feu, au grain de peau d'envahisseurs, portant les vêtements clinquants de Véronique Leroy. *« Elle voit le corps comme une extension de la cosmétique*, explique Olivier Zahm, qui l'a publiée dans *Purple Prose*. *C'est une sensualité désignée. »*

Trois photographes chevronnés jugent leurs cadets

HELMUT NEWTON :

« C'est très cru, c'est ça qu'il faut faire »

« La photographie de mode doit se concevoir comme un document car la mode, c'est la rue. J'ai donc montré les femmes dans leur vie propre, le vêtement comme le décor, l'époque.

» Mais je ne suis pas certain que mes images d'il y a vingt ans soient acceptées par les magazines d'aujourd'hui tant les journaux de mode sont devenus banals, tristes, conventionnels, tenus par des considérations commerciales.

» Heureusement il y a les revues britanniques. J'aime *The Face* et *Dazed and Confused*. C'est très drôle, les photographes peuvent y faire ce qu'ils veulent. C'est très cru, c'est ça qu'il faut faire. »

PAOLO ROVERSI :

« Ce sont les petits-enfants de Guy Bourdin »

« C'est l'antibourgeoisie qui descend dans la rue, avec un gros travail sur les vêtements, le profil des mannequins, le décor, l'absence de maquillage. Guy Bourdin avait pas mal dépoussiéré les choses. Ce sont les petits-enfants de Bourdin qui s'attaquent à l'élégance. Ils ont en fait une autre conception de l'élégance.

» Ces photos deviennent gênantes quand elles sont forcées : la fille assise devant un réfrigérateur sale, avec de la drogue, c'est gratuit et anecdotique. C'est comme faire du grunge avec de la bourgeoisie.

» Les plus belles images, c'est quand il n'y a plus vraiment de mode dans le cadre. »

DOMINIQUE ISSERMANN :

« Avoir un point de vue moral sur le monde »

On voit de plus en plus de photographies qui ressemblent à un petit théâtre des horreurs sur fond de réalité : abus sexuels, délinquance juvénile, armes à feu, saleté, femmes assassinées dans des voitures, ou en mini-jupes hors de prix et les yeux au beurre noir, numérotées *dans un commissariat de police... J'ai* vu deux mannequins s'arracher les cheveux et se déchirer les vêtements pour une série de mode...

» Le problème n'est pas de montrer la violence mais d'avoir un point de vue moral sur le monde. Guy Bourdin l'avait. Helmut Newton *aussi, qui a imaginé des* fables critiques sur la bourgeoisie. Mais leurs copieurs, qui sont légion, ne font qu'associer à la va-vite, du jaune et du bleu sans jamais obtenir le vert. Ceux qui défendent cette photographie ne sont pas des punks, mais des bourgeois qui fricotent avec la misère pour faire vendre des journaux en se créant leur petit tiers-monde personnel et accessible.

» On dit *que cette photographie* est le reflet du monde, mais quel monde ? Celui d'un monde ou le nanti se penche sur le démuni, l'exclu, le blessé, l'intoxiqué, et ne lui dit plus : *« Comment ça va, je peux faire quelque chose ? »* mais : *« Viens, je vais te faire passer à la télé, ou je vais te prendre en photo. »* Jusqu'où ira cette « glamourisation » de ceux qui souffrent ? J'aime la fraîcheur des jeunes photographes de mode qui n'est pas une fraîcheur de savonnette. J'aime la révolte et toujours la révolte contre toutes les formes d'esclavage, d'exploitation et de *domination...* »

هكذا من الأزل

L'idée que Dieu serait une femme noire transfigure la chorégraphie de Mats Ek

Onirisme inquiétant, sexe et paillardise inspirent « She Is Black »

Chorégraphes et danseurs de mère en fils : une tradition chez les Cullberg. Ou bien acteur chez Bergman, comme le père. Mats Ek dirige aujourd'hui les célèbres Ballets Cullberg, créés par sa mère en 1967. Dans cette famille, on n'a jamais eu peur des idées. Le sexe et la psychanalyse règnent en maîtres. Le point de vue politique aussi. Résultat : une danse brûlante et distante comme dans les rêves.

POINTLESS PASTURES, SOLO FOR TWO, SHE WAS BLACK, de Mats Ek, par le Ballet Cullberg. Henryk Gorecki et Arvo Pärt (musiques). Peder Freiij (scénographie). Théâtre de la Ville, jusqu'au 4 mai, 20 h 30. 2, place du Châtelet, 75004 Paris. Tél. : 42-74-22-77.

Quand Mats Ek, le Suédois, vient saluer en bleu de chauffe la tignasse blond-blanc furieusement coupée au bol, son allure laisse coi. Les spectateurs en oublieraient presque d'applaudir. Un chorégraphe, cet homme-là ? Oui, et de mère en fils. Il est l'enfant, très doué, de la très puissante Birgit Cullberg, fondatrice, en 1967, d'une compagnie qui porte son nom, synonyme de talent, d'audace et d'engagement politique dans la Suède d'après-guerre.

Fille d'un banquier, elle est l'épouse d'Anders Ek, un acteur de Bergman. Quand elle divorce, elle met en scène *Medea* (1950), où elle fait jouer ses jumeaux Malin (une fille) et Mats. La danse est un acte social, un exorcisme. Sa première œuvre dénonçait le fascisme des années 40. Elle chorégraphie en guerrière de l'amour libre. Comment son propre fils a-t-il pu, lui aussi, oser s'affirmer chorégraphe ?

Il croit dur comme fer que les rêves détiennent les clés de nos désirs inassouvis. La psychanalyse habite sa création. Bien sûr, il attendra que sa mère ait passé soixante-dix ans pour briguer la succession. Dans un de ses premiers ballets, il parlait de Soweto : Birgit Cullberg, torche blonde au physique devenu imposant, en madras et robe rouge, y incarnait une Mama Africa incandescente.

En 1982, le public reçoit une claque avec la version que Mats Ek donne de *Giselle*. L'héroïne du répertoire romantique devient une gauchiste, victime de la lutte des classes, enragée, frustrée aussi d'être privée de sa passion physique au nom des convenances sociales. Du jour au lendemain le Suédois est une idole. Et Ana Laguna, l'Espagnole inouïe qu'il a trouvée pour le rôle, soulève les salles du monde entier.

Avec Ek – et la tradition Cullberg – la question de savoir s'il est néoclassique ou pas devient secondaire tant le propos du travail est actuel, surgi des forces vives et inconscientes de l'âme. On a encore pu le vérifier dans *Pointless Pastures* (1992) : le vocabulaire classique, les figures d'arabesque, les grands jetés soulignent les mouvements de croupes, les déplacements genoux pliés, pas glissés, les têtes qui s'inclinent d'une épaule à l'autre, en signe de refus matois. Pas besoin d'être obsédé pour observer qu'ici tout est sexuel. Tout est paillard aussi : les hommes se mouchent dans les jupes des femmes, les femmes ramassent leurs robes entre les jambes, les reins se creusent. Les hommes imitent le cri du cochon, de la brebis, de la vache. Un concert amoureux, qui sent la ferme, soutenu par le souffle de la musique de Gorecki (*Three Pieces in Olden Style* et *Already Is Dusk*) et des chants paysans traditionnels.

SUR DES POINTES-POIGNARDS

Tout est en clair-obscur, mauve. Jamais d'éclairages diurnes chez Ek. Qu'importe de savoir s'il s'agit de la réalité ou des songes. Ce qui est certain, c'est qu'il nous mène où il veut. Ainsi que le rêve et le cauchemar qui dominent notre sommeil. *Solo for Two*, écrit directement pour la télévision, a été conçu pour Sylvie Guillem et Niklas Ek – le frère du chorégraphe (*Le Monde* du 25 décembre 1995). Vanessa MacIntosh et Boaz Cohen, excellents, ne déméritent pas, mais ils n'égalent pas les originaux : la fièvre de Niklas Ek, l'affolante précision d'une Guillem. Sans les effets spéciaux qu'autorise la caméra, qui donnent aux corps des possibilités extraterrestres, ce solo pour deux apparaît plus banal, humain tout simplement. On voudrait que les corps volent, disparaissent, ressuscitent. Comme au cinéma.

Mais rien, dans ce programme, n'égalait *She Was Black* (1995), son onirisme inquiétant, « magrittien », l'homme au costume rouge, chapeauté, qui traverse la scène sur des pointespoignards, image récurrente qui martèle le temps. Cette forme sans forme, grise, rampante, qui se hisse sur les deux premières marches d'un escalier, avant de basculer, impuissante, dans le vide. L'humanité s'agite, mais elle claudique, un pied posé sur une estrade, l'autre au sol. Elle crie avant de se rouler par terre. Elle conjure le sort avec des gestes triviaux. Mais de quoi a-t-elle peur ? Un homme qui a vu Dieu, interrogé pour savoir à quoi celui-ci ressemblait, répond : *« Elle est noire. »* Cette anecdote, qui a inspiré le ballet, renvoie à l'histoire du chorégraphe, à la mère. L'atmosphère de *She Was Black* est étouffante à souhaits.

Dominique Frétard

Quand Louis Calaferte dansait avec la mort

Au Vieux-Colombier, Jean-Pierre Miquel met trop sagement en scène « Les Derniers Devoirs »

LES DERNIERS DEVOIRS, de Louis Calaferte. Mise en scène : Jean-Pierre Miquel. Avec Alain Pralon, Catherine Ferran et Florence Viala.
COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mo Saint-Sulpice. Mardi et mercredi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; vendredi et samedi à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 9 juin.

Comme en écho aux déchaînements de Strindberg sur le plateau de la salle Richelieu, où Matthias Langhoff donne, jusqu'en juillet, une vision épique, magnifique de *Danse de mort*, répond la voix d'un poète disparu en mai 1994, Louis Calaferte (*Le Monde des livres* du 26 avril 1996), dans la petite salle du Vieux-Colombier où Jean-Pierre Miquel livre sa version autrement raisonnable des *Derniers Devoirs*. On ne peut s'empêcher de rapprocher ces deux pièces écrites pourtant à quatre-vingts ans de distance, tant leurs structures – trois personnages, un décor unique – et leur thème central – la mort, ironique et violente chez Strindberg, habitant jusqu'à la moindre fibre chacun des protagonistes ; simplement assoupie dans la dépouille d'un grand-père reposant dans sa chambre, chez Calaferte – disent d'emblée leur cousinage. Calaferte nous y autorise d'autant plus qu'il a toujours confessé son admiration pour le dramaturge suédois. Au point que la Comédie-Française aurait certainement gagné à proposer l'accès aux deux spectacles avec un seul billet.

A l'identité des thèmes se superpose l'identité des rythmes et des accentuations dans les deux œuvres, oratorios du désespoir qui alternent impeccablement les stridences et les chuchotements, les pauses et les accélérations, une manière aussi de se dire intimistes pour se hisser très tôt dans un ailleurs dramatique vaste, inquiétant, infini comme la plus secrète des terreurs. Dieu merci !, Strindberg comme Calaferte ont la politesse chevillée à l'âme et nous donnent leurs sombres visions des hommes avec cœur et humour. Rires et larmes, chez l'un comme chez l'autre, sont ceux de tout le monde tant les personnages qu'on nous montre ressemblent à tout un chacun, surtout chez Calaferte, où il serait bien difficile, à la lecture de la pièce, de situer précisément le milieu social de Juliette (Catherine Ferran), la mère, d'Henri (Alain Pralon), le père, et de Sylvie (Florence Viala), leur fille.

Le metteur en scène des *Derniers Devoirs*, Jean-Pierre Miquel, administrateur du Français qui joue la modestie en ne montant qu'un spectacle par an dans sa petite salle, a dû choisir un parti. Avec la complicité de la décoratrice Catherine Bluwal, il a imaginé un décor très construit, salon bourgeois urbain contemporain dont les tons de bleu univoques, l'absence de plafond et une cheminée défoncée s'élançant vers un ciel noir ne parviennent pas à dissimuler l'essence naturaliste.

UNE OREILLE ABSOLUE

Enfermant ses acteurs dans ce lieu conventionnel, il se prive, et nous avec lui, d'autant de possibilités de « mettre en scène », limitant les déplacements et les effets au maximum. Rien de spectaculaire ici, et on attendra vainement que quelque chose de cet univers quelconque finisse par se déglinguer…

Renonçant aux droits du magicien, Jean-Pierre Miquel se borne à écouter ses acteurs. Et il faut reconnaître que s'il n'a pas bon œil, il a l'oreille absolue. Sa petite famille organisant les obsèques du grand-père sonne juste, du début à la fin de l'œuvre, déclenche au bon moment les réactions de la salle et donne parfaitement à entendre la partition fuguée de Calaferte qui procède par subtils et successifs glissements des sons et des intensités. Pas une réplique ici ne dépasse les cinq lignes, les voix s'entrecroisent sans cesse, avec une vivacité que les trois acteurs, tous percutants, se sont approprié superbement. On passe donc une bonne soirée au Vieux-Colombier quand on a le sentiment, salle Richelieu, d'assister à une création théâtrale de grande mémoire.

Olivier Schmitt

Les éditions de La Pensée universelle sont placées en liquidation judiciaire

Les ambiguïtés de la publication de livres à compte d'auteur

APRÈS AVOIR ENCOURAGÉ, seize ans durant, les rêves de célébrité de centaines d'auteurs inconnus, les éditions de La Pensée universelle ont été placées en liquidation judiciaire, le 26 mars, par le tribunal de commerce de Paris. Spécialisée dans la publication d'ouvrages à compte d'auteur, cette société accusait un passif de 7,366 millions de francs au 15 mars. Depuis le début des années 80, ses responsables avaient affronté des situations financières difficiles.

La Pensée universelle entraîne dans sa chute la société Editic, une structure parallèle qui jouait le rôle d'administrateur. En attendant de trouver un acquéreur susceptible de reprendre les créances des auteurs, qui avaient déboursé des sommes souvent très importantes, le liquidateur judiciaire a fait procéder à la fermeture des locaux.

La Pensée universelle a pâti d'une concurrence accrue, d'erreurs de gestion et des effets négatifs d'un certain nombre de procès pour publicité trompeuse. Le dernier en date a donné lieu à un arrêt de la cour d'appel de Paris, le 1er décembre 1995, condamnant La Pensée universelle à verser 10 000 francs à l'un de ses auteurs insatisfaits. Auteur d'un *« roman fantastique »* intitulé *Les Rendez-Vous de Me Fonberty*, Maurice Etienne Dantan avait fait parvenir son manuscrit à La Pensée universelle en 1977. L'éditeur, qui a pour habitude de recruter ses clients par voie de presse, propose alors un contrat que M. Dantan juge inacceptable. Relancé à plusieurs reprises par l'éditeur, qui lui promet le succès, il finit par accepter, en 1985, une offre lui imposant de verser une *« rémunération forfaitaire »* de 40 400 francs pour un premier tirage de mille exemplaires. En échange, l'éditeur s'engage à mettre des volumes à la disposition des librairies, à annoncer le livre dans la presse écrite et audiovisuelle, à assurer un service de presse.

DEUX EXEMPLAIRES VENDUS

Les droits d'auteur, de traduction et d'adaptation éventuelles sont fixés, tout semble bien ficelé, reste à attendre la reconnaissance. Au lieu de cela, un « parcours du combattant » bien connu des auteurs de La Pensée universelle. Première déception : l'impression de l'ouvrage ne correspond pas à la qualité promise, le papier laisse à désirer, le texte est semé de coquilles grossières. Surtout, en dépit de recherches acharnées, Maurice Etienne Dantan ne parvient pas à trouver son roman en librairie. Les centres régionaux de diffusion du livre n'en ont jamais entendu parler, les médias demeurent parfaitement muets.

Avec une régularité métronomique, La Pensée universelle fait parvenir à l'auteur des relevés portant la seule mention : *« Ventes nulles pour la période »*. Au bout de plusieurs mois, deux exemplaires finissent par trouver acquéreur, portant les droits d'auteur de M. Dantan à la somme mirobolante de 63,20 francs. Dans des lettres précédant le contrat proprement dit, La Pensée universelle avait fait miroiter des gains de plus de 80 000 francs.

Sollicité, l'éditeur refuse de communiquer la liste des librairies dépositaires des *Rendez-vous de Me Fonberty*. Le romancier, déçu, décide alors d'intenter une action en justice contre La Pensée universelle. Soutenu par l'Association d'information et de défense des auteurs (AIDA), défendu par Me Christophe Renay, il présente ses griefs au tribunal, qui lui accorde satisfaction sur la plupart des points. Parmi les attendus du jugement, rendu en 1992, figure notamment le constat que *« La Pensée universelle n'a pas rempli son premier devoir vis-à-vis de l'auteur, qui est un devoir de conseil »*. Autrement dit, des professionnels du livre doivent savoir si un ouvrage est susceptible de trouver un quelconque public, et de quelle façon, avant de promettre monts et merveilles à des personnes ignorant tout des mécanismes de l'édition.

De son côté, Me Jean-Paul Chazal, l'avocat de La Pensée universelle, déclare que *« le problème du compte d'auteur est celui de la diffusion et de la vente, comme pour beaucoup de petits éditeurs »*, mais aussi que les auteurs sont largement en cause, qui *« se voient chacun comme un Prix Goncourt en puissance et sont ensuite déçus par les ventes »*. Selon lui, les condamnations *« pour des faits ponctuels dans l'exécution d'un contrat »* ne remettent nullement en cause la formule d'édition dans son ensemble.

« PUBLICITÉ MENSONGÈRE »

Pourtant, cette affaire met en lumière les procédés fort contestables dont usent trop souvent certaines maisons d'édition à compte d'auteur. En février de cette année, la cour d'appel de Paris a ainsi condamné le responsable d'une autre société de ce type, l'Académie européenne du livre – en cessation de paiements depuis 1994 –, à verser des dommages et intérêts à vingt et un auteurs pour *« publicité mensongère de nature à induire en erreur »* et *« tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise »*.

Une fois encore, un éditeur – en l'occurrence le frère de l'académicien Goncourt Michel Tournier – avait exploité les désirs de reconnaissance littéraire qui semblent tourmenter un nombre considérable de Français. *« S'exprimer est un droit essentiel*, écrivait-il dans l'une de ses lettres-types. *Etre publié est un droit tout aussi fondamental. »* La justice a montré que ce *« droit »* ne doit pas s'exercer à n'importe quel prix.

Raphaëlle Rérolle

■ **LITTÉRATURE : le prix Jean-Jacques-Rousseau 1996 a été attribué à Genève au philosophe et sinologue français François Jullien, universitaire né en 1951, pour son essai *Fonder la morale* (Grasset). Le jury composé, notamment, de Laure Adler, André Brink, Albert Jacquard et Bronislaw Geremek, a apprécié la façon dont François Jullien *« pose le problème de la légitimité de la morale »*.**

■ **PATRIMOINE : l'association propriétaire de *La Solitude*, un pavillon en bois que Lamartine avait fait construire à Prissé (Saône-et-Loire), détruit par un incendie fin mars, a décidé de lancer une souscription nationale pour sa reconstruction. Elle a également décidé de solliciter des subventions publiques, notamment auprès du conseil régional de Bourgogne et du conseil général de Saône-et-Loire.**

NOUVEAUX FILMS

ULTIME DÉCISION

Film américain de Stuart Baird avec Kurt Russell, Steven Seagall, Halle Berry, John Leguizamo (2 h 12).

■ En dehors de la disparition, au bout de vingt minutes – pour cause de mort subite – d'une de deux vedettes du film, *Ultime décision* ne présente guère d'originalité. Un commando de l'armée américaine s'introduit en vol dans un Boeing 747, grâce à un avion pouvant s'arrimer sous son ventre afin de neutraliser des terroristes et de désamorcer une bombe destinée à répandre des neurotoxines sur Washington. Nos héros vont passer plus de deux heures à jurer en chuchotant, à transpirer et à couper des fils électriques avant la fusillade finale. *Ultime Décision* constitue un mélange de naïveté idéologique et de fascination pour la technologie guerrière. Conformément à la paranoïa xénophobe du genre, les méchants sont étrangers (Tchétchènes, Arabes et même Français). *J.-F. R.*

LES BIDOCHON

Film français de Serge Korber avec Anémone, Jean-François Stevenin, Elie Semoun, Delphine Rich (1 h 30).

■ De la bande dessinée de Binet, Serge Korber a extrait la situation de départ et une poignée de situations burlesques prenant pour cible les travers quotidiens des archétypes franchouillards et les administrations diverses – en privilégiant une charge contre la télévision. Le film se réduit à une succession de sketches, dans lesquels des visages connus (Annie Girardot, Daniel Gélin, Jean-Pierre Cassel, Jean-Luc Bideau, Ginette Garcin, Arthur, Claude Villers) s'en viennent faire une apparition. La BD est propice à une succession d'histoires courtes, le cinéma a plus de mal. Surtout, le trait du dessinateur et le laconisme des dialogues donnaient aux albums une stylisation décalée d'où sortait une tendresse mêlée de cruauté. On en est loin ici, où les références à la sexualité prennent un air de blagues de potache, où le finale sentimental repousse les limites du ridicule. *J.-M. F.*



Paul Sacher mécène et chef d'orchestre

La Cité de la musique rend hommage à celui qui a commandité plusieurs des œuvres essentielles de ce siècle

HOMMAGE À PAUL SACHER. PIERRE BOULEZ : « Sur Incises » (création française), HARRISON BIRTWISTLE : « Six Settings of Celan » (création française). LUCIANO BERIO : « KOL OD (Chemins VI) » (création française). Christine Whittlesey (soprano), Dimitri Vassilakis (piano), Gabriele Cassone (trompette), Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction). CITÉ DE LA MUSIQUE, Paris, le 30 avril. Prochains concerts : les 4 et 5 mai, 16 h 30 et 15 heures : « Un concert chez M. de la Pouplinière ». Réservations : 44-84-44-84.

ÂGÉ DE QUATRE-VINGT-DIX ANS, le Suisse Paul Sacher est un honnête musicien devenu mécène par son mariage avec l'héritière du groupe pharmaceutique Hoffmann-La Roche. Il fit autant pour Bartok (il est le commanditaire de la *Musique pour cordes, percussion et célesta*), Honegger, Martinu, Boulez, Birtwistle, Berio, Carter... que la princesse de Polignac en son temps pour Fauré, Stravinsky, Falla, Poulenc, Weill, Milhaud... Chef d'orchestre élève de Felix Weingartner, il dirige les oeuvres de ces compositeurs, à la tête des formations qu'il crée (le Collegium Musicum de Zürich, fondé en 1941) ; il met en place la Schola Cantorum Basliensis, où un enseignement d'avant-garde se constitue, tant pour la musique ancienne que pour la musique contemporaine ; il commande à tour de bras et constitue une fondation (1973) qui conserve aujourd'hui une *magnifique collection de manuscrits autographes*.

Pierre Boulez lui rend hommage par une mise en contexte « concertant » d'*Incises*, une pièce composée pour le concours de piano Umberto Micheli de Milan. On croit *reconnaître, au centre de Sur Incises*, une oeuvre d'une dizaine de minutes, la pièce de concours en elle-même : virtuosissime, elle est un grand trait, une vaste cadence sans répit ponctuée de quelques « virgules » en notes répétées, suivie d'une coda plus harmonique. A la suite de cette cadence infernale, les instruments sont tous pris d'une même frénésie et s'emballent dans une conclusion virtuose.

L'introduction, assez sinistre et minérale, jouée dans la tessiture grave des instruments, éloigne du Boulez lumineux auquel nous avaient habitués ses dernières pièces ou moutures. Ici, la formation instrumentale entourant le piano solo (deux autres pianos, trois harpes et trois percussions – claviers de métal ou de bois), provoque des jeux d'écho, de réfléchissement, de diffraction dans des couleurs sombres. Qu'on est loin de la poésie de *Cummings Ist Der Dichter*, de *Dérive*, d'*... Explosante-Fixe...*, surtout de *Répons*, grand oeuvre dont on s'inquiète, à force de ne rien voir venir, qu'il demeure le dernier... A force d'*« incises »*, de *« transitoires »*, de *« partiels »* et d'*« interstitiels »*, Boulez met en bouche et remet chaque événement « rassasiant » à la fois prochaine.

Des *Six settings of Celan*, de Harrison Birtwistle, on ne sait pas trop quoi dire ? La formation instrumentale choisie par l'auteur de *The Second Mr. Kong*, de sinistre mémoire (*Le Monde* du 6 juin 1995), a des petits airs viennois, avec ses deux clarinettes, son alto, son violoncelle et sa contrebasse. La poésie de Paul Celan est traduite en anglais, sauf lors de quelques interventions parlées dans la cinquième pièce – effet au demeurant désastreux, de mauvais goût.

FOURMILLEMENT POLYPHONIQUE

Cette musique ne semble guidée ni par une oreille sensible ni par une force d'invention : aucune variété d'instrumentation au cours des six pièces, quelques effets dont on se lasse vite (un *aigu strident de* clarinette suivi de son écho à l'alto, *pianissimo* et en trémolo : « truc » rebattu s'il en est...), une prosodie monotone, partagée entre valeurs longues et grands intervalles – chantée avec une parfaite vaillance par Christine Whittlesey.

Comparée aux habits gris souris des pièces de Boulez et de Birtwistle, la nouvelle oeuvre de Luciano Berio paraît vêtue comme un souteneur napolitain. Quelle santé, quelle énergie, quelle envie de faire sonner la musique ! *KOL OD (Chemins VI)* est une « amplification », une « mise en abîme » polyphonique de sa *Sequenza* pour trompette solo. Les sonneries (trémolos, sons bouchés, demi-bouchés, tout cela sans sourdine), les appels, les interjections hâbleuses de la trompette (excellent Gabriele Cassone) *génèrent dans l'orchestre des échos*, des nappes de sons en résonance, en trémolo, des réponses (le pupitre de trompette), tout un fourmillement polyphonique très typique de l'auteur, dont on reconnaît la pâte et la patte en quelques secondes.

Renaud Machart

DISQUES

Le grand retour de Georges Brassens

Renaud et un bouquet de célébrités explorent un répertoire-mausolée

MAXIME LE FORESTIER n'a jamais caché sa dette à l'égard de Brassens. Grand connaisseur du genre (Brassens est à lui seul un genre, comme on le dit de la dance ou du chant qawwali), il prépare aujourd'hui un nouvel album où figurent des titres méconnus. Quinze ans après la mort du Sétois, une autre vedette de la chanson française, Renaud, a décidé lui aussi de partir à l'assaut de la forteresse. Car, jusqu'alors, la réinterprétation des chansons de Brassens tenait du tabou. A côté des essais peu convaincants de Mej Trio (un double album en concert vient de sortir chez Media 7) ou de Génération (les élèves d'Alice Dona), seul un album sorti il y a quatre ans, *Chantons Brassens*, s'était attelé à cette mission impossible.

Renaud n'y va pas de main morte. Il aborde *La Femme d'Hector*, *Jeanne* ou *Les Philistins* avec le même appétit manifesté lors de l'enregistrement des chansons populaires ch'timies, qui ont tant ravi le nord de la France. Avec un débit ouvrier, Renaud tient la cadence d'une chaîne de montage : ça roule, on ne souffle pas. Du passé, Renaud ne fait point table rase : ornés d'un zeste de swing avantageux (*Le Mauvais Sujet repenti*) ou d'une pincée d'accordéon valseur (*Le Vieux Léon*), les arrangements collent au plus près au temple sacré : guitares « à la Brassens », contrebasse « à la Jean-Pierre Nicolas ». Quand il s'écarte de ces sentiers battus, Renaud est excellent : ainsi une version alanguie des *Philistins*, un texte superbe de Jean Richepin, mis en musique par Brassens, donne l'idée de ce qu'aurait pu être cet album de bon aloi une fois débarrassé de toute idolâtrie.

DIX-HUIT INTERPRÈTES

En 1992, Renaud n'avait pas boudé l'album collectif *Chantons Brassens*, réédité aujourd'hui, maquillé par un nouveau titre (*Ils chantent Brassens*) et agrémenté de quatre titres nouveaux (dont un banal *La Cane de Jeanne* par Henri Dès et un gentillet *Parapluie* par Adamo). Dix-huit chanteurs et comédiens se retrouvent devant *La Cane de Jeanne* (Romain Didier), *Les Funérailles d'antan* (Chanson Plus Bifluorée, une nouveauté) ou *Je m'suis fais tout petit* (Michel Fugain). Preuve est faite que les chansons de Georges Brassens n'appartiennent pas qu'à lui. Francis Cabrel fait ainsi basculer *Les Passantes* dans les brouillards romantiques de *Samedi soir sur la Terre*. Alain Souchon marie la critique sociale des *Cadors* à *Le temps ne fait rien à l'affaire*. Richard Gotainer (inédit) revient au meilleur de sa forme avec une samba cow-boy, *Brave Margot*. Françoise Hardy, de sa voix filetée, aiguise le blues d'*Il n'y a pas d'amour heureux*, tandis que Josiane Balasko s'essaie à *La Complainte des filles de joie*, sur fond de trompette de cabaret à la Boris Vian.

L'orchestration (fanfare pour *Le Gorille* par Pierre Richard, violons pour Françoise Hardy, tous aidés par l'accordéon de Richard Galliano) a été imaginée par Joël Favreau, guitariste, chanteur, qui a su priver Brassens de son riche mais si encombrant pendant : la guitare.

Véronique Mortaigne

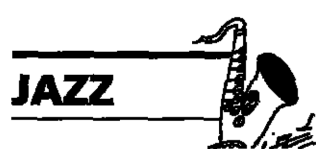
★ « Renaud chante Brassens » : 1 CD Virgin 840770-2.
★ Ils chantent Brassens : 1 CD Flarenasch 472358.



JOHANN SEBASTIAN BACH
Sonates et Partitas pour violon seul
Gérard Poulet (violon).

Tout grand violoniste aborde un jour le recueil « sacré » entre tous *de la littérature pour l'instrument* seul, les redoutables *Sonates et Partitas pour violon* de Bach. Ces oeuvres sublimes interrogent diversement les interprètes, éprouvant leur technique et leur capacité de magnétisme. Autant dire que *beaucoup – et presque tous*, chez les adeptes du boyau ancien – s'y sont cassé les dents. Marchant sur les traces de celui qui le considérait comme son père spirituel, Gérard Poulet renouvelle, ce qui n'est pas peu dire, l'exploit d'Henryk Szeryng dans ses deux enregistrements (Odeon et Archiv Prodution) : technique et justesse impeccables, vision hautaine mais chaleureuse, élégance du style (de toute évidence inspiré de ce qui s'est fait dans le mouvement baroque, ce qui ne gâte rien, bien au contraire, sur le plan de la grammaire et du style). La version de Gérard Poulet est un grand événement discographique comme on en connaît peu, actuellemnt, en ce domaine. *R. Ma.*

★ 2 CD Arion ARN 268296.



JAMES COTTON
Deep in the Blues

La raison de fond qu'on a toujours cherchée sans faire mieux que de l'approcher, la raison qui fait que Jacques Lacan et Johnny *Hallyday* sont seuls à prononcer le mot *amour* d'une façon plus mûre que nous, leurs contemporains (*« l'amûûr »*, disent-ils), cette raison vient tout entière du blues. Les liens entre Jacques Lacan et le blues sont encore assez mal explorés (sans doute faudrait-il chercher du côté de *L'Origine du monde*). L'hymne au blues de Johnny est plus explicite (*« Tioûtte la musiqueu que j'aimeu... »*). Le dernier disque de James Cotton – *Deep in the Blues* – est à la fois une preuve par neuf de cette opération, une réponse à la plupart des énigmes et une superbe idée.

L'idée d'associer l'harmoniciste (et chanteur) qui traversa le Deep South avec Sonny Boy Williamson (quelle université !), avant de succéder à Little Walter et Junior Wells chez Muddy Waters (quelle charge !), l'idée de l'associer à Joe Louis Walker (guitare), Dave Maxwell (piano) et Charlie Haden (basse) est à la fois notable et naturelle. Plus rauque, plus profond et plus bluesy, on ne trouvera pas... *E M.*

★ 1 CD Gitanes. Jazz. Verve 529 849-2.

NGUYÊN LÊ
Tales from Vietnam

Inspirés des airs et des sujets de chansons populaires du Vietnam, les « Contes » du guitariste Nguyên Lê mettent en présence le jazz (Michel Benita, Paolo Fresu, Simon Spang-Hanssen...) et la tradition vietnamienne (Hao Nhiem, Thai An, la chanteuse Huong Thanh). Nguyên Lê évoque un pays rêvé, sans rappel de la colonisation ou des guerres, imaginé au travers des récits familiaux – il est *né à Paris. Sa musique, délicate*, déliée, se fait rite initiatique pour lui, attentive à ne pas être une attraction folkloristo-touristique pour l'auditeur. Guitariste, Nguyên Lê garde son attirance pour un phrasé rock (Hendrix, Zappa...), créé des sonorités multiples de guitare synthétiseur (nappes, timbres de cuivres). Il faut aussi remarquer la complémentarité du trio de batteurs-percussionnistes Steve Argüelles, François Verly, Joël Allouche. Par eux passent souvent des déséquilibres déroutants, des envoûtements, des stimulations pour l'orchestre. *S. Si.*

★ 1 CD Act-Dreyfus Jazz FDM 36700-2. Distribué par Sony Music.

MUSIQUE DU MONDE

MASDONGAR
Siya

D'origine tchadienne, Clément Masdongar a goûté à tous les arts (la danse avec Maurice Béjart, le théâtre avec Peter Brook, la peinture...). En musique, il a depuis longtemps choisi son camp. Ancien pensionnaire de l'Orchestre puis du Ballet national du Tchad, il n'a pas opté pour la tradition, préférant jouer la carte des sonorités *urbaines qui peuvent se fondre astucieusement* dans l'air du temps et le décor occidental. On ne dira jamais assez combien la production, quand elle dérape dans les excès, peut avoir sur un disque des effets dévastateurs. Clément Masdongar a beau posséder de réels talents d'auteur-compositeur, un timbre de voix original, ses qualités ont bien du mal à percer sous le voile musical synthétique. Première parution du jeune label Sankara, ce disque attendu, après les promesses des précédents – *Mariam* en 1987, et *Anastasia* en 1990 –, déçoit. Espérons une suite avec un supplément d'âme, qui *saura s'écarter des chemins* parfois hasardeux de la dance. *P. L.*

★ 1 CD Sankara 522814-2. Distribué par Polygram.

ROCK

NEARLY GOD

L'un des attraits de *Maxinequaye*, emballant premier album de Tricky, le plus troublant des alchimistes du nouveau son de Bristol, résidait dans l'instabilité même de ce personnage. Quelques mois plus tard, il confirme sa réputation de dandy désaxé en publiant sous le nom de Nearly God, ce disque expérimental, fuyant la logique commerciale au profit d'ambiances étouffantes et cotonneuses comme un cauchemar. Pour ce projet, il a convié quelques amateurs d'émotions fortes à s'aventurer avec lui *dans ces labyrinthes*. Terry Hall, l'ancien chanteur des Specials (héros de jeunesse de Tricky), l'espiègle Björk, Neneh Cherry, vieille copine du clan de Bristol, Alison Moyet, jusqu'alors plus habituée à une pop sans *risque, et Martina, son habituelle* comparse. De cette plongée en apnée, on retiendra des rencontres lysergiques avec quelques sirènes, des tentatives souvent passionnantes de confronter la sensualité des *sound systems* à l'âpreté du rock industriel, et aussi cette éprouvante sensation de ne pouvoir sortir la tête de ce trip hop funèbre et « claustrophile ». *S. D.*

★ 1 CD 4th & Broadway 524 245-2. Distribué par Island.

CHANSON

LIO
Wandata

Bruits industriels, voix de flûte, basses souterraines, batterie soyeuse, fausse innocence : Lio sort le grand jeu. *Wandata* est un objet tout à fait particulier, sans pareil dans la production discographique du moment. Collage d'ambiance, de pastiches réjouissants (*Idylle à Vera Cruz*, faux mexico-texan, *Léonard*, avec choeur japonais) et de sincérités fulgurantes (*Tristeza*, un fado du meilleur cru, qui rappelle les origines de l'hybride, mais tellement bricolé, un bonheur !), *Wandata* balance les poncifs à la poubelle. Lio navigue (sirène nue sur la pochette, dont les biceps sont tatoués comme ceux d'un marin) dans des zones interdites du rock, *des cocktails rap, du son et de sa* domination sadique. Elle est aidée par Boris Bergman, qui signe les paroles déjantées de ces quinze titres décoiffants.

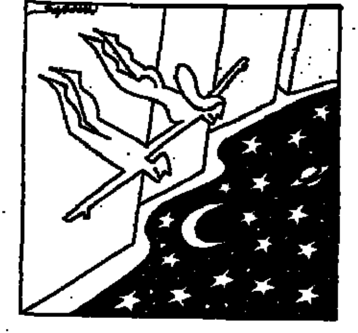
Scénarios de série noire, jeux perpétuels *(« L'archéologue s'est fait stopper les fouilles »)* avec les mots et leur cadence : Bergman est peut-être flou, mais tellement évocateur. Les compositeurs (Dimitri Tikovoï, Paul Ives, Makoto Carteron...) s'en donnent à cœur joie. Du rock lourd, du celtique discret *(Félix)*, du galactique, du sampling (trompettes bouchées, New Orleans), des roulements de tambours, et surtout du Lio, ovni angélique, piégeante chanteuse de pastourelles perverses, et inventeur d'un nouveau concept, *« la cruauté menthol »*. *V. Mo.*

★ 1 CD WEA 0630141-72-2.

هكذا من الأصل

Le TBB Jazz, festival tranquille

A Boulogne-Billancourt, les classiques du gospel, du jazz manouche, du big band, du bop



L'HISTOIRE du jazz que parcourt cette année le festival de Boulogne-Billancourt, TBB Jazz (douzième édition), s'arrête aux années 50 et 60 d'avant le free. C'est un point de vue. Le public du Théâtre de Boulogne-Billancourt devrait s'y retrouver. La prochaine édition continuera peut-être cette histoire avec le free, le jazz-rock, le retour du bop, les récents remue-ménage de la scène européenne. Parmi les artistes présents, The Stars of Faith, Babik Reinhardt et Bireli Lagrène rejoints par Emmanuel Bex, le trio de Richard Galliano et Paris Musette pour se souvenir de Jo Privat, Buckwheat Zydeco – la Louisiane *dansante et funky* –, l'ONJ Laurent Cugny, les formations des saxophonistes Barney Wilen (avec Laurent de Wilde) et Johnny Griffin. Une vision classique, en belle tenue.

★ TBB Jazz 96, Théâtre de Boulogne-Billancourt, 60, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt (92). Mº Marcel-Sembat. Du 3 au 8 mai, 20 h 30. Programme complet et renseignements au 46-03-60-44.

UNE SOIRÉE À PARIS

Chœur et orchestre de Radio-France
Son séjour aux Etats-Unis – où il dirige l'Orchestre de Detroit – a donné au trop rare Günther Herbig un sens de la couleur et une énergie musicale qui, s'ajoutant à sa formation européenne, font de lui l'un des chefs les plus intéressants du moment. Ses apparitions parisiennes sont rarement anodines.
Mozart : *Symphonie nº 36 « Linz »*, *Messe KV 427*. Renée Fleming, Iano Tamar (sopranos), Yann Beuron (ténor), Paul Gay (baryton).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8ᵉ. Mº Ternes. 20 heures, le 3 mai. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Un week-end pour Gene Kelly
Hommage à celui qui savait transformer le moindre geste quotidien en une danse étourdissante de vitalité. Qu'il fasse équipe avec le metteur en scène Stanley Donen – *Singing in the Rain*, *Beau fixe sur New York* – ou qu'il soit dirigé par Vincente Minnelli dans *Un Américain à Paris*, plaisir garanti à toutes les images.
Cinémathèque Française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16ᵉ. Mº Trocadéro. A partir de 16 h 30, les 4 mai et 5 mai.

Paul Ubana Jones
Ballades nostalgiques, funk acoustique, reprises de grands ancêtres, le répertoire de Paul Ubana Jones suit la généalogie de ce bluesman atypique. Né d'un père nigérien et d'une mère anglaise, ce subtil guitariste vit en Nouvelle-Zélande.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8ᵉ. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 3 et 4 mai. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Brigitte Fontaine
Après le Café de la danse et le Printemps de Bourges, Brigitte Fontaine décrit le genre humain et sa folie à l'Olympia. Areski est toujours là ; Higelin, le metteur en scène de l'événement, ne décolle pas des coulisses, quand il ne vient rappeler le temps de *Comme à la radio* en rejoignant sur scène ses deux compagnons de jeunesse.
Olympia, 28, bd des Capucines, Paris-9ᵉ. Mº Opéra ou Madeleine. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 47-42-25-49. 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

...GE DES POSSIBLES
(...artir du 4 mai)
...français de Pascale Ferran, avec le ...âtre national de Strasbourg ...45).
...opa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 43-54-15-04).

...AMANTS DU NOUVEAU MONDE
...américain de Roland Joffé, avec ...i Moore, Gary Oldman, Robert Du... Lisa Jolliff-Andoh, Edward Hard...e, Brobert Prosky (2 h 15).
...UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; ...Rotonde, dolby, 6ᵉ ; UGC Odéon, ...y, 6ᵉ ; George-V, dolby, 8ᵉ ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Pa... Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 40-...0-10).

...BIDOCHON
...français de Serge Korber, avec ...none, Jean-François Stévenin, An... Girardot, Daniel Gélin, Catherine ...ens, Jean-Pierre Cassel (1 h 30).
...Forum Orient Express, dolby, 1ᵉʳ ; ...mont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; ...vation : 40-30-20-10) ; Gaumont ...a Français, 9ᵉ (47-70-33-88 ; réser...n : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobe... Fauvette, dolby, 13ᵉ (47-07-55-88 ; ...vation : 40-30-20-10) ; Gaumont ...asse, 14ᵉ (réservation : 40-30-20-... Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (43-27-...) ; réservation : 40-30-20-10) ; Pa... Wepler, 18ᵉ (réservation : 40-30-20-... Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; ré...tion : 40-30-20-10).

...PS ET ÂMES
...suisse d'Aude Vermeil, avec Catia ...bonni, Philippe Reymondin, An... Guinand, Bernadette Patois, Mo... Soux, Jean-Daniel Vermeil (1 h 25).
...o des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) ; ...publique, 11ᵉ (48-05-51-33).

...IÈRES HEURES À DENVER (**)
...américain de Gary Fleder, avec An... Garcia, Gabrielle Anwar, Christo... Walken, Treat Williams (1 h 50).
...UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; ...llet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-... UGC Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ ; ...tic Bastille, dolby, 11ᵉ (47-00-02-... réservation : 40-30-20-10) ; Gau... Parnasse, dolby, 14ᵉ (réservation : ...20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, ...-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, ...servation : 40-30-20-10).
...ex, dolby, 2ᵉ (39-17-10-00) ; UGC ...parnasse, 6ᵉ ; Paramount Opéra, ...9ᵉ (47-42-56-31 ; réservation : 40-...10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ ; UGC ...ns, 13ᵉ ; Gaumont Alésia, dolby, ...3-27-84-50 ; réservation : 40-30-... ; Gaumont Convention, dolby, ...ervation : 40-30-20-10) ; Le Gam... THX, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; ré...on : 40-30-20-10).

...INI, MORT D'UN POÈTE
...alien de Marco Tullio Giordana, ...arlo De Filippi, Nicoletta Braschi, ...ertorelli, Andrea Occhipinti
...-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ ; 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81).

ROSSINI ! ROSSINI !
Film italien de Mario Monicelli, avec Philippe Noiret, Jacqueline Bisset, Sergio Castellito, Sabine Azéma, Assumpta Serna, Giorgio Gaber (2 h 14).
VO : Grand Pavois, dolby, 15ᵉ (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

THE BIRDCAGE
Film américain de Mike Nichols, avec Robin Williams, Gene Hackman, Nathan Lane, Dianne Wiest, Hank Azaria, Christine Baranski (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ ; UGC Opéra, dolby, 9ᵉ ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2ᵉ (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ ; UGC Gobelins, 13ᵉ ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15ᵉ ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 40-30-20-10).

THE GLASS SHIELD
Film américain de Charles Burnett, avec Michael Boatman, Lori Petty, Ice Cube, Richard Anderson, Elliott Gould, Michael Ironside (1 h 49).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8ᵉ (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

ULTIME DÉCISION
Film américain de Stuart Baird, avec Kurt Russell, Steven Seagal, Halle Berry, John Leguizamo, Oliver Platt, Joe Morton (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2ᵉ (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ ; UGC Gobelins, dolby, 13ᵉ ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14ᵉ (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

ARLES
Brigitte Engerer, Bruno Rigutto (piano).
Chopin : *Nocturnes*. Rachmaninov : *Préludes, Première Suite pour deux pianos*. Tchaïkovski : *Dumka, Suite pour deux pianos*.
Eglise Saint-Martin-du-Méjan, 13 Arles. 21 heures, le 10 mai. Tél. : 90-49-56-78. 100 F.

BEAUVAIS
Octuor de violoncelles
Florentz : *Chants de Nyandarua*. Petit : *Quatuor pour violoncelles*. Bacri : *Suite pour violoncelle seul, Cantate*. Casterede : *Dona Nobis Pacem*. Seo Ra Kim (soprano), Violoncelles de l'Ensemble orchestral de Paris, Daniel Kwaka (direction).
Théâtre, place Georges-Brassens, 60 Beauvais. 20 h 30, le 4 mai. Tél. : 44-06-36-06. 80 F.
Seo Ra Kim (soprano), Christophe Coin, Philippe Muller
Platti : *Air pour soprano, Caprices, Sérénade pour deux violoncelles et piano, Quartettino in vacanza.*
Théâtre, place Georges-Brassens, 60 Beauvais. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 44-06-36-06. 80 F.

BESANÇON
Il Seminario musicale
Couperin : *Leçons de ténèbres pour le mercredi saint.*
Cathédrale Saint-Jean, 25 Besançon. 16 heures, le 5 mai.
Ensemble Organum
Laudario di cortona. Marcel Pérès (direction).
Cathédrale Saint-Jean, 25 Besançon. 20 h 30, le 10 mai.

LILLE
Orchestre national de Lille
Weber : *Euryanthe, ouverture*. Henze : *Boulevard solitude*. Mozart : *Andante pour flûte et orchestre, Concerto pour flûte et orchestre nº 1*. Bruckner : *Symphonie*. Patrick Gallois (flûte), Theodor Guschlbauer (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, les 10 et 11 mai. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Debussy : *Prélude à l'après-midi d'un faune*. Lalo : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 5*. Anne Gastinel (violoncelle), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 9 mai ; 18 heures, le 11 mai. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.
Et le 7 mai à 20 h 30, au Centre Bonlieu 74 Annecy, tél. : 50-33-44-11 ; le 10 mai à 20 h 30, au Cargo de Grenoble, tél. : 76-24-49-56.
Carmen
de Bizet. Hélène Perraguin, Martine Olmeda (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo, Stephen Guggenheim (don José), Norah Amsellem, Veronica Cangemi (Micaela), Ludovic Tézier, Detlef Roth (Escamillo), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Louis Erlo (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 10, 14, 16, 18, 21, 22, 24 et 25 mai ; 17 heures, les 12 et 19 mai. Tél. : 72-00-45-45.

TOULOUSE
Madama Butterfly
de Puccini. Yoko Watanabe, Rie Hamada (Madama Butterfly), Giacomo Aragall, Christian Papis (Pinkerton), René Massis (Sharpless), Alexandrina Miltcheva, Qiu Lin Zhang (Suzuki), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 14 h 30, les 4 et 5 mai. Tél. : 61-63-13-13. De 150 F à 400 F.
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Rossini : *L'Italienne à Alger, ouverture*. Bruch : *Concerto pour violon et orchestre nº 1*. Respighi : *Les Fontaines de Rome, Les Pins de Rome*. Boris Belkin (violon), Marcello Viotti (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 9 mai. Tél. : 61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

JAZZ

AVIGNON
Randy Kaye Workshop
Avec le batteur américain, le duo complice André Jaume (saxophones, clarinettes) et Rémi Charmasson (guitare).
La Manutention, 4, rue des Escaliers Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 9. Tél. : 90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

NANTES
Jean-Marie Bellec Sextet
Une jeune formation rythmique et les trois instruments des sections (trompette, saxo, trombone).
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 10. Tél. : 40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Musique action
La treizième édition d'un festival dédié aux musiques innovantes, expérimentales, créatives, chercheuses d'une scène « jazz-rock-contemporain-traditionnel » des plus actives. Avec notamment les spectacles « Périphélie », résidence régionale du Quatuor Hélios *présent sur plusieurs concerts*, Bâton rompu, Fabrice Charles/Michel Doneda/Günter Muller, Fuzzy Sets, Vinko Globokar, Nachtluf, Metamkine, les Diseurs de musique (Serge Pey, Lazro, Doneda, Lê Quan Ninh), Caspar Brötzmann, Paul Rogers, Otomo Yoshihide, Gastr del Sol, Newt Hinton ensemble, Ulan Bator, Plugged in Zeit Reel, Carlos Zingaro/Tom Cora/Otomo Yoshihide, *Graal Pirate, Roof, etc. Soit, du monde* entier, des propositions remuantes, quasiment jamais présentes en France.
Jusqu'au 19 mai. Renseignements au Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, Vandœuvre-lès-Nancy (54). Tél. : 83-56-15-00.

THÉÂTRE

AGEN
La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Debauche, avec Françoise Danell, Laurent Prévost, Claude Saint-Dizier, Charlène Lyczba, Richard Groileau, Sophie Borissoff, Lara Suyeux, Didier Kersten, Pierre Debauche, Florent Ferrier, Stanislas Mathias, Delphine Lainé et Jean-Pascal Dobremez.
Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. 15 heures, le 5. Tél. : 53-47-82-08. Durée : 2 heures. 65 F et 110 F.*

AMIENS
Les Chaises
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jacques Mauclair et Tsilla Chelton.
Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80 Amiens. 20 h 30, du 9 au 11, les 13, 14 ; 15 h 30, le 12. Tél. : 22-92-94-95. Durée : 1 h 30. 80 F et 160 F.*
Le ciel est loin, la terre aussi
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Kate France, Tihomir Vujicic, Jean Durozier, Josiane Wilson, Loreen Farnier et Jean-Baptiste Durozier.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, du 9 au 11. Tél. : 22-97-79-77. Durée : 1 h 30. 130 F.

BORDEAUX
Quartett
de Heiner Müller, mise en scène de Renaud Danner, avec Frédéric Constant et Muriel Solvay.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 6, 7 et 10 ; 19 h 30, le 9. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 1 h 30. 70 F et 150 F.*

CAEN
Haro !
de Philippe Delaigue, mise en scène de l'auteur, avec Yves Barbaut, Maurice Deschamps, Gil Fisseau, Christian Taponard et Valentin Traversi.
Comédie, 32, rue des Cordes, 14 Caen. 19 h 30, le 9 ; 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 1 h 30. 85 F et 110 F.*

CHAMBÉRY
El Halia
de Louis Arti, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, avec Gérard Guillaumat, Louis Arti et la Fanfare du Loup.
Théâtre Charles-Dullin, place du Théâtre, 73 Chambéry. 20 h 30, le 10 ; 19 h 30, le 11. Tél. : 79-33-25-19. Durée : 1 h 40. 110 F.

DIJON
Chant pour la Volga
de Rezo Gabriadze, mise en scène de l'auteur, avec Victor Platonov, Svetlana Pavlova, Elena Kondakova, Anna Victorova et Alexandre Kirillov.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 20 h 30, le 4. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 20. 100 F et 130 F. Dernière.*

FLORANGE
Partage de midi
de Paul Claudel, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Cyril Bothorel, Christian Esnay, Catherine Epars et Jean-François Sivadier.
La Passerelle, 57 Florange. 20 h 30, du 9 au 11, le 14 ; 19 heures, le 15. Tél. : 82-82-14-92. Durée : 3 heures. 60 F et 80 F.*

GRENOBLE
Toc !
d'après Daniil Harms, mise en scène d'Olivier Maurin, avec Francis Coulaud, Stéphane Keruel, Edwige Morf, Isabelle Randrianatoavina et Rémi Rauzier.
Le Cargo-Petite Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 4. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 1 h 30. 60 F et 115 F.*

HÉRICOURT
Le Cabinet de curiosités
d'après Goethe, mise en scène de Ludovic Lagarde, avec Thomas Cousseau, Franck Manzoni et Laurent Poitrenaux.
Musée Minal, 70 Héricourt. 20 h 30, du 9 au 11, les 14, 15, 16, 17, 18 ; 17 heures, le 12. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 1 h 15. 100 F et 130 F. Jusqu'au 18 mai.*

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Didier Lesour, Philippe Lebas, Jacques Bondoux, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyet, Irène Chauve et Xavier Bouvier.
Théâtre, 1, square du Théâtre, 14 Hérouville-Saint-Clair. 20 h 30, le 4. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 1 h 30. 85 F et 110 F.*

MARSEILLE
La Croix des oiseaux
d'Hubert Colas, mise en scène de l'auteur, avec Angela Konrad, Sumako Koseki, Béatrice Louvet, Pierre Palmi, Peggy Péneau, Frédéric Pichon, Thierry Raynaud, Laurent de Richemond et Laurent Soffiati.
Théâtre du Merlan, avenue Raimu, 13 Marseille. 20 h 30, le 4. Tél. : 91-11-19-20. Durée : 1 h 30. 100 F et 120 F. Dernière.*
Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Muriel Brener, Kristov Carpi, Pierre Cassignard, Marianne Epin, Daniel Langlet, Hélène Médigue, Jean-Jacques Moreau, Laurent Natrella, Bruno Ricci, Guillaume de Tonquedec et Romain Weingarten.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 7, 10, 11, 16, 17, 18 et 21 ; 19 heures, les 8 et 15 ; 14 h 30, le 9 ; 17 heures, les 12 et 19 ; 14 h 30 et 20 h 30, le 14. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 h 30. 130 F et 150 F. Jusqu'au 15 juin.*

NANCY
Sixième Solo
de et par Serge Valletti.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 h 45, les 7, 10, 11 ; 19 heures, les 8 et 9. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*

ORLÉANS
Sallinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène d'Anne-Françoise Benhamou et Denis Loubaton, avec Marc Berman, Sami Bouajila, Luc-Antoine Diquéro, Claude Duparfait, Chantal Lavallée, Michèle Moretti, Marie-Christine Orry et Anne Rejony.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, le 4. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 2 h 15. 80 F et 125 F. Dernière.*

POITIERS
Cirque ici
de et par Johann Le Guillerm et entouré de quatre musiciens.
Centre de la Blaiserie, rue des Frères-Montgolfier, 86 Poitiers. 21 heures, du 4 au 7. Tél. : 49-41-28-33. Durée : 1 h 20. 85 F et 135 F.*

SÈTE
Comme tu me veux
de Luigi Pirandello, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Nada Strancar, Alexis Nitzer, Martine Vandeville, Sid Ahmed Agoumi, Jean-Pierre Bagot, Françoise Bertin, Roland Monod, Arnaud Carbonnier, Violette Pliot et Pierre-Yves Desmonceaux.
Théâtre municipal, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 67-74-66-97. Durée : 2 h 30. 70 F et 130 F.*

STRASBOURG
Les Trois Mousquetaires (en russe)
d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Youri Pogrebnitchko.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 7. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 45. 90 F et 120 F.*
Cabaret nostalgique (l'Angoisse russe) (en russe)
mise en scène de Youri Pogrebnichko et Lilia Zagorskaya.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 8. Tél. : 88-27-61-81. 90 F et 120 F.*
Les Trois Sœurs (en russe)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Youri Progrebnitchko.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 19 h 30, le 9. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 2 h 40. 90 F et 120 F.*
Et au Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 21 heures, le 4. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 2 h 40. 80 F et 100 F.*
Vengeance tardive
de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Bolle-Reddat, Assia Dnednia Walker, Alain Fromager, Stephan Koziak, Sylvie Milhaud et Jean-François Perrier.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, du 9 au 11, les 14, 15, 21. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 30. 95 F et 125 F. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.*

DANSE

ALBERTVILLE
Compagnie Beau Geste
Dominique Boivin : *Création.*
Le Dôme Théâtre, place de l'Europe, 73 Albertville. 20 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 mai. Tél. : 79-37-70-88.

BLOIS et SÈTE
Compagnie La La La Human Steps
Edouard Lock : 2.
Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 10 mai. Tél. : 54-56-19-79. 120 F.
Théâtre, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, le 7 mai. Tél. : 67-74-66-97. De 70 F à 130 F.

CAEN
Karine Saporta
Rêveries.
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, les 9 et 10 mai. Tél. : 31-30-76-20. De 60 F à 110 F.

CHALON-SUR-SAÔNE
Leïla Haddad
Danse des sept voiles.
Chalon-sur-Saône. Espace des arts, 5, avenue Niepce, 71 Chalon-sur-Saône. 20 h 30, le 10 mai. Tél. : 85-42-52-00. 100 F.

ROUBAIX
Compagnie Tango por dos
Perfumes de tango.
Le Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 4 mai. Tél. : 20-24-50-51.

STRASBOURG
Ballet du Rhin
William Forsythe : *Herman Schmerman*. Jiri Kylian : *Stoolgame*. Ivan Favier : *Debout, immobile, sur trois pieds.*
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, le 4 mai ; 15 heures et 20 heures, le 5 mai. Tél. : 88-75-48-23.

ART

ALBI
Bazaine et la poésie
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81 Albi. Tél. : 63-54-14-09. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 mai.

ALÈS-EN-CÉVENNES
Imre Pan, Dominique Lonchampt
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 juin. 20 F.

ARRAS
Peter Klasen (1)
Randilac (2)
Centre culturel Noroit, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures a 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin (1) et 30 juin (2).

BEAUMONT-DU-LAC
Nathalie Elemento
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin. 15 F.

BORDEAUX
Jean-Paul Thibeau
CAPC-Musée d'Art contemporain, galerie ouest, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin. 30 F.

BOURG-EN-BRESSE
Bernard Pagès
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 12 mai. 32 F.

CHÂTELLERAULT
Pierre Buraglio
Ecole municipale d'arts plastiques, galerie de l'ancien collège, 8, rue de la Taupanne, 86 Châtellerault. Tél. : 49-93-03-12. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 24 mai.

COLLIOURE
Dominique Gauthier
Musée d'Art moderne, villa Pams-route de Port-Vendres, 66 Collioure. Tél. : 68-82-10-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 juin.

COLMAR
Trésors celtes et gaulois
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin. 30 F.

DIJON
Ming
Le Consortium, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mai.

MOUANS-SARTOUX
Devant et derrière la lumière
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 16 juin.

MULHOUSE
David Boeno, Brian Smith
Le Quai, Ecole d'Art de Mulhouse et de Haute-Alsace, 3, quai des Pêcheurs, 68 Mulhouse. Tél. : 89-32-12-92. De 9 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.

NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1ᵉʳ étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin.

NÎMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai.

ROUEN
Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp, 1878-1914
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé les 8 et 16 mai. Fermé mardi. Jusqu'au 1ᵉʳ juillet. 30 F.

SAINT-ÉTIENNE
Christian Jaccard
Dmitrij Prigow
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin. 26 F.

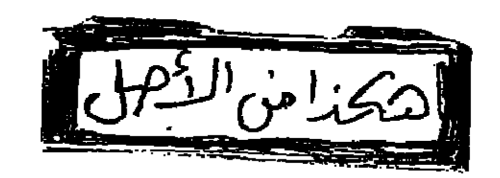
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin.

TOULOUSE
Jean Cassou et l'art moderne
Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin.

TOURCOING
Paul Nougé, Marcel Mariën, Joan Brossa, Leo Copers
Musée des Beaux-Arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 août.

VILLEURBANNE
Gérard Collin-Thiébaut
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.

(*) Tarifs réduits.



L'Agence France-Presse se dote d'une direction « resserrée »

JEAN MIOT, PDG de l'Agence France-Presse (AFP), a annoncé au comité d'entreprise, jeudi 2 mai, une restructuration de la direction générale destinée à mettre en place *« une équipe restreinte, dans un souci de coordination et d'efficacité »*. Philippe Gustin, cinquante-sept ans, qui fut notamment directeur régional pour l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud de 1989 à 1995, puis directeur chargé du secrétariat général de la rédaction, a été nommé directeur délégué à la présidence de l'agence. Le poste de directeur général adjoint auparavant occupé par Pierre Lemoine, qui a décidé de quitter l'entreprise, est supprimé *(Le Monde* du 30 avril).

La nouvelle direction de l'AFP se compose aussi d'Yvan Chemla, directeur de l'information, Jean-François Le Mounier, directeur de la photo, qui contrairement à ce que nous avons indiqué, sont maintenus à leur poste. Jean Miot a indiqué que tous deux *« conservent leurs fonctions, avec toute* [sa] *confiance »*. La direction comprend également Michel Tourmen, directeur financier, Marie-Flora Hakoun, directrice des ressources humaines et Bernard Durègne, directeur technique. *Michel Garin, cinquante-six ans, directeur* commercial, va prendre la direction de la région Moyen-Orient. Un nouveau directeur du développement et du marketing devrait être nommé ultérieurement, son recrutement pouvant se faire en interne ou en externe. Enfin, dans le cadre de la réorganisation des directions de province, Jean Miot a nommé Bernard Ficot, cinquante-sept ans, au poste d'interlocuteur des directeurs des bureaux régionaux de l'agence.

■ **PRESSE : les ventes de la presse ont représenté**, selon les Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (NMPP), 19 milliards de francs en 1995 – 4 milliards pour les quotidiens et 15 milliards pour les magazines –, soit une augmentation de 3,4 % par rapport à 1994. Le chiffre d'affaires 1995 des NMPP est de 3,4 milliards de francs, le résultat net après impôts de 51,2 millions. Après avoir diminué d'un point son taux de rémunération en 1994, les NMPP ont procédé à une baisse de deux points en juillet 1995, le coût de ses prestations passant ainsi de 14 à 11 % de la valeur des produits vendus. Depuis le 1er janvier 1996, une nouvelle baisse de deux points est intervenue.

■ **AUDIOVISUEL : Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA), a, lors de la réunion, à Paris, de la plateforme européenne des instances de régulation, jeudi 2 mai, réitéré sa volonté de créer un CSA européen pour *« promouvoir une médiation dont le téléspectateur ne soit pas le grand absent »*. A propos de la violence à la télévision, Hervé Bourges a mis en doute l'efficacité d'une puce intégrée dans les téléviseurs. Le président du CSA se veut aussi prudent face à la mise en place d'une classification *« unique »* pour l'Europe, notamment *« pour des motifs culturels »*.

Jean-Luc Delarue dévoile ses comptes

Attaqué par la présidence de France Télévision sur le coût de ses émissions, l'animateur déclare qu'il assure de l'audience et des rentrées publicitaires à la chaîne publique

HABILE Jean-Luc Delarue ! L'animateur-producteur de télévision, violemment pris à partie par la présidence de France Télévision quant au coût de ses émissions, avait décidé, jeudi 2 mai, de passer à la contre-offensive. Dans les locaux de Réservoir Prod., la société qu'il a fondée lors de son départ de Canal Plus, voici un an et demi, journalistes et photographes, conviés à des révélations, s'entassaient donc comme à une réunion de chefs d'Etat. Il n'était toutefois *pas question de politique*, mais d'argent. Oui ou non, l'activité de Réservoir Prod. était-elle « normale » ?

Jean-Luc Delarue annonça ainsi un chiffre d'affaires de 162,17 millions de francs réalisé au cours des dix-huit derniers mois et une marge nette (bénéfice net) de 34,8 millions de francs dégagée sur la même période. Soit un ratio chiffre d'affaires/bénéfice de 21,5 %, rare dans l'industrie en général et plus encore au sein d'un secteur de la production audiovisuelle perpétuellement sinistré. Précis, Jean-Luc Delarue a toutefois expliqué que sa marge chutait à 17,3 % s'il excluait le fameux contrat dit d'« exclusivité et de prestations techniques » – 12 millions en 1995, 14 millions en 1996, 16 millions en 1997 – que France Télévision a récemment dénoncé *(Le Monde* du 30 avril).

Jean-Luc Delarue a-t-il raison d'affirmer que les excellents résultats de Réservoir Prod. se situent *dans la « moyenne »* des sociétés de production ? Oui, si l'on considère les seules sociétés appartenant à des animateurs stars comme Christophe Dechavanne, Michel Drucker ou Nagui. Non, pour les autres. En réalité, ces chiffres sont en rupture complète avec la paupérisation générale du secteur de la production audiovisuelle majoritairement composé de petites entreprises spécialisées dans le documentaire ou la fiction. Ainsi, Point du jour, l'une des sociétés de production les plus créatives du secteur, spécialisée dans le reportage et le documentaire, a récemment déposé son bilan, victime de la traditionnelle absence de fonds propres des producteurs de télévision.

En fait, Jean-Luc Delarue semblait surtout soucieux d'éviter l'accusation la plus évidente : celle de s'enrichir sur fonds publics. *« On travaille dans un esprit de service public au tarif du privé »*, expliqua-t-il. Rappelant que les chaînes publiques sont financées à la fois par la publicité et la redevance, le patron et principal actionnaire de Réservoir Prod. s'est déclaré *« content et fier de l'argent qu'il faisait gagner à France 2. Je ne vis pas de l'argent de la redevance mais de l'argent privé de la publicité »*.

Citant une grille de tarifs publicitaires récemment publiée par un hebdomadaire, Jean-Luc Delarue a déclaré que « Ça se discute » était précédée de 12 minutes de publicité à 71 000 francs les 30 secondes, ce qui correspond à une recette de 1,74 million de francs pour une émission achetée 1,27 million par France 2. Selon Jean-Luc Delarue, France 2 dégagerait donc *« un bénéfice de 474 000 francs »*. Pour « Déjà dimanche » et « Déjà le retour » (9 min 25 de publicité à 116 000 francs les 30 secondes), ces deux émissions rapporteraient 2,18 millions de francs alors que l'émission est facturée 1,5 million de francs à la chaîne, soit un bénéfice de 684 280 francs pour France 2.

En réalité, ces calculs doivent être relativisés. Surtout pour « Ça se discute », achetée relativement cher pour une chaîne, France 2, qui ne réalise que 8 % de son chiffre d'affaires publicitaire en période de nuit. En outre, les douze minutes de publicité qui précèdent cette même émission appartiennent pour moitié au moins au film diffusé en première partie de soirée, juste avant l'émission animée par Jean-Luc Delarue. Enfin, les tarifs cités ne sont pas fluctuants comme l'audience : les prix d'avril sont différents de ceux de janvier ou de juillet. Quant aux tarifs affichés, ils sont bruts et masquent des réductions souvent importantes.

De plus, dans un écran de douze minutes, tous les spots ne sont pas payants : *peuvent s'y glisser des tarifs réduits réservés aux institutionnels ou des « gratuits » consentis aux meilleurs clients.* Conclusion logique : « Ça se discute » est une émission trop coûteuse pour être financée seulement par la publicité.

A l'inverse, « Déjà dimanche » peut apparaître comme une émission équilibrée sur le plan financier, voire légèrement bénéficiaire. Mais, comme le fait remarquer un professionnel de la publicité, *« les émissions de début de soirée comme « Déjà dimanche » sont en principe conçues pour être très excédentaires afin de donner à une chaîne les moyens de financer les émissions de nuit ou du matin. Christophe Dechavanne à 19 heures sur TF 1 rapportait 4 à 5 millions par jour pour une émission payée 500 000 francs. Delarue me paraît une star sous-exploitée qui a su se positionner sur des tranches horaires protégées en seconde partie de soirée ou sur le créneau le plus facile 19 heures-20 heures, le dimanche, face à une émission quasi institutionnelle de TF 1 (« 7 sur 7 »)* ».

Yves Mamou

Quarante-sept salariés

Installée dans un immeuble du XVIIe arrondissement sur 1 500 mètres carrés, Réservoir Prod a été lancée en 1994 grâce à une avance de trésorerie de 6 millions de francs consentie par France 2, *avance sans intérêt remboursable seulement en fin de contrat.* Selon Jean-Luc Delarue, sa société emploie 47 personnes en contrat à durée indéterminée et *« règle chaque mois 111 fiches de paye »*.

VENDREDI 3 MAI

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Calhoun. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Le diable et la grenouille. Série.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Clairvoyance. Série.
18.00 Sydney Police. Vieille branche. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

NOTRE HOMME
Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau, avec André Dussollier, Marie-France Pisier (105 min). 335116
Notre homme *est un médecin brillant à qui tout réussit, mais, un jour, sa vie va basculer. Il est congédié par sa femme et trahi professionnellement...*

22.35

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Invités : Aurore, fille d'Yves Montand ; Franck Fernandel. L'héritage ; Les accidents domestiques ; Le courrier des téléspectateurs (105 min). 8958203
0.20 Le bébé est un combat. Documentaire [1/3]. En mal de bébés, de Bernard Martino (65 min). 4729999
1.25 Journal, Météo.
2.05 et 3.05, 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 2.15 et 3.55, 5.10 Histoires naturelles. 3.15 et 4.35 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. Une vie bradée.
14.55 Le Renard. Série. Le veilleur de nuit.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Hommage à Jo Privat...
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Miracle du rire.
17.25 C'est cool. Série. Les flèches de la jalousie.
18.00 et 3.20 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Où est Oscar ?
19.20 et 0.50 Studio Gabriel. Avec Marthe Mercadier.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

RIF : L'ÎLE DES LOUPS
Série de Michel Andrieu, avec Patrick Raynal, Aude Briant (100 min). 4074406
La disparition sans motif apparent d'un restaurateur inquiète la police du RIF. Seule sa fille semble vraiment désirer son retour.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. François Mitterrand, vivant et posthume. Invités : Jean-Marie Colombani *(De la France en général et de ses dirigeants en particulier)* ; Franz-Olivier Giesbert *(Le Vieil Homme et la mort* et *François Mitterrand, une vie)* ; J.-N. Jeanneney ; Stéphane Denis ; Wiaz, dessinateur. Evocation des deux livres de François Mitterrand *(Mémoires interrompus* et *De l'Allemagne, de la France).* (65 min). 1093574
23.40 Géopolis. Inde : les nouvelles donnes.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Envoyé spécial (rediff.). 3.55 24 heures d'infos. 5.05 Aventuriers de la dent Crolles. 6.00 Dessin animé.

France 3

13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Emballage surprise.
16.10 Les Craquantes. Y a-t-il une vie après la mort ? Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Paris secret et insolite*, de Rodolphe Trouilleux et Jacques Lebar.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les portes de l'océan (60 min). 9872357
Entre la pointe du cap Ferret et la dune du Pyla se trouvent les passes d'Arcachon. Malgré des courants d'une extrême violence, c'est le passage obligé des pêcheurs.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Diane Tell. Cuba : le sanctuaire des havanes ; France : le cercle anglais de Pau ; Népal : le Noël de Kali (60 min). 7494357
22.50 Journal, Météo.
23.20 Nimbus. Voyage au bout de la nuit. Le sommeil des animaux ; Plongée dans le sommeil... (55 min). 5426086
0.15 Cap'tain Café. Avec Princess Erika, les Têtes raides... 1.30 Dynastie. La réunion. [3/3] Feuilleton. 1.55 Musique Graffiti. Musique populaire. *Delta T*, par Zamphir et les Chœurs orthodoxes, Isabelle Cividino et Kader Belarbi, *danseurs, chorégraphie de Norbert Schmucki* (20 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Gilles Grangier. 15.00 Europe centrale. [1/3]. 16.00 A l'aube des temps. [3/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Alf. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Les Vikings. Documentaire. Hommes venus du froid, de Günther Klein (60 min). 9951
20.00 Reportage. La liberté de la presse en Iran, de Rüdiger Lorenz (30 min). 5154
A l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, Reportage *se penche sur la situation iranienne.*
20.27 Contre l'oubli. Isik Yurtcu, journaliste turc condamné à quinze ans de prison.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ L'ÂGE DES POSSIBLES
Téléfilm de Pascale Ferran avec Anne Cantineau (1995, 106 min). 273116
Ecrite pour dix élèves comédiens, cette fiction – un portrait de la jeunesse dans le quotidien le plus immédiat – réalisée par Pascale Ferran (Petits arrangements avec les morts) *sort le 4 mai dans les salles de cinéma.*

22.25

GRAND FORMAT : TÊTES DE PAPIER
Documentaire. Il était une fois la Tchécoslovaquie communiste, de Dusan Hanak (95 min). 9922262
De la fin de la seconde guerre mondiale à la « révolution de velours » (1989), Tchèques et Slovaques ont vécu plusieurs décennies d'angoisses, de peurs, d'atteintes aux droits de l'homme, d'omniprésence policière, de duplicités et de compromissions avant de reconquérir leur liberté.
0.00 Entretien. Magazine. Edgar Morin et Christoph Wulf. Notre patrie : la Terre (55 min). 28086
0.50 Music Planet. Magazine. Brian Wilson, Music was my Only Friend, de Don Was (v.o., rediff.). 2.00 Court-circuit. *Une visite.* Court métrage français de Philippe Harel (1995, rediff.).

M 6

13.25 L'Ile de la passion. Téléfilm de Marvin J. Chomsky, avec Susan Dey, Bruce Boxleitner (93 min). 5913262
15.00 Deux flics à Miami. Une belle pour Crockett. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Cadillac Blues. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Quand l'orage gronde.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. C'est dur d'apprendre à être un homme. Série.
20.35 et 0.00 Capital 6. Magazine.

20.45

GRAINES DE STARS
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. En direct de la Cigale. (145 min). 289777
Toujours le même principe qui permet aux téléspectateurs d'élire leurs favoris.

23.10

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. La voie de la raison (50 min). 4726932
0.05 Sexy Zap. Magazine (40 min). 5598319
0.45 Best of techno. Musique.
2.15 Black Ballad. Documentaire. 3.05 E = M 6. Magazine. 3.30 Culture rock. Magazine. 4.25 Fréquenstar. Magazine.

Canal +

13.45 Léon ■ Film de L. Besson (1994, 106 min). 3884965
15.30 Babylon V.
16.15 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.20 La Famille Pierrafeu. Film de B. Levant (1994, 87 min). 9600845
18.00 Le Dessin animé.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Luc Alphand.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

VANESSA PARADIS
Le concert live (65 min). 962338
Après deux ans d'absence, Vanessa Paradis donne un concert en exclusivité pour Canal +, où elle interprétera des extraits de ses albums.
21.40 Flash d'information.

21.50

SALE TEMPS POUR LES PAUVRES
Téléfilm de Paul Unwin (51 min). 4610390
Un scénariste malchanceux se retrouve à la rue après s'être fait prendre sa place par un clochard.
22.40 Ça cartoon, dix ans.
23.00 Farinelli ■ ■ Film de G. Corbiau (1994, 106 min). 7439845
0.45 La Révolte des prétoriens. Film d'A. Brescia (1964, v.o., 94 min). 6946884

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Stravinsky, cosmopolite et slave (5).
20.30 Radio archives. Jacques Soustelle (1).
21.32 Black and Blue. Blues et jazz écrits. Avec André Hodeir.
22.40 Nuits magnétiques. Les Petites Ondes : Roquefort-des-Corbières.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Leiris (Miroir de l'Afrique). 0.50 Coda. Albanie : Polyphonies instrumentales (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Amélie Nothomb ; 1.57, Ernest Hemingway (1899-1961) ; 3.21, Le Gai Savoir : *Gérard Haddad* ; 3.59, La sculpture polyphonique ; 5.48, La chapelle Sixtine à voir et à entendre (5).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné à Berlin et émis simultanément sur les Radios de Francfort, Leipzig et Sarrebruck, par le Chœur et l'Orchestre *symphonique de la* Radio de Berlin, dir. Karl-Anton Rickenbacher : La Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus Christ, de Messiaen, Yvonne Loriod, piano.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. *The Last Days* pour deux violons : Prélude, Intermezzo II, The Corinthian Middle, de Gavin Bryars ; Le Gel, par jeu, de Pesson, par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes op. 84, d'Elgar, par l'Ensemble Nash ; Etudes sur des chants populaires anglais, de Vaughan-Williams.
0.00 Jazz Club. En direct du Jazz-Club Lionel Hampton, à Paris. La chanteuse et pianiste Diana Krall, avec Russell Malone, guitare, Paul Keller, contrebasse. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Heinrich Heine. Die Loreley, ouverture, de Bruch, par l'Orchestre philharmonique du Rhin, dir. Wolfgang Balzer ; Der Doppelgänger, de Schubert, Wolfgang Holzmair, baryton, Imogen Cooper, piano ; Œuvres de Mozart, Chopin, Rossini, Paganini, Liszt, Berlioz.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mendelssohn, Liszt, R. Schumann, Catalani, Wagner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invité : Tom Selleck.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Scorpions (France 2 du 28/4/96)
23.50 Intérieur nuit.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 500 nations. [3/8] Le choc des cultures.
21.25 Antarctique : la nouvelle frontière [1/2].
22.15 *Gangsters : stars des années 30.* [1/2] Violences en Amérique.
23.05 Reptiles et batraciens.
23.35 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [4/4] *Europe : Vers l'Euro !*

Paris Première

Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 Roland Petit. [2/2] De Catherine Dupuis.
21.55 *Musiques en scènes.* Invité : Jérôme Savary.
22.25 Ballet : Giselle. En deux actes d'Adolphe Adam.
0.15 Paris Match Première.
0.45 Premières loges.
1.10 Totalement cinéma (30 min).

France Supervision

19.00 *Cap'tain Café.* Invité : Ménélik.
20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Taratata. Invités : The Cranberries.
21.50 Basket-ball. PSG-Nancy.
23.30 Concert : Wishbone Ash. Enregistré à Genève (50 min). 63911319

Ciné Cinéfil

20.30 Les Belles Jambes de Sabrina. Film de Thomas Miller (1958, N., v.o., 100 min) 2178154
22.10 Mémoires d'un flic. Film de Pierre Foucaud (1955, N., 75 min) 99097999
23.25 *Charlie Chan* à Honolulu ■ Film de Bruce Humberstone (1938, N., v.o., 70 min) 92180367

Ciné Cinémas

20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 Running Man ■ Film de Paul Michael Glaser (1987, 100 min) 31334135
22.40 Amis et ennemis. Film d'Andrew Frank (1992, v.o., 100 min) 70971881
0.20 Le Cercle infernal ■ Film de Richard Loncraine (1978, 95 min) 28468365

Série Club

20.20 *Skippy le kangourou.*
20.45 (et 23.45) Le Masque. En scène pour la mort.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac.
22.30 Sueurs froides. Les yeux de la nuit.
23.00 Mission impossible, vingt ans après.
0.30 Vive la vie ! (30 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Paul Simon.
20.30 Les Envahisseurs.
21.20 M.A.S.H.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.20 Dream On. Finale.
22.50 Seinfeld. Toute la vérité.
23.15 Country Box.
23.45 La Semaine sur Jimmy.
23.55 New York Police Blues. Episode no 46.

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Prague : quarts de finale (120 min). 952845
16.00 Hockey sur glace. *En direct. Championnats du monde : 1re demi-finale, à* Vienne (Autriche, 150 min). 8752512
19.55 Football. En direct. 39e journée de D2 (125 min). 3032488
22.00 Basket-ball.
23.30 (et 1.00) Pole position.
0.00 *Golf* (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 Ma vie est un enfer. Film de Josiane Balasko (1991, 115 min). Avec Josiane Balasko. *Comédie.*

RTL 9

0.25 Mission 633. Film de Walter E. Grauman (1963, 95 min). Avec George Chakiris. *Aventures.*

TSR

20.50 Une étrangère parmi nous. Film de Sidney Lumet (1992, 105 min). Avec Melanie Griffith. *Policier.* 23.40 L'Amour avec des gants. Film de Guido Manuli et Maurizio Nichetti (1991, 90 min). Avec Maurizio Nichetti. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La Cinquième ouvre une fenêtre sur l'invisible

« A vous de voir » est un magazine hebdomadaire, conçu pour les aveugles. Evgen Bavcar photographe aveugle auteur de « Le Voyeur absolu », l'a « regardé » pour « Le Monde »

LES PROFESSIONNELS de l'espace télévisuel et en particulier les animateurs m'apparaissent en grande alliance, non volontaire mais existentielle, avec les aveugles. Malgré eux, ils sont vus sans pouvoir regarder, et ils ne sont pas en mesure de répliquer au regard immédiat de leurs spectateurs. Pourtant, ces professionnels se sont rarement préoccupés des aveugles, objectivement absents, paradoxalement présents, qui ne peuvent qu'« écouter les images » communiquées par la narration de l'autre. On sait que les aveugles représentent un nombre important de spectateurs potentiels. Alors que faire ? Comment réconcilier dans un espace dit visuel deux logiques diamétralement opposées ? Comment donner à voir les émissions aux aveugles et autres amblyopes ?

La question est plus actuelle que jamais, quand justement l'aveuglement généralisé est créé par l'abondance des images en tant que biens de consommation immédiate. Dans cette perspective, l'initiative de Jacques Merighi – créer une émission pour les aveugles – me semble importante et courageuse [Jacques Merighi est l'éditeur de La Cinquième responsable des magazines « L'Œil et la main », pour les sourds et les malentendants, et « C'est pas normal », sur toutes les formes d'exclusion]. « A vous de voir », nous dit-on. Mais voir quoi ? Deux logiques s'affrontent. La première relève d'un lourd héritage du passé et conforte les clichés sur l'aveugle ; la seconde se fonde sur la parole de l'aveugle lui-même, lui qui demeure exclus de l'espace visuel, sauf quand son image chatouille les fantasmes des voyants. A qui donc de voir ? Qui regarde sans voir et qui se fait regarder sans retour ?

Si je m'en réfère aux programmes de La Cinquième sur les sourds et autres laissés-pour-compte, ce nouveau projet suscite l'espoir d'une démystification des regards imposés sur un groupe social exclus. La première émission me semble encore hésitante mais bien décidée à résister à la tendance du reality show : l'utilisation d'aveugles « montrés » de façon exotique et parfois avec beaucoup de mauvais goût. Certaines émissions du genre m'ont rappelé les visites des Parisiens au grand spectacle de la cécité, à l'Institut des jeunes aveugles, où l'on se rendait comme on va au jardin zoologique. Je pense au roman d'Hervé Guibert, *Des aveugles*, à sa critique d'un voyeurisme qu'il espérait révolu et à sa volonté d'attirer l'attention sur les aveugles, afin qu'on les accepte comme des êtres à part entière, effectivement intégrés dans le monde des humains.

« A vous de voir » n'apprendra pas grand-chose aux aveugles, mais l'émission va parler aux voyants mal informés. Elle va leur dévoiler un monde, de façon assez naturelle. On peut regretter un certain langage technique qui, selon moi, représente surtout un maquillage rhétorique destiné à ne pas blesser les personnes concernées. C'est ainsi qu'on entend des expressions comme « déficient visuel » au lieu d'aveugle, ou « mal-voyant » pour éviter amblyope, etc. C'est presque un réflexe ! On demande à un ophtalmologiste de définir la cécité de façon scientifique. Mais toute définition ne peut être faite qu'à titre provisoire et individuel. La cécité ne relève pas de généralités, et les périphrases ne visent qu'à rassurer les voyants.

Pourtant, au-delà de cette question de vocabulaire, « A vous de voir » semble avoir trouvé un ton juste et créé une atmosphère spontanée. L'émission témoigne d'une volonté de dialogue et devrait échapper au danger d'un nouveau ghetto télévisuel. Souhaitons qu'elle ouvre les fenêtres sur un monde plus juste où l'image et la parole puissent s'asseoir côte à côte, et les deux discours, voire les deux logiques, se réconcilier. Ne l'oublions pas : quand le monde visuel s'élargit, celui de l'invisible s'étend aussi. *« Quel dommage que les yeux d'argile de l'homme ne puissent pas voir les choses invisibles »*, disait Kazantzakis. Quelle victoire pour le troisième œil si ce dialogue prometteur entre voyants et aveugles réussit !

Evgen Bavcar

★ « A vous de voir », La Cinquième, samedi 4 mai à 10 heures.

ON EST ASSIS EN FACE DU POSTE, MAIS C'EST PAR CONVENTION.

Sire *par Luc Rosenzweig*

L'ENTRETIEN avec le roi du Maroc est un classique qui revient à intervalles réguliers, environ tous les deux ou trois ans, sur les écrans et dans les colonnes des grands journaux. Un exercice à hauts risques pour les journalistes qui en ont la charge, car les règles du jeu sont strictes. Sa Majesté ne se rend pas dans un vulgaire studio de télévision, il convoque en son palais de Rabat. Il semble très difficile, selon des témoignages concordants, à ces mêmes journalistes de régler leurs frais d'hôtel lorsqu'ils vont recueillir la parole royale. Le monarque répond aux questions dans un magnifique fauteuil doré à la feuille, alors que ses hôtes sont assis sur ce que La Bruyère appelait un « pliant », un siège confortable, certes, mais qui désigne sans équivoque la place symbolique des représentants de la presse dans l'échelle des valeurs locales.

Difficile, alors, de ne pas donner l'impression d'être un courtisan de luxe, surtout que l'émission qui avait l'honneur d'être cette année de service royal s'appelle « Invité spécial ». Le pluriel aurait été plus adéquat, Alain Duhamel et Jean-Luc Mano faisant figure d'« invités spéciaux » au palais de Rabat. Soyons justes pourtant : un entretien avec le roi du Maroc n'est jamais inintéressant. Jeudi soir, par exemple, tout en se défendant – mollement – d'intervenir dans la vie intérieure d'un pays étranger, il lança un appel sans équivoque aux électeurs israéliens à voter en faveur de Shimon Peres. Comme ses interlocuteurs lui faisaient remarquer que les Israéliens d'origine marocaine penchaient majoritairement du côté de l'opposition nationaliste du Likoud, Hassan II fit valoir, non sans pertinence, que l'establishment travailliste avait longtemps négligé les citoyens d'origine sépharade. Comme le roi suppose, ce qui n'est pas entièrement faux, que les juifs marocains se sentent toujours un peu les sujets de Sa Majesté, il les invite à changer de comportement. Habile.

L'apparition du roi du Maroc sur les écrans a une autre vertu : elle nous apprend beaucoup de choses sur nous-mêmes. Alain Duhamel a fait remarquer que cela faisait maintenant un tiers de siècle qu'il occupait le trône chérifien, et qu'il était un des rares chefs d'Etat à avoir connu es-qualités les cinq présidents de la V[e] République. Les relations qu'entretiennent les Français avec lui sont exemptes d'indifférence : il heurte les sentiments républicains par son exercice absolu du pouvoir, mais il intrigue par son comportement de despote éclairé qui fait du Maroc un pays – relativement, bien sûr – plus proche des idéaux démocratiques que beaucoup d'autres Etats en terre d'islam. Celui qui fut naguère cloué à juste titre au pilori des droits de l'homme pour les bagnes atroces où il enfermait les opposants politiques apparaît aujourd'hui comme le garant de la résistance d'une grande nation arabo-berbère aux coups de boutoir de l'islamisme intégriste qui sévit à ses portes. La vie est longue.

SAMEDI 4 MAI

TF 1

12.53 Journal, Météo.
13.20 Reportages. Des amours de petites bêtes, de Serge Dubor, Bernard Dechet et Nedjma Berder.
14.00 L'homme qui tombe à pic. Le coup du lapin. Série.
14.55 Mac Gyver. Le monde de Trumbo. Série.
15.55 Melrose Place. L'amour à la Mancini. Série.
16.50 Hercule. La mère de tous les monstres. Série.
17.40 Trente millions d'amis.
18.20 Allume la télé. Jeu.
19.00 Beverly Hills. Dérapage. Série.
20.00 Journal, Météo, Tiercé.

20.30

FOOTBALL
En direct. Finale de la Coupe de France : AJ Auxerre-Nîmes au Parc des Princes. 20.45, Coup d'envoi ; (140 min). 1559481
Une extravagante finale : Nîmes, club de national 1 en position de relégable, contre Auxerre, tenant de cette coupe et leader du championnat.

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Des appels dans la nuit, d'Allan Holzmann, avec Deborah Harry, James Russo (95 min). 8891425
Une chanteuse de rock gagne sa vie en répondant aux appels d'une messagerie rose. Une nuit, elle reçoit une annonce très particulière...
0.25 Formule F1. Magazine. Grand Prix de Saint-Marin à Imola (Italie). Les essais (40 min). 9740549
1.05 Journal, Météo.
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.55 et 2.10, 3.15, 3.50, 4.30 TF 1 nuit. 2.20 et 4.00, 5.10 Histoires naturelles. 3.25 et 4.40 Intrigues. 5.05 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 ▶ Savoir plus santé. Je lis mal mais ça se soigne. Invités : docteur Catherine Billard, pédo-psychiatre à Tours, spécialiste de la dyslexie ; Hugues Aufray, ancien dyslexique (58 min). 7895433
14.38 L'ABC des plantes.
14.40 L'été des manchots. De Mitsuaki Iwago.
15.35 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Viper. Série.
16.40 Dans l'œil de l'espion.
17.30 Mister T. Série.
18.00 Un privé sous les tropiques. Série.
18.55 Ça balance.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

LA FUREUR DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur. Avec G. Lazure, M[lle] Agnès, Cachou, V. Loubry, M. Dor, B. Solo, G. Vives, M. Diouf, G. Lenorman, R. Anthony, Zouk Machine, M. Laforêt, P. Hernandez... (150 min). 8405100

23.20

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon, Philippe Bruneau (85 min). 1838187
0.45 Journal, Météo.
0.55 La 25[e] Heure. Magazine. Honi Coles, le danseur de claquettes distingué (60 min). 1746075
1.55 Urti. Les sentiers de la Favelle. 2.40 Ieoh Ming Peï. 4.30 Urti. La Mana, la rivière aux cent sauts. 4.45 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

11.50 et 13.02, 15.10 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver (rediff.).
17.40 Montagne. Gary Hemming, le beatnik des cimes.
18.10 Expression directe. RPR.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Lettres à une amoureuse de Beaumarchais*, l'Ecole des lettres.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

ANNE LE GUEN
Série. Les raisons de la colère, de Stéphane Kurc, avec Fanny Cottençon (95 min). 158013
Une jeune femme arrive sur l'île de la Maline afin de remplacer le facteur mystérieusement disparu. Elle va peu à peu découvrir les secrets des habitants de l'île.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Télévision, histoires secrètes. [3/3] Les prédateurs (90 min). 8838805
23.55 Journal, Météo.
0.20 Lumières. Concert retransmis en léger différé à l'occasion de l'inauguration de la cathédrale d'Evry. Messe baroque du XXI[e] siècle, de Jacques Loussier.
1.25 Dynastie. La réunion. Feuilleton. 2.00 Musique Graffiti. *Six bagatelles op. 126*, extraits, de Beethoven, par José Van Dam, baryton, Vardam Mamikoniam, piano (20 min).

La Cinquième

12.30 Les Lumières du music-hall. Mireille. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. Les meuniers du papier de chiffon. 14.00 A tous vents. Sir Peter Blake en mer. 15.00 Business humanum est. L'*Équipe*. 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Ettore Scola et Mario Monicelli. 17.00 Qui vive. Vaccins, les virus vont-ils gagner ? 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série [5/8] de Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson (v.o., 30 min). 7487
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 4 mai 1946 : la nation ou la lutte des classes. Invité : Gilbert Ziebura (50 min). 12723
20.20 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Le Maroc.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série [6/6]. La soirée du centenaire (65 min). 896075
21.50 Métropolis. Le sculpteur hongrois Imre Varga ; lettres d'amour inédites de Heinrich Mann ; le théâtre de l'absurde : Wolfgang Krause-Zwieback ; le Theatertreffen à Berlin ; Moscou ; Armin Müller-Strahl (60 min). 2291810
22.50 Plan séquence. Freddy. Court métrage.

22.55

MUSIC PLANET
Magazine. Bossa-nova, de Walter Salles. (60 min). 3073452
23.55 Maniaque. Téléfilm de Jean-Christophe Averty, d'après le roman de Frédéric Klein (70 min). 7588487
Un obsessionnel rencontre une femme qui se met en tête de combattre ses habitudes.
1.05 7[e] Art bis. Canada. C'est l'aviron (1963) ; Synchromie (1971), de Norman Mac Laren ; Paradise Lost, d'Evelyn Lambart (1971). Grande-Bretagne. Naked, de Yasmine Rawil (1992). 3842568
1.30 Cartoon Factory. Dessins animés [6/10] (rediff.). 2.00 Not the 9 O'Clock News (rediff.). Série [4/8] (v.o., rediff., 30 min). Anatomie d'une machine à écrire. Documentaire (25 min, rediff.).

M 6

12.15 Madame est servie. Il n'est jamais trop tard. Série.
12.55 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.50 Robocop. Série.
14.45 Booker. Série.
15.40 Les Champions. Série.
16.45 Télé séries. Invité : Patrick Adler.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Le matin d'après. Série.
18.05 Le Saint. Série.
19.05 Warning. Magazine.
19.15 Turbo. Magazine. L'essai : les nouvelles motorisations des Mercedes classe E ; etc.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 3.50 Hot Forme. Magazine.
20.35 Coming Next. Magazine.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Le démon de l'amour, (60 min). 5407810
Si les murs pouvaient parler, (55 min). 1517520
Je pense, donc..., (60 min). 8580075
Les fans de "The X-Files" devront attendre septembre pour découvrir les épisodes inédits de la troisième saison, mais peuvent calmer leur impatience avec les cassettes vidéos qui viennent de sortir.
23.30 A l'ouest d'Edern. Thème : y a-t-il encore un esprit sportif ? Invités : Thierry Roland, Jean-Claude Darmon, Guy Roux, Marielle Goitschel, Thierry Rey, Jérôme Bureau, Serge Blanco, Alain Mimoun, Laurent Benezech, Louis Acariès, Pascal Olmeta (90 min). 26346
1.00 Best of Dance.
2.30 Frank Sinatra. Documentaire. 3.25 E = M 6. 4.15 Fréquenstar. 5.30 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Rugby. 8[e] de finale du Championnat de France. Begles-Agen.
16.00 Justice sera rendue. Téléfilm de J. Jameson (88 min). 68510
17.30 Insektors.
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 Partir avec National Geographic. (52 min). 37383549
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 19.45, 20.15 C Net.
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !

20.30

LES AMANTS DE RIVIÈRE-ROUGE
Téléfilm d'Yves Boisset, avec Christophe Malavoy, Claudia Koll (145 min). 8988320
Un aventurier et un métis indien s'affrontent pour l'amour d'une femme.
22.55 Flash d'information.

23.00

BOXE
En direct de Villeurbanne. Combat international des poids lourds-légers : Fabrice Tiozzo (France)-Leslie Stewart (Grande-Bretagne) (59 min). 23636
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Le Jardin de Vénus. Film classé X d'I. Nicols (1995, 94 min). 3024181
1.40 Les Ripoux ■ ■ Film de C. Zidi (1984, 103 min). 3639162
3.25 L'Ecureuil rouge ■ Film de J. Medem (1993, 110 min). 11742075
5.15 L'Appât ■ Film de B. Tavernier (1995, 112 min, ♦). 5597810
7.05 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Interviews de Roland Petit et Andy Degroat.
20.30 Photo-portrait. Bernard Plossu, photographe. 20.45 Fiction. Une croisière en 1928, de Michel Schilovitz.
22.35 Musique : Opus. Le parcours du luthier. Portrait de Jean-Pierre Leclercq, luthier à Lille.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Angle mort (2). 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretiens avec Amélie Nothomb (2) ; 1.56, Le jeu d'Awele ; 3.23, Le gommier ou l'arbre à voile ; 3.58, Voyage initiatique ; 6.25, Agora : Jean Varenne (Aux sources du yoga).

France-Musique

19.25 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Donné en direct de l'Opéra Garnier, à Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Maurizio Benini : La Cenerentola, opéra en deux actes, de Rossini, livret de Jacopo Ferretti, Rockwell Blake (Don Ramiro), Alessandro Corbelli (Dandini), Carlos Chausson (Don Magnifico), Jeannette Fischer (Clorinda), Claire Larcher (Tisbe).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les Cendres du signe, de Maudot ; Œuvres de Suzanne Giraud : La musique nous vient d'ailleurs ; La Dernière Lune pour soprano et ensemble (concert donné le 27 avril, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Ensemble Denosjours, dir. Jean-Marie Adrien) ; Comme un murmure amoureux, de Suzanne Giraud, Marine Perez, flûte, Jean-Pierre Arnaud, hautbois, Philippe Breas, cor, Emmanuelle Bertrand, violoncelle (extrait du concert donné le 12 juin 1995 au théâtre de la Potinière, à Paris).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Christophe von Dohnanyi, chef d'orchestre. Symphonie n° 1, de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Variations sur une chanson enfantine, op. 25, de von Dohnanyi, par The New Philharmonia Orchestra, Earl Wild, piano ; Symphonie n° 7, de Bruckner, par l'Orchestre de Cleveland.
22.40 Da Capo. Sonate n° 15 Relique, de Schubert, Rudolf Serkin, piano ; Quatuor n° 3, de Brahms, par le Quatuor Wegh ; Concerto pour violon et hautbois BWV 1060, de Bach, par l'Orchestre du Festival de Prades, dir. Pablo Casals, Isaac Stern, violon, Marcel Tabuteau, hautbois. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Vendredi ou la vie sauvage.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Fa si la chanter. (France 3 du 9/4/96)
0.15 Bon week-end. Invités : Roland Magdane, Olivier Lejeune.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 ▶ Photos passeport : rêve d'identité.
21.15 L'Envol d'un masque. Fable contemporaine d'Afrique.
21.50 Histoire et passion. [6/6] Avec Henriette Dussourd.
22.45 500 nations. [3/8] Le choc des cultures.
23.40 Antarctique : la nouvelle frontière [1/2].

Paris Première

19.30 Stars en stock.
20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Jumping de Cannes. (150 min) 4809655
23.00 Paris dernière.
23.55 Concert : Mariah Carey. Enregistré en 1993 (60 min) 1258988

France Supervision

20.15 CinéActu.
20.25 Entracte.
20.30 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche.
22.00 Cap'tain Café. Invité : Ménélik.
23.00 Les Yeux de ma chèvre. De Monique Tosello.
23.50 Ski alpinisme (30 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Régis Wargnier.
22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. Pouvoir et préjugés - Belles Anglaises.
23.00 Enchantement musical ■ Film d'Irving Reis (1951, N., v.o., 80 min) 3081278

Ciné Cinémas

20.25 Maria des Eaux Vives. Téléfilm franco-canadien de Robert Mazoyer [2/4] (1992, 110 min) 38992278
22.15 Broadway - Hollywood. D'André Halimi. Aller retour.
23.10 Comédie ! ■ Film de Jacques Doillon (1987, 80 min) 90483891

Série Club

20.00 La Planète des singes. The Horse Race.
20.45 Jim Bergerac. La croqueuse de diamants.
22.15 Les Têtes brûlées. Candidat au suicide.
23.00 L'Age de cristal. Le carrousel.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Le Frelon vert.
22.15 Chronique du New Age.
22.20 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
22.30 T'as pas une idée ? Invitée : Brigitte Fontaine.
23.30 Le Temps des as. (60 min).

Eurosport

12.55 Formule 1. En direct. Grand Prix de Saint-Marin : essais qualificatifs, à Imola (65 min). 4208805
14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Prague : demi-finales (120 min). 186810
16.00 Equitation. En direct. Concours complet de Badminton (Angleterre) : épreuve de cross (120 min). 173346
22.30 Football. En différé. Coupe de France : finale : Auxerre - Nîmes
22.00 Pole position.
23.00 Golf.
0.00 Hockey sur glace (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

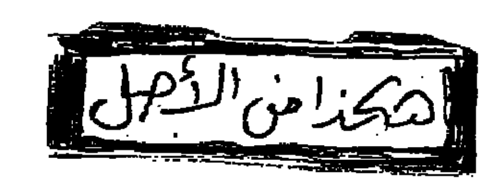
TMC

23.40 L'Invasion des profanateurs. Film de Philip Kaufman (1977, 110 min). Avec Donald Sutherland. *Fantastique.*

Rendez-vous

20.00 Radio-France Nîmes et Radio-France Auxerre. AJ-Auxerre-Nîmes Olympique. Retransmission intégrale de la finale de la Coupe de France de football en direct du Parc des Princes.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
SAMEDI 4 MAI 1996

Le concours

par Pierre Georges

C'EST ce qu'en termes de grandes surfaces on pourrait qualifier de produit d'appel. Le RPR recrute. Et il recrute sur concours. Engagez-vous, rengagez-vous, vous verrez du parti !

Lançant une grande campagne d'adhésions, le Rassemblement, qui revendique 151 000 militants et en voudrait davantage, a choisi un mode original de séduction : un *« concours national »*. Avec prix – notables – pour les sergents recruteurs.

Les dix meilleurs d'entre eux, l'élite, la crème de la crème, se verront décerner le prix enviable du *« compagnonnage »*. Presque l'ordre du Minorange que la maison Bouygues attribue à ses salariés de choc. Le prix du compagnonnage, donc, consiste, outre la gloire éternelle qui rejaillira sur ses récipiendaires et leur descendance, en un joli paquet-cadeau. Une journée à Paris. Avec successivement : une visite, au choix, de l'Assemblée nationale ou du Sénat ; un apéritif en présence d'un ministre ; un déjeuner au siège du RPR avec le secrétaire général, Jean-François Mancel, et le délégué général à l'animation, Philippe Briand ; enfin, pour achever cette tournée des grands ducs, une escapade à l'Hôtel de Ville de Paris, siège de la maison Tiberi.

Compagnons, compagnonnes, à vos cartes ! Et, pour que la joie demeure, pour que les exploits restent inscrits à jamais sur le papier, le RPR s'engage vis-à-vis des plus méritants à procéder à *« un reportage spécial avec leur portrait dans la* Lettre de la Nation Magazine ». Immortalisés dans la *Lettre de la Nation*... C'est trop ! Avec photo ? Avec photo, oui ! Clic-clac, merci Chirac !

Ah ! la vie de militant vaut d'être vécue, qui trouve parfois sa juste récompense à tant d'humbles servitudes, tant d'obscurs sacrifices. Se dévouer à la cause. Besogner dans l'ombre. Coller, distribuer, convaincre. Faire la claque. N'en attendre rien sauf le triomphe de ses idées, et finir compagnon de première classe à Paris, quelle affaire, mais quelle affaire ! Voir un ministre, tout comme je te vois, et RPR de surcroît. Visiter la maison mère qui fut celle du père. Recevoir pour le retour, les longues soirées de section, *« un kit-cadeau aux couleurs du RPR »*. Qui ne croirait définitivement aux vertus de la politique ?

A tout concours, RPR ou La Redoute, il faut cependant une hiérarchie. Hiérarchie il y aura donc. Dix prix du *« compagnonnage »*. Quarante prix de *« l'engagement »*. Cinquante prix de *« l'amitié »* enfin, moins généreusement dotés, car, comme chacun sait, l'amitié n'a pas de prix.

Un mien ami justement, compagnon de première classe, auquel on rapportait cette louable initiative, partit d'un grand rire. Et il raconta que cela lui faisait penser à un mythique concours organisé jadis par le PC est-allemand pour susciter des vocations. Premier prix, selon lui : une semaine de vacances en RDA. Deuxième prix : deux semaines. Troisième prix : trois semaines. Et ainsi de suite, de mal en prix.

Comment voulez-vous, après cela, être pris au sérieux ? On parle de choses graves. De vertu, de dévouement, d'engagement, de démocratie, d'enthousiasme. On parle d'un parti et de ses louables efforts pour élargir son assise et son audience. Et il se trouve toujours un militant du sarcasme pour dépoétiser définitivement l'affaire.

Jean-Marie Le Pen envisage de rencontrer Saddam Hussein à Bagdad

Le président du Front national multiplie ses contacts à l'étranger

JEAN-MARIE LE PEN, qui rêve d'une grande union des *« patriotes »*, multiplie ses contacts à l'étranger. D'après Jean-Michel Dubois, conseiller régional d'Ile-de-France et responsable de l'association SOS-enfants d'Irak, que préside Jany Le Pen, l'épouse du président du Front national, M. Le Pen devrait se rendre en Irak entre le 12 et le 22 mai.

Toujours selon M. Dubois, ce voyage se ferait dans le cadre des activités de SOS-enfants d'Irak. M. Le Pen accompagnerait sa femme, qui doit remettre à l'Irak deux ambulances et des médicaments achetés par son association. A cette occasion, le président du Front national pourrait rencontrer Saddam Hussein.

INVITATION « INFORMELLE »

Le dernier voyage connu de M. Le Pen à Bagdad date de novembre 1990, en pleine guerre du Golfe. Il avait alors été reçu par le président Saddam Hussein, qu'il soutenait. Depuis, le dirigeant du parti d'extrême droite ne cesse de plaider en faveur de la levée de l'embargo décidée par l'ONU à l'encontre de l'Irak. De nombreuses délégations du Front national se sont rendues dans ce pays afin, notamment, de *« favoriser toutes les entrées des entreprises françaises qui désireraient exporter en Irak »*, précisait, en décembre 1994, M. Dubois, qui est aussi vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Le voyage prévu fait suite à la visite de M. Le Pen à l'ultra-nationaliste russe, le président du Parti libéral démocrate, Vladimir Jirinovski, en février dernier, ainsi qu'à sa rencontre avec un certain nombre de représentants de mouvements d'extrême droite européens, invités par le Front national à venir célébrer la fête de Jeanne d'Arc le 1er mai.

ENTOURÉ DE GROUPUSCULES

Cette invitation a été présentée, jeudi 2 mai, par M. Le Pen comme *« informelle »*, mais elle pourrait être *« l'amorce »*, *« l'esquisse »* de quelque chose de plus *« institutionnel »*. *« Si le Front national n'a pas vocation à s'immiscer dans la vie politique des autres pays, il tient à se rapprocher et à favoriser l'essor des mouvements dont le but principal est le maintien de leur nation »*, a souligné Dominique Chaboche, vice-président chargé des relations internationales.

M. Le Pen souhaite opposer à l'Europe de Maastricht, qu'il qualifie de *« mondialiste »*, une *« Europe des patries »*. Il n'avait cependant autour de lui, lors de sa conférence de presse, que les *représentants de groupuscules* extrémistes. Il y avait là Istvan Csurka, dramaturge hongrois qui, dans les années 80, s'est lancé dans la politique au sein du Forum démocratique, dont il a représenté l'aile populiste, puis dans le MIEP, qu'il préside ; Krzysztof Kawecki, président du parti polonais Prawica Norodowa, créé en décembre 1995 ; Marguerite Bastien, député et présidente du Front national belge, amie de M. Le Pen ; Ricardo Saenz de Ynestrillas, président de l'Allianza Unidad Nacional, qui rassemble, en Espagne, des nostalgiques de Franco.

M. Saenz de Ynestrillas, fils d'un officier tué par l'ETA, a été impliqué en 1990 dans l'assassinat du député José Muguruza, membre de Herri Batasuna, le bras politique du mouvement séparatiste basque. Il a cependant bénéficié d'un non-lieu après trente-et-un mois de prison.

Christiane Chombeau

La filiale belge du FN

Après de longues querelles intestines, le Front national belge a éclaté en septembre 1995. Entraînant avec elle un grand nombre de militants qui critiquaient leur président, Daniel Féret, Marguerite Bastien, député, a fait scission et a créé un autre FNB, dont les statuts ont été publiés le 4 janvier 1996. Ceux-ci montrent l'étroitesse des liens entre le FN français et le FN belge.

Ce dernier, créé *« sous le haut patronage de Jean-Marie Le Pen »*, accueille, comme *« membre de droit »*, un *« délégué mandaté par le Front national français »*, qui est *« définitivement dispensé de cotisation »* et qui est membre du conseil d'administration. Il prévoit l'exclusion d'un membre ou adhérent qui aurait *« un comportement de nature à nuire au crédit de l'association ou du Front national français »*. En cas de *« dissolution »*, les réserves financières du FNB pourraient être versées, selon les statuts, à son homologue français.

Un U2 a survolé des sites sensibles en France, selon « Libération »

SELON le quotidien *Libération* du vendredi 3 mai, un avion-espion américain du type U2 a survolé la France, le 16 mars dernier, et il a photographié des sites militaires, comme le centre d'études du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Valduc (Côte-d'Or), où sont assemblés des éléments des têtes nucléaires destinées aux sous-marins stratégiques, et la piste des usines de Roanne (Loire), où le groupe *GIAT Industries se livre* à des essais du char Leclerc. L'U2 n'aurait pas été intercepté. Ses évolutions au-dessus de la France auraient été suivies par les radars de la défense aérienne. Selon *Libération*, l'armée de l'air américaine aurait *expliqué que son avion, venu* de Grande-Bretagne, avait dû brûler son carburant en tournant dans l'espace français avant de se reposer plus léger à sa base.

Depuis la fin de l'année dernière, le Pentagone a déployé, à Istres *(Bouches-du-Rhône)*, avec l'accord des autorités françaises, de trois à cinq avions U2, selon les circonstances, et des ravitailleurs en vol pour des missions de renseignement au-dessus de la Bosnie. L'U2 – un avion de ce type piloté par Gary Powers avait été abattu, en 1960, alors qu'il survolait l'URSS – est doté de moyens pour recueillir des informations *« sensibles »*. Au ministère de la défense, on se refusait à *« entrer dans un procès d'intention envers des alliés »*. On souligne qu'il serait maladroit pour les Etats-Unis de prendre *« le risque de frictions »* entre alliés en une période aussi sensible pour l'avenir de l'OTAN.

LES MISSIONS EN BOSNIE

Entre la base britannique de Fairford, où sont basés les U2, et les installations occupées par les Américains à Istres pour leurs missions opérationnelles en Bosnie, il a été programmé des vols dits de relève technique des avions – pour des besoins de révision –, qui peuvent les amener à survoler les régions décrites par *Libération*. Au cours de ces vols, l'U2 pourrait en toute impunité faire le travail pour lequel il a été conçu. De même qu'il peut le faire, dans les mêmes conditions, en allant ou en revenant de Bosnie. Cependant, on note que le centre de Valduc, où il existe des zones « sensibles », est ouvert sur l'extérieur, depuis plusieurs mois, avec notamment des visites de presse, et que la piste d'essais du Leclerc n'a rien de secret.

J. I.

Le transfert de la DGSE de Paris à Noisy-le-Sec est annulé

POUR RÉALISER des économies dès 1996, le ministre de la défense vient d'annuler le transfert au fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) du siège de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), 141 boulevard Mortier, dans le XXe arrondissement de Paris. Cependant, afin de se desserrer, la direction de la DGSE, qui est fort à l'étroit dans son site parisien, a été autorisée à aménager les locaux militaires – une ancienne caserne appartenant au Train – qui lui font face et où, déjà, elle avait installé des bureaux. Le coût de ce transfert, acquis du temps où Claude Silberzahn était le « patron » des services spéciaux et poursuivi par son successeur, Jacques Dewatre, avait été évalué à 2,5 milliards de francs, puis ramené à 1,6 milliard après révision du plan de déménagement baptisé « Fort-2000 ». Le fort de Noisy-le-Sec continuera – sans les nouvelles infrastructures prévues – d'être propriété de la DGSE et il accueille notamment la direction des opérations (qu'on appelle le service « action »), des laboratoires et les archives du service secret.

En Ecosse, le lait de brebis vaut de l'or

FORT de 200 têtes, le troupeau de moutons le plus cher du monde vit en Ecosse. Parce qu'elles sont susceptibles de bouleverser le paysage pharmaceutique international, ces bêtes, qui font la une du *Financial Times* du 3 mai, pourraient bientôt faire gagner 800 millions de francs à PPL Therapeutics. Ron James, directeur de cette firme écossaise, évalue le litre de lait de ces moutons à près de 5 000 francs. Cet Eldorado s'explique par une série de manipulations génétiques réalisées sur ces animaux, manipulations que l'on ne savait pratiquer, ces dernières années, que sur des bactéries ou des levures.

Effectuées sur des embryons de mammifères, elles ouvrent de toutes autres perspectives. Il s'agit ici de greffer dans le patrimoine génétique d'embryons ovins des gènes qui, chez l'homme, dirigent la synthèse de substances pouvant avoir une fonction thérapeutique. Ces gènes peuvent ensuite s'exprimer dans le corps. Si tout se passe comme le veut l'expérimentateur, on peut retrouver ces protéines humaines dans le lait des mammifères « transgéniques » ainsi créés.

PPL Therapeutics, qui a passé des accords avec plusieurs firmes pharmaceutiques, parmi lesquelles la multinationale danoise Novo Nordisk, dévoile aujourd'hui quelques uns des futurs médicaments présents dans le lait de ses précieuses brebis : une protéine pouvant soigner l'infarctus du myocarde et une autre impliquée dans la mucoviscidose. La firme écossaise n'est pas la seule à tenter cette version moderne de la domestication animale. Aux Etats-Unis, dans les plaines du Massachusetts, existe un troupeau de chèvres transgéniques. Propriété de la firme américaine Genzyme, ces bêtes produisent déjà plusieurs protéines qui pourraient elles aussi bientôt faire leur entrée dans la pharmacopée humaine.

Jean-Yves Nau

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 2 mai, à 18 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+9,03
Honk Kong index	10929,90	– 0,32	+9,31

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/05	Var. en % 30/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2136,80	– 0,47	+14,15
Londres FT 100	3824,10	+0,48	+3,65
Zurich	1762,36	—	+15,20
Milan MIB 30	1016	– 8,87	+9,12
Francfort Dax 30	2497,44	– 0,31	+10,80
Bruxelles	1728,60	+0,44	+10,83
Suisse SBS	1453,81	—	– 0,25
Madrid Ibex 35	358,41	—	+11,97
Amsterdam CBS	370,20	+0,14	+15,14

Ce numéro comporte un troisième cahier « Styles de vie » de 64 pages, distribué uniquement en France et en Belgique

Tirage du *Monde* daté vendredi 3 mai 1996 : 493 698exemplaires 1 - 3

Les banques suisses acceptent une enquête sur les avoirs juifs

COMBIEN d'argent appartenant à des victimes des persécutions nazies dort encore dans les coffres des banques suisses, cinquante et un ans après la fin de la guerre ? Un pas important vers la solution de cette énigme a été franchi jeudi 2 mai avec la signature, à New York, d'un accord entre l'Association suisse des banques *(ASB)* et le Congrès juif mondial (CJM). Battant en brèche le fameux secret bancaire suisse, les deux parties créent une commission d'enquête de six membres – trois nommés par les organisations juives et trois par les banques –, qui *« pourra examiner tout ce qu'elle souhaitera »* en vue de retrouver la trace des avoirs non récupérés par les victimes de l'Holocauste et leurs ayants droit.

Lors d'une conférence de presse, le président du CJM, Edgar Bronfman, a qualifié l'événement d'*« historique »*. Le président de l'ASB, Georg Krayer, a pour sa part espéré que la commission se mettra bientôt au travail pour *« faire la lumière sur ces questions d'une époque malheureuse »*, ajoutant qu'elle pourrait centraliser les demandes des héritiers et les aider dans leurs démarches.

Le débat sur les fonds déposés en Suisse par des juifs ensuite disparus pendant la guerre a été relancé, l'an dernier, après les excuses présentées par le président de la Confédération helvétique pour l'attitude timorée de la Suisse durant cette période. Longtemps, l'ASB s'était retranchée derrière un arrêté fédéral de 1962 obligeant les institutions financières *suisses* à déclarer les comptes détenus par des étrangers persécutés pour des raisons raciales, religieuses ou politiques et qui ne s'étaient plus manifestés depuis le 9 mai 1945. A l'expiration de cet arrêté, en août 1973, 7 000 *propriétaires ou ayantsdroit* s'étaient fait connaître, dont un millier, formellement identifiés, avaient pu récupérer 7 millions de francs suisses (28 millions de francs).

Mais de très nombreux cas restaient en suspens, et l'ASB, pressée de toutes parts, a dû, en juillet 1995, s'engager à lancer, à ses frais, des recherches beaucoup plus systématiques parmi les comptes numérotés. L'ASB estime à environ 170 millions de francs français les avoirs dormants. La presse israélienne avait avancé des chiffres beaucoup plus importants (jusqu'à 25 milliards de francs), jugés *« démesurément exagérés »* par l'ASB.